

Bertrand hospitalisé d'urgence

par Jacques Bouchard et Claude St-Laurent

M. Bertrand aurait passé la journée avec des hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec, dont M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, afin de préparer la stratégie du Québec lors de ces assises.

Le bruit a cependant couru au Parlement de Québec, hier, que le premier ministre du Québec s'était rendu à Toronto pour y conférer avec le premier ministre ontarien, M. John Robarts. La nouvelle n'a cependant pu être confirmée.

QUEBEC — M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, a été hospitalisé d'urgence, vers 11 heures hier soir, au premier étage de l'Institut de cardiologie de l'Hôpital Laval, à Ste-Foy. Les autorités de l'hôpital se sont refusées à confirmer ou à nier l'admission de M. Bertrand à l'hôpital, mais Mlle Louise Bertrand, fille du premier ministre qui a été rejointe vers 4h.30 a.m. à la résidence de celui-ci, à Cowansville, petite municipalité des Cantons de l'Est, a déclaré que sa mère se trouvait au chevet du chef d'Etat vers une heure ce matin, dans cette institution de la Vieille Capitale.

Le plus grand secret a entouré l'admission de M. Bertrand à l'Institut de cardiologie.

On remarquait d'autre part, vers 3 heures la nuit dernière, qu'une activité inhabituelle régnait aux bureaux du chef d'Etat, dans l'édifice "B" du Parlement.

Par ailleurs, des employés de l'Office d'information et de publicité de la province ont travaillé jusque vers 2 heures ce matin, et, selon les gardiens de l'édifice, cette activité nocturne serait des plus inusitées.

Etat grave?

L'hospitalisation de M. Bertrand aurait-elle été motivée par une simple vérification de son état de santé? Les mesures qui ont entouré son entrée à l'Institut de cardiologie ne le laissent pas croire, bien que certaines sources aient affirmé, au début de la nuit dernière, qu'il ne s'agissait que d'une hospitalisation de routine.

En effet, l'heure tardive de l'admission de M. Bertrand à l'Hôpital Laval laisse plutôt prévoir qu'il s'agissait d'un cas d'urgence. De plus, l'épouse du premier ministre avait assisté, au cours de la soirée, à un concert à l'Institut des Jeunesses Musicales du Canada qui présentait en récital le guitariste Alexandre Lagoya. Cette activité artistique se déroulait dans la ville de Québec, à compter de 8 h.30. Mme Bertrand n'était vraisemblablement pas au courant de l'hospitalisation de son mari puisqu'elle se trouvait au chevet de celui-ci vers une heure la nuit dernière, selon les affirmations mêmes de sa fille, Louise.

Pas au courant

Louise Bertrand n'était pas au courant que son père reposait sur un lit d'hôpital à l'Institut de cardiologie. La nouvelle lui avait été apprise par un journaliste qui lui avait téléphoné vers 12h.45 pour l'enquêter de l'état de santé de son père.

Après cet appel téléphonique, Louise, qui était toute bouleversée par cette nouvelle, communiqua immédiatement avec son frère qui réside dans la Vieille Capitale. Celui-ci lui aurait appris que sa mère se trouvait au chevet de M. Bertrand et que l'attaché de presse de l'homme d'Etat, M. Paul Chouinard, émettrait un bulletin gouvernemental au cours de la journée pour renseigner la population.

Mlle Bertrand a aussi ajouté qu'aucun renseignement ne serait fourni aux journalistes avant ce communiqué officiel et que par ailleurs elle ne savait pas elle-même si M. Bertrand était gravement malade.

Mlle Bertrand a aussi ajouté ne pas être au courant que son père devait être hospitalisé pour un examen de routine.

Tout laisse donc prévoir que M. Bertrand a dû être transporté à l'Institut cardiologique de toute urgence hier soir à la suite d'un malaise subit.

Le personnel de l'Hôpital Laval s'est réfugié dans un mutisme absolu et les employés de garde ignoraient complètement ou feignaient d'ignorer que le premier ministre avait été admis à l'hôpital. On pouvait remarquer sur le tableau de présence des médecins que le nom du Dr Yves Morin, directeur de l'Institut de cardiologie et praticien traitant de feu M. Daniel Johnson, était inscrit. Le préposé aux admissions déclara cependant à ce sujet qu'il s'agissait d'une erreur et que le Dr Morin était à son domicile, ce qui fut confirmé vers 4h.30 a.m.

Absent de la Chambre

Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'était absenté de la Chambre hier pour préparer la prochaine conférence constitutionnelle qui doit se tenir dans la capitale nationale les 16, 17 et 18 décembre.



MM. Maurice Bellemare et Paul Dozois, respectivement ministres du Travail et des Finances, ont dit "ne pas savoir où se trouvait M. Bertrand".

M. Dozois, qui fera vraisemblablement partie de la délégation du Québec à cette conférence, a dit qu'il était nécessaire que M. Bertrand quitte la colline parlementaire de Québec pour mettre au point la position du Québec sur les sujets qui seront abordés à Ottawa.

Incertitude

L'incertitude qui régnait hier soir dans la Capitale n'a pas manqué de rappeler le décès prématuré de l'Honorable Daniel Johnson survenu le 26 septembre alors qu'il avait été terrassé par une crise cardiaque à la Manicouagan.

Cette perte cruelle avait plongé la province dans la stupeur.

L'ex-premier ministre du Québec avait d'abord été victime d'une crise cardiaque (qualifiée de mineure), dans la matinée du mercredi 3 juillet 1968.

Après avoir émis un certain nombre de communiqués plutôt laconiques, l'Institut de Cardiologie de Québec, où avait été transporté le premier ministre d'alors, et où d'ailleurs repose présentement M. Bertrand, reconnaissait que M. Johnson avait subi une "crise cardiaque mineure".

M. Bertrand, 21e premier ministre du Québec, a été choisi par le caucus de l'Union Nationale pour assurer le leadership du parti jusqu'à la convention prévue pour 1969.

La toxicomanie sera combattue davantage

QUEBEC (PC) — Les membres de l'Assemblée législative du Québec ont été unanimes, hier, à reconnaître la nécessité de combattre davantage la toxicomanie sous toutes ses formes, en particulier la marée montante des drogues et l'alcoolisme.

C'est dans cette optique que l'Assemblée législative a adopté unanimement en troisième lecture la loi de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, hier soir.

Le projet de loi donne une personnalité juridique à l'OPTAT, un office gouvernemental existant en fait depuis mai 1966.

Le projet de loi fut déposé par le ministre de la Santé, de la Famille et du B'n-Etre, M. Jean-Paul Cloutier, responsable de l'OPTAT devant le parlement.

Les principales fonctions dévolues à l'OPTAT sont de diriger et d'établir les services de recherches, d'éducation et d'information sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies, de promouvoir le traitement et la réadaptation des alcooliques et des toxicomanes et de venir en aide aux organismes constitués à ces fins.

"La loi de l'OPTAT vient de marquer de façon non équivoque le désir de l'Etat de prendre des responsabilités dans ces domaines de l'alcoolisme et des autres toxicomanies", a dit le ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin qui a prononcé le principal discours sur ce projet de loi.

Historique

M. Boivin a ajouté que le projet de loi est susceptible d'intéresser davantage les industries, les distilleries et les brasseries au problème de l'alcoolisme et des autres toxicomanies.

Le ministre d'Etat a fait un long exposé pour tracer un historique des différents mouvements combattant la toxicomanie et de l'OPTAT en particulier depuis sa fondation en 1966.

Il a expliqué que le gouvernement a soumis une telle législation parce qu'actuellement le mandat du comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme n'est pas assez large et qu'il n'implique pas la responsabilité que d'autres ministères peuvent assumer dans ce domaine.

L'existence légale de l'OPTAT supprimera les inconvénients que suscite le manque de coordination de l'action gouvernementale et des duplications de plusieurs mouvements.

Tous ces mouvements antialcooliques graviteront autour de l'OPTAT de sorte que les actions seront coordonnées.

L'OPTAT, a précisé, M. Boivin, a déjà instauré six centres de consultation externes au Québec et trois autres seront incessamment mis sur pied. Ces centres servent à motiver le patient avant son entrée en clinique. A sa sortie, a poursuivi le Dr Boivin, le malade alcoolique ou toxicomane reçoit dans ces centres un traitement à long terme dans le but de se réhabiliter,



Une
énorme
machine
de
près
de
trois
millions
de
dollars

● UNE FOREUSE MINIERE FLOTTANTE de près de trois millions de dollars sera construite sous peu aux chantiers de la firme Davie Shipbuilding de Lauzon. L'énorme machine, dont les dimensions rappellent une maison de 20 étages, doit commencer une série de forages dès le printemps 1969 sur la lac Érie afin de découvrir si des nappes de pétrole subsistent au-delà du fond du Grand Lac. La foreuse, qui opérera sur des fonds de 150 pieds, a sur le papier une capacité de pénétration de 4,500 pieds.

La politique linguistique

L'attitude du gouvernement constitue un affront envers la majorité (R. Lévesque)

par Jacques DALLAIRE

QUEBEC — Encore quelques chefs-d'oeuvre d'illusionnisme et d'abaïssement comme le bill 85, et les écoliers anglophones n'auront plus guère besoin d'apprendre cette langue seconde, c'est-à-dire le français, et nous non plus! Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a ainsi condamné, hier, la politique linguistique soumise par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, lundi, précisant que l'attitude du gouvernement est "aberrante, lamentable" et qu'elle constitue une sorte d'affront envers la majorité.

"Face à une population où, dit-il, "dans les milieux les plus évolués, règne une inquiétude poignante au sujet de la langue, facteur central de la vie collective, le parlement semble prêt à se dérober en douce derrière le paravent d'une enquête montée à la vapeur".

Le chef du PQ poursuit: "Mais non sans avoir d'abord figé, dans une loi verbalement astucieuse mais essentiellement passive, un statu quo dont l'effet pernicieux est au coeur même du sentiment d'insécurité linguistique et culturelle qui grandit au Québec français".

C'est-à-dire, de l'avis de M. Lévesque, en enlevant au départ aux enquêteurs l'une de leurs principales raisons d'être.

UNE ENQUETE

Mais pour quelle raison enquêter alors? s'est-il demandé. Pour appliquer un baume à l'endroit où quelques parlementaires ont mal à leur fibre nationale? Et du même coup pour escamoter le problème dans un "sub judice" qui durerait par-

ments aussi catégoriques que solennels ont été pris, des constatations pleines de certitude sur l'état angossant de la langue et la culture françaises ont été entendues chez la population, sans que jamais on ait eu le courage de commencer à appliquer ces formules.

Devant un tel barrage de propos et de projets, la réaction du public s'ensuivit et compte tenu des réalités culturelles et démographiques, de telles attitudes sans suite ne pouvaient avoir pour résultat que les réactions qu'on observe maintenant, chez ceux-là mêmes qui les ont provoquées, avec une panique croissante.

A ce propos, il a accusé M.M. Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Jean-Noël Trem-

blay, entre autres, d'avoir alarmé la population, d'avoir promis une politique de la langue et de l'immigration qui dissiperait les menaces qui pèsent à plus ou moins long terme sur la société française, pour ensuite se défilier, à la première alerte grave.

"Ils ont tout d'un coup", précise M. Lévesque, "remis les belles assurances de naguère, ont laissé l'atmosphère s'alourdir, devenir ici et là irrespirable".

POLITIQUE LINGUISTIQUE GLOBALE

Le leader du PQ qualifie de mineux et humiliant le bill 85, principalement sur deux points, soit l'immigration et les pouvoirs nouveaux consentis au ministre de l'Éducation.

"Concernant les immigrants, on ajoute", à son avis, "au ministre de l'Éducation, qui était sans pouvoir et qui ne faisait rien, celui de l'immigration, afin qu'ils aient à faire ensemble rigoureusement la même chose".

L'autre point "cède", selon lui, "à un homme, flanqué d'un éventuel comité, le soin de décider à la place des citoyens et de leurs élus le visage linguistique qu'ils donneront à leurs écoles".

M. Lévesque en conclut qu'une politique linguistique globale s'impose au Québec, pour faire échec au libre choix traditionnel, non pas pour supprimer tous les droits de la minorité anglophone, mais pour empêcher qu'elle continue à se définir elle-même et à s'accroître indéfiniment aux dépens de la majorité.

Sommaire	
Annonces classées	24
Bridge	25
Décès et funérailles ..	25
Editorial	4
Féminine	14
Finance	22
Horoscope	7
Mot-caché	16
Mots croisés	24
Nouvelles canadiennes ..	14
Nouvelles provinciales ..	15
Nouvelles internationales ..	26
Spectacles, T.V.	16
Sport	18-19-20

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Ils décident d'intensifier leur pression

Les enseignants de la Louis Fréchette se durcissent !

Par Michel BELLEAU

Les enseignants de la Régionale Louis-Fréchette, réunis en assemblée générale hier soir ont décidé d'intensifier leur pression pour que se règle le plus vite possible le litige qui existe actuellement au niveau provincial concernant la nouvelle convention collective des enseignants de la province.

Cette prise de position fait suite selon le chef de l'action syndicale, M. Adalbert Guay, à un climat d'incertitude ressenti dans le milieu enseignant. On se prépare au pire et c'est pour cette raison que nous entreprenons une action que l'on veut pacifique mais efficace.

Celle-ci sera graduelle et peut aller s'il le faut jusqu'à la grève tournante. Les modalités peuvent être par exemple de n'accomplir aucun travail en dehors des heures de cours.

Les propositions adoptées hier soir par l'assemblée générale sont l'étape finale d'un processus de participation. Celles-ci ont d'abord fait l'objet de recommandations recueillies au niveau des membres puis ensuite discutées en comités et enfin présentées à l'assemblée générale.

La France participera au Salon de l'agriculture

MONTREAL — La participation de la France au 17ème Salon National de l'Agriculture et de l'Alimentation, qui se tiendra du 6 au 16 février à l'Aréna Maurice Richard, vient d'être annoncée par son président M. Jacques de Broin.

Le Salon qui commença modestement il y a 17 ans et qui avait pour but de reviser les développements et les nouvelles possibilités de l'agriculture au Québec, a depuis longtemps atteint l'échelle nationale avec la participation du gouvernement fédéral et des provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Avec la participation de la France son statut passe au niveau international; nous attendons d'ailleurs d'autres participations internationales dans les prochaines semaines", a dit M. de Broin.

L'administrateur, M. Gabriel Renaud, souligne que le Salon sera tenu conjointement avec le 31ème Salon National des Industries Avicoles et le 41ème Salon National de la Machine Agricole, lesquels auront lieu du 6 au 9 février à la Salle Concordia de la Place Bonaventure. Ces Salons ont déjà une atmosphère internationale avec des machines et des produits provenant de la Grande-Bretagne, de la Finlande, du Danemark, de l'Allemagne de l'Ouest, de la France et des Etats-Unis.

En février dernier le 16ème Salon a atteint une assistance record à l'Aréna Maurice Richard avec 153,000 visiteurs qui ont bénéficié des expositions, des colloques et des concours offerts par le Salon. M. Renaud prévoit que cette année, un nouveau record sera atteint.



QUELLE EN EST LA RAISON?

MANOIR ST-DAVID est de loin le suterne le plus populaire au Québec.

Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights
La seule maison vinicole canadienne du Québec.

Deniau visite la Vieille Capitale

QUEBEC — Le président de l'Association France-Québec, M. Xavier Deniau, entreprendra à compter du 12 décembre, une visite dans la Vieille Capitale. M. Deniau qui est député gauliste à l'Assemblée Nationale française et Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères prononcera une conférence à l'Université Laval qui aura pour thème "la francophonie dans le monde".

M. Deniau en est à sa première visite à Québec et c'est aussi la première fois que le président de l'Association France-Québec, récemment créée, nous rend visite. La conférence de M. Deniau, aura lieu jeudi, à 20h. 30, à l'Université Laval, amphithéâtre 1-B, pavillon de Konink.

Les annulations de vols dues au brouillard coûtent \$75 millions par année aux compagnies d'aviation américaines.

C'est la firme Woolco qui s'installe à Lévis

par Michel Belleau

Les propriétaires du nouveau Centre commercial à Lévis seront la compagnie "Woolco Ltd" de Montréal filiale de F.W. Woolworth Co. Ltd. C'est ce que nous apprenons hier soir du maire de Lévis, M. Vincent Chagnon.

Celui-ci a en outre déclaré que la nouvelle qu'un quotidien de la Vieille Capitale faisait paraître, hier, à l'effet que la ville de Lévis avait vendu pour \$1,000,000 de terrains à la compagnie Woolworth s'avérerait fautive.

Les faits sont les suivants: les terrains sur lequel sera construit le complexe commercial ont été vendus par 9 propriétaires pour un montant d'environ \$800,000, ce qui totalise 4 millions de pieds carrés de terrain. La seule transaction qu'a effectuée la ville de Lévis avec les nouveaux propriétaires comprend quelques lisières de terrains qui ne sont en fait que la continuation de certaines rues du secteur concerné et dont le montant est minime.

Les contrats de vente impliquant ces 9 propriétaires sont selon M. Chagnon en voie de préparation chez un notaire de la Vieille Capitale. Parmi ceux-ci nous notons la succession Dorval et le poste de radio C.F.L.S.

De ces quatre millions de pieds carrés de terrain, 1 million sera consacré à l'érection du centre commercial et le reste soit trois millions servirait à un important développement soit commercial soit domiciliaire.

La compagnie "Woolco Ltd" dont le nom a été dévoilé, hier soir, possède d'importants centres commerciaux à travers tout le pays notamment à Montréal, dans les Cantons de l'Est, en Ontario, dans le Nouveau-Brunswick et dans plusieurs autres provinces canadiennes. Le centre commercial de Lévis dont les travaux débuteront à la fonte des neiges devient le 28ème à être construit par cette compagnie.

Roulotte de \$4,000 détruite par le feu

LEVIS — Une roulotte, propriété de la compagnie TRP Ltee a été complètement détruite par les flammes, vers 2.30 p.m., hier après-midi, dans le rang Coutance, à Soroste. Malgré les efforts de trois sapeurs dirigés par le chef T. Morin, la roulotte d'une valeur

de \$2,500 et le mobilier qui s'y trouvait, d'une valeur de \$1,500, ont été presque complètement brûlés.

Il semblerait que le feu ait pris naissance près de la fournaise de la roulotte. C'est à la suite d'une résolution faite lors de la dernière assemblée du conseil de cette municipalité, soit le 2 décembre 1968, que les édiles municipaux de Montmorency ont exprimé leur désir de protester.

Selon le conseil municipal de Montmorency, l'enlèvement de l'arrêt des autobus interurbains, près de l'usine de l'Anglo Paper Products Ltd., affecte un grand nombre de voyageurs et tout particulièrement les travailleurs à l'emploi de l'Anglo et de d'autres maisons d'affaires situées dans ce secteur. Un grand nombre d'ouvriers n'ont que comme seul moyen de transport, l'autobus de Montmorency demandant donc à la ville de Québec, de

Tout le monde y sera

Une grande réunion pour l'aire no 10

par Clarence WHITE

Une grande réunion organisée par le Comité du Logement de l'Aire No 10 et qui a pour but d'étudier le problème du réaménagement de ce secteur de même que de placer tout autour d'une même table toutes les personnes qui ont affaire de près ou de loin avec ce problème, se tiendra samedi le 14 décembre 1968 à l'édifice abritant les bureaux du Comité du Logement de l'Aire No 10, dans le quartier St-Roch.

En plus du défendeur des citoyens de St-Roch, Mgr Raymond Lavie et des membres du comité exécutif de l'Aire No 10, plusieurs autres personnalités participeront à cette rencontre. M. Jean Marchand représentera le gouvernement fédéral et M. G.-E. Benoit qui est vice-président de la section de l'est du Canada Pacifique, représentera cette compagnie.

De plus il y aura M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, M. Fernand Lafontaine, ministre de la Voirie, de même que le maire Gilles Lamontagne et l'urbanisme de la ville, M. Jean Rousseau, M. Henri Dion, président de la SHQ, y participera également.

M. Roland Côté représentera la coopérative Co-Op Habitat lors de cette rencontre et sur la demande d'Ottawa il y aura également un représentant des Ports Nationaux.

Pour sa part, M. Jean-Marie Martin s'est fait un plaisir d'accéder à la demande du Comité du Logement de l'Aire No 10 et il présidera le débat. M. Martin est l'auteur du fameux rapport Martin sur la situation du logement.

Actuellement seul les représentants du gouvernement provincial n'avaient pas encore donné de réponse officielle au Co-

mité du Logement de l'Aire No 10.

Par ailleurs le maire Gilles Lamontagne s'est dit heureux d'accepter l'invitation qui lui était faite par les citoyens de St-Roch. Au cours d'une conversation téléphonique le maire a ajouté: "Nous acceptons sans poser aucune condition au préalable". Le directeur du service d'urbanisme de la ville de Québec, M. Jean Rousseau, l'accompagnera lors de cette rencontre.

LE COMITÉ DU LOGEMENT
Les membres de l'exécutif du Comité du Logement de l'Aire No 10 attendent de cette réunion qu'on en vienne réellement à des décisions concrètes pour le quartier St-Roch.

M. Roger Parent, président du comité a déclaré: "Les députés disent désirer le dialogue et s'ils le veulent vraiment c'est le temps de venir parler avec le peuple". M. Parent a ajouté que les citoyens de St-Roch avaient déjà exprimé le désir de se rendre au parlement provincial pour rencontrer les autorités provinciales mais qu'on leur avait refusé cette visite. Samedi ce sont les autorités gouvernementales qui sont invitées dans le quartier St-Roch.

Par ailleurs les membres du comité exécutif de l'Aire No 10 seraient prêts à accepter que les deux ministres provinciaux se fassent remplacer par de hauts fonctionnaires de leur ministère respectif.

Ainsi les citoyens de l'Aire No 10 tentent de réunir les représentants de tous les gouvernements tant fédéral, provincial que municipal afin que l'un devant l'autre on ne puisse mettre le blâme sur un gouvernement plus que sur l'autre.

La controverse des "Loisirs" bat son plein à Charlesbourg

par Claude ST-LAURENT

CHARLESBOURG. — La controverse au sujet des Loisirs de Charlesbourg est loin d'être terminée si l'on en juge par les affrontements qui deviennent de plus en plus fréquents au Conseil de ville. M. Dorion, du quartier Bel-Air, qui s'est fait traiter de politicien par l'un de ses confrères, est revenu à la charge, à la séance du Conseil, demandant que la question des Loisirs soit "vidée" une fois pour toutes. Le maire,

M. Henri Caseault s'est opposé à cette demande ainsi que quelques autres conseillers, disant que le moment n'était pas choisi pour traiter de ce sujet.

M. Dorion avait pour sa part fait une sortie contre les Loisirs et la répartition des budgets par secteur en disant que rien ne se faisait dans son quartier. Sans accuser formellement le directeur intérimaire des Loisirs des difficultés dans son quartier, M. Dorion n'en a pas moins déclaré qu'il s'op-

posait à la nomination du directeur intérimaire au poste de permanent.

On se rappellera que le maire Caseault avait axé sa campagne sur les problèmes des Loisirs et du zonage. Le premier citoyen prétendait alors que le Service des Loisirs tentait d'avancer beaucoup trop rapidement dépensant ainsi des sommes considérables et mal réparties. En '66, le budget alloué aux Loisirs était de \$10,000. Il passa à \$78,000 en '67 et à \$138,000 en '68 d

EDITORIAL

En matière de langues et d'enseignement

C'est un geste sage que pose le gouvernement Bertrand en instituant une enquête publique sur le problème des langues au Québec. D'aucuns y verront peut-être trop d'hésitations, d'atavismes. En fait, même si plusieurs, de part et d'autre, ont des opinions bien

arrêtées, il apparaît de plus en plus que l'on doit y voir de plus près et plus clair.

S'il est une question complexe, c'est bien celle-ci ! Mieux vaut, effectivement, se donner du temps pour réfléchir, méditer; offrir à tous le loisir de présenter et soumettre mémoires et suggestions. A certains, le procédé pourra sembler lent. L'on dira : Encore une commission ! Nous est avis que la décision est, à sa façon, courageuse : Elle déplaça, sur le moment; mais plus le temps s'écoulera, les esprits impartiaux devront admettre que l'on n'avait pas en mains toutes les données voulues pour considérer chacune des facettes du problème.

Le gouvernement donne un an à la Commission Gendron pour recueillir les opinions, statistiques et observations pertinentes, et communiquer son rapport à qui de droit. Espérons que cela sera bien un an, et non pas deux ou trois. Certes, encore une fois, le champ à explorer est d'envergure. Mais il faudra en finir. Des mesures concrètes s'imposent. On l'a maintes fois dit. Quelles mesures concrètes, au juste ? C'est ce que les citoyens et les divers groupements pourrout, s'ils le désirent, faire connaître à M. Jean-Denis Gendron, président de la nouvelle commission, et à ses collègues.

Bonne chance et meilleurs vœux aux enquêteurs. Ils ont du travail à abattre. Ils devront parfois viser en quelque sorte à concilier le quasi incompatible. En tout cas, ils n'auront point la tâche facile. Que l'an neuf leur soit léger ! Et puisse la lumière jaillir de toutes parts à l'adresse de ladite commission d'enquête; surtout à celle du gouvernement, quel qu'il soit, qui sera en place, l'heure venue d'élaborer, en termes légaux, une politique globale des langues au Québec !

x x x

Une politique des langues. Dans le domaine de l'enseignement, la "fameuse" commission fédérale sur le bilinguisme et le biculturalisme (!) fait connaître la sienne en ce billot de près de 400 pages où elle consigne 46 recommandations bien comptées. Fille et créature d'Ottawa, ledit organisme a, pourrait-on dire, sur le sujet en cause, "des airs de fami-

le" ! Un peu comme si de rien n'était, elle glisse, au 31e point, cet avis, savoir : Que l'étude de l'autre langue officielle soit obligatoire pour tous les élèves des écoles du Canada.

Il y aurait, certes, beaucoup à dire sur ce volumineux document qui renferme des choses intéressantes. Pour l'instant du moins, contentons-nous de noter ceci : Une très large part de tout ce que dit la commission ne ressortit aucunement à la juridiction d'Ottawa. Que celui-là, même s'il brûle de promouvoir la désormais célèbre "unité nationale", se garde bien de mettre le pied dans le jardin d'autrui ! Il est beau de professer verbalement un grand respect pour l'autonomie des provinces. Il est moins beau, moins indiqué d'avoir toujours la main à son gousset, s'offrant à intervenir pour aider les pouvoirs provinciaux. Si l'on a trop d'argent, c'est que l'on en perçoit trop, histoire de faire ensuite le généreux avec des fonds qui devraient revenir à d'autres. Une "société juste" est, entre divers points, celle où chacun se mêle de ses affaires.

Quant à l'idée de la commission de suggérer le début de l'enseignement de l'autre langue officielle en 1ère année dans les écoles anglophones, et en 3e année dans les écoles francophones, c'est pure et simple "hérésie". Trop tôt, assurément trop tôt.

Rappelons-nous, à cet égard, par exemple, l'opinion d'une spécialiste en la matière, Mlle Gertie Kathleen Hart, auteure, traductrice et professeure de vaste expérience. En un mémoire soumis en 1962, Mlle Hart affirmait notamment qu'"aucun pays libre du monde ne permet d'aborder l'étude d'une deuxième langue dès l'école primaire". De son côté, en 1940, le philosophe Étienne Gilson mettait en garde contre "un système de bilinguisme hybride". En 1958, le psychologue Théo Chentrier prônait, à ce sujet, une attitude très prudente, quant à l'époque où, chez les jeunes, "se forme la pensée".

Autant d'avis qui doivent rendre bien circonspects.

Odilon ARTEAU



QUAND VIENT NOËL... sachons donner aux petits pauvres et aux orphelins. S'ils pleurent, que ce ne soit que de joie, comme cette bambine qui reçoit sa première poupée.

Entre vous et moi

Un programme surchargé

Le Conseil diocésain du laïcat veut abattre un travail considérable. Lundi soir, au Grand Séminaire, il divisa quelque 200 participants en une douzaine de commissions et leur soumettait des dizaines de questions toutes aussi sérieuses les unes que les autres, relativement à la participation des laïcs à la vie pastorale diocésaine.

Il fut évidemment impossible d'aller en profondeur dans chacun des cas, bien que le travail accompli permit de faire le point sur plusieurs problèmes. Mais le temps manquait littéralement aux participants qui devaient embrasser trop de questions à la fois.

Nul doute que les responsables de l'organisme auront aussi saisi la nécessité de repenser la façon de procéder pour les prochaines rencontres. A ce sujet, un groupe de jeunes a fait, lundi soir, une intéressante proposition qui n'a pas manqué de retenir l'attention, soit de réduire les réunions d'envergure à des réunions de groupes moins considérables. Chacune de ces petites cellules travaillant dans un secteur donné pourrait approfondir diverses questions qu'on pourrait examiner plus tard à des assemblées générales. On aurait là un embryon de travail fort utile.

L'on pourrait également,

lors des prochaines rencontres de la Commission diocésaine du laïcat, soumettre moins de questions aux participants, quitte à se montrer plus minutieux, si nécessaire, dans le choix des questions.

De toute façon, l'organisme promet de faire un travail énorme pour l'avancement de la participation des laïcs dans la pastorale diocésaine. Déjà, on a touché des points sensibles qui ont permis de dégager des aspects intéressants de l'opinion que se font certains groupes quant à leur participation comme laïcs.

(R. B.)

Les petits caractères

Il y a des gens qui sont sensibles à tout ce qui saute aux yeux, mais qui ne se donnent pas la peine d'entrer dans les détails. Combien de personnes, ayant signé un contrat quelconque, se rendent compte par la suite, qu'elles ont accepté telles choses qu'elles ignoraient mais qui se trouvaient clairement indiquées, en mini caractère, dans le texte du document signé. On a trop souvent tendance à négliger la lecture des caractères fins avant de poser sa signature au bas d'un document.

L'Association des consommateurs le rappelle en suggérant à des personnes qui désirent s'adonner à un plan d'approvisionnement en aliments congelés, de lire attentivement les caractères fins avant de signer un contrat avec le fournisseur. On pourra ainsi s'éviter des désagréments ou

tout simplement s'assurer d'être servi de la meilleure façon possible.

Un député N.P.D. à la Chambre des Communes, M. Barry Mather, a proposé le 20 septembre au Parlement fédéral d'adopter une loi (Bill C-19) pour mettre fin à une pratique suivie par diverses entreprises et qui consiste à insérer dans les textes de contrats, d'actes, etc., des clauses imprimées en petits caractères qui les relèvent de leurs responsabilités, en certaines circonstances. Le projet de loi en est encore à sa première lecture et pourrait bien le demeurer jusqu'à la fin de la session. Le fédéral devrait légiférer dans ce domaine pour empêcher les abus et protéger la population.

Dans une revue médicale, nous voyions récemment une annonce comprenant

(R. B.)

Un peu de patience

Le divorce est une pratique que généralement admise de nos jours dans nos sociétés pluralistes et il ne reste que peu de pays qui refusent encore de le reconnaître légalement. Cela n'empêche pas toutefois cette pratique de causer de grands soucis aux États et ce, dans toutes les parties du monde. Ainsi à Moscou, le grand nombre de divorces inquiète l'autorité et l'on cherche des moyens d'encourager les couples mariés à rester unis. Des jeunes ont donc suggéré de revenir à une ancienne pra-

tique voulant que l'on attende au moins six mois entre la publication des bans et l'autorisation de contracter mariage. On espère que les couples apprendront pendant ce temps à mieux se connaître et à savoir ce à quoi ils s'engagent.

Chez nous aussi on cherche des formules pour assurer le succès des mariages et parmi les plus louables institutions on peut sans crainte mentionner l'organisation de cours de préparation au mariage qui éclairent des centaines de

couples chaque année sur tous les problèmes de la vie à deux. Récemment, le Service de préparation au mariage invitait tous les gens mariés heureux, — car il s'en trouve beaucoup — à parler de leur bonheur aux fiancés de 1968.

Comme le dit l'organisme, "rien ne pourra remplacer le témoignage vivant des couples qui vivent jour après jour un bonheur qu'ils solidifient avec ténacité et courage".

(R. B.)

LA PAROLE est aux lecteurs

Redresser les chemins tortueux

"PRIONS EN EGLISE", édition complète du 1er décembre, a sa façon particulière de nous introduire dans le temps de l'Avent. Pour employer une expression qui a fait fortune, "c'est un signe des temps", ou un signe de la confusion actuelle dans l'Eglise. Nous en prenons pour témoins les pages 137 et suivantes du dit numéro.

On commence par nous montrer le Précurseur comme "un barbu (qui) nous donne des leçons de vie". Que "Jean-Baptiste (ait été) un personnage louche et inquiétant" pour certains "honnêtes gens de son temps", c'est possible. Mais le comparer aux "hippies qui... nous rappellent des valeurs chrétiennes oubliées", ho là !

Quelles valeurs chrétiennes rappellent — les hippies avec leur vie en marge des autres, en révolte même contre la société, vivant à l'air libre... et menaçant parfois la liberté des honnêtes gens ? Le message de "Jean le barbu" comme on l'écrit, doit faire réfléchir la société de nos jours, tandis que celui des hippies dénote plutôt la maladie chez ses adeptes et laisse songeur. Le Précurseur n'a pas prôné l'amour libre, au contraire, et il y a laissé sa tête pour avoir dit à Hérode qu'il n'avait pas le droit de vivre avec une femme qui n'était pas sa femme. En outre, les hippies étalent un luxe dans leur accou-

trement qui cadre mal avec la simplicité de Jean-Baptiste et sa "sobriété" vestimentaire.

Des valeurs chrétiennes nos modernistes en trouvent partout, excepté dans la christianisme traditionnel et chez ceux qui ont conservé la pratique religieuse. Il ne faut pas se surprendre si, à force de citer en exemple tous ceux qui sont en marge des autres, il y a diminution constante de gens qui vivent normalement. On voit des valeurs chrétiennes même dans les manifestations pétardantes des motards et dans la révolution étudiante à travers le monde.

Des valeurs chrétiennes dont le vacarme "des chaînes de bicyclettes" et le lancement "de briques dans les fenêtres", c'est à voir ! Que ces diverses manifestations prouvent "les rancœurs et les frustrations" de ces jeunes, soit. Que ces turbulences amènent notre monde à s'interroger sur son comportement, tant mieux ! Mais où sont les valeurs chrétiennes dans "la démolition" du monde pour y imprimer (sa) marque (de refus de coopérer) ? La "crase, la drogue", la fainéantise et parfois les débordements sexuels sont-ils autant que ces là porteurs de "valeurs chrétiennes" ? Le complet désintéressement de certains hippies pour les biens de cette ter-

re est louable en lui-même, mais est-il inspiré par l'esprit évangélique ? Qu'advient-il de la planète si tout le monde décidait un bon matin de vivre à la hippie ? L'auteur écrit, p. 142 : "Dans un monde d'hystérie et de vacarme, ils (les hippies) nous rappellent enfin les valeurs de paix, de silence, de contemplation". Nous retournons sa phrase à l'auteur et nous soutenons qu'affirmer que ces manifestations "rappellent enfin les valeurs de paix, de silence, de contemplation" c'est la preuve que nous vivons "dans un monde d'hystérie".

Il y a sûrement plus de nuances à apporter en regard du phénomène étudiant. On peut y percevoir plus aisément les valeurs humaines et chrétiennes à la double condition d'augmenter les contestations vers autre chose que la liberté sexuelle et de s'affranchir de l'inspiration "maoïste et marxiste". Que l'on fasse appel au Christ plutôt qu'à "Che" et il est probable que la promotion étudiante y trouvera son profit. Et comme on trouve des valeurs chrétiennes partout... nous faisons nôtre la conclusion de l'auteur : "Le feu que le Christ a apporté, ce n'est pas la torche de l'incendiaire, c'est toujours et malgré tout l'amour fraternel".

J.-Aphonse Beaulieu, ptre, Rivière-Trois-Pistoles

Lettre au premier ministre

Monsieur Jean-Jacques Bertrand, Premier ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur le premier ministre, C'est avec une profonde indignation que les professeurs de l'Ecole normale Laval se joignent à dénoncer les inextricables opérations prises par le ministère de l'Éducation pour payer la part de salaire dû par le gouvernement du Québec aux nouveaux professeurs coopérants français en stage dans différentes écoles normales et particulièrement ceux assignés à notre école normale.

On ne peut pas croire que l'État du Québec a pris des engagements dans ses échanges culturels avec la France manquant à ce point d'efficacité et pis encore d'urbanité. Il nous faut donc, Monsieur le premier ministre, vous prier de corriger le plus tôt possible cette situation déplorable de jeunes professeurs, qui ne sont pas membres de notre association et pour cause, et donc étrangers à cette lettre, doivent attendre vers le 24 décembre prochain un salaire que leur doit le gouvernement du Québec depuis deux mois. Ils sont tous dans une situation où ils doivent continuellement compter sur des emprunts coûteux, sur des crédits de personnes sensibles à leur état, et cela dans cette période de l'année où les exigences de la vie matérielle et de l'activité sociale obligent à d'élémentaires dépenses.

Or ils ne reçoivent que des promesses du ministère de l'Éducation du Québec.

Nous vous demandons donc, Monsieur, d'exiger des explications du sous-ministre de l'Éducation, de le blâmer, s'il le faut, du manque de cohérence et de diligence des services administratifs impliqués et de corriger immédiatement la mauvaise impression qu'un tel accueil fait subir à l'honneur de l'État du Québec, de votre gouvernement et des Québécois que nous sommes.

Aggréé, Monsieur le premier ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Association des Professeurs de l'Ecole normale Laval.

par Jean Labrecque, président.

Il était absent

Monsieur le rédacteur,

A "Tirez au clair", on discutait fort, ce jeudi, 28 novembre au sujet des prisons et de leurs détenus, des causes de la criminalité et des moyens de réhabilitation. Chacun des participants faisait le fin ou le fou.

Je ne sais s'il y avait un chrétien sur le lot. Aucun n'a témoigné de ce qu'il sait.

En passant, un navet nous fut lancé par les ondes : l'adulteré n'est pas un crime social. Sans commentaire. Une telle énormité n'a fait lever personne, car dans toute cette recherche, Dieu fut absent.

C'est grande perte de temps et d'énergie, efforts inutiles qu'on fait de toutes en ces temps-ci parce qu'on s'entête comme des ânes à vouloir établir un ordre social et une justice, une honnêteté sans Dieu.

Ne croyez-vous pas que la société et ses membres vont d'autant plus mal que Dieu en est plus absent ? Que signifient justice, charité et prochain quand Dieu n'est pas compté ? Gouvernants et juges, gardiens de prison, travailleurs et animateurs sociaux, psychologues et psychiatres, syndica-

listes et hommes de bonne volonté, je vous le demande : faites enquête chez les délinquants et leur milieu. Vous y trouvez l'effrayante absence de Dieu. Alors on comprend le crime. Les conclusions viennent ensuite.

Inutile de crier justice quand personne ne la veut. Il reste à faire la grève ou la guerre. On veut tout réformer excepté soi-même. On se gratte sur les autres mais on est rongé par l'ignoble égoïsme.

Dieu seul peut nous sauver nous rendre justes, bons et sociaux. Dieu est Amour et sans lui, l'amour est une comédie. Il est Vérité et sans lui, tout est mensonge. Nos guerres à la pauvreté sont des farces monumentales parce que l'amour des autres vient de Dieu... Alors, gouvernants et animateurs sociaux, prenez-en votre part. Mieux que les pensées de Mao nous avons la Bonne Nouvelle du Christ. A nous d'en vivre. A nous d'en témoigner même lorsque nous sommes par chance, à Radio-Canada...

Jules Adam, 4450, St-Hubert, Montréal 176

En écoutant les dames

Monsieur le Rédacteur,

A l'émission "Tirez au clair" présentée à la télévision le 31 octobre dernier, le sujet du débat fut l'augmentation du prix du lait. Participants, consommateurs, femmes d'associations contestaient, et producteurs justifiaient la hausse du produit. Chacun a exposé son point de vue le plus explicitement que possible, je crois très bien, avec beaucoup de conviction et d'informations valables.

En écoutant et observant les dames défendre si bien leur cause, il m'est venu à la mémoire une lettre passée ici dans L'Editorial signée par Félix de L'Espérance, lettre où il déplorait, ou s'inquiétait de l'inertie des femmes face à la mode, usage du corps, etc... Il terminait en leur demandant de se réveiller. C'est inimaginable

de par le nombre de sociétés féminines, qu'aucun membre n'a semblé entendre ce son de cloche très opportun. Alors je me suis posée la question suivante à savoir : comment se fait-il que l'on dépense tant d'énergie à contester un "deux cents" sur un produit d'importance vitale pour nourrir le corps physique, et que d'autre part, nous restons totalement indifférentes et acceptons librement une mode de vêtements qui déshabille, parfois à un prix élevé, ou encore très passifs lorsque des producteurs de films se servent uniquement du corps de la femme comme attraction sensuelle, et encore...

Est-ce que les femmes protestent et contestent ? Dieu nous a prêtés ce véhicule charnel d'une perfection incomparable; il nous faudra le lui rendre, alors cela demande de notre part que

Mme Laurette Boivin, Baie St-Paul.

La plus moderne station d'élevage de saumons au monde s'élève à Mactaquac

(Par Fred H. PHILLIPS)
FREDERICTON, — (P.C.). La nouvelle station d'élevage de saumons de Mactaquac, sur la rivière St-Jean, au Nouveau-Brunswick, est considérée comme la plus grande et la plus moderne du genre au monde. Elle a été érigée au coût de \$2.5 millions, grâce à la colla-

boration du ministère fédéral des Pêcheries et de la commission de l'énergie hydroélectrique du Nouveau-Brunswick. La station piscicole est située juste en aval du barrage hydroélectrique Mactaquac, 14 milles à l'ouest de Fredericton, et a été construite avant tout pour l'élevage de 500,000

saumons par an pour remplacer les saumoneaux tués par les turbines dans leur migration vers l'aval.

Des études ont démontré que la population de saumons de la St-Jean ne pourrait être épargnée par l'installation de passages spéciaux dans le barrage. La station d'élevage apportera donc une solution au problème causé par le barrage. On vise à produire un millier de saumons par an, mais on choisit parmi de 10,000 à 20,000 poissons de cette espèce qui montent annuellement la rivière St-Jean.

La station de pisciculture occupe un emplacement de 13 acres. Elle comprend 34 étangs d'élevage mesurant 36 pieds sur 36 et 204 petits étangs de six pieds sur neuf.

CHOIX DE POISSONS

On fait couler les oeufs des saumons dans 216 incubateurs. Les alevins sont alors envoyés dans les réservoirs d'élevage, puis dans les petits étangs pour la première année et dans les grands pour la seconde. Le poisson qui en sort mesure de six à huit pouces.

La cueillette de saumons d'élevage se poursuit de mai à octobre. Les meilleurs saumons et les tacons — jeunes saumons qui ont vécu un an en mer et pèsent de trois à six livres — sont choisis chaque jour. Les autres poissons sont envoyés en amont pour peupler les eaux des territoires de pêche. En plus du saumon, la station de pisciculture prend aussi des truites, anguilles, gaspéaux, brochets, perches et esturgeons.

Le plan d'élevage deviendra de plus en plus strict de façon à utiliser les groupes qui donnent les meilleurs spécimens. Les premiers saumons élevés à la station et revenant de la mer sont attendus pour 1971.

Dix-huit mille gallons d'eau circulent à travers la station chaque minute. On utilise l'eau de la rivière, si sa qualité et sa température sont convenables, mais aussi la station compte aussi trois puits artésiens d'une capacité totale de 6,000 gallons à la minute. On mélange parfois l'eau des puits et celle de la rivière pour obtenir la température voulue et améliorer la qualité de l'eau.

La commission de l'énergie hydroélectrique du Nouveau-Brunswick a officiellement remis la station d'élevage de saumons de Mactaquac au ministère fédéral des Pêcheries le 18 octobre 1968. La station est depuis administrée par le service de développement des ressources du ministère fédéral.

Wright MILLER, journaliste père de trois enfants

Lorsque j'étais gamin, à Londres, nous jouions au football et au cricket — ou à une imitation de ces jeux — dans notre modeste rue faubourienne. Tout ce que nous avions de redoutable, c'était de casser des vitres ou de soulever la colère du vieux monsieur du No. 9 lorsque, pour la quatrième fois, nous cherchions notre balle sous les fleurs de son jardin, devant sa maison.

Aujourd'hui, l'automobile a rendu ces passe-temps impossibles, sauf dans quelques impasses ou dans les rares rues réservées aux jeux. Les enfants braveront volontiers les dangers de la circulation — certains le font même aujourd'hui — mais le long des bordures de trottoir, les voitures sont garées en files ininterrompues, car presque personne n'a de garage, et il n'y a pas de place pour d'autres jeux que les patins à roulettes.

Les Anglais continuent à habiter dans de petites maisons — c'est ce qu'ils préfèrent — avec ou sans jardin plutôt que dans des appartements, mais les enfants restent plus à l'intérieur que de mon temps, et la famille est plus groupée que par le passé.

La famille est bien entendu groupée autour du poste de télévision. Autrefois, les enfants suppliaient leurs parents de les laisser jouer dehors jusqu'à 9 h. du soir. Aujourd'hui, ils supplient qu'on les laisse regarder la télévision jusqu'à 9 h., ou jusqu'à 10 h., ou plus tard encore. Car les enfants se couchent bien plus tard aujourd'hui que de mon temps.

Les parents sont moins stricts

Nous sommes beaucoup moins stricts dans notre façon de traiter les enfants que ne l'étaient nos parents; à tous les niveaux de l'échelle sociale les pères et mères sont beaucoup plus indulgents depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Personne ne sait au juste pourquoi, mais à mon avis, ce changement est dû à l'accroissement de la prospérité. Les parents ne veulent pas que leurs enfants aient une jeunesse aussi dure que la leur.

Mais cette attitude d'indulgence n'est que l'un des aspects de la situation. Jamais n'a vu génération de parents si portés à se demander s'ils faisaient bien tout ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, et à discuter la question avec d'autres parents. L'éducation secondaire est maintenant gratuite pour tous. L'éducation univer-

Les familles londonniennes d'hier et d'aujourd'hui

sitaire et les autres formes d'éducation post-secondaire sont relativement faciles à obtenir. Elles ne coûtent même rien du tout: aux parents peu fortunés. Il y a cinq fois plus d'étudiants aujourd'hui qu'il y a trente ans.

Toutes ces possibilités nouvelles ont cependant fait chez les parents naître de nouvelles doutes, de nouvelles interrogations. Les parents doivent-ils aider les enfants à faire leurs devoirs? Ils le font dans beaucoup de familles. Est-il juste que mon fils qui était en classe de 3eB l'an dernier soit maintenant passé dans la division la plus faible, qu'il soit en 4eC, voire en 4eD?

Faut-il lui faire donner des leçons particulières? Ou bien devrions-nous sacrifier quelque plaisir coûteux pour l'envoyer dans l'une des écoles privées qui existent encore? (Les élèves de ces écoles semblent très

bien élevés, mais le niveau des études est-il meilleur que dans les écoles officielles?). Ou encore, à quel âge un enfant doit-il savoir lire? Devrais-je essayer de lui apprendre à lire avant qu'il entre à l'école, à l'âge de 5 ans? Et ainsi de suite.

Conseils aux parents

Les questions de cet ordre, qui avant la Seconde guerre mondiale ne se posaient que dans une minorité de foyers aisés sont maintenant discutées dans toutes les familles; les journaux populaires ont une rubrique hebdomadaire de conseils aux parents, et un courrier qui répond aux questions des lecteurs.

Cela veut dire que la plupart des parents d'aujourd'hui sont beaucoup plus proches de leurs enfants que ce n'était le cas auparavant. Parents et enfants se touchent de plus près, ce qui,

bien sûr, est une bonne chose, d'une certaine façon, mais c'est un avantage mitigé. Si les parents participent plus à la vie de leurs enfants, il y a moins d'occasions pour les enfants de participer à celle de leurs parents.

La plupart des pères disparaissent le matin pour se livrer à une mystérieuse activité qui s'appelle "le travail". A leur retour, le soir, ils ne s'occupent que des devoirs des enfants, ou de leurs jeux — à moins qu'ils ne regardent la télévision ou ne promènent la famille en voiture; dans ce cas, il manquera aux fils l'exemple d'un adulte de leur sexe qui se modélise à l'âge où ils ont, sans avoir nettement conscience, besoin d'un modèle. Car les enfants ont un besoin passionné d'un adulte à imiter, et c'est précisément ce qui leur manque si leurs parents, patients, compréhensifs et indulgents,

semblent ne pas être des personnes ayant des droits, des goûts et des exigences, mais une sorte d'hybride instituteur-nourrice.

C'est pourquoi je tire toujours une vive satisfaction d'une visite à l'une de ces familles à l'ancienne mode — démodées, diraient d'aucuns — où les filles ne prennent pas prétexte de leurs devoirs pour éviter les corvées de vaisselle et de nettoyage et négliger l'art de la cuisine, et où les fils sont fiers de rivaliser avec leur père dans la menuiserie, les petites réparations, le jardinage et l'entretien de la voiture.

Le jardin

Par bonheur, les familles britanniques, en très forte proportion, et même à Londres, ont un jardin, ce qui leur permet d'échapper aux plaisirs puérils passifs. Il n'a souven- t semblé que la vie au jardin remplace pour les Anglais la vie de café si prisée dans les autres pays.

En Grande-Bretagne, on bavarde avec ses amis dans le jardin ou dans la maison, et non au café, et heureux sont les enfants des familles où les adultes aiment la conversation. Les enfants qui entendent parler du vaste monde, des personnalités en vue, de la nature humaine, etc., et qui sont invités à écouter. Il n'est pas nécessaire qu'ils prennent part à ces conversations: ils peuvent s'inscrire en s'amusant, rien qu'à écouter. Car la liberté, l'attention apportée de plein gré, sont des aspects importants de toute éducation. Il faut que les enfants soient libres de s'instruire eux-mêmes et de leur propre initiative, dans une ville comme Londres où la vie est envahie par les devoirs scolaires et la télévision, ce n'est pas toujours facile.

La meilleure récompense pour les parents, c'est de constater que leurs enfants leur ont appris quelque chose de nouveau. J'ai entendu un père de famille dire un jour: "nous élevons nos enfants, mais nos enfants contribuent à notre éducation".

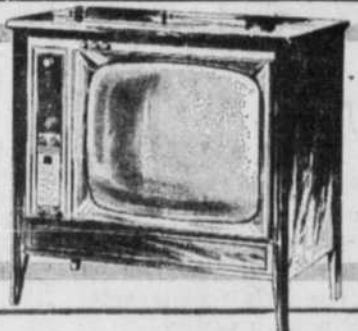
Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'utilisateurs souffrent d'un gêne réel parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Sauspoudres simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et sera plus confortable. Ne rincez jamais, assainir l'haléine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



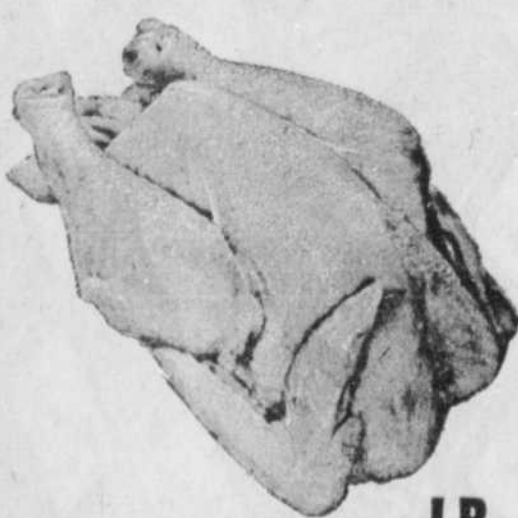
Participez à notre concours "Noël 68"

Dernière chance cette semaine de vous mériter un des
10 TELEVISEURS-COULEURS
D'UNE VALEUR DE 1,000⁰⁰



GROS POULETS CHAPONS

Cat. "A"
(Canada)
5 à 7 lbs



49¢

SAUCISSES FUMÉES SCÉLÉES SOUS VIDE "HYGRADE" LB .53

SAUCISSES DE PORC "La Belle Fumée"	SIMILI DE POULET "Rogers"	BOUDIN FRAIS "Rogers"
2.69	2.55	.29

NIBLETS BLE D'INDE EN GRAINS	2 boîtes 12 oz	49	GRENACHE GARNITURE A TARTES AU SUCRE	boîte 24 oz	39
LIPTON SOUPES POULET-NOUILLES	2 paquets 2 oz	49	GRENACHE GARNITURE A TARTES AU CARMEL	boîte 24 oz	39
VALLEY FARM PATATES FRITES CONGÉLÉES	4 paquets 9 oz	49	STUART PAPIER D'ALUMINIUM	rouleau 12" x 25'	39
LOWNEY CHOCOLATS AUX CERISES	boîte 1 lb	99	DAVID BISCUITS CHOCOLATS COQUETTE	boîte 10 oz	39
NESCAFE NOUVEAU SAVOIR DE CAFÉ FRAIS MOULU .24 DE RABAI	boîte 10 oz	1.49	CHRISTIE BISCUITS RITZ	boîte 1 lb	49

50 TIMBRES Gold Star HALO Shampooing .99	25 TIMBRES Gold Star McLAREN'S Cakes .59	25 TIMBRES Gold Star CREST Crème dentifrice .67	100 TIMBRES Gold Star SCOPE Shampoing .79	25 TIMBRES Gold Star PILLSBURY Chaussons aux pommes .67
--	--	---	---	---



Offre gratuite d'introduction
ÉPARGNEZ .55



JAFFA DATTES DÉNOYAUTÉES	boîte 14 oz	31
A-B-C DÉTENSIF EN POUDRE	boîte familiale	85
LIPTON SOUPES TOMATES - LEGUMES	2 paquets 2 oz	55
CORDON-BLEU PATES EN POT DE VERRE CHOIX 3 VARIÉTÉS	2 paquets 17 oz	55



POMMES McINTOSH

Cat. fantaisie
du Québec
(Canada)



49¢

NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DES PLUS FRAIS ET DE LA MEILLEURE QUALITÉ

OIGNONS JAUNES Cat. No 1 du Québec (Canada)	RADIS Cat. No 1 de l'Ontario (Erie-Union)	CITRONS Cat. No 1 de l'Ontario (Erie-Union)
5 lb .29	2 lb .23	6 pour .29

GATTUSO OIGNONS SUCRES	boîte 12 oz	49	JAFFA RAISINS SANS PÉPINS	boîte 2 lb	69
GATTUSO OLIVES FARCIES	boîte 12 oz	59	BRODIE FARINE DE QUALITÉ	sac 5 lbs	69
CELESTINS EAU DE VICHY L'EAU QUI FAIT DU BIEN	boîte 32 oz	59	QUIK BREUVAGE AU CHOCOLAT QUALITÉ NESTLÉ .10 DE RABAI	boîte 2 lbs	79
CROWN SIROP DE BLE D'INDE	boîte 3 lbs	59	MAZOLA HUILE VÉGÉTALE POUR VOS FRITURES	boîte 22 oz	99
GEM PATATES CHIPS - GRATIS: 50 TIMBRES GOLD STAR DANS CHAQUE SAC	sac 11 oz	69	LOWNEY CHOCOLAT BRIDGE MIXTURE	boîte 5 lbs	2.99

25 TIMBRES Gold Star KRISPY KERNELS .49	25 TIMBRES Gold Star KRISPY KERNELS .45	25 TIMBRES Gold Star KRISPY KERNELS .49	25 TIMBRES Gold Star HISTOIRE DU MONDE .79	50 TIMBRES Gold Star HUSSE .99
---	---	---	--	--------------------------------

l'Action féminine



LE BRIGADIER Edward Grant et son assistant, le capitaine Loucks avec l'aide d'une employée préparent le Noël du clochard.



EN FRAPPANT à la porte de la Maison St-Joseph, le clochard est assuré de recevoir gîte et couvert.

Le Noël des clochards à Québec

par Thérèse DALLAIRE

Le clochard, le sans-abri, celui-là qui n'a jamais de chance ou qui ne sait pas la recevoir, fêtera Noël, dans l'un ou l'autre des deux refuges organisés pour lui à Québec.

Côté du Palais, angle McMahon, un vaste édifice de pierres grises, "The Salvation Army" que nous, d'origine française, traduirions littéralement: L'Armée du salut.

1134, St-Vallier est: Maison St-Joseph dirigée par l'Ordre

hospitalier des Frères St-Jean-de-Dieu.

Clochards de tout âge, de toutes les origines, de toutes les croyances trouvent aux deux endroits la chaleur d'une charité fraternelle.

L'Armée du salut

Ici, c'est un centre social, nous explique le brigadier Edward Grant, après nous avoir présenté au capitaine Loucks, son assistant. Tous deux, leur épouse et quelques employés préparent le Noël du clochard. Pour recueillir l'argent, ce nerf

essentiel à toute générosité, ils ont adressé des lettres, invitant à souscrire tous les gens du Québec métropolitain. Et puis, il y aura, comme par les années passées, la collecte du "chaudron rouge". Vous souvenez-vous d'avoir vu aux portes de quelques magasins de la ville une dame portant l'étrange costume de l'Armée du salut et recueillant des aumônes.

Le dîner de Noël, préparé et servi par un traiteur de Québec, sera offert le 19 décembre à plus de 150 sans-abri. Y assisteront à titre d'invités d'honneur, le maire de Québec M. Lamontagne, Mgr Falardeau, représentant l'autorité religieuse, des officiels du ministère du Bien-Etre et de COBEQ.

Maison St-Joseph

A la Maison St-Joseph, le clochard résident ou de passage vivra vraiment l'atmosphère chaleureuse de la période des Fêtes. Et cela grâce à la générosité des marchands qui fournissent les victuailles traditionnelles: dindes, fruits, gâteaux, bonbons, etc., et à quelques groupements de bienfaisance qui chaque année viennent prêter main-forte au Frère Georges Turcot, à son assistant, le Frère Emilien Lefebvre et aux deux Frères étudiants qui consacrent leurs loisirs au bien-être des clochards.

La population toute masculine de la Maison St-Joseph est sujette à des fluctuations dont on ignore les causes profondes. Hier 30... aujourd'hui 80?... Un pourquoi sans réponse. Une chose est certaine, la période des Fêtes ramène au refuge de nombreux "clients". Elle commencera tôt cette année à la Maison St-Joseph. Dès le 17 décembre, un groupe d'étudiants de Beauport offrira un souper, animera une soirée récréative et distribuera des crêpes, complétant à toute bonne "dégustation". Puis il y aura la messe de minuit et le réveillon... ragout fumant, tourtières gonflées.

Au seuil de l'an nouveau, une section féminine de la St-Vincent-de-Paul rendra visite aux clochards, leur offrira un bon petit gûle et prolongera l'atmosphère de joie.

Pendant cette période heureuse le clochard retrouvera un foyer, une grande famille. Il se sentira aimé. Il oubliera que la misère s'attache à lui comme la boue à ses bottes... Il oubliera bien des choses en somme, pour se souvenir que pour lui aussi le Christ est né...

Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

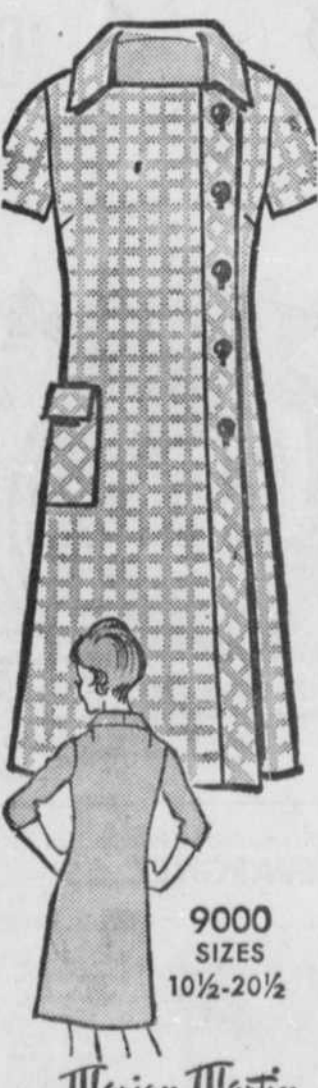
Q. — Depuis que notre garçon (étudiant 20 ans) fréquente régulièrement une jeune fille, ils sont à la maison deux et même trois soirs par semaine, accapant le boudoir et la "télévision". De sorte que mon mari et moi ne pouvons prendre "nos programmes" puisque eux préfèrent le réseau anglais. Parfois, ils s'embrassent à vue, et ça m'énerve. Dites-moi, est-ce une nouvelle mode que les filles veillent chez les garçons. Dans mon temps, c'était les garçons qui allaient voir les filles.

Mme L. — Vous vous plaignez de ce qui ferait le bonheur de beaucoup de parents. Avoir leurs enfants à la maison. Mais je comprends... ça vous dérange. Si votre garçon amène sa petite amie chez vous, c'est peut-être que la belle enfant a plusieurs sœurs à la maison. Votre couple d'amoureux n'ont peut-être pas de place sur "le divan".

Il y a un moyen qui vous permettrait d'écouter vos programmes favoris tout en laissant "les jeunes" écouter les leurs et s'embrasser à leur aise. Je n'étonne que vous n'y avez pas pensé. Vous pouvez vous procurer un téléviseur d'occasion. Organisez-vous un petit coin bien à vous, soit dans un angle du salon, de la salle à manger ou de la cuisine. Placez-y vos deux fauteuils "berçants", une petite table et l'appareil de télévision. Vous pouvez décorer d'un demi-mur de fantaisie: fer forgé, lattes de bois, lampes en spirales. Au besoin consultez un décorateur. Je crois que la certitude de savoir voir l'antenne dans la pièce voisine vaut le dérangement. Et puis, allez leur porter un goûter en fin de soirée. De temps en temps quand vous vous sentez lasse, demandez-leur de le faire à leur tour. Dites en badinant: les jeunes, c'est vous qui nous recevez ce soir. Nous apportez-vous le café... Il y a tant et tant de manières pour cultiver le bonheur. Au besoin, inventez-en madame.

Q. — Je suis de famille pauvre. Avec mon salaire je dois payer une partie du loyer de sorte que je ne puis guère économiser chaque semaine. De plus, au temps des Fêtes, je veux bien offrir des cadeaux à mes petits frères, j'en ai quatre de douze ans à six ans. Mais voilà mon problème, mes compagnes de bureau échangent des cadeaux. Il y a à quelques années, nous nous étions entendus pour un cadeau de un dollar. Mais aujourd'hui, elles veulent des "dix onces de gin". Si bien que moi, je ne puis plus suivre. Dois-je leur dire carrément cette année que je ne participe pas à la fête?... GISELE T.

9000 SIZES 10 1/2-20 1/2



Marian Martin

Pour une silhouette ordoyante et une démarche gracieuse, vous adopterez sans hésiter ce modèle.

Envoyez 65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Envoyez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus 65 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Les planètes exercent une influence sur le caractère

par Thérèse DALLAIRE

QUEBEC — Sans vouloir donner trop de signification aux signes du zodiaque et à leur influence sur les caractères humains, il faut croire à certaines données de l'astrologie, cette science bien établie et qui a pour mère l'astronomie. "Les faits sont les faits" a écrit André Barbeau.

C'est ce qu'affirmait Mme Réjeanne Desrumeaux, journaliste et comédienne bien connue qui s'intéresse à l'astrologie afin de mieux renseigner ses nombreux correspondants. L'interprète du personnage "la grosse Georgianna" dans les "Belles histoires" et qui est originaire de Québec, avait pour auditoire les membres de la L.C.F. et leurs amies. Mme Desrumeaux qui avait intitulé sa conférence: "Une femme dans la lune" s'est présentée avec beaucoup d'humour, comme descendant de l'orbite astrale, puisqu'elle accusait une heure et demie de retard.

Parlant en un style bien imagé, Mme Desrumeaux a tout d'abord précisé qu'elle s'intéressait à l'histoire afin de faire connaître le vrai visage de la Canadienne, son caractère chaleureux et brave. La Canadienne a été la première femme à prendre les armes, a-t-elle dit, puisqu'elle maniait le mousquet en l'absence de son "homme". La femme canadienne mérite plus d'estime et d'admiration que l'histoire ne lui en a données jusqu'ici.

Après cet éloge aux femmes qui ont bâti la colonie, Mme Desrumeaux, qui réalise le tour de force de collaborer à sept journaux, à la préparation de

nombreux textes pour émissions télévisées, à l'Office National du Film, a prouvé avec beaucoup d'humour que la femme a atteint la lune bien avant l'homme. C'est probablement son profil énigmatique qui attire les savants et les astronomes.

Puis elle a souligné l'influence de la lune sur les marées, et les amoureux, et passa à l'étude du soleil, ce grand seigneur qui influence les signes du zodiaque, notamment le lion, le bélier et le sagittaire. Plusieurs planètes exercent une influence plus spécifique sur les humains et la conférencière

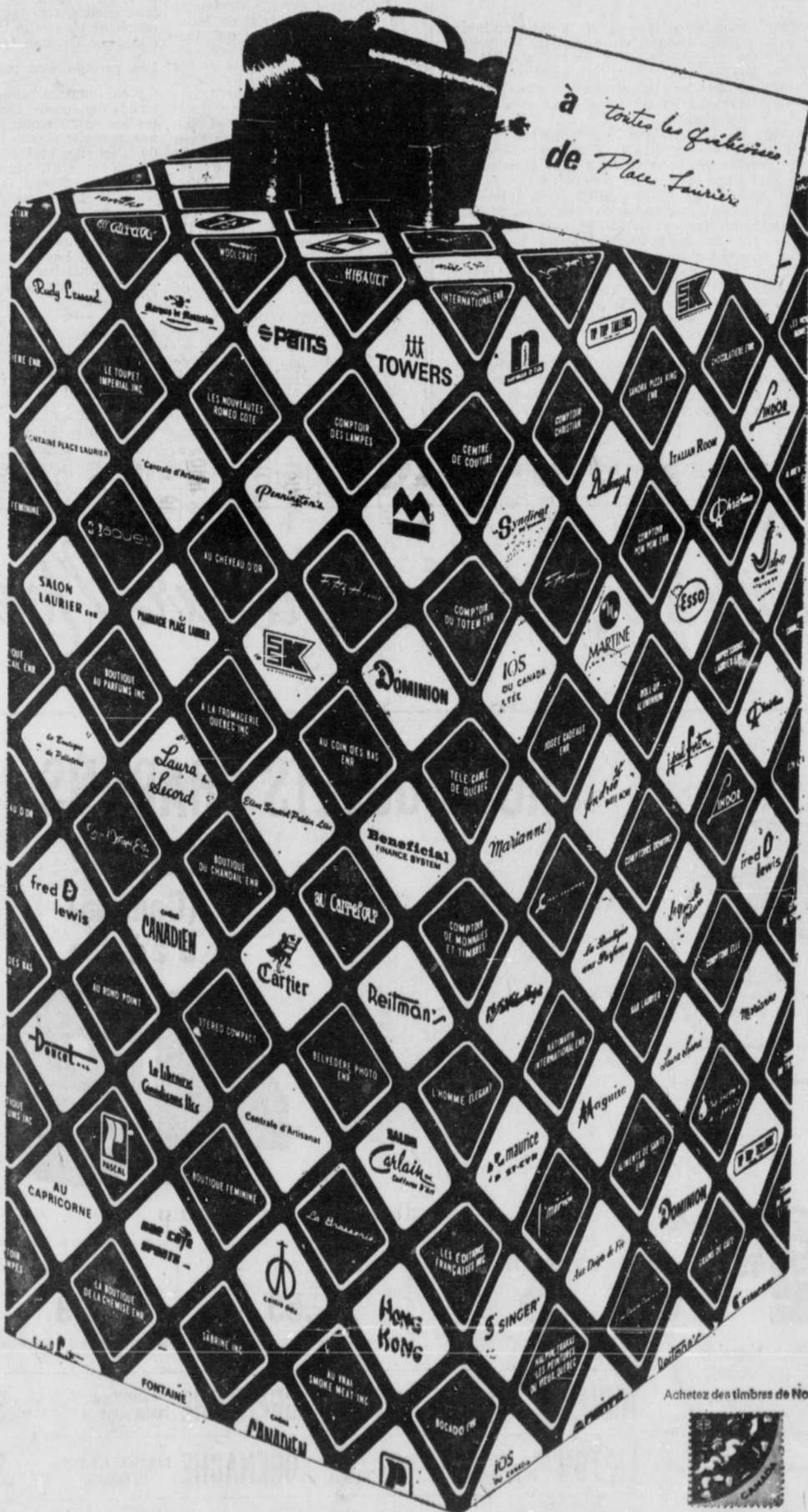
les compare à nos hommes politiques.

En terminant Mme Desrumeaux, énumèrent les caractéristiques que confèrent le système astral selon les différentes époques du zodiaque et les découvre dans la personnalité attachante des vedettes de la télévision québécoise, comme dans la vie de certaines reines de France.

Par son exposé Mme Réjeanne Desrumeaux a bien prouvé que les astres font partie de la création et que par conséquent ils ne sont pas tout à fait étrangers à nos actions bonnes ou mauvaises.



Mme REJEANNE DESRUMEAUX, journaliste et comédienne bien connue causant avec Mme Pierre Dorion, présidente de la L.C.F. quelques minutes avant de prononcer sa conférence "Une femme dans la lune".



pas 45, ni 50 ou même 65 établissements... mais 120!

Les magasins sont ouverts tous les soirs en décembre.

pour votre
magasinage des fêtes,
Place Laurier
c'est un cadeau!

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etabliez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieuses de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Si Confortables

Que peut-être vous oublierez de les enlever!

Chaussures du
D. Scholl's



Modèle sensationnel par sa nouvelle forme et son confort inégalable. Vos pieds seront détendus toute la journée... tous les jours! Veau noir-talon médium. Pointures 4 1/2 à 10. Largeurs: A à EE \$21.00

Service complet de traitement du pied

D. Scholl's Magasin pour le confort du pied
495, Est Boul. Charest - Tél.: 525-7949 - Québec 2

La recette du chef



Pleins feux sur les salades à Noël

A travers les boustifailles des Fêtes, les salades font quelquefois figure de parents pauvres! La dinde bien dodue tout comme les desserts riches et parfumés nous font presque oublier les vitamines... Mais il est temps de corriger cette situation et de proclamer ensemble: "A Noël, cette année, pleins feux sur les salades!"

A cet effet, peut-être possédez-vous des moules à gelée aux formes particulièrement jolies? Si oui, utilisez-les très avantageusement en préparant des salades en gelée aussi variées qu'appétissantes. Les aspèces de tomate, en forme d'étoile ou d'anneau, décorés d'une guirlande de mayonnaise et de légumes croustillants n'ont pas leur pareil. Alors que les autres "en fleurs" seront enjolivés d'oeufs durs, coupés en quartiers; les sections blanches, longues et effilées, serviront de pétales et le jaune doré formera le centre.

Grâce à votre réputation d'artiste, vous pouvez aussi créer de véritables joyaux avec des salades de fruits. Dans une gelée à la lime, par exemple, disposez à votre guise, poires, cerises et pommes non pelées. Décorez d'un peu de fromage à la crème et de noix. Si vous préférez la gelée aux fraises, ajoutez-y alors des fraises tranchées et garnissez de persil ou de feuilles de houx. Quant au choix des saveurs et des couleurs, laissez libre cours à votre imagination. Ainsi, vous obtiendrez des chefs-d'œuvre de perfection aussi agréables à l'oeil qu'au palais.

Comme vous souhaitez que vos salades en gelée aient tout le succès qu'elles méritent, voici une façon simple de les démouler sans affecter leur texture délicate: tout d'abord dégazez délicatement les bords de la gelée avec la pointe d'un couteau. Ensuite, plongez le moule dans un bol d'eau chaude, une ou deux secondes. Essayez l'extérieur du moule et inclinez-le légèrement; ceci aide à dégager la gelée. Puis, placez l'assiette de service au-dessus du moule et retournez-le tout. Gardez au réfrigérateur jusqu'au moment de servir. Et voilà! Rien de plus facile que d'accéder aux désirs des plus fins gourmets. L'intention de celles qui adorent les salades, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent ces deux recettes de Noël: Salade "Merveille" et "Salade attraction des fêtes". Ces spécialités auront vite fait de vous conquérir.

SALADE "MERVEILLE"

- 1/2 tasse de cassonade
 - 1 tasse d'eau
 - 1 c. à table de zeste d'orange râpé
 - 6 pommes pelées, en quartiers
 - 2 paquets de gelée à l'orange, au citron et aux pommes
 - 2 1/2 tasses d'eau bouillante
 - 1/4 tasse de jus d'orange
 - 3 à 4 cerises au marasquin, en petits morceaux
- Amener à ébullition cassonade, eau et zeste d'orange. Ajouter les pommes et mijoter jusqu'à ce qu'elles soient tendres (environ 10 minutes). Retirer et égoutter les pommes. Quantité: 1 tasse de sirop.

Dissoudre la gelée dans l'eau bouillante, y ajouter le jus d'orange et de sirop. Réfrigérer jusqu'à ce que la préparation soit sirupeuse. En verser 1/4 de tasse dans un moule en forme d'anneau; disposer les cerises de façon à former un dessin. Réfrigérer. Quand le mélange commence à prendre, disposer la moitié des pommes et couvrir de gelée. Réfrigérer jusqu'à ce que le tout soit pris. Garnir du reste des pommes et verser le reste de la gelée. Réfrigérer à nouveau jusqu'à ce que la gelée soit ferme, environ 3 heures. Démouler. 6 portions. Note: Si désirez garnir le centre de la gelée de boules de fromage à la crème enrobées de noix hachées fin.

SALADE "ATTRACTION DES FÊTES"

- 1 boîte (19 onces) de poires égouttées, tranchées mince

- 2 paquets (3 onces chacun) de gelée à la lime
- 2 tasses d'eau bouillante
- 1 1/4 tasse de sirop de poires ou sirop et eau
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/4 tasse de jus de citron
- 1 tasse (8 onces) de fromage cottage
- 2 c. à table de mayonnaise
- 3 à 4 cerises au marasquin, en morceaux

Dissoudre la gelée dans l'eau bouillante. Ajouter sirop, sel et jus de citron. Refroidir. En verser la moitié dans un moule carré de 8 pouces et réfrigérer jusqu'à ce que la gelée soit ferme. Mélanger fromage et mayonnaise. Verser sur la gelée ferme, couvrir de poires et garnir de cerises. Réfrigérer. Quand l'autre moitié de la gelée est partiellement prise, verser sur les poires. Réfrigérer environ 3 heures. Couper en carrée et servir. 6 à 8 portions.

SAVEURS D'HIVER

Maintenant que l'hiver a rendu les convives frileux, les repas copieux, servis brûlants, seront accueillis avec joie surtout s'ils sont rehaussés de légumes. Qu'ils soient frais, en conserve ou congelés, les légumes d'hiver n'attendent que vous les choisissiez pour animer vos menus. A ce sujet, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent quelques façons d'habiller ces délices d'une toilette pimpante. Ainsi, ils seront savoureux jusqu'à la dernière bouchée!

Betteraves

Les betteraves, servies chaudes, sautées au beurre ou présentées froides, marinées reviennent sur nos tables assez fréquemment. Fraîches et savoureuses, elles se présentent sous différentes formes: entières, petites ou grosses, tranchées en dés ou en julienne. Vous pouvez aussi rehausser leur saveur en ajoutant un des assaisonnements suivants: menthe hachée (1 à 2 c. à table), oignons verts hachés (2 à 3 c. à table), jus de citron (1 à 2 c. à table), sauce à salade (3 à 4 c. à table). Chacune des propositions est suffisante pour 6 convives. A cet effet, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent une nouvelle façon de présenter ce légume coloré. Ainsi vous bénéficierez d'un mets de valet.

BETTERAVES À LA HONGROISE

- 2 boîtes (19 onces) de betteraves tranchées
 - 3/4 tasse de crème sure
 - 3 c. à table de mayonnaise
 - 2 c. à table d'oignon vert ou de ciboulette, haché
 - 2 c. à table de jus de citron
 - 1 c. à thé de cassonade
 - 1/4 c. à thé de moutarde sèche.
- Mélanger tous les ingrédients et cuire lentement 1 à 2 minutes sans bouillir. 6 portions.

Chou

Vos invités préfèrent-ils les salades "mêlé-tout"? Profitez donc de l'occasion pour servir une salade de chou croquante et texturée, agrémentée de belles pommes rouges non pelées et de sections d'oranges. Rehaussez le tout de crème sure. Résultat: un mets attrayant frais et croustillant, qualités essentielles d'une bonne salade.

SALADE D'HIVER

- 5 tasses de chou filanté
- 1 1/2 tasse de pommes rouges non pelées, en dés
- 1 c. à table d'oignon haché fin
- 1 c. à table de sucre
- 2 oranges moyennes pelées, en sections

1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/2 tasse de crème sure
Mélanger chou, pommes et oignon. Saupoudrer de sucre les sections d'orange et ajouter à la première préparation. Mélanger et refroidir. Avant de servir, assaisonner et ajouter la crème sure. Mélanger. 6 portions.

Choux de Bruxelles

Ces choux miniatures, petits cousins du chou, un peu capricieux, demandent un soin particulier. Il faut les tremper 10 à 15 minutes dans l'eau tiède salée et les laver, puis les cuire à l'eau bouillante, 15 à 20 minutes. Assaisonnés de sel et de poivre, nappés de vinaigrette ou garnis d'amandes légèrement grillées, ils adorent les dîners de fête.

Choux de Bruxelles, champignons et bacon, à côté de la volaille, forment un trio fort apprécié. Faites frire et égouttez 4 tranches de bacon, cou-

pées en demies. Sauter les champignons dans le gras de bacon puis ajouter les choux de Bruxelles cuits et bien chauds. Assaisonnez et parsemez de bacon croustillant. Quant à celles désireuses de déguster un rêve princier, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'essayer cette sauce veloutée, accompagnement idéal des choux de Bruxelles.

SAUCE À LA CRÈME SURE

- 1 tasse de crème sure commerciale
 - 2 c. à table de persil haché
 - 1 c. à table d'oignon haché fin
 - 2 c. à table de piment haché
 - 1/4 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
Mélanger tous les ingrédients. Servir sur les choux de Bruxelles chauds. 6 portions.



• DURANT la saison des Fêtes, c'est le temps de se régaler!

POULET

frais Canada
Catégorie A
environ 2 à 3 lbs

B.B.Q.

POULET FRAIS ENTIER	3.35
POITRINE DE POULET	5.59
CUISSES DE POULET	4.45
FOIE, COEUR, GESIER	3.39
PORC FRAIS HACHÉ	4.49
PORC FRAIS	5.59
SALADE DE CHOUX	4.43
EGG ROLLS	4.49

POISSONS

Catégorie A
environ 2 à 3 lbs

TURBOT SALE	2.29
FILET MOQUE	3.39

FRUITS & LEGUMES FRAIS

PAMPLEMOUSSES	6.49
POMMES	4.49
RADIS	3.29

LAITUE CALIFORNIENNE

COMPARÉZ-ACHETÉZ-ECONOMISEZ	6.49
MIEL LIQUIDE CO-OP	6.49
BITS & BITES DE CHRISTIE	3.39
GRUAU QUAKER	5.59
VICHY CELESTINS	5.59
RAGOUT	3.39
FEVES AU LARD	3.35
COCKTAIL DE FRUITS	4.49
PECHES EN DEMIES	2.69
LAIT EVAPORE	1.55
CORN FLAKES KELLOGG	3.39
LAIT INSTANTANE CRINO	1.29
KETCHUP HEINZ	3.39
MARINADES SUCRES HEINZ	5.59
NOURRITURE HEINZ	4.49
ARACHIDES PLANTERS	3.39

BIE SOUFFLE

DAITES CO-OP	2.25
RAISINS CO-OP	6.69
SHORTENING DOMESTIC	9.99
GARNITURE POUR TARTES	3.39

TISSUS MOUTCHOIRS

PAPIER TOILETTE	4.49
PAIE DENTRICE	4.49
MIR	2.69
EAU JAVEL	5.59
BATTERIES CO-OP	2.49
SAVON EN BARRES	3.39

PAPIER aluminium

CO-OP - Roule 75'	7.79
-------------------	------

OLIVES

GATTUSO Forster Monz. L.P.	13.99
----------------------------	-------

BONBONS

WESTON'S bonbons assortis	6.100
---------------------------	-------

JUS

HEINZ - Bie 19 oz	9.99
-------------------	------

SUGRE

en poudre LANTIC	2.79
------------------	------

CHOCOLATS

Birds, Macerons, Wafers	2.79
-------------------------	------

Horoscope

JEUDI, 12 DECEMBRE
21 mars au 20 avril (Bélier) — L'opinion des autres vous influencera au point de vous faire changer d'idée. Vous ferez bien de préparer vos vacances.
21 avril au 21 mai (Taureau) — Travaillez sur l'immédiat, le reste peut attendre. Il est inutile de regarder en arrière ce serait du temps perdu.
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une réunion familiale, une réconciliation amicale auront un effet tonifiant sur votre système nerveux. Prenez le temps de rire.
22 juin au 23 juillet (Cancer) — Les activités artistiques, théâtrales ou sociales vous seront très profitables. La vie au grand air aura un excellent effet sur votre système nerveux.
24 juillet au 23 août (Lion) — Coordonnez vos activités pour qu'elles vous aident à exploiter vos talents. Vous argumenterez en faveur d'une personne opprimée.
24 août au 23 septembre (Vierge) — Libérez-vous de vos occupations domestiques afin de disposer de votre temps pour faire des choses qui vous plaisent.
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne laissez personne s'immiscer dans vos affaires intimes. Vous donnerez un bel exemple de civisme.
24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Modifiez certaines de vos méthodes si vous voulez marcher de pair avec le progrès. Influences planétaires propices à votre bien-être.
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous adopterez une politique de silence très éloquent. Un court voyage en perspective.
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Maintenez vos conversations au niveau de vos préoccupations. Influences planétaires propices à vos intérêts familiaux.
21 janvier au 19 février (Verseau) — Il est important de mettre en pratique les bonnes idées que vous préchez aux autres. Votre humeur a des "hauts" et des "bas".
20 février au 20 mars (Poissons) — Des pressions économiques vous inciteront à pratiquer une économie plus stricte. Continuez de croire au bonheur qu'on bâtit chaque jour.

SI VOUS ETES NE UN 12 DECEMBRE

Vous êtes de ceux à qui l'on peut confier une responsabilité sachant qu'elle sera honorée. Des périodes de repos et de distractions sont indispensables au maintien de votre équilibre général. Soyez fidèle aux dons que vous avez reçus et faites-les produire.

TOURNEZ CETTE PAGE... VOUS AUREZ AINSI LA MEILLEURE FAÇON DE LIRE NOS SPECIAUX!

Une année moyenne pour la récolte des pommes

Selon les pomiculteurs des différentes régions du Québec, la récolte de l'automne a offert au consommateur des fruits plus colorés et de qualité supérieure à ceux de l'an dernier. En effet, grâce à une température idéale, les vergers du Québec ont produit un nombre de 5,795,000 boisseaux, tel qu'estimé par le Comité d'estimation de la production de pommes au Québec. Inférieure à l'an dernier, puisqu'on avait recueilli un nombre sans précédent de 7,813,000 boisseaux de pommes; la récolte de cette année, par la qualité des fruits offerts, rétribuerait mieux les producteurs, compte tenu du volume produit. Toutefois, les chiffres précis ne seront connus et publiés qu'à la fin de la période de la mise en marché, soit vers le premier août 1969. Les pomiculteurs considèrent donc la récolte de cette année comme moyenne, du point de vue quantité, mais excellente du point de vue qualité.

LE QUÉBEC OFFRE UN CLIMAT PROPICE À LA POMICULTURE

Plus de 81% de la récolte entière du Québec est concentrée dans les comtés suivants: Deux-Montagnes, Huntingdon, Missisquoi, Montmorency et Rouville. A lui seul, selon les plus récentes compilations, le comté de Rouville englobe le tiers du volume total. On trouve cependant des pommeries dans plusieurs autres régions environnantes ainsi que sur les deux rives du fleuve St-Laurent, de Portneuf à Rivière-du-Loup. Des recherches ont prouvé que le climat du Québec est particulièrement propice à la culture de la célèbre pomme McIntosh. En fait, nulle part ailleurs pourrions-nous trouver des conditions plus favorables. Voilà qui explique la popularité dont jouit dans plusieurs parties du monde cette variété de pommes cultivées au Québec. Parmi les autres variétés bien connues, citons la Cortland, la Lobo, la Fameuse, la

Jaune transparente, la Melba et la Wealthy. En tout, une quarantaine de variétés sont cultivées au Québec.

LA CUEILLETTE

Exception faite pour les pommes d'été dont la cueillette a lieu généralement du 10 au 15 août, c'est du 15 septembre au 10 octobre environ qu'on procède à la récolte de la grande majorité des pommes produites au Québec. C'est donc dire qu'à cette période de l'année, une activité fébrile règne dans toutes les pommeries. La cueillette est peut-être l'opération la plus importante puisqu'il s'agit là de la dernière phase à être effectuée au verger, et que la rentabilité de l'exploitation dépend en grande partie de la réussite de cette dernière étape. La main-d'œuvre qualifiée, composée généralement de 40 à 50 pour cent de femmes, est difficile à recruter. On doit généralement faire venir des cueilleurs de centres variés parfois fort éloignés des pommeries, la population locale ne suffisant pas à la tâche. C'est pourquoi quelques pomiculteurs font présentement des efforts en vue de mécaniser cette opération dans la mesure du possible.

Des recherches ont démontré que les cueilleurs perdent environ 70% de leur temps en déplacements inutiles, tels que la mise en place de l'échelle, la remontée et la descente des paniers, etc., augmentant ainsi le coût de la main-d'œuvre et prolongeant inutilement la période de la cueillette. On a réalisé au Québec, depuis deux ou trois ans, différents assemblages mécaniques facilitant la tâche des cueilleurs et il semble que certains de ces appareils soient d'une efficacité réelle. Ainsi, monsieur Spéard, de Frenière au Québec, a mis au point une échelle sur roues, constituant sans aucun doute une amélioration sur l'échelle traditionnelle. Facile à déplacer par les femmes, cet appareil peut être fabriqué par tout bricoleur pour aussi peu que \$50.00. Certains pomiculteurs utilisent aussi la "Girrette", un véhicule à trois roues muni d'une perche actionnée hydrauliquement et à laquelle on a fixé un panier. Un opérateur en contrôle tous les mouvements. D'autre part, deux pomiculteurs de la région de Frelighsburg ont travaillé à la réalisation de machines qui, bien que fort coûteuses, ont semblé donner des résultats bien encourageants durant la dernière cueillette.

LA COMMERCIALISATION aux pomiculteurs du Québec. Voici, en pourcentages, la répartition des récoltes, telle que fournie par M. Gilles Lasnier, agronome, chef de la culture fruitière au Québec. Ces chiffres reposent sur la dernière compilation effectuée en 1964: environ 19% de la récolte est vendue directement aux consommateurs, tandis que 24% de celle-ci est confiée à des intermédiaires, tels que colporteurs, détaillants indépendants ou affiliés ou détaillants à sucursales. Les emballages coopératifs utilisent 10% de la récolte pendant que les emballages indépendants achètent 20% de celle-ci. Pour leur part, les grossistes s'emparent d'environ 16% de la récolte et enfin, 8% de la production est réservée aux usines de transformation où l'on en fera du jus de pomme, de la sauce aux pommes, de la pulpe, des garnitures de tartes, etc.

Une fois traitée par les emballages, environ 3% de la récolte totale est destinée à l'exportation. Au Canada, l'Ontario est, après le Québec, le principal consommateur de pommes cueillies dans nos vergers. A l'étranger, c'est l'Angleterre qui achète le plus de pommes du Québec; viennent ensuite la Suède, la Norvège, les Etats-Unis et l'Allemagne. Plusieurs autres pays du monde et particulièrement les pays de l'Amérique du Sud sont également de bons importateurs de pommes du Québec.

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES INSECTES

La division de la Défense des Cultures du ministère de l'Agriculture du Québec, en collaboration avec la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, située à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, a poursuivi cette année différents travaux de recherches sur les ennemis naturels du pommier à la Station de Protection des Vergers de Farnham et à la Station de Saint-Jean. Un essai de plusieurs fongicides était au programme, cette année encore, dans le but de déterminer leur degré d'efficacité dans la prévention de la maladie ainsi que leur influence sur la production et la qualité des pommiers. En raison du temps froid qui a prévalu et des pluies abondantes de cet été, la tavelure a été particulièrement remarquée sur les pommiers. Dans la section de l'entomologie, les conditions climatiques ont favorisé particulièrement le développement du puceron de lanigère. Cependant, aucune maladie, ni aucune espèce d'insectes n'ont pris des proportions désastreuses au cours de la dernière saison.

En vue d'aider les pomiculteurs dans leur lutte contre les ennemis naturels du pommier, les ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada leur envoient chaque année un "Calendrier de traitement du pommier" divisé en neuf parties,

allant de l'éclosion des bourgeons jusqu'à la première quinzaine d'août et qui indique les mesures à prendre contre les maladies variées et les insectes. Ce calendrier apparaît également au début du "Guide de

protection du pommier", une publication annuelle qui recommande, de façon plus élaborée, les traitements appropriés contre les insectes et les maladies. Pour de plus amples renseignements à ce sujet,

veuillez écrire au Service de la recherche, Edifice D, Parlement, Québec, ou à 201 est, boulevard Crémazie, Montréal, ou à la Station de Recherches, ministère de l'Agriculture du Canada, Saint-Jean, Québec.



VOICI UN CUEILLEUR à l'œuvre dans la pommeraie de M. Roland Lorquet, à Farnham. Ce verger comprend 3,500 arbres dont la grande majorité est de la variété McIntosh. C'est sur cette propriété qu'est située la Station de recherches en protection des vergers du Québec.

Le Nouveau-Brunswick est menacé de perdre son titre de "pays de ponts couverts"

FREDERICTON (PC) — Avec l'invention des solives d'asphalte et d'acier, le Nouveau-Brunswick est menacé de perdre son titre de "pays des ponts couverts".

La province compte encore 146 ponts munis de toits, soit 10 pour cent des ponts couverts du monde, mais si aucun organisme provincial ne se fait le champion de ces ouvrages contre la modernisation par la voirie, les ponts pourraient bien avoir tous disparu dans dix ans. Le plus vieux ouvrage couvert date de 1898.

Dans un article de l'"Atlantic Advocate", Roger Holdsworth raconte l'histoire intéressante des 146 ponts couverts qui restent dans la province. A cause de leur utilisation par les amoureux des campagnes, ces ouvrages en vinrent à être connus dans plusieurs régions sous le nom de "ponts des baisers" — "kissing bridges".

Ils étaient souvent le centre de la vie de village, servant de salle de réunion aux orateurs pour haranguer une foule curieuse, ou de centre pour les fêtes de village.

Les ponts couverts n'ont pas existé uniquement au Nouveau-Brunswick; on en a trouvé sur les rives de l'Atlantique à Bayonne et sur les canaux de Ve-

nise, mais ceux de la province présentent une caractéristique nord-américaine: ils sont de bois.

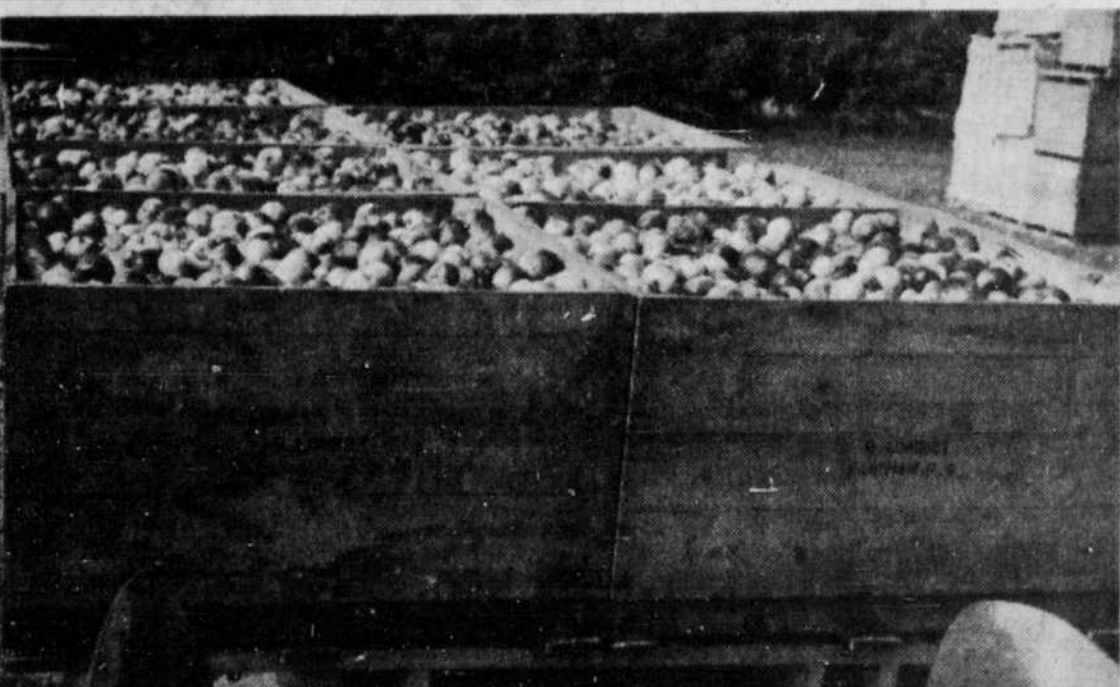
Vie prolongée On donnait une toiture aux ponts surtout pour en prolonger l'usage et en même temps consolider l'ouvrage. Sans toit, le pont ne durait que de 10 à 20 ans; couvert, il pouvait durer de 60 à 70 ans.

Certains des 146 ponts couverts du Nouveau-Brunswick sont encore en usage. Le plus connu est celui de 1,262 pieds, situé à Hartland, au Nouveau-Brunswick, et considéré comme le plus long du genre au monde. Le pont de Hartland était à l'origine découvert et n'a reçu un toit qu'en 1922. On exigeait jadis un péage de trois cents par piéton et huit cents par voiture à cheval pour la traversée.

Les ponts couverts ne sont qu'une nuisance au ministère de la Voirie, à notre époque de grande vitesse, des véhicules de plus en plus larges, rapides et lourds.

Aux Etats-Unis ont été fondées, ces dernières années, plusieurs associations visant à préserver les ponts couverts.

Le Nouveau-Brunswick n'a aucun organisme du genre, bien que ses ponts couverts soient plus nombreux que chez les Américains.



UN PLEIN CHARGEMENT de délicieuses pommes Lobo, en route pour l'entrepôt. Ces savoureux fruits feront bientôt les délices des consommateurs québécois.



MONTES SUR UNE ECHELLE de type traditionnel, ces cueilleurs expérimentés détachent les fruits minutieusement, puis les déposent dans leurs paniers. Ces pommes seront ensuite placées dans de grandes caisses puis dirigées vers l'entrepôt où sera effectuée la classification.

Les plantes et les maladies

LACOMBE (Alberta) — Il semble bien que le tréfle rouge soit victime de l'anthracnose, une maladie fongique qui provoque la production intense d'une sorte d'hormones appelées isoflavones.

M. W.B. Berkenkamp, phytopathologiste à la Station fédérale de recherches agricoles de Lacombe, a constaté en étudiant l'activité des flavonoides végétaux.

"J'avais remarqué que les plantes de tréfle rouge résistent jusqu'à 10 fois plus de flavonoides quand on leur communique la maladie".

Quelques-uns des flavonoides appartenant au groupe des estrogènes, ces mêmes produits

qui servent aux anti-conceptifs. "En juin et juillet, les plantes de tréfle contenaient très peu de flavonoides mais en août les cinq flavonoides y étaient présents en quantités élevées".

M. Berkenkamp se propose de vérifier à nouveau ses expériences afin de voir si les résultats peuvent se répéter au laboratoire, puis au champ dans les conditions ordinaires de culture.

Dans d'autres travaux en laboratoire, M. Berkenkamp a étudié l'effet des flavonoides sur plusieurs maladies fongiques, avec des résultats encourageants.

Les phytonutriments ont réussi à incorporer la résistance

aux maladies dans presque toutes les plantes cultivées, le blé aussi bien que les fleurs. Pourtant, dans la plupart des cas, personne n'a encore été à même d'expliquer exactement le mécanisme de cette résistance.

Les recherches de M. Berkenkamp apportent quelques indices qui pourraient conduire à des découvertes sensationnelles dans le domaine de la résistance aux maladies. Il compte observer la synthèse des flavonoides chez plusieurs autres plantes résistantes à d'autres maladies.

"Cela pourrait nous mener à des découvertes très intéressantes", conclut le chercheur.

Venez chez Steinberg

pour la préparation de vos

MENUS

DES FÊTES

POUR VOS MENUS DES FÊTES		
GARNITURE MONARCH Pour desserts		
Bte	9 oz	47¢
OLIVES "QUEEN"		
Non farcies	Pot	69¢
"CORONATION"	20 oz	
OLIVES McLAREN		
Non farcies	Pot	49¢
"MARINADES SUCREES"	12 oz	
ORCHARD KING	24 oz	43¢
BETTERAVES tranchées		
Marinées	Pot	29¢
ORCHARD KING	24 oz	
MARINADES SUCREES		
ORCHARD KING	Pot	77¢
48 oz		
CERISES au MARASQUIN		
"CORONATION"	Pot	59¢
18 oz		
BOISSONS variées - Steinberg		
Ordinaires ou	Bout.	29¢
faibles en calories	30 oz	
MELANGE A COCKTAIL		
"PARTY TIME"	Bout.	\$1.29
77 oz		
MELANGE A COCKTAIL		
HOLLAND HOUSE	Bout.	97¢
16 oz		
SIROP A LIQUEURS		
"CHATEAU THIERRY"	Bout.	69¢
12 oz		
BREUVAGE AU CHOCOLAT		
Instantané	Bte	43¢
"STEINBERG"	1 lb	
MELANGES A COCKTAIL		
En poudre	env.	99¢
"PARTY TIME"	6	
PLUM PUDDING		
"CROSS & BLACKWELL"	Bte	85¢
1 lb		
SACS DE THE		
PAGODA PEKOE	Pqt	64¢
ORANGE	de 60	
FARINE BLANCHE - Steinberg		
Enrichie,	Sac	99¢
à tout usage	10 lb	
MELANGE A FARCE		
"McLAREN"	Pqt	39¢
8 oz		
DATTES non dénoyautées		
Marque	Pqt	29¢
"CALAVO"	8 oz	
FIGURES CALIMYRNA		
Marque	Pqt	49¢
"CALAVO"	12 oz	
TRIM-ETTES		
6 dans 1	Pqt	59¢
	9 1/2 oz	
CUBES DE POULET		
Marque	Pqt	61¢
"MAGGI"	de 24	
FRAISES TRANCHEES		
"STEINBERG"	Pqt	49¢
ou FRAMBOISES	15 oz	
congelées de fantaisie	15 oz	45¢
LIMONADE Blanche ou Rose		
Congelée	10 btes	\$1.00
STEINBERG	6 1/4 oz	
JUS D'ORANGE		
congelé, concentré	4 btes	89¢
ORCHARD KING	6 1/4 oz	

PRODUITS EN CONSERVE		
EPARGNEZ 6¢		
JAMBON CUIT		
marque "BURNS"		
Bte		\$1.73
1 1/2 lb		
JUS D'ANANAS		
Del Monte,	3 btes	\$1.00
éparge 29¢	48 oz	
HARICOTS VERTS		
Assaisonnés,	5 btes	\$1.00
à la française	14 oz	
marque SNYDER		
HARICOTS JAUNES		
Coupés, de choix	5 btes	\$1.00
marque RAYMOND	14 oz	
MAIS EN CREME		
De fantaisie IDEAL	8 btes	\$1.00
	19 oz	
POMMES DE TERRE		
Entières, de choix	6 btes	\$1.00
blanches, Genevieve	19 oz	
CHAMPIGNONS en boutons		
De choix RIVIERA	boîte	39¢
	19 oz	
JUS D'ORANGE		
JAFFA, sucré ou non	5 btes	\$1.00
	28 oz	
POIS VERTS		
Non classés	2 btes	47¢
ORCHARD KING	19 oz	
HARICOTS JAUNES		
Entières, coupés	2 btes	37¢
ORCHARD KING	19 oz	
COCKTAIL DE FRUITS		
De fantaisie	2 btes	\$1.00
ORCHARD KING	28 oz	
ANANAS TRANCHE, de choix		
KON-TIKI	3 btes	\$1.00
	28 oz	
POIRES BARTLETT		
En moitiés, de fantaisie	30 oz	49¢
marque AUSTRAL		
JUS DE TOMATES		
De fantaisie	bte	32¢
ORCHARD KING	48 oz	
JUS DE POMMES		
Vitaminisé, de choix	bte	32¢
ORCHARD KING	48 oz	
BOISSONS DE FRUIT		
Variétés Coronation	3 btes	\$1.00
	48 oz	

PRODUITS MÉNAGERS		
Papiers-mouchoirs		
"White Swan"		
2 btes		69¢
de 360		
Papier de toilette		
"White Swan"		
2 pqt. de		59¢
2 roul.		

DESSERTS A LA GELEE JELL-O		
Essences variées		
PQT 3 OZ		10¢

POUR VOS RÉCEPTIONS		
TARTELETTES		
Aux fraises Steinberg	3 pqt.	\$1.00
	14 oz	
NOIX MELANGÉES		
De luxe STEINBERG	boîte	\$1.00
	2 lb	
BOUTONS "General Mills"		
Savoureuses croustilles	3 btes	\$1.00
	3 oz	
ROSETTES DE CHOCOLAT		
De STEINBERG	pqt	49¢
	12 oz	
BRIDGE MIXTURE		
Bonbons de LOWNEY	pqt	49¢
	12 oz	
NOIX D'ACAJOU		
Scellés sous vide Steinberg	bte	\$1.39
	14 oz	

ARTICLES VARIÉS		
Plats Fire-King POUR LE FOUR		
MOULE		
à cuisson		
2 pintes		89¢
Ch. (8" x 12")		
CASSEROLE		
roule		
1 1/2 pinte		89¢
avec couvercle à bouton		

SACS A DECHETS		
UNION CARBIDE	10 par	69¢
lot de moulin	pqt	
sur l'étiquette		
LINGES A VAISSELLE		
LINDY LOU, 15" x 19"	6 par	99¢
(valeur ord. de \$1.49)	pqt	
2 LAMPES DE POCHES		
avec 4 batteries	le	\$1.19
Grande aubaine!	tout	
BAS DE NYLON		
Chorine sans talon, sans	laire	29¢
couture, micro-maillles		
VERRE A BASE ROBUSTE		
12 oz... 27c chacun	8 oz	21¢
	ch.	

Venez chez Steinberg

pour la préparation de vos

MENUS

DES FÊTES

L'ONU invite tous les pays à se conformer aux accords de Genève

NATIONS UNIES, N.Y. — (A.F.P.) — La Commission politique, votant mardi sur certaines résolutions touchant au désarmement, a prié à l'unanimité le secrétaire général de préparer, avec le concours d'experts, un rapport conçu sur les conséquences de l'emploi d'armes chimiques ou bactériologiques.

La résolution adoptée, dont l'initiative revient au Canada et à la Pologne, auxquels s'étaient associés l'Angleterre et vingt autres pays, recommande aux gouvernements de coopérer à l'établissement de ce rapport et de lui donner une large diffusion, comme cela avait été le cas pour un rapport sur les effets de l'emploi éventuel d'armes nucléaires, établi à la suite d'une décision analogue.

La résolution invite de nouveau tous les Etats à se conformer strictement aux principes et objectifs du protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou de moyens bactériologiques, et à y adhérer au protocole s'ils ne l'ont pas déjà fait.

En expliquant le vote positif de la France sur cette résolution, M. Claude Chavet a rappelé l'importance que le gouvernement français, dépositaire du protocole de Genève, attache à celui-ci, et a insisté pour que les experts chargés de préparer le rapport étendent leurs études à toutes les armes biologiques, sans exception. M. Chavet a aussi signalé l'intérêt

par le traité de Moscou. Enfin, la résolution souligne l'importance de la sismologie pour contrôler l'observation d'un traité interdisant les essais souterrains, note les récentes conférences à ce sujet et exprime l'espoir que les Etats participeront à un échange international effectif de données sismiques. Se sont abstenus dans le vote, outre la France, l'Afrique du Sud, Cuba, la Guinée, le Gabon et la République centrafricaine.

Enfin, la Commission politique a adopté par 109 voix, avec quatre abstentions dont la France, une résolution présentée par les huit non engagés de la conférence de Genève qui demande à celle-ci « de déployer de nouveaux efforts en vue d'assurer un progrès sensible sur la voie d'un accord touchant la question du désarmement général » et d'étudier comment des progrès rapides pourraient être accomplis dans le domaine du désarmement nucléaire.

Cette résolution, notamment, prend acte de l'aide-mémoire soviétique de juillet 1968 sur le désarmement, et « note avec satisfaction l'accord entre les gouvernements de l'URSS et des Etats-Unis pour engager des discussions bilatérales sur la limitation et la réduction tant des systèmes de secteurs d'armes nucléaires stratégiques que des systèmes de défense contre les missiles balistiques ».

La Commission a remis à plus tard le vote sur des projets de résolution touchant aux résultats de la conférence des Etats non nucléaires, sur la majorité desquels l'URSS, notamment, a annoncé un vote négatif, et les Etats-Unis ont fait des réserves.

Se sont abstenus dans le vote, outre la France, Cuba, le Gabon et la Guinée.

Des rampes de lancement de missiles chinois en Albanie

Le plus grand journal romain, « Il Messaggero », fait état de la construction de rampes de lancement de missiles chinois en Albanie. « Pour la première fois », écrit le journal sans citer de sources, les Chinois sont militairement présents en Europe : ils installent des rampes de lancement de missiles dans la région d'Edhassan, en Albanie centrale.

A l'origine de cette information, qui n'est ni confirmée au ministère italien des Affaires étrangères, ni commentée à l'état-major du secteur Sud-Europe de l'Otan, se trouve, semble-t-il, une information publiée dimanche dans le journal anglais « Observer » qui citait lui-même le même jour, par un journal romain « Il Tempo », annonçant un accord militaire sino-albanais.



• MEURTIER DEPORTE. — Un Américain que l'on soupçonne d'avoir abattu un hélicoptère et son assistant dans l'Etat du Maryland, aux Etats-Unis, et retourné dans l'Etat de New York, est escorté par trois détectives américains après que le Maryland eut obtenu une requête pour sa déportation. (Téléphoto UPI)

Les pourparlers préliminaires à Paris

Pierre d'achoppement: la forme d'une table

PARIS (A.F.P.) — La délégation nord-vietnamienne a avancé hier deux propositions de compromis concernant la forme de la table de conférence sur le Vietnam qui est la pierre d'achoppement empêchant la première réunion de se tenir, annonce un communiqué de cette délégation.

En effet, au cours d'une conférence de presse tenue ce matin, le porte-parole du Front National de Libération, M. Duong Dinh Thao, a préconisé à nouveau l'adoption d'une table « carrée », propre à accommoder les quatre délégations. Et, tout comme on le fait « de l'autre côté », il a indiqué que plusieurs questions restaient à régler avant que la conférence ne puisse commencer ses travaux.

Comme ce fut le cas lors de leurs deux précédentes rencontres, MM. Vance et Ha Van Lau ont échangé à la fois leurs « vues » sur les problèmes de procédure et des protestations sur les derniers incidents survenus sur le terrain. M. Vance a notamment protesté contre le fait que des avions de reconnaissance américains survolent le Nord-Vietnam ont essuyé le feu des batteries communistes et à propos de mouvements de troupes adverses dans la zone démilitarisée.

Dans ces conditions, les allusions faites aujourd'hui par des journalistes américains aux déclarations du secrétaire à la Défense, M. Clark Clifford, suivant lesquelles les Etats-Unis et le Nord-Vietnam pourraient commencer à procéder au retrait mutuel de leurs troupes d'une quarantaine de jours — c'est-à-dire avant l'entrée en fonction de l'administration républicaine à Washington — suscitent une réserve polie dans les milieux autorisés américains de Paris.

Au terme de la 3e rencontre « préliminaire » tenue cet après-midi entre les numéros 2 des délégations américaines et nord-vietnamiennes, MM. Cyrus Vance et Ha Van Lau, le désaccord persiste sur les conditions matérielles qui permettraient la tenue de la 1ère « séance de procédure » réunissant les 4 délégations divisées en 2 « cotés ». De source américaine, on reconnaît qu'aucun progrès n'avait été réalisé, après 2 h. de discussions. Ceci contraste avec les indications plus optimistes données de source américaine la semaine dernière, à l'issue de 2 précédentes rencontres.

Ce sont apparemment toujours les problèmes portant sur la forme de la table de négociations, et aussi certains autres détails matériels, tels que l'installation de drapeaux et de plaques désignant les 4 délégations, qui font obstacle à la conclusion d'un accord qui permettrait enfin de fixer la date de la 1ère séance de procédure.

En effet, au cours d'une conférence de presse tenue ce matin, le porte-parole du Front National de Libération, M. Duong Dinh Thao, a préconisé à nouveau l'adoption d'une table « carrée », propre à accommoder les quatre délégations. Et, tout comme on le fait « de l'autre côté », il a indiqué que plusieurs questions restaient à régler avant que la conférence ne puisse commencer ses travaux.

Comme ce fut le cas lors de leurs deux précédentes rencontres, MM. Vance et Ha Van Lau ont échangé à la fois leurs « vues » sur les problèmes de procédure et des protestations sur les derniers incidents survenus sur le terrain. M. Vance a notamment protesté contre le fait que des avions de reconnaissance américains survolent le Nord-Vietnam ont essuyé le feu des batteries communistes et à propos de mouvements de troupes adverses dans la zone démilitarisée.

Dans ces conditions, les allusions faites aujourd'hui par des journalistes américains aux déclarations du secrétaire à la Défense, M. Clark Clifford, suivant lesquelles les Etats-Unis et le Nord-Vietnam pourraient commencer à procéder au retrait mutuel de leurs troupes d'une quarantaine de jours — c'est-à-dire avant l'entrée en fonction de l'administration républicaine à Washington — suscitent une réserve polie dans les milieux autorisés américains de Paris.

Au terme de la 3e rencontre « préliminaire » tenue cet après-midi entre les numéros 2 des délégations américaines et nord-vietnamiennes, MM. Cyrus Vance et Ha Van Lau, le désaccord persiste sur les conditions matérielles qui permettraient la tenue de la 1ère « séance de procédure » réunissant les 4 délégations divisées en 2 « cotés ». De source américaine, on reconnaît qu'aucun progrès n'avait été réalisé, après 2 h. de discussions. Ceci contraste avec les indications plus optimistes données de source américaine la semaine dernière, à l'issue de 2 précédentes rencontres.

Ce sont apparemment toujours les problèmes portant sur la forme de la table de négociations, et aussi certains autres détails matériels, tels que l'installation de drapeaux et de plaques désignant les 4 délégations, qui font obstacle à la conclusion d'un accord qui permettrait enfin de fixer la date de la 1ère séance de procédure.

de la « délégation » sud-vietnamienne, M. Pham Dang Lam et M. Vance, l'un des conseillers de la délégation américaine, M. Philip Habib avait conféré durant une demi-heure ce matin avec M. Lam. On insiste, dans les milieux américains, sur l'unité de vues existant entre les deux délégations alliées. Il apparaît cependant qu'un certain durcissement s'est manifesté de part et d'autre au cours des derniers jours.

Le PQ réunit son conseil à Montréal le 14 décembre

QUEBEC (PC) — Le conseil national du Parti québécois se réunira samedi le 14 décembre, à Montréal, a annoncé hier le chef du parti, M. René Lévesque, qui au cours d'une conférence de presse tenue à Québec.

Les membres du conseil se réuniront à l'occasion d'une conférence de presse à l'occasion de la présentation du projet de loi « Loi sur la détermination de la langue officielle », qui vise à clarifier les conditions de l'usage de la langue française dans les institutions publiques.

Le Nigeria proteste auprès de la G.B.

LAGOS (AFP) — Le gouvernement nigérian a protesté auprès du Haut-Commissaire britannique à Lagos contre l'examen de la situation au Nigeria, par le parlement britannique et l'a averti que la poursuite d'un tel débat risquait de tendre les relations entre les deux pays, a annoncé hier Radio Nigeria.

De source nigérienne, on confirme cette information, mais on précise qu'elle est sans rapport avec l'arrivée aujourd'hui à Lagos de Lord Shepherd, ministre d'Etat britannique au Foreign Office.

Selon les autorités de Lagos, l'attitude du parlement britannique ne peut que prolonger la guerre civile, et donner de faux espoirs aux Biafrais, rapporte Radio Nigeria. Elle est en outre en contradiction avec la convention du Commonwealth selon laquelle un pays membre ne peut discuter des affaires intérieures d'un autre pays membre. Le parlement britannique ferait mieux de s'occuper des problèmes internes qui se posent avec urgence à la Grande-Bretagne ou de la rébellion en Rhodésie, qui est une colonie britannique, estime le gouvernement fédéral, cité par Radio Nigeria.

Il est en effet pratiquement impossible de mettre à la retraite « anticipée » le personnel de l'Auswaertiges Amt souffrant d'états dépressifs. On leur attribue cependant généralement des fonctions dans des sections non « secrètes ».

Parmi les quarante cas connus au ministère des Affaires étrangères, se trouvent un grand nombre de secrétaires féminines. Au cours des deux derniers mois, huit suicides de fonctionnaires et de militaires de haut grade ont été enregistrés en RFA.

CHOCOLATS SUNNY MAID
BOITE 1 LB
VARIÉS
89¢
EPARGNEZ 12¢
Bte 2 lb... \$1.69

Epargnez 12¢
CAFE MOULU STEINBERG
Mouture fine ou à tout usage
SAC 1 LB
69¢

FROMAGE TRANCHE STEINBERG
Ordinaire ou tranches enveloppées individ.
3 PQTS 8 OZ
\$1.00

LA FRAICHEUR CA NOUS CONNAIT

ORANGES DE FLORIDE
VARIÉTÉ HAMLIN
GROSSEUR 125
2 DOUZ. POUR
Sac poly
75¢
CAROTTES SANS FANES du Québec, Cat. Canada No 1
5 lbs dans sac poly **33¢**
CANNEBERGES Ocean Spray
Bte 1 lb **39¢**

POMMES DE TERRE
Du Nouveau-Brunswick, se conserveront tout l'hiver!
Catégorie Canada No 1
Sac 50 lb **99¢**
POMMES CORTLAND
Juteuses du Québec
Sac poly 5 lb **49¢**
Cat. Canada de Fantaisie

PÂTISSERIES FRAÎCHES

Gros roulé AU CITRON
Steinberg, épargnez 30¢
Chacun **49¢** Fraicheur garantie!

Brioche DANOISES aux BLEUETS
Steinberg épargnez 4¢
6 par paquet **45¢**

TARTES STEINBERG
Pommes, pêches, ananas, 24 oz; ou au sucre, 18 oz
8 POUCHES CHACUNE
39¢

Beignes A LA NOIX DE COCO
Steinberg, épargnez 4¢
12 par paquet **35¢**

Petits pains
aux oeufs, réchauffés et servent!
12 par paquet **39¢**

VALISES
Légères, résistantes aux éraflures, à structure renforcée, extérieur lavable, couleurs: rouge, bleu, charbon.

Grandeur 16" Mod.é Varsity	Grandeur 21" Mod. Weekend	Grandeur 24" Mod. Pullman
\$6.95	\$6.95	\$7.95

Venez chez Steinberg

Nos clients obtiennent les meilleures viandes. Et vous?

Les clients de Steinberg peuvent choisir entre plus de 400 variétés et coupes de viandes, toutes approuvées et inspectées par le gouvernement. Parce que nos viandes sont de coupe "pleine valeur" (sans os de gras, l'os et le croquant est enlevé avant la pesée), vous payez donc seulement pour des morceaux de viandes de choix. De plus, toutes nos viandes sont garanties sans condition et si vous n'êtes pas entièrement satisfait, votre argent vous est remis. Les clients de Steinberg obtiennent les meilleures viandes... et les meilleures coupes. Et vous? Alors, venez chez Steinberg.

VENTE DE BOEUF DE MARQUE ROUGE

ROTI DE CROUPE MARQUE ROUGE LA 95¢ Tendre, juteux	BIFTECK DE RONDE MARQUE ROUGE Tranche entière, déossée LA 95¢
---	--

BIANCO DE SURLONGE MARQUE ROUGE
LA 95¢

BOEUF A RAGOUT MARQUE ROUGE
LA 83¢ Maigre, charnu

FRUITS DE MER

FILETS D'AIGLEFIN
Boîte \$2.59 A bas prix!
5 lb

BATONNETS de Poisson
Pqt 10 oz **49¢** Blue Water

SAUMON ROSE
au morceau La lb **79¢** Marque Pacifique

VIANDES TOUJOURS GARANTIES

POULET FRAIS Poids moyen 3 1/2 lb 39¢ Cat. Can. "A"	COTES DE PORC Canadien de Choix LA 79¢
BACON TRANCHE Pqt 1 lb 79¢ Premium de Swift	PATE DE POULET Steinberg 3 pâtés 12 oz \$1.00
JAMBON ROULE Fumé, 8 1/2 lb 89¢ Legrand ou Maple Leaf	POURC HACHE Bien maigre LA 59¢
	TOURTIERE de Steinberg LA 69¢

TASTY BAKE MARQUE "MAZOLA"
Mélange à frire le poulet
PAQUETS **27¢**
Steinberg co-commandite "LES GRANDES PRODUCTIONS"
Tous les mercredis soir à 7 h 30 p.m. à CFTM-TV, canal 10

Venez chez Steinberg
l'endroit où épargner

Fiat: petit géant de l'auto qui se tourne vers l'avenir

Par Jane BECKER

TURIN (P.C.) — Dans la ville de Turin, au pied des Alpes, dans le nord de l'Italie, on raconte aux visiteurs l'histoire des deux lions affamés.

L'un resta à Turin, tandis que l'autre poursuivait sa marche jusque vers les montagnes, où il espérait trouver du gibier. Quelque mois plus tard, le lion aspestre, affamé et maigre, s'en vint à Turin et rencontra son ami bien nourri.

Le lion maigre demanda au lion gras comment il en était venu à si bonne vie.

«Facile, répondit l'auteur: je mange chaque jour un morceau de Fiat et personne n'en passe même de remarquer».

La fable se rit du grand nombre de directeurs de la compagnie d'automobiles Fiat d'Italie. Mais l'an dernier, pour être à la hauteur de son président de 48 ans, Giovanni Agnelli, la compagnie a envoyé à leur retraite 165 directeurs. Il en reste encore un nombre appréciable.

Fiat a une importance énorme pour l'Italie. C'est la dixième plus grande compagnie au monde hors des États-Unis et le quatrième plus important manufacturier d'automobiles.

Fondée en 1899

Les actions de la firme sont propriété publique, mais Fiat est encore contrôlé par la famille

le Agnelli qui l'a fondée en 1899.

En plus de fabriquer 40 modèles d'automobiles, dont les prix varient de \$850 à \$8,500, Fiat produit 12 pour cent de l'acier italien, construit des avions, tracteurs, moteurs diesel et réacteurs nucléaires, ainsi que des voitures de métro. Sa division de génie civil a même contribué au percage du tunnel alpin entre la France et l'Italie.

Fiat compte ses propres écoles de formation, ses appartements, ses hôtels, un bon nombre d'actions dans Alitalia, ligne aérienne d'Etat, et plusieurs autres intérêts, dont la forme automobile Simca.

Fiat pose les bornes kilométriques sur les grandes routes du nord de l'Italie et reçoit ses clients dans un château.

L'économie italienne dépend donc en grande partie de Fiat. L'an dernier, le chiffre d'affaires de \$1,9 milliard de Fiat a représenté trois pour cent du produit national brut d'Italie et son exportation pour quelque \$475 millions, six pour cent des produits italiens à l'étranger.

L'an dernier, les gains nets de Fiat ont totalisé \$51 millions, soit environ 60 pour cent de plus que ceux de Ford Canada. Son actif de quelque \$1,6 milliard est environ la moitié de celui du Canadien Pacifique.

La firme prévoit cette année la vente de 1,500,000 automobi-

les et camions, soit 15 pour cent de plus qu'en 1967, et compte déloger bientôt Chrysler de la troisième place parmi les producteurs mondiaux d'automobiles.

Avec Citroën

Contrairement aux manufacturiers américains, Fiat n'a pas à se soucier de la concurrence domestique. Le deuxième manufacturier italien d'automobiles, la firme d'Etat Alfa Romeo, ne fabrique que quelque 60,000 véhicules par an.

Le dernier joyau de Fiat est la prise de la firme française Citroën, le mois dernier, malgré l'opposition du président de Gualt.

Pourtant, la direction considère que Fiat n'est pas encore assez gros.

D'ici 1975, les manufacturiers d'automobiles d'Europe voudront survivre devant les deux à deux millions et demi de voitures par an, dit Giovanni Sella, l'un des directeurs de Fiat. Même notre compagnie est trop petite.

Fiat et Citroën ensemble devraient produire la quantité précitée, mais la firme italienne cherche d'autres fusions.

M. Agnelli a prédit récemment que trois firmes américaines et une firme britannique demeureraient intactes et que les

autres se fusionneraient pour former un ou deux géants. Il n'a pas prédit si Fiat contrôlerait l'une des ces firmes géantes.

Malgré sa bonne condition actuelle, Fiat craint pour l'avenir. Les exportations, domaine que Fiat et d'autres manufacturiers européens d'automobiles considèrent comme vital pour continuer à produire malgré un marché européen à peu près saturé et en concurrence avec les firmes américaines.

Production réduite

La production de voitures italiennes destinées au marché domestique a déjà été réduite cette année de sept pour cent et les directeurs de Fiat affirment qu'il faut augmenter l'exportation pour atteindre près de la moitié de la production, au regard de 35 pour cent actuellement. Ceci doit se faire d'ici 1975.

Cette année, la compagnie prévoit vendre près de 500,000 véhicules à l'étranger, dont quelque 3,000 au Canada. L'objectif pour les ventes canadiennes, l'année suivante, est de 4,000 voitures.

«Nous espérons augmenter notre exportation à quelque 700,000 voitures par an d'ici 1970, a dit M. Sella. Ceci signifiera une production totale d'environ 1,700,000 véhicules, ce qui nous fera dépasser Chrysler».

Vachon...un frais délice!

gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFQM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCE-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIÈRES

CEST FRAIS CEST PETILLANT ET AGREABLE AU GOUT

CANADIENNE

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CÂBLE

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - MERCREDI

P.M.

- 6.00 3-World of Sports
- 6.00 3-Dateline
- 6.00 3-Troisième édition
- 6.00 3-Six O'Clock Movie
- 6.00 10-Télé-Méto (*)
- 6.00 12-Tour à tour
- 6.00 12-La Pierre Berton Show (*)
- 6.00 13-Bloc des nouvelles
- 6.15 3-Weatherwise
- 6.15 7-Météo - Sports
- 6.15 10-Téléjournal
- 6.15 11-Ici Québec
- 6.25 3-Newstime
- 6.30 3-Panoramonde
- 6.30 3-Mothers in Law (*)
- 6.30 3-Jimmy
- 6.30 12-Pulse (*)
- 6.30 13-Votre spectacle
- 6.40 10-Sports-Images (*)
- 6.40 10-Aujourd'hui
- 6.40 10-Télé-Méto (*)
- 6.40 3-CBS
- 6.40 3-Dix à Dix (*)
- 6.40 3-Laugh In (*)
- 6.40 7-Sœur volante (*)
- 6.40 10-Dernière heure (*)
- 6.40 12-Star Trek (*)
- 6.40 10-Télé-Méto (*)
- 7.15 3-Daktari (*)
- 7.30 3-El Perdido (*)
- 7.30 3-El Perdido (3) E-U. 1960. Western de R. Aldrich, avec Kirk Douglas et Rock Hudson. — Un hors-la-loi se met au service d'un rancher dont il a jadis aimé l'épouse. Images magnifiques. Psychologie fouillée. — Hors-la-loi rendu sympathique. Suicide.
- 7.30 7-Boni Come Desjardins (*)
- 7.30 10-Les Grandes Productions
- 7.30 10-Commando du désert (*)
- 7.30 3-Mission impossible (*)
- 7.30 7-Soirée du hockey (*)
- 7.30 7-Soirée du hockey (*)
- 7.30 12-NHL Hockey (*)
- 7.30 13-Soirée du hockey (*)
- 7.30 3-Goods Guys (*)
- 7.30 3-Peyton Place (*)
- 7.30 3-Beverly Hills 90210 (*)
- 7.30 3-Public Eye
- 7.30 3-Wednesday Night Movie (*)
- 7.30 3-Green Acres (*)
- 7.30 10-Réal Giguère Illimitée (*)
- 7.30 3-Festival (*)
- 7.30 10-Réal Giguère Illimitée (*)
- 7.30 3-Jonathan Winters (*)
- 7.30 7-Les Martin (*)
- 7.30 7-Les Martin (*)
- 7.30 13-Les Martin (*)
- 7.30 12-River Inn (*)
- 7.30 10-Panoramonde
- 7.30 7-Téléjournal
- 7.30 10-Dernière heure et météo (*)
- 7.30 10-Téléjournal
- 7.30 13-Téléjournal
- 7.30 3-Channel 3 Night Beat
- 7.30 7-Dernière édition
- 7.30 8-11 O'Clock Report
- 7.30 10-La ronde des sports (*)
- 7.30 12-The National News (*)
- 7.30 10-Ici Québec
- 7.30 13-Bloc des nouvelles
- 7.30 10-Où ?
- 7.30 7-Cinéma 7
- 7.30 10-Cinéma
- 7.30 13-Cinéma

- 8.00 3-Captain Kangaroo (*)
- 8.00 3-Mire - Musique - Météo - Heure - Manchettes
- 8.00 7-Première édition
- 8.00 8-Bachelor Father
- 8.15 3-Dessins animés
- 8.15 12-Sign-On And Newroom 12
- 8.25 3-Musique Marc Legrand
- 8.30 7-Super Car
- 8.30 8-Bullwinkle
- 8.30 12-Noranda Lectures
- 8.30 13-Mire et musique
- 8.35 3-Le Babillard
- 8.45 10-36-24-36 (*)
- 9.00 3-Merv Griffin
- 9.00 3-Test Pattern & Music
- 9.00 7-Cousins-cousines
- 9.00 8-Morning Movie
- 9.00 10-Toast et café (*)
- 9.00 10-Mire et musique
- 9.00 12-A la bonne heure
- 9.00 10-Toast et café (*)
- 9.00 10-Aujourd'hui à CBVT
- 9.00 9-Opening
- 9.00 3-Quebec School Telecasts (*)
- 9.00 10-Courrier du désert
- 9.00 12-Romper Room (*)
- 9.00 13-Camera 13
- 9.45 3-Quebec School Telecasts (*)
- 9.45 3-The Lucy Show (*)
- 9.45 3-Canadian Schools (*)
- 9.45 7-Télévision scolaire
- 9.45 10-Vole de femmes (*)
- 9.45 10-Télévision scolaire: "Promenade dans la nature"
- 9.45 12-Magic Tom (*)
- 9.45 13-Télévision scolaire
- 9.45 3-En forme
- 10.00 3-Beverly Hills 90210 (*)
- 10.00 3-Bien à vous... St-Georges
- 10.00 3-Friendly Giant (*)
- 10.00 7-En mouvement
- 10.00 8-Dick Cavett Show (*)
- 10.00 10-Leçons de beauté (*)
- 10.00 12-Ed Allen (*)
- 10.00 13-En mouvement
- 10.00 13-Cheez Helene
- 10.45 10-Monsieur Surprise présente
- 10.45 10-L'école du bonheur (*)
- 10.45 10-Monsieur Surprise présente
- 10.45 13-Monsieur Surprise présente
- 10.45 3-Andy Griffith
- 10.45 3-L'école du bonheur (*)
- 10.45 3-Mr. Dress Up
- 10.45 7-La souris verte
- 10.45 10-Vole de femmes (*)
- 10.45 13-La souris verte
- 10.45 12-Bewitched
- 10.45 13-La souris verte
- 11.00 13-La reine du volant
- 11.00 7-Théâtre des petits (*)
- 11.00 10-Cinéma: "Avec le sourire"
- 11.00 5-Fr. 1936. Comédie de M. Tourneur, avec Maurice Chevalier et Alerme. — Les manœuvres d'un arriviste. Dialogue abondant, présentation cynique d'un homme malhonnête.
- 11.00 13-L'école du bonheur
- 11.00 3-Pick Of The Week (*)
- 11.00 3-Dick Van Dyke
- 11.00 7-Les joyeux naufragés
- 11.00 10-Eternel amour
- 11.00 12-Mariage Confidential
- 11.00 13-Tante fée
- 11.00 3-Palmarès
- 11.00 3-CBC-TV News
- 11.00 3-Love Of Life (*)
- 11.00 7-Midi 7
- 11.00 8-Bewitched
- 11.00 10-Les récits du capitaine (*)
- 11.00 12-In Town (*)
- 11.00 13-Bloc des nouvelles
- 11.00 10-Les manchettes
- 11.00 3-Actualité - Editorial
- 11.00 10-Ciné-Roman
- 11.00 13-Les petites annonces
- 11.00 3-CBS News (*)
- 11.00 3-Search For Tomorrow (*)
- 11.00 3-De tout, de tout
- 11.00 7-Deuxième édition
- 11.00 8-Treasure Island (*)
- 11.00 10-Ciné-Jeudi
- 11.00 12-The Big Spenders (*)
- 11.00 7-Météo - Sports
- 11.00 13-Télé-Matinée
- 11.00 3-One O'Clock Weather
- 11.00 3-Scopiquizzi
- 11.00 7-Péle-méle (*)
- 11.00 8-Dream House (*)
- 11.00 10-Cinéma: "Escapade au Japon" (4-E) E-U. 1957. Film d'aventures d'A. Lubin, avec Jon Provost et Roger Nakagawa. — Croyant que la police les recherche pour un mauvais coup, deux enfants s'enfuient à travers le Japon Charmant.
- 11.00 12-The Mike Douglas Show (*)
- 11.00 3-Across The Fence
- 11.00 3-Channel 3 Presents
- 11.00 13-Les plus beaux films
- 11.00 3-As The World Turns (*)
- 11.00 8-Funny You Should Ask (*)
- 11.00 3-Love in a Many Splendored Thing (*)
- 11.00 3-Entre nous, Tie Tiac 4
- 11.00 8-The Newlyweds (*)
- 11.00 10-Ciné-Jeudi
- 11.00 3-Guiding Light (*)
- 11.00 8-Test Pattern & Music
- 11.00 8-Dating Game (*)
- 11.00 10-Ni oui ni non (*)
- 11.00 12-Perry's Probe (*)
- 11.00 3-Prelude
- 11.00 3-Secret Storm (*)
- 11.00 7-Take Thirty
- 11.00 7-Femme d'aujourd'hui
- 11.00 8-General Hospital (*)
- 11.00 10-femme d'aujourd'hui
- 11.00 12-People In Conflict (*)
- 11.00 7-Femme d'aujourd'hui
- 11.00 3-Edge Of Night (*)
- 11.00 3-Hé, les Gars !
- 11.00 3-Edge Of Night (*)
- 11.00 8-One Life To Live (*)
- 11.00 10-Madame s'amuse (*)
- 11.00 12-Doctor's Diary (*)
- 11.00 3-Art Winkler (*)
- 11.00 3-M. Jet
- 11.00 3-The Weekender Sex (*)
- 11.00 7-Bobino (*)
- 11.00 8-Dark Shadow (*)
- 11.00 10-La cabane à Midas (*)
- 11.00 10-Bobino (*)
- 11.00 12-Littlest Hobo
- 11.00 13-Bobino (*)
- 11.00 3-Test Pattern
- 11.00 3-CBS Morning News (*)
- 11.00 10-Mire et musique
- 11.00 7-Les lève-tôt
- 11.00 8-News
- 11.00 10-Les p'tits bonshommes
- 11.00 8-Farm and Home (*)
- 11.00 10-Méto-Matin (*)
- 11.00 3-Morning News

- 4.25 3-CBS News (*)
- 4.30 3-Perry Mason
- 4.30 3-Trans World Top Team (*)
- 4.30 7-Pirate Maboule (*)
- 4.30 8-Maverick
- 4.30 10-Rin-Tin-Tin
- 4.30 10-Pirate Maboule (*)
- 4.30 12-Family Theatre
- 4.30 13-Pirate Maboule (*)
- 4.40 3-Rin-Tin-Tin
- 4.40 3-Cartoons
- 4.40 7-Perry Mason
- 4.40 10-De 5 à 6 (*)
- 4.40 13-Bidule et Tarmacadam
- 4.40 13-Bidule et Tarmacadam
- 4.40 10-De 5 à 6 (*)
- 4.40 3-Marshall Dillon
- 4.40 3-Corsairs (*)
- 4.40 8-The 5:30 Report
- 4.40 10-Cadets de la forêt (*)
- 4.40 13-Popeye avec oncle Claude
- 6.00 3-World Of Sports
- 6.00 3-Snow Jet (*)
- 6.00 3-Dateline
- 6.00 7-Troisième édition
- 6.00 8-Six O'Clock Movie
- 6.00 10-Télé-Méto (*)
- 6.00 12-Tour à tour
- 6.00 12-La Pierre Berton Show (*)
- 6.00 13-Bloc des nouvelles
- 6.15 3-Weatherwise
- 6.15 7-Météo - Sport
- 6.15 10-Téléjournal
- 6.15 11-Ici Québec
- 6.15 3-Newstime
- 6.15 3-Panoramonde
- 6.15 3-Gentle Ben (*)
- 6.15 7-Cher oncle Bill (*)
- 6.15 12-Pulse (*)
- 6.15 13-Le club des étoiles
- 6.15 10-Sports-Images (*)
- 6.15 10-Aujourd'hui
- 6.15 10-Télé-Méto (*)
- 7.00 3-CBS News (*)
- 7.00 3-Sign: Ti-Blanc Richard
- 7.00 3-Smothers Brothers (*)
- 7.00 7-Commando du désert (*)
- 7.00 8-Bewitched
- 7.00 10-Dernière heure (*)
- 7.00 12-Lassie (*)
- 7.00 13-L'homme de fer
- 7.15 10-Télé-Méto (*)
- 7.30 3-Blondie (*)
- 7.30 10-Cinéma Kraft: "Le petit garçon perdu" (4-E) E-U. 1932. Drame psychologique de G. Seaton, avec Bing Crosby et Claude Dauphin. Après la guerre, un journaliste américain recherche la trace de son fils dans un orphelinat français. Notations psychologiques valables.
- 7.30 7-Vive la compagnie (*)
- 7.30 8-Hollywood's Finest (*)
- 7.30 10-Cinéma Kraft
- 7.30 10-Hebdo-Sport
- 7.30 12-Camera Call (*)
- 7.30 3-Hawai 5-0 (*)
- 7.30 7-Telescope (*)
- 7.30 7-Les grands films
- 8.00 10-Les grands films: "Commando de choc" (5-A) E-U. 1963. Drame de guerre de R. Toten, avec Victor French et Majel Barrett. Une patrouille américaine, isolée en territoire ennemi, cherche à rejoindre le gros de l'armée.
- 8.00 12-It's Happening (*)
- 8.00 13-Les grands films (*)
- 8.00 3-Name Of The Game (*)
- 8.00 12-The Dean Martin Show (*)
- 8.00 3-Thursdays Night Movie
- 8.00 10-Vrai de vrai (*)
- 8.00 3-Coup de fil (*)
- 8.00 8-Journey To The Unknown (*)
- 8.00 10-Coup de fil (*)
- 8.00 12-Mannix (*)
- 8.00 7-Tirez au clair
- 8.00 10-Tirez au clair
- 8.00 13-Tirez au clair
- 8.00 10-Secret bien gardé (*)
- 8.00 3-F.B.I.
- 8.00 10-Secret bien gardé (*)
- 8.00 10-10/30
- 8.00 8-The Ugliest Girl in Town (*)
- 8.00 10-Nous deux (*)
- 8.00 12-Our World (*)
- 8.00 3-Panoramonde
- 8.00 7-Les affaires de l'Etat
- 8.00 10-Dernière heure et météo (*)
- 8.00 10-Les affaires de l'Etat (*)
- 8.00 13-Les affaires de l'Etat (*)
- 8.00 3-Channel 3 Night Beat
- 8.00 3-CBC-TV News
- 8.00 7-The 11 O'Clock Report
- 8.00 10-La ronde des sports (*)
- 8.00 10-Téléjournal
- 8.00 13-Téléjournal
- 8.00 10-Où ?
- 8.00 10-Cinéma
- 11.20 10-Heure Exquise: "Notre-Dame de la Mouise" (5-A) Fr. 1941. Drame de R. Péguy et R. Delacroix, avec François Rozet et Odette Joyeux. La vie quotidienne d'un jeune prêtre dans un quartier déchristianisé. Charité et courage d'un prêtre.
- 11.20 3-Editorial & Late Scores
- 11.20 7-Dernière édition
- 11.20 10-Ici Québec
- 11.20 12-Bloc des nouvelles
- 11.20 3-Contact
- 11.20 11.30 3-Late Show
- 11.20 7-Cinéma 7
- 11.20 3-Joe Bishop Show (*)
- 11.20 10-Les incorruptibles
- 11.20 13-Ciné-Soir
- 11.40 12-Pajama playhouse
- A.M.
- 13.30 3-Postlude
- 13.30 10-Fin des émissions
- 12.45 10-Dernière édition
- 12.50 10-Ferméture
- 12.50 3-Sign Off
- 1.00 3-Musique Marc Legrand
- 1.15 13-Nouvelles anglaises
- 1.20 3-Fin des émissions
- 1.25 13-Fin des émissions

(*) Programmes en couleurs

Pour "Elle" à Noël...



RASOIR
Schick Caprice
Rég. \$14.95 - Spécial **\$11.95**



SECHOIR A CHEVEUX
Consolette Schick
Rég. 39.95 - Spécial **\$31.95**



RASOIR
Schick Crown Jewel
Rég. 18.95 - Spécial **\$15.50**



BALANCES
pour chambre de bains. Prix variés:
\$9.95 à \$15.95



BROSSES A DENTS
Schick Electric.
Rég. 24.95 - Spécial **\$19.95**



SECHOIR A CHEVEUX
Schick, Petite Salon.
Rég. \$29.95 - Spécial **\$23.95**

Jolis Coffrets Parfumés

Coffrets Elizabeth Arden pour Dames	1.25 à 30.00
Coffrets Elizabeth Arden pour Hommes	3.50 à 18.50
Coffrets Iman	7.50 à 14.50
Coffrets Chantilly Nougat	5.00 à 20.00
Coffrets Helena Rubinstein	3.75 à 55.00
Coffrets Chanel No 5	7.00 à 22.00
Coffrets Caron	
Fleurs de Rocailles et Beldodgia.	8.50 à 14.25
Coffrets Yardley.	1.95 à 25.00

RASOIR

lady Go-Lightly
Rég. 20.95
Spécial **\$16.95**



PARFUM CALECHE
EAU DE COLOGNE
10.00 A 27.50
9.00 A 15.00
Aussi Huile de Bain - Savons

LAMPES BERGER
Bel assortiment de lampes.
Choix de **\$10.50 à \$14.00**
LIQUIDE
pour lampe Berger. 32
essences variées. \$1.50
Bout. 16 onces.



Nos magasins seront ouverts tous les soirs jusqu'à 9.30 h. P.M. du 12 décembre au 23 décembre inclusivement. Fermé les samedis à 5.00 h. P.M.

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AU PARC-AUTOS CHAUVÉ.



1200 RUE ST-JEAN — 522-5214

DEMAIN - JEUDI

- A.M.
- 6.00 3-Test Pattern
- 6.00 3-CBS Morning News (*)
- 6.00 10-Mire et musique
- 6.00 7-Les lève-tôt
- 6.00 8-News
- 6.00 10-Les p'tits bonshommes
- 6.00 8-Farm and Home (*)
- 6.00 10-Méto-Matin (*)
- 6.00 3-Morning News
- 7.05 3-CBS Morning News (*)
- 7.15 10-Mire et musique
- 7.30 7-Les lève-tôt
- 7.30 8-News
- 7.45 8-Farm and Home (*)
- 7.55 3-Morning News

L'abandon des barrières tarifaires se rend jusqu'ici

Le trafic commercial Canada-Italie est déjà affecté par les ententes du Marché commun

Par Jane BECKER

ROME (P.C.) — L'abandon des barrières tarifaires entre les pays du Marché commun européen, en juillet dernier, affecte déjà le commerce entre le Canada et l'Italie. Ainsi, l'Italie enregistre peut-être cette année sa première balance commerciale avec le Canada depuis 1964, pour la deuxième fois en 18 ans d'échanges commerciaux croissants entre les deux pays.

Le Canada a toujours vendu plus à l'Italie qu'il n'en a acheté l'an dernier son sixième client en importance au marché d'exportation. L'an dernier, le surplus en faveur du Canada a représenté environ \$31 mil-

lions pour des ventes records de \$141,400,000.

Mais les fonctionnaires du ministère canadien du Commerce à Rome ne prévoient pas que cela se reproduise d'ici quelques années.

Durant le premier semestre de 1968, l'exportation canadienne à l'Italie a baissé de \$68 millions en 1967 à \$52.5 millions. L'exportation italienne au Canada, d'autre part, a marqué une hausse sensible, passant à \$52.5 millions, soit environ \$1 million de plus que durant la période correspondante de 1967.

Ralentissement

L'accroissement économique réel de l'Italie est cette année au ralenti, et ce pays achète par conséquent moins de minerais, ce qui affecte environ 25 pour cent de l'exportation canadienne totale vers l'Italie.

La nouvelle politique d'éta-

blissement des prix pour les produits agricoles, au sein du Marché commun, est susceptible d'affecter encore plus l'exportation canadienne. L'abandon des barrières tarifaires à travers le Marché commun a déjà réduit les ventes de grains de colza du Canada à l'Italie, qui totalisaient \$10 millions l'an dernier et constituent le troisième article en importance à l'exportation. En 1968, ces ventes n'ont totalisées que \$467,000.

L'établissement des prix, destiné à stimuler la production agricole au sein de la Communauté économique européenne, force l'importateur à payer au Marché commun la différence entre le prix d'importation et le prix objectif fixé par le comité agricole de la CEE.

Dans le cas de la graine de colza, produit cultivé surtout au Manitoba et servant à la

fabrication d'huile végétale, la différence est d'environ \$100 la tonne.

"Cette mesure annule tout avantage pour l'importateur, selon Cameron Miller, secrétaire commercial adjoint à l'ambassade canadienne à Rome. "L'objectif d'une augmentation de la culture européenne de la graine de colza est déjà atteint et le CEE prévoit se suffire à elle-même d'ici quelques années."

Moins de blé

Les produits agricoles constituent environ 35 pour cent de l'exportation canadienne à l'Italie. Jusqu'à maintenant, l'établissement des prix n'a pas affecté la vente d'autres produits mais les fonctionnaires au commerce y voient une mesure protectionniste qui pourrait éventuellement bannir du Marché commun plusieurs produits de haute qualité.

Les ventes de blé canadien à l'Italie ont sensiblement diminué cette année, ne totalisant que \$1,100,000 durant le premier semestre, par rapport à \$4 millions pour la période correspondante de 1967.

L'exportation de bétail canadien a également diminué à

\$150,000 pour les six premiers mois, par rapport à \$950,000 durant la même période de 1967. On prévoit que cette baisse sera temporaire, cependant, étant le résultat d'un surplus de lait qui a découragé les éleveurs italiens d'augmenter leurs troupeaux.

L'Italie, pour sa part, désire de réduire le déficit de sa balance commerciale mondiale, vise à augmenter les exportations vers le Canada d'environ 10 pour cent annuellement, ce qui pourrait porter le total de l'exportation italienne à \$162 millions vers le Canada d'ici 1972.

Les produits alimentaires, textiles et machines-outils sont les principaux produits dont les ventes italiennes au Canada ont augmenté. Mais les Italiens veulent multiplier leurs ventes d'équipement de bureau qui ont totalisé \$91 million l'an dernier et \$470,000 pour la première moitié de 1968.

Exportation canadienne

Les fabricants italiens d'automobiles accélèrent aussi leurs efforts pour tenter de compenser pour un marché européen presque saturé. Les ventes de voitures italiennes au Canada

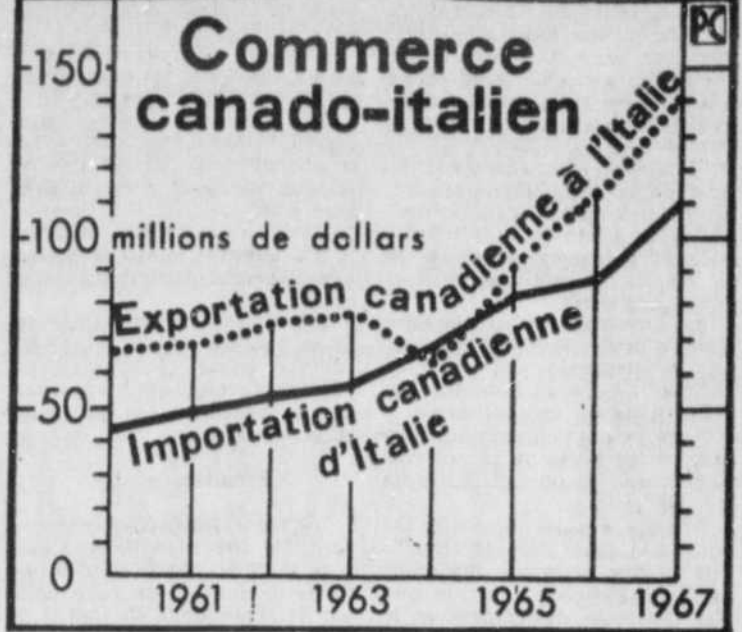
ont totalisé \$2.4 millions au cours du premier semestre de 1968, soit une hausse de 33 pour cent par rapport à 1967, si la tendance se poursuit toute l'année.

L'avenir de l'exportation canadienne vers l'Italie repose peut-être sur les ventes d'avions et de pièces d'avionnerie, lesquelles ont atteint \$3 millions l'an dernier et \$2.8 millions durant les six premiers mois de 1968, grâce aux efforts déployés par les deux principaux manufacturiers canadiens.

Autre important produit d'exportation pour le Canada: les pâtes et papiers, dont la vente devrait augmenter d'ici quatre ans sur le marché européen, avec la disparition des tarifs du Kennedy Round.

"Le Canada pourrait devenir concurrentiel sur le plan mondial pour la vente de papiers d'ici cinq ans," a affirmé Cameron Miller.

Jusqu'à juillet, les ventes de pâtes canadiennes à l'Italie ont augmenté de \$1 million par rapport à la période correspondante de 1967, atteignant \$5.4 millions. C'était là le principal produit canadien d'exportation vers l'Italie.



● ECHANGES COMMERCIAUX — Notre graphique indique la situation du commerce entre le Canada et l'Italie. En 1967, le Canada a vendu pour quelque \$141,400,000 de marchandises à l'Italie, soit \$31 millions de plus qu'il n'en a acheté. Les produits agricoles représentent environ 35% de l'exportation canadienne vers l'Italie, cependant que les produits italiens vendus au Canada constituent surtout des produits alimentaires, des tissus et des machines-outils. (Photo PC)

Benderis: la capitale qui a vu défilé l'Orient et l'Occident

BENDERIS, U.R.S.S. (P.C.)

L'histoire de l'Europe suit le cours des fleuves. Benderis est située sur la rive occidentale du fleuve Dniester, en Moldavie soviétique. Son histoire est liée à celle de l'Europe.

Les marchands de Gênes, remontant le Dniester depuis la mer Morte, y établissent au Moyen Âge une forteresse dont les ruines subsistent. Les Turcs y dirigèrent aussi une forteresse durant une période d'occupation de 300 ans qui prit fin par leur expulsion par les forces tsaristes en 1806.

Après la révolution bolchévique de 1917, Benderis fut brièvement aux mains des Soviétiques, jusqu'à ce que la Roumanie monarchiste s'empare de toute la Moldavie jusqu'au Dniester. Benderis devint alors ville frontalière, en face de l'Ukraine soviétique, sur l'autre rive du fleuve.

L'Union soviétique réclama la Moldavie en 1940 au pacte soviéto-nazi. Benderis fut presque entièrement ravagé durant la guerre qui dura jusqu'en 1944. La moitié de la population de 36,000 personnes en 1940 mourut à la guerre, a révélé récemment un fonctionnaire municipal. La reconstruction d'après-guerre a porté la population à 70,000 et multiplié les conserveries, usines de textiles et d'appareils électriques.

Statistiques

Telle est l'histoire. Mais à quel ressemblait aujourd'hui Benderis?

On y compte, selon l'administration municipale, 23,000 familles ayant en moyenne trois personnes chacune. Chaque citoyen dispose en moyenne de six mètres carrés pour vivre, soit l'équivalent de huit pieds sur huit, environ le tiers moins que le but fixé pour l'ensemble de l'U.R.S.S.

La ville compte 15 cafés, un par 1,500 familles, et quelques cinémas. Presque chaque famille a son appareil de télévision, mais seulement une famille sur 12 a un téléphone et une sur 45, une voiture.

Le quart de la population fréquente l'école ou suit des cours

à temps partiel, par rapport à une proportion du tiers pour l'ensemble de la Moldavie.

Cinquante pour cent des femmes de Benderis sont au travail. Le revenu moyen est "d'un peu plus de 100 roubles" par mois par famille, comparativement à la moyenne soviétique établie à 108 roubles \$130 au change officiel par mois par travailleurs. Les fruits et légumes coûtent beaucoup moins cher à Benderis que dans les villes plus au nord.

Visions la soierie de Benderis, en banlieue de la ville. L'usine a commencé à produire en 1955 et sa construction a été parachevée en 1961. Une annexe en construction sera terminée vers 1970, doublant la production de l'usine.

Malgré son nom, la soie ne représente que 15 pour cent de la production textile de l'usine. Le reste des 11 millions de verges de tissus produites annuellement consiste en fibres synthétiques ou coton.

Surdité

L'usine emploie 3,000 travailleurs, dont trois quarts des femmes. Il est probable que des travailleurs canadiens déclencheraient une grève s'ils avaient

à travailler dans des conditions semblables à celles de la soierie de Benderis. Le bruit y est tout simplement infernal et les salles de travail sont obscures et ca-

verneuses. Pourtant, les travailleuses semblent indifférentes à cette situation, entourée de milliers de machines vrombissantes et sans aucune protection pour leur ouïe. Léonide Makarevitch, directeur de la firme, a affirmé que la surdité au travail n'était pas un problème.

"Ces deux dernières années, nous n'en avons eu que deux cas", a-t-il dit.

Après le travail, les plus jeunes ouvriers, surtout des adolescents, répètent avec leur troupe de chant et danse la musique folklorique de la Moldavie.

Les répétitions se font dans leurs temps libres, mais l'usine leur fournit des costumes richement décorés et leur paie un salaire régulier lorsqu'ils vont s'exécuter dans les villes et villages voisins.

On imagine mal des ouvriers canadiens travaillant à cette usine. On les imagine encore plus mal exécutant avec le sourire des danses folkloriques moldaves.

La marche: le meilleur antidote à la tension

MONTREAL (P.C.) — La marche est un antidote à la tension, à la contrainte et à la dépression, selon C-K. Herz, président du Conseil national de la marche.

"La marche stimule la conscience des choses extérieures à soi et aide à situer ses problèmes dans une juste perspective".

M. Herz affirme que les gens devraient descendre de l'autobus, du métro ou de la voiture à quelques distances de leur lieu de travail, et parcourir le reste du chemin à pied. Ils devraient aussi faire une promenade après le repas du soir.

Les ménagères, dit-il, devraient prendre l'habitude d'al-

ler à pied faire leurs emplettes. Si cela ne leur est pas possible, elles devraient se réserver du temps pour une promenade durant la journée.

L'un des pires maux de la société moderne est la tension, dit M. Herz.

La tension occasionne des maux de tête et de dos, l'insomnie, le manque d'efficacité au travail, l'irritabilité au foyer et souvent une dépression profonde.

Plusieurs personnes croient que les calmants, médicaments anti-dépresseurs, excitants et somnifères sont la réponse à leurs problèmes. Ces drogues peuvent soulager, mais elles ne guérissent pas totalement.

Dans bien des cas, l'habitude de la marche rapide peut aider à réduire la tension avant que celle-ci ne cause l'irritabilité et la dépression.

Une base pour deux hélicoptères à Québec

OTTAWA (P.C.) — M. Arthur Bouchard, qui exploite une compagnie portant le nom de Dorchester Hélicoptères Enrg., a reçu de la Commission canadienne de Transport l'approbation d'établir un service de deux hélicoptères dont la base serait la ville de Québec.

Le comité de transport aérien de la commission a annoncé l'approbation d'un permis pour Dorchester Hélicoptères, en faisant remarquer qu'il semble que le marché québécois a grandi très rapidement et exige des services additionnels qui sont assurés par des appareils stationnés à des endroits éloignés les uns des autres".

Le demande de permis de la compagnie Dorchester avait comme opposants les compagnies Canadian Helicopters Ltd., Atlantic Helicopters Ltd., Northern Wings Helicopters Ltd., et la Compagnie Photo-Air Laurentides. L'annonce faite par la commission disait que l'opposition manifestée par ces compagnies se basait principalement sur le fait que les compagnies exploitant des hélicoptères n'avaient réalisé que des profits marginaux au cours de 1967.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.

Le service de deux hélicoptères sera basé à Québec.



ÉPARGNEZ COUPONS

avec ces

détachez ces coupons et épargnez jusqu'à

CE COUPON A UNE VALEUR DE 10¢ A l'achat d'un pot de Tablettes de chocolat Cadbury, Dairy Milk, Hazelnut Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 8 oz Fromage Kraft Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 8 oz Coffee Crunch Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 sac Menthes Rite Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot de 2 Bonbons à la menthe Jenny Lind ou Patterisip Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 1 lb Biscuits Dad Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 cont. Beurre de caramel Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Cornichons Dill Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Cornichons Coronation Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte 20 oz Chop Suey, marque Ahutsic Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte 25 oz Ragouts Clark Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 14 oz Fèves au lard Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 2 btes Haricots verts Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 12 oz Pommes de terre Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Prunes cuites Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 2 btes Garniture pour tarte Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bout Jus de pruneaux Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bout Jus de citron Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte 48 oz Boisson Del Monte Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte 1 lb Café moulu Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 6 oz Café instantané Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte 1 lb Breuvage au chocolat Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Biscuits Borden Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Bovril Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bout Eau de Vichy Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 2 pots Riz Minute Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Pizza Chef Boy-Ar-Dee Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 sac Biscuits Morlan Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Mélange à tarte Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 cont. Shortening Crisco Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bout Huile végétale Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 2 cont. Essence de vanille Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Noix en moitiés Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 6 oz Brûlures de chocolat Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte 2 lb Prunes moyennes Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte Miel blanc Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 11 oz Mélange à gâteau-pouding Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 cont. Sel assaisonné Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 2 pots 8 oz Légumes et boeuf Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 4 btes 15 oz Nourriture pour chiens Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 sac Haricots Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte Détergent liquide Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte 22 oz Shampooing Bissell Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 cont. Cire à chaussures Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 cont. Désodorisant Odoral Nul après samedi, 21 déc.
CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot 25 Serviettes Kleenex Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 pot Essuie-tout Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 roul. Papier ciré Nul après samedi, 21 déc.	CE COUPON A UNE VALEUR DE 5¢ A l'achat 1 bte 8 oz Biscuits Christie Nul après samedi, 21 déc.	



Programme de TV Les grandes productions

LES PREMIERES GAGNANTES DU CONOURS "VOLEZ VERS L'EUROPE"

Ces clientes chanceuses de Steinberg ont gagné chacune un merveilleux voyage en Europe via Air Canada pour deux personnes. Durant toute la durée de leur séjour en Europe, elles pourront conduire une auto de Hertz location de voitures.



Madame E. Campeau
6630 boul. Pie IX
Montréal, Québec



Madame A. Brassard
Saint-Félix d'Otis
Chicoutimi, Québec



CROIX-ROUGE

vous aide à chaque pas dans la vie



Venez chez Steinberg

Le travail plus le talent égalent succès (Dr Grondin)

MONTREAL (P.C.) — Le docteur Pierre Grondin avoue avoir longtemps songé à devenir journaliste.

Dans son bureau de l'Institut cardiologique de Montréal, le chirurgien de 43 ans raconte aussi que ses mains, qui ont pratiqué huit greffes cardiaques, ont déjà été rugueuses au chargement et au déchargement de charbon.

"J'ai déjà été rédacteur en chef de la revue du Séminaire de Trois-Rivières. J'adore écrire, je respecte le bon journaliste et j'aime la médecine. Si je n'étais devenu médecin, je serais écrivain".

Le Dr Grondin se souvient aussi d'avoir travaillé à la lecture d'épreuves dans un sous-sol mal éclairé au quotidien Le Nouvelliste de Trois-Rivières.

Puis il y eut l'épisode du charbon et des billes de bois, "trois des années les plus difficiles de ma vie".

"J'étais encore étudiant, raconte-t-il, mais l'été je travaillais comme arroseur aux quais de Trois-Rivières. C'est là que j'ai appris le chargement et le déchargement du charbon.

"J'ai passé aussi un été dans un camp de bûcherons à attacher des billes de bois. Après une journée de 12 heures, je ne pensais qu'à dormir".

Le psychologue

Le Dr Grondin attribue sa bonne santé à ces trois années de dur travail.

Son bureau est couvert de textes de discours, de lettres de remerciement, de lettres de leur cœur et d'étudiants qui veulent en savoir plus long sur les greffes cardiaques.

Le Dr Grondin arrive habituellement à l'Institut vers huit heures du matin pour n'en repartir souvent que vers sept heures du soir. Il pense et agit vite.

Il fait visiter son deuxième bureau, celui où il examine les malades. La chambre est immaculée. Le bureau est propre

et on n'aperçoit aucun appareil, rien qu'une table d'examen et un placard.

"C'est ici que je parle à mes malades, dit-il avec l'allure de l'homme d'affaires plutôt que du chirurgien".

"C'est ici que tout commence, les explications, les discussions, les préparatifs du malade.

"J'aime parler à mes malades. Le matin, je vais m'asseoir sur leur lit et je les appelle par leur prénom. Cela leur plaît.

"Mais à part mes malades, je n'ai guère le temps de parler. Les médecins parlent trop, discutent trop.

"Je connais bien mon métier. Si je considère qu'il faut faire quelque chose immédiatement, j'écraserais quiconque essaierait de me retarder avec les règles et la procédure.

Première greffe

"Souvent, les gens ne s'entendent pas sur la méthode à suivre, mais au lieu de dire ce qu'ils pensent et de faire comme ils l'entendent, ils font fi de leurs ambitions et tentent plutôt de ne faire de peine à personne. Je n'approuve pas cela. Si on pense qu'on a raison ou qu'on veut faire quelque chose de telle façon, il faut le faire sans s'occuper de sa popularité".

Le médecin canadien-français a pratiqué la première greffe cardiaque au Canada, le 31 mai, sur Albert Murphy, qui est mort 46 heures plus tard. Gaëtan Paris, dessinateur de 49 ans, est devenu le deuxième greffé du cœur au Canada, le 28 juin. M. Paris est décédé le samedi 30 novembre des suites d'une indigestion.

Sur les huit patients de greffe cardiaque traités par le Dr Grondin et son équipe à l'Institut, six ont survécu.

"Nous ne faisons pas seulement des greffes cardiaques ici, a expliqué le chirurgien. Chaque jour, quatre ou cinq autres opérations cardiaques se prati-

quent. Je suis dans la salle d'opération pour diriger chaque intervention durant une vingtaine de minutes".

De plus, le Dr Grondin a un bureau privé et est invité à une longue série de tournées et conférences.

Lorsqu'on prépare une greffe cardiaque, le chirurgien passe souvent la nuit à l'hôpital. En fin de semaine, il lui arrive d'apporter chez lui un exemplaire de la revue Cardiac Surgery — Chirurgie cardiaque.

L'élan du succès

"Lorsque je rentre chez moi, je dors six ou sept heures. Après une opération, si rien n'est au programme, je dors parfois plus longtemps".

Le succès lui donne son élan. "J'ai une formule de succès qui s'énonce comme ceci: T plus T égale S. Le premier T représente le talent; c'est un facteur invariable. Le second T représente le travail, facteur variable. Si l'on conjugue les deux, cela donne le succès. Plus on ajoute de travail à la formule, plus grand est le succès. Et puis, que trouve-t-on de l'autre côté du succès? L'échec, bien sûr".

Le chirurgien ne souffre pas trop de tension. "C'est mon travail et je le connais. Je ne laisse pas la tension l'emporter sur moi".

Son bureau est son "foyer" qu'il retrouve chaque matin en passant le seuil de la porte. Pierre Grondin est l'aîné des six enfants de feu le docteur Antoine Grondin, de Québec. Il a reçu son doctorat en médecine à l'Université Laval en 1951, puis est devenu praticien général à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine. Il a mis au monde quelque 700 enfants, dont 200 à domicile.

Il s'est spécialisé en chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie et est devenu chirurgien attaché à un hôpital de Los Angeles. Il y est demeuré jusqu'en

1929 puis est retourné à Trois-Rivières.

En 1961, il est allé travailler à Houston, au Texas, avec le Dr Michael DeBakey, à l'hôpital méthodiste. Il est entré à l'Institut cardiologique de Montréal en 1963.

Médecin de campagne
Il se remémore le temps où, en tant que praticien dans les petites villes du Québec, il devait se lever au milieu de la nuit pour se rendre au chevet d'un malade ou mettre un enfant au monde.

"La plupart des familles ne pouvaient se payer l'hôpital et plusieurs femmes accouchaient à la maison. Je me rendais en vitesse chez ces gens, posait mon paletot sur le lit et vite on entendait le cri d'un bébé".

En plus de la pratique générale, le Dr Grondin a pratiqué diverses sortes de chirurgie générale.

"Il est très intéressant de savoir faire diverses choses comme médecin. Je n'ai jamais voulu être médecin spécialiste du nez ou des oreilles".

Marié depuis 17 ans "à la fille du voisin de Trois-Rivières", il est père de deux fils, âgés de 16 et 13 ans.

"L'aîné s'intéresse à la médecine. S'il le veut il peut se diriger vers la profession, mais il sait qu'il doit prendre cette décision tout seul.

"Je pense que le pire qui puisse arriver à un fils est d'avoir un père qui a réussi".

Il note laconiquement qu'il a commencé trop tard à sortir avec les filles et qu'il s'est marié trop vite.

Il aime lire le magazine Mad et admet qu'un de ses collègues est abonné à Playboy, "mais comme je ne puis tout lire, je me contente de regarder les images".

Pour se reposer, le Dr Grondin va faire du ski au Mont-Tremblant, dans les Laurentides.

L'été, il s'adonne à la plongée sous-marine et à la natation.

Les Cantons de l'Est perdent peu à peu leur visage anglais

Par JOSEPH MACSWEEN

LENNOXVILLE, Qué. (P.C.) — "Je pense, affirme l'industriel à sa retraite, que nous devrions faire connaître au Canada combien les anglophones sont bien traités dans les Cantons de l'Est. Vous me parlez du nationalisme canadien-français au Québec et vous me demandez ce que cela signifie pour nous.

"Ma réponse est: que fera le reste du Canada? Si le reste du Canada se rend compte que le Canadien français, ou qu'il soit, doit bénéficier des mêmes privilèges que ceux accordés à la minorité anglophone du Québec, alors les Canadiens français ne nous enlèveront rien".

E.W. Gilbey, membre du bureau de direction de l'Université Bishop's et ancien maire de Lennoxville, a parlé à diverses personnalités des Cantons de l'Est de la croissance des Canadiens français et de la publication qu'on en fait.

"Si les anglophones se sentent menacés, ils ne le disent pas. Je crois fermement qu'ils ne déménageront pas à cause du climat politique. Au lieu de cela, la jeune génération déménage à cause de conditions économiques et d'emploi. Et cette génération est toujours partie ailleurs, surtout à Montréal, parce que les chances d'emploi y sont meilleures que dans notre région divisée en un tas de petites localités plutôt qu'en grands centres".

Anthony W. Preston, vice-recteur de Bishop's, et M. Gilbey ont cité les noms de plusieurs municipalités, dont Cookshire, Bury, Scottstown, lesquelles ont passé de la

prédominance anglaise à un caractère français.

La métamorphose

"Par exemple, à l'épicerie de Lennoxville, on n'entendait guère parler français il y a 10 ans. Aujourd'hui si, a dit M. Preston. Et je ne crois pas qu'on y trouve sujet à regret, sauf chez certains gens étroits d'esprit".

Mais une certaine tension n'a-t-elle pas accompagné la métamorphose d'un milieu entièrement anglais à une prédominance française dans la vaste région d'Estrie, qui comprend 11 comtés?

"Je pense qu'un jugement absolu sur ce sujet est extrêmement dangereux, parce qu'il est faux de penser que tout le monde a réagi de la même façon", a dit M. Preston.

Lennoxville est située à une centaine de milles de Montréal, mais l'attrait semble en quelque sorte moins compliquée dans cette petite ville au milieu des plaines et collines, où divers groupes ethniques sont passés depuis des siècles.

Les Loyalistes et d'autres Américains, dont des Écossais et des Allemands, ont emménagé dans ces terres vierges durant la seconde moitié du 18e siècle. Cette migration vers le Nord a rejoint les immigrants irlandais et écossais arrivant par Québec, dans la région de Lennoxville, au début du 19e siècle.

Il semble aujourd'hui incroyable que l'on n'entendait guère parler qu'anglais et gaélique dans cette région du sud du St-Laurent, de même que dans la vallée de l'Outaouais, avant la Confédération.

Invasion?

Celui qui est étranger au Québec peut aujourd'hui avoir l'impression que le changement au français dans l'Est s'est fait au cours d'une invasion récente.

Les statistiques sont plus prosaïques. Déjà vers 1860, l'influence industrielle et urbaine faisait partir les anglophones aspirant à une vie plus affluente.

A peu près à la même période, les Français commencèrent à débordier des paroisses surpeuplées établies longtemps auparavant sur les rives du St-Laurent. La pression démographique en amena des milliers au-delà de la frontière pour travailler dans les usines de la Nouvelle-Angleterre.

Les Cantons de l'Est forment peut-être l'exemple le plus frappant de la façon dont la population non francophone du Québec, proportionnellement un peu moindre par rapport au temps de la Confédération, s'est concentrée à Montréal.

En 1871, on en comptait 57,000 à Montréal et 205,000 ailleurs; en 1961, 751,000 à Montréal et 246,000 ailleurs. Ce changement souligne une tendance vers l'unilinguisme français, de fait sinon par loi, dans l'arrière-pays.

Le départ des Anglais rend plus difficile pour nous l'étude de l'anglais", a affirmé un Canadien français de Granby, ville considérée comme la "princesse" des Cantons de l'Est, tandis que Sherbrooke, de plus en plus francophone, en est la "reine".

Gaspésie et Abitibi

Les agglomérations d'anglo-

phones se trouvent aussi en Gaspésie, où la pêche et l'exploitation forestière procurent du travail, en Abitibi, à cause des mines, dans les régions du St-Maurice et du Saguenay, où l'exploitation hydroélectrique a attiré l'industrie et sur la rive nord du St-Laurent et au Labrador, où l'expansion industrielle a commencé après la guerre.

Le leader séparatiste René Lévesque décrit comme étant une "situation rhodésienne" le caractère de villes où une minorité anglophone domine les "indigènes" canadiens-français de la classe ouvrière.

Né à New Carlisle, en Gaspésie, M. Lévesque dit avoir passé une "enfance merveilleuse, surtout en apprenant l'anglais sans s'en rendre compte".

"Je ne connaissais pas le sentiment à cette époque, dit-il. Je me suis rendu compte plus tard que New Carlisle était un cas typique de situation rhodésienne. Je suis peut-être un peu brutal, mais assez près des faits.

"On a là un petit village où la majorité est anglaise, au milieu d'une mer de Canadiens français qu'elle considère comme des arrières et sans le dire, des indigènes. On trouve d'autres groupes, à Montréal notamment, qui vivent ainsi depuis toujours".

À Montréal, un industriel a affirmé que l'attitude a changé mais que l'industrialisation du Québec par les Canadiens anglais et les Américains a produit des municipalités où des petits groupes d'anglophones dominent la vie industrielle.

Colles d'avion, poli à angles, etc.

DES PRODUITS COURANTS SERONT PLUS DIFFICILES À TROUVER!

(par GERARD McNEIL)

OTTAWA (P.C.) — Des produits d'usage courant comme la colle d'avions miniatures, le solvant de poli à ongles et les liquides nettoyeurs sont devenus depuis quelques années des hallucinogènes domestiques.

Pour cela, ces produits seront peut-être plus difficiles à acheter l'an prochain. Une législation sévère, permettant au fédéral de régler la fabrication et la vente au détail de ces produits, doit être présentée au Parlement cette session.

Il y a à peine un an, le projet de loi avait été conçu surtout pour interdire des produits comme les poupées inflammables ou les boules de glace fabriquées à Hong-Kong.

Les législateurs y voient maintenant un moyen de régler l'usage croissant, surtout chez les enfants, de produits qui ont des effets semblables à ceux des drogues.

"La liste est interminable, dit Frank Howard, député néo-démocrate de Skeena. En fait, certaines gens inhalent des insecticides toxiques comme Raid.

"Ils vaporisent le produit dans une pièce et le respirent ensuite. Il n'y a peut-être pas de limite au nombre de substances que les gens peuvent utiliser à cet effet".

M. Howard doute qu'on puisse enlever un "mal social" par des règlements dans une société libre. Le ministère de la Consommation, Ron Basford, entend bien essayer, en tous cas.

Omission de l'industrie

"Nous avons été forcés par les événements de prendre cette mesure, étant donné l'omission de l'industrie," a dit M. Basford.

Ces événements sont notamment la mort, en octobre, de Raymond Champagne et de Beverly Hummfray, âgé de 10 et 16 ans, tout près du parlement.

Le corps du jeune Champagne a été découvert dans un sac de plastique sur la tête et un tube de colle près de lui.

Huit jours plus tard, le cadavre de Beverly Hummfray était trouvé chez elle. La jeune fille avait la tête recouverte d'un sac de plastique et une bouteille de solvant de poli à ongles près d'elle.

Le fait de porter un sac de plastique pour respirer les vapeurs fait partie d'une pratique qui contient son propre élément destructeur. Il y a déjà plusieurs années qu'on avertit les gens du danger des sacs de plastique.

Les vapeurs peuvent aussi être fatales ou du moins attaquer sérieusement le système nerveux central.

Les fonctionnaires fédéraux élaborent un programme éducatif sur les drogues en général.

Entre-temps, la loi de M. Basford sur les substances dangereuses visera directement à enrayer l'usage des produits toxiques.

Après la mort des deux enfants, à Ottawa, un reporter du quotidien Citizen, de la capitale, fit le tour des boutiques, quincailleries et autres magasins. Il y trouva que certains

marquands refusaient de vendre de la colle à un enfant, mais que d'autres allaient jusqu'à souhaiter au jeune acheteur de bien s'amuser, après lui avoir vendu le produit.

M. Basford a mentionné la possibilité qu'on exige que les produits comme la colle soient

marqués dangereux, mais on laisse entendre que la législation pourrait aller encore plus loin.

Les détaillants qui ont un dollar en guise de conscience se verront peut-être interdire la vente de certains produits aux mineurs ou obliger de pres-

dre note de leurs ventes.

"Je n'entends pas noyer les manufacturiers et les vendeurs de bureaucratie et de règlements, dit M. Basford.

"Mais quelqu'un doit s'occuper de ce problème; si le marché ne le fait pas, le gouvernement devra s'y mettre".

Un nouveau mensuel pour les 4,000 instituteurs francophones ontariens

OTTAWA (P.C.) — Les 4,000 membres de l'Association des enseignants franco-ontariens

pourront, dès janvier prochain, d'un mensuel qui leur apportera des nouvelles aux points de vue professionnel, culturel et social.

Nommée "Entre Nous", la publication sera sous la direction de Mlle Blanche-Alice Bellemare, membre du secrétariat permanent de l'AEFO, à Ottawa.

De plus, un index analytique de la collection encyclopédique "Tout l'univers", le seul du genre en Ontario, sera publié et distribué sous peu à toutes les écoles qui en auront fait la demande. Ce travail a été réalisé sous la direction de Sr Jeanne-d'Arc Desloges, de Hawkesbury.

Enfin, le colloque provincial de l'AEFO aura lieu dans un hôtel de Toronto, les 17 et 18 janvier prochain. Le thème en sera "École active, école d'expression".

Voilà quelques-uns des principaux points qu'ont traités samedi, les membres du conseil d'administration de l'AEFO, réunis à Ottawa.

Pour ce qui touche à l'avancement professionnel, le comité a recommandé la mise à jour d'un bulletin de renseignements sur la certification des enseignants, énonçant les qualifications requises pour occuper certaines fonctions. Il s'est également prononcé en faveur de la création d'un comité du secteur secondaire pour l'étude de la certification des professeurs.

Enfin, ce comité a exprimé le désir que l'AEFO prenne une part active dans le domaine du recrutement des enseignants et note le manque de publicité qui a été fait au plan de congé sabbatique.

Une critique du français prévalait à l'Ontario Teachers Federation a été fort bien accueillie par le conseil d'admini-

nistration. En substance, on blâme l'OTF de n'avoir reconnu le fait français qu'en acceptant qu'une de ses filiales, l'AEFO, groupe les enseignants franco-ontariens.

Passivité
Le Frère Maurice Lapointe, chargé du rapport des activités de l'OTF, a déclaré que cette reconnaissance plutôt passive lui paraissait insuffisante dans le contexte actuel. "L'OTF devra présenter elle-même une physionomie bilingue, dans ses services, son opération et son administration. Les enseignants franco-ontariens comme individus devront exiger ce bilinguisme", a-t-il affirmé.

Au premier stade de ce mouvement de bilinguisme, le Frère Lapointe a exprimé l'avis que les enseignants devraient prendre l'habitude d'utiliser le français dans leur communications avec l'OTF. Il a également recommandé que l'AEFO exige que les publications pédagogiques de l'OTF soient dans les deux langues.

"A un stage ultérieur, on devra en arriver à ce qu'on puisse s'exprimer en français aux réunions de l'OTF", a-t-il souligné. Un porte-parole a déclaré que les pourparlers entre le ministère de l'Éducation de l'Ontario et l'OTF se poursuivent en vue d'obtenir une protection adéquate contre les transferts inutiles ou nuisibles des enseignants à l'intérieur des nouvelles commissions scolaires de comtés.

En terminant, le conseil d'administration a adopté plusieurs résolutions qui détermineront les activités de l'Association au cours des prochains mois.

Tout d'abord, l'AEFO entreprendra des démarches auprès du ministère de l'Éducation pour qu'un comité d'avisers de langue française, identique à celui qui propose le bill 141 pour le niveau secondaire, soit institué au niveau élémentaire là où les francophones sont minoritaires. La résolution exprime aussi le souhait qu'il en soit fait de même dans les régions où les anglophones sont en minorité.

L'Association a aussi adopté comme politique d'encourager tous les membres à appuyer la nomination de francophones aux postes clés "et ce, dans tous les domaines".

La Bibliothèque nationale fait l'acquisition des manuscrits de Vigneault

(J.R.) Le poète-chansonnier Gilles Vigneault a remis hier la plupart de ses manuscrits de poèmes et chansons à la Bibliothèque Nationale du Québec. Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a présidé la cérémonie dans le grand salon de l'Hôtel Chevalier.

Le ministre Tremblay a remercié Gilles Vigneault et souhaité que le geste du poète soit un exemple pour les écrivains du Québec. Après ces remerciements officiels, M. Tremblay a pris plaisir à rappeler que Vigneault et lui furent des camarades d'université et même d'école buissonnière au Cercle Universitaire.

Gilles Vigneault a pour sa part affirmé que dans le "démain" où s'inscrit un manuscrit catalogué reste un peu "d'hier". Le manuscrit est le témoignage d'une époque, a dit le poète.

Les manuscrits des poèmes et chansons de Vigneault seront à la disposition des chercheurs à la Bibliothèque Nationale. Chaque manuscrit se distingue aussi par sa petite histoire. Gilles Vigneault a écrit partout et sur différents papiers, en diverses circonstances.

Parmi les manuscrits remis hier, on retrouve ceux de "Jos Hébert" et "Jean du Sud" (chansons écrites le même jour, "Jack Monoloy", "Les gens de mon pays", "Jean Bourgeois", "Quartier latin" et tant d'autres.

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 14 décembre 1968



BOEUF DE L'OUEST!
STEAK DE RONDE
TRANCHE COMPLETE

la **.89**
livre

ROTI DE CROUPE	La lb	.89
ROTI DE POINTE	La lb	\$1.09
LARD HACHE	pour tourtières et roasts	3 lb \$1.59
SALADE AUX CHOUX	Coors 24 oz	.53
SMOKED MEAT	Coors 4 oz	.79
GARNITURE	pour tourtières Hygiénic Boite 2 lbs	\$1.39

KETCHUP HEINZ	Bouteille 20 oz	.35
SHORTENING MONARCH	3 boites 1 livre	1.00

CRISTAUX DE SAVEUR ORANGE PRESIDENT	10 3/4 oz	\$1.00
MARGARINE BLUE BONNET VITE COLOREE	2 1/2 lb	.79
HUILE MAZOLA	Jaune 32 oz	.95
FARINE ROBIN HOOD	7 lb	.73
COCONUT DALTON BLANC	Cello 7 oz	.29
REMPLISSAGE POUR TARTES ED SMITH CERISES	8 1/2 oz	.65

MARINADES SUCRES HEINZ	Jaune 32 oz	.55
GHERKINS SUCRES GATTUSO MEDIUM	Jaune 12 oz	.49
BETTES MARINEES GAUVIN SUCREES	Jaune 24 oz	.39
BEURRE CARAMEL VACHON	2 1/2 lb	\$1.00
BEURRE DE SUCRE VACHON	2 1/2 lb	\$1.00
BONBONS SPECIALITES DES FETES VIAU	Cello 8 1/2 oz	\$1.00

TOUT EN FAISANT DE GROSSES ECONOMIES VOUS OBTENEZ LE SERVICE PERSONNEL



POMMES McIntosh Canada Fantaisie	Cello 5 livres	.49
CITRONS	Californie, Etats-Unis No 1 Grosseur 140	6 pour .29
CAROTTES	Fraîches Québec No 1	Cello 5 livres, .23
ECHALOTES	Fraîches Etats-Unis No 1	2 pots pour .25
ATOCAS	Frais, Etats-Unis No 1	Boite 1 livre .39

KETCHUP HEINZ	Bouteille 20 oz	.35
SHORTENING MONARCH	3 boites 1 livre	1.00
POIS VERTS IDEAL	4 boites 19 oz	.89
MOUCHOIRS DE PAPIER SCOTTIES	Blanc ou rose 6 boites 200	1.00

CRISTAUX DE SAVEUR ORANGE PRESIDENT	10 3/4 oz	\$1.00
MARGARINE BLUE BONNET VITE COLOREE	2 1/2 lb	.79
HUILE MAZOLA	Jaune 32 oz	.95
FARINE ROBIN HOOD	7 lb	.73
COCONUT DALTON BLANC	Cello 7 oz	.29
REMPLISSAGE POUR TARTES ED SMITH CERISES	8 1/2 oz	.65

REMPLISSAGE POUR TARTES ED SMITH FRAISES	8 1/2 oz	.59
MACEDOINE IDEAL CHOIX	5 litres 19 oz	\$1.00
SAUMON RED ROSE KETA	8 oz	.39
CLAMS CLOVER LEAF PETITES	8 oz	.35
OLIVES FARCIES GATTUSO	Jaune 12 oz	.55
OIGNONS MARINES CORONATION	Jaune 12 oz	.45

<

Sélection d'éditoriaux

Sélection d'éditoriaux publiés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Au cours de la campagne électorale des mois de mai et juin, le premier ministre Trudeau a fait comprendre très clairement qu'il tenait beaucoup à une législation sur le bilinguisme, et il a été vivement applaudi dans plusieurs centres anglophones lorsqu'il a exprimé cette opinion. La proposition lancée au cours de sa campagne, sous forme de Bill des langues officielles, est devant la Chambre des Communes depuis quelque temps, mais elle n'a été jusqu'ici que brièvement discutée.

Il est important que ce projet de loi soit débattu sans passion, étant donné que son contenu est susceptible d'enflammer des incendies émotionnels qui seraient néfastes pour le pays en général. Pour cette raison, nous nous intéressons sur la sagesse de deux commissions scolaires au Québec qui ont voté en faveur d'une politique d'enseignement unilingue dans les écoles sous leur juridiction.

Ce geste des commissions scolaires de Donnacona et de Ste-Cécile de Milton constitue une provocation, parce que les commissions de ces deux municipalités ont fait l'expression de leur appui à leurs collègues de St-Léonard.

La réaction des anglophones, à Québec ou en dehors de Québec, contribuera forcément à créer une atmosphère moins amicale à l'égard de la loi sur les langues officielles. Les résultats obtenus par M. Trudeau pendant la campagne électorale, au cours de laquelle il avait obtenu tellement d'appuis, particulièrement en Ontario, en faveur de cette ligne de conduite, en seront amoindris. — Le 18 novembre.

Le Albertian, Calgary

Devant un auditoire de Montréalais, le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau a dit aux Canadiens français combien est important le rôle qu'ils jouent au gouvernement fédéral, en ce moment. Il a parlé de réformes nécessaires et a déclaré que la réforme du Parlement était extrêmement urgente. Commentant les réalisations accomplies par le Parlement depuis le 12 septembre, il a dit que le rythme actuel est un rythme lent, même pour un escargot. Il a ajouté qu'à notre époque d'ordinateurs et de communications immédiates, le Parlement ne peut plus conserver sa lenteur traditionnelle sans courir le risque d'être toujours en retard par les progrès de la société.

M. Trudeau a tout-à-fait raison. Une réforme est absolument nécessaire. Le Parlement, de nos jours, a beaucoup plus à faire qu'il n'en avait dans le passé. La tâche est plus lourde, beaucoup plus complexe et exigeante, mais le Parlement n'a pas plus de

temps à sa disposition, et ses procédures ne sont pas modernes. Si on ne fait pas quelque chose bientôt à ce sujet, le système lui-même va commencer à montrer des signes de surmenage. C'est pourquoi il est très bien que M. Trudeau ne soit pas attaqué au rajeunissement des procédures parlementaires.

Il y a une urgence évidente à accélérer les procédures parlementaires. Mais la rapidité en soi n'est pas suffisante. Les réformes qui sont entreprises doivent être faites dans le but d'améliorer le Parlement, non pas à le détruire ou à l'affaiblir.

Du côté de l'opposition, il ne doit pas y avoir de durcissement illégitime au nom de la tradition, uniquement pour l'amour de la tradition. C'est-à-dire que l'on doit admettre que la réforme du Parlement est nécessaire, mais qu'il doit y avoir place pour l'ordre et la raison dans cette réforme. Il revient à l'opposition de s'assurer que le gouvernement ne dépasse pas la mesure dans sa transformation des règlements et des procédures. La préservation des principes parlementaires essentiels, pendant cette période de modernisation, est une chose que l'opposition doit surveiller de près. — Le 18 novembre.

Le Colonist, Victoria

Si toutes les décisions pouvaient être prises avec les avantages que donne l'intuition, il est possible que le Canada ne se serait pas engagé dans l'entente sur les réserves monétaires conclue en 1963 sans en avoir d'abord pesé les conséquences possibles.

A ce moment, le gouvernement canadien était tellement inquiet de la possibilité que la Loi américaine de prérogative ne vienne arrêter les entrées de capitaux qu'il fut obligé d'accepter des conditions très dures, et comme on devait s'en rendre compte, la perte du contrôle domestique sur sa monnaie, dans le but d'obtenir pour le Canada l'exemption de cette mesure draconienne prise par les États-Unis.

Comme l'a dit M. Earle McLaughlin, président de la Banque Royale du Canada, devant les membres du Canadian Club de Londres, le Canada a attaché trop d'importance à la loi promulguée par les États-Unis, et il a payé trop cher pour la neutraliser.

Depuis 1963, la Banque du Canada en supporte les conséquences. Non seulement les États-Unis ont insisté pour que nos réserves d'or et de dollars américains soient limitées — le plafond actuel est de \$2,550,000,000 — mais, en vertu d'un règlement du Fonds monétaire international, le taux de change du dollar est immobilisé, de façon à ce que les fluctuations du marché restent dans des limites étroites.

M. McLaughlin souligne avec raison qu'en des circonstances données, cela pourrait devenir un cauchemar pour les banquiers canadiens.

Si le dollar canadien est fort, comme il l'est présentement, la Banque du Canada est obligée d'acheter des dollars américains dès que le taux de change s'approche du niveau maximum de la limite imposée par le FMI. Par ailleurs, l'achat de dollars américains peut augmenter les réserves d'or et de dollars américains au-delà de la limite fixée par l'accord d'exemption de taxe conclu entre le Canada et les États-Unis, en 1963.

Dans ces circonstances, la Banque du Canada pourrait être obligée de décourager les entrées de capitaux en augmentant les approvisionnements monétaires ou en abaissant les taux d'intérêt au-dessous du niveau qui semble être le meilleur pour l'économie canadienne.

Il y a très peu de doute que M. McLaughlin a raison, lorsqu'il dit que depuis 1963 les États-Unis se sont servis de l'arme que constituait cet accord à un tel degré que l'indépendance économique du Canada est gravement menacée. — Le 17 novembre.

Le Times, Moncton

Les gens qui sont en faveur d'une union totale des provinces maritimes seront immensément satisfaits d'entendre le Dr Alexandre Boudreau, lui-même un Acadien, exprimer la conviction que la population francophone des trois provinces ne s'opposera pas à cette union.

Le Dr Boudreau, s'adressant à la Chambre de Commerce de Moncton, a peut-être mis au rancart l'argument selon lequel les Acadiens n'accepteront pas que leur influence soit réduite de 33 pour cent, par exemple, au Nouveau-Brunswick, à 16 pour cent dans une province unie. Et qui peut dire qu'il a tort? Le Dr Boudreau a dit que bien que les Acadiens fussent exigeants certaines garanties de respect pour la langue et la culture françaises — et ceci est, à notre avis, tout-à-fait raisonnable et compréhensible — le problème réel en est un d'économie pure et simple.

Ce que le professeur a fait équivaut à appeler un chat un chat. Et, bien que la langue et la culture soient importantes, plus importants encore sont les problèmes vitaux de travail et de salaires.

Il est réconfortant, également, de voir le Dr Boudreau s'exprimer de façon si positive en faveur d'une union totale, tant économique que politique, des trois provinces maritimes. Évidemment, étant donné qu'une étude de la question est actuellement en cours, il faut être patient et attendre les résultats. Il est à espérer que ceux-ci démontreront largement si oui ou non cette union est possible et si elle est avantageuse. Néanmoins, cette étude n'est pas faite dans le but de délibérer ou de faire un rapport sur l'union politique. Par conséquent, il est nécessaire que les voix de ceux qui sont convaincus que l'union politique est nécessaire s'élèvent pour appuyer cette idée. — Le 20 novembre.

Un programme d'aide alimentaire communautaire défini par les "six"

BRUXELLES — Le conseil des ministres des "six" s'est mis d'accord ce matin sur la façon dont le programme d'aide alimentaire communautaire en faveur des pays en voie de développement sera mis en oeuvre.

Le principe de ce programme, d'un million de tonnes de céréales par an, avait été retenu lors de la conclusion du Kennedy Round. Hier, le conseil a résolu les derniers problèmes qui se posaient à ce sujet, notamment celui de la mobilisation des céréales dans le marché commun.

D'autre part, les six ont adopté les trois premiers règlements

de la politique commerciale de la communauté en souffrance devant le conseil depuis quelques années. Ils concernent: Une liste commune de libération des importations vis-à-vis des pays tiers.

Une procédure commune de gestion des contingents à l'importation.

Un système de sauvegarde en cas de perturbation du marché.

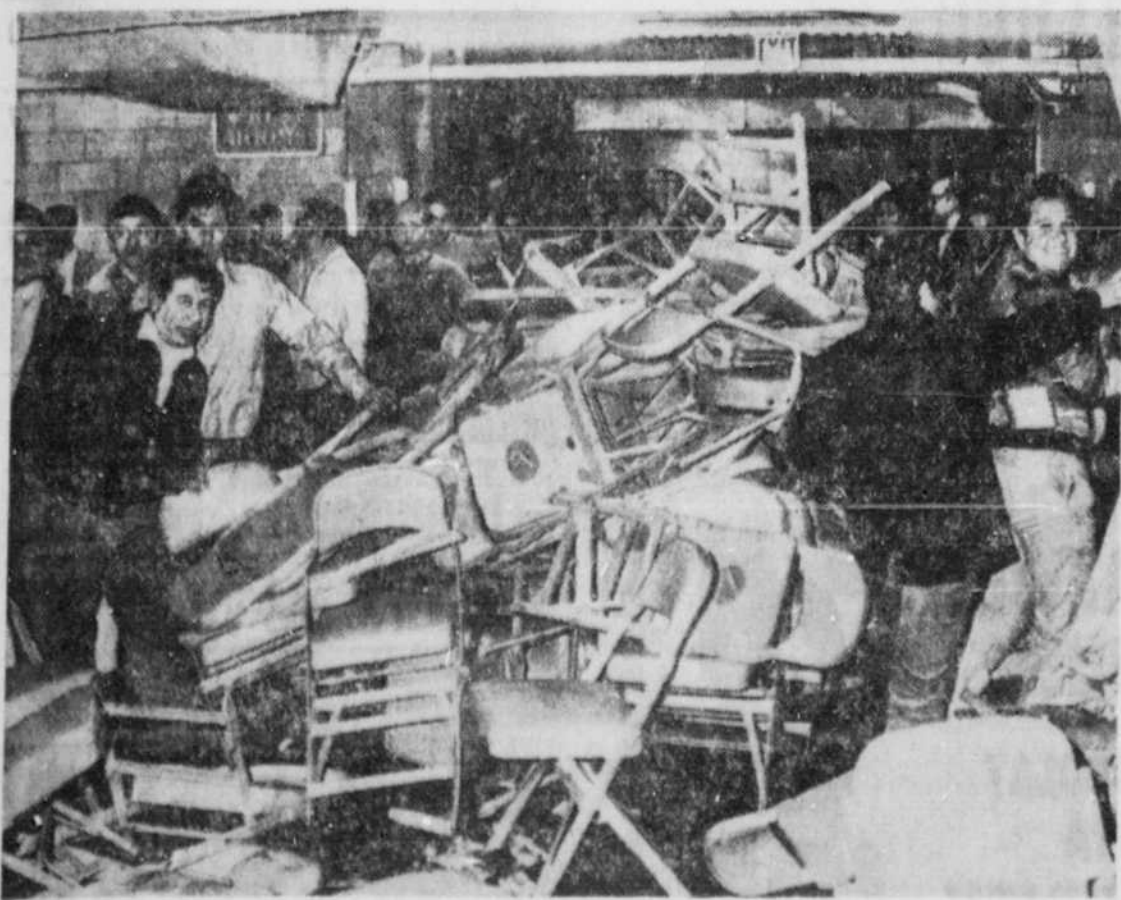
Les échanges avec les pays de l'Est ne sont cependant pas encore réglés par ces textes, à la demande de l'Allemagne.

Le conseil a également renouvelé l'offre d'une réduction complémentaire de 30 0/0 des droits de douane sur les produits chimiques formulée

lors du Kennedy Round, dans le cas de suppression de l'American Selling Price par les États-Unis avant la fin de l'an prochain.

Les "six" devaient reprendre leurs travaux en début d'après-midi. Leur ordre du jour prévoit une discussion sur l'harmonisation des législations douanières et une session du conseil d'association CEE-Turquie.

Ce n'est que demain que le conseil entendra M. Sicco Mansholt exposer son plan de réforme de l'agriculture européenne et que les "six" reprendront le débat sur les relations à établir avec d'autres pays européens dont la Grande-Bretagne.



• ÇA N'ARRIVE PAS EN RUSSIE — Cette paisible scène de la vie étudiante ne se passe pas, comme on s'en doute, en URSS mais bien de côté-ci du rideau de fer. La légende de cette téléphoto n'explique pas exactement trop pourquoi ces étudiants américains contestent, mais une chose est sûre: c'est la mode de protester et ils le font, tout le monde le fait. (Téléphoto: UPI)



SPÉCIAL
KETCHUP TOMATES
"HEINZ"
(20 oz - 2/85¢)
Bout. 15 oz
2 POUR 69¢

SPÉCIAL
PAPIER ALUMINIUM
"REYNOLD"
(18" x 25' - 79¢)
Roul. 12" x 25'
2 POUR 79¢

SPÉCIAL
HUILE VÉGÉTALE
"DOMESTIC"
(16 oz 59¢)
BOUT. 24 OZ
75¢

PLUS GROSSES ÉCONOMIES

SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE

PAPIER CIRE
Guest extra-fort (Roul. 200' - 65¢)
Roul. 200' **35¢**

PAPIER DE TOILETTE 3 ppts \$1.00
Royale (Pqt de 4 roul. 65¢) **SPECIAL!**

SORTENING Domestic Pqt 1 lb **39¢**
3¢ de rabais!

MELANGES à Cocktail Pqt 6 env. **99¢**
Party Tyme (Bout. 25 oz \$1.29)

PATATES CHIPS Pqt 11 oz **69¢**
Granny Goose

CHAMPIGNONS Bte 10 oz **49¢**
Entiers — Slack — Etiquette noire

TARTES aux POMMES Tarte 24 oz **39¢**
Ou raisins Richmello **BAS PRIX!**

GATEAU aux FRUITS Mceau ou tran. - lb **69¢**
Richmello (Mceau 2 lb \$1.35 - Mceau 3 lb \$1.99)

MAIS EN GRAINS 5 btes **\$1.00**
Surchoix Dominion **SPECIAL!**

CAFE INSTANTANE Pot 10 oz **\$1.09**
Richmello **SPECIAL!**

FRUITS ET LÉGUMES DE QUALITÉ! ÉCONOMISEZ!

MANDARINES

DU JAPON ENSOLEILLÉ
SUCREES — EXTRA-JUTEUSES

FACILES À PELER

BOITE 9 LIVRES

2 49



ORANGES La douz. **49¢**
Floride. Juteuses, pelure mince, gr 125

AVOCATS 2 pour **49¢**
Gros, délicieux de la Californie, E.-U.

CELERI Pascal Le pied **39¢**
De la Californie, E.-U. — Gr: 24

CHOUX-FLEURS CH. **39¢**
Blanc-neige — Californie Cat. No 1

Soyez différents cette année... DONNEZ DES VIVRES

Donnez des Certificats de Cadeaux
DOMINION

Avez-vous l'embarras du choix cette année? Si vous éprouvez ce problème, pourquoi ne pas donner des Certificats de Cadeaux Dominion, un moyen personnel d'exprimer vos bons souhaits. Vous aurez la certitude que votre cadeau sera apprécié, soit pour acheter une succulente Dinde Dominion pour Noël ou pour offrir les arômes d'une variété d'aliments nourrissants. Dans de jolies enveloppes de Noël, demandez-les au DOMINION.



ÉCONOMISEZ SUR ARTICLES POUR LA MAISON!

BAS de NYLON 3 pres \$2.00 pour **27¢**
Mèche sans couture — "MERCURY"

DECORATIONS Pqt de 12 **89¢**
Pour arbres de Noël

PAPIER 3 roul. **\$1.79**
D'emballage - Aux couleurs gaies

PAPIERS-MOUCOIRS 2 ppts pour **69¢**
Boutique Kleenex

DENTIFRICE Format familial **99¢**
PEPSODENT

SPÉCIAUX de comptoir d'ALIMENTS CONGELÉS!

HARICOTS Pqt 10 oz **27¢**
Verts - Coupe française - Domino Spcl!

CHOUX 2 ppts **69¢**
de Bruxelles - "DOMINO" **SPECIAL!**

PETITS POIS Pqt 12 oz **36¢**
"DOMINO"

PATATES 2 ppts **37¢**
FRITES — "DOMINO"

FRAISES Pqt 15 oz **49¢**
TRANCHEES — "DOMINO"

TOUT EST GARANTI!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi, le 14 décembre au DOMINION: Tous les magasins des villes de Québec et Montmagny.

MAGASIN EN TOUTE CONFIANCE! Toutes les viandes et produits de viandes vendus au Dominion, frais, congelés ou traités, sont INSPECTÉS PAR LE GOUVERNEMENT!
DOMINION
DOMINION STORES LIMITED

SPÉCIAL

BETTERAVES
MARINEES
"RAYMOND"
POT 24 OZ
29¢

SPÉCIAL

MARINADES
SUCREES
"RAYMOND"
POT 24 OZ
4¢ de rabais
41¢

Le chef de l'opposition critique violemment la proposition d'un comité

Le maintien des valeurs et procédés démocratiques ont préséances sur l'efficacité des Parlements (Stanfield)

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le maintien des valeurs et procédés démocratiques ont préséance sur l'efficacité des Parlements, a soutenu mardi aux Communes le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield.

M. Stanfield a déclaré que toute réforme parlementaire doit protéger les valeurs démocratiques des Canadiens et non seulement accroître l'efficacité du Parlement.

Le chef de l'opposition a critiqué violemment la proposition d'un comité parlementaire sur la procédure dominée par la majorité libérale de prévoir une limite des débats aux Communes sur les mesures législatives. M. Stanfield a affirmé que si le Parlement devient une institution apte à approuver seulement les propositions du gouvernement, "ce sera une institution inutile".

"Il s'agit de savoir, a dit M. Stanfield, si le Parlement sera maître de lui-même, partant, maître aussi du gouvernement".

Le chef de l'opposition a affirmé que les Parlements à travers le monde ont mauvaise réputation. "Plusieurs personnes croient qu'ils sont un obstacle. Il y a tendance à changer les buts des Parlements dans celle de changer leurs procédures".

M. Stanfield intervenait dans le débat des Communes sur le rapport d'un comité parlementaire sur la procédure représentative des partis. Ce comité a été présidé par M. Gordon Blair, L.-Grenville-Carleton.

C'est M. Blair qui a entamé le débat en présentant, pendant une heure, une revue du travail du comité et des changements à la procédure parlementaire, que le comité a proposés.

Les partis d'opposition aux Communes ont exprimé leur accord sur la plupart des modifications proposées aux règlements des Communes mais ils s'opposent vigoureusement à celle qui per-

mettrait au gouvernement de fixer une limite des débats parlementaires sur une mesure législative quand un comité des Communes, représentant tous les partis, n'arriverait pas unanimement à établir cette limite de temps.

M. Blair a souligné que la question de trancher ce conflit pose celle de sa-



voir qui doit avoir autorité de fixer une limite des débats.

M. Blair a présenté l'avis que si aucun mécanisme de règlement d'un désaccord au sein d'un comité de tous les partis, n'était prévu, les débats aux Communes sur toute mesure législative pourraient se prolonger sans limite et retarder ainsi l'examen par le Parlement de mesures importantes et prioritaires.

Air Canada

Les effets de la grève ne se feront sentir que dans une semaine

Par la PRESSE CANADIENNE

Les effets d'un ralentissement dans le travail, dû à une grève du "zèle" par les employés d'Air Canada, lundi, ne se feront sentir que dans environ une semaine, a déclaré lundi soir M. John Hayes, président de l'Association des employés de lignes aériennes.

En effet, les 2,200 employés de cette société ont entrepris lundi de travailler en suivant strictement les règlements, et ont déclaré qu'ils maintiendraient ce rythme lent jusqu'à ce qu'on en soit arrivé à une nouvelle entente contractuelle avec Air Canada. Cependant, cette tactique n'a pas eu beaucoup d'effet sur les 29 dépôts à travers le pays.

M. Hayes a déclaré qu'il ne s'attendait pas à des résultats immédiats, mais a ajouté que ce programme causerait un retard dans les réservations de billets, qui atteignent leur apogée à cette époque de Noël.

Ce ralentissement de travail a été adopté après que les séances de médiation entre les parties ont été interrompues, dimanche soir. Une autre réunion est prévue pour ce soir à Montréal.

SERVICE NORMAL

Le service, lundi, était normal dans la plupart des villes. Il n'y a eu que quatre retards à Montréal, d'une durée de 20 minutes chacun, au début de la journée, mais un porte-parole d'Air Canada a déclaré que les vols étaient effectués régulièrement, peu de temps après.

A Toronto, on n'a signalé aucun retard important, et les vols en provenance de Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Ottawa et Halifax étaient à l'heure.

du Québec, a déclaré que la grippe de Hong-Kong n'avait pas du tout touché la province.

DANS L'OUEST

Au Manitoba, le Dr Emmanuel Snell, directeur des services médicaux préventifs, a rapporté que plusieurs Manitobains avaient pris la grippe, ajoutant que la plupart n'allaient pas voir le médecin.

A Regina, le Dr L.M. Hanna, médecin-chef des services de santé, ne s'est pas inquiété de la grippe de Hong-Kong. Le nombre de rhumes, maux de têtes et malaises divers est normal pour cette période de l'année, a-t-il précisé.

A Calgary, selon le Dr Leslie Allan, responsable médical de la ville, la grippe du type de Hong-Kong n'est pas entrée au Canada et on ne relève que peu d'absentéisme chez les travailleurs.

Les services médicaux de Colombie-Britannique sont du même avis, ajoutant qu'ils sont prêts à identifier rapidement le virus s'il se présente.

Entre-temps, à New York, un sondage effectué auprès de grandes entreprises a démontré que 40 pour cent des maisons interrogées rapportaient un absentéisme anormal. Dix pour cent de ces entreprises ont déclaré que la plupart de leurs malades souffraient du virus de Hong-Kong.

Vendredi, le Centre national des maladies contagieuses, à Atlanta, annonçait que 13 Etats américains, ainsi que Porto-Rico, avaient été touchés par la maladie.

La grippe Hong-Kong n'a pas encore franchi notre frontière

Par la PRESSE CANADIENNE

La grippe de Hong-Kong qui a envahi les Etats-Unis n'a pas franchi la frontière canadienne.

Une enquête de la Presse Canadienne démontre que les autorités de la santé n'ont décelé aucune victime du virus.

Les autorités médicales de Nouvelle-Ecosse et du Manitoba ont rapporté dans leurs régions respectives des cas de grippe qui ne s'apparentent toutefois pas au virus de Hong-Kong. Les autres provinces n'ont souligné que l'habituelle marée de rhumes, sans incidence inhabituelle de grippe.

Le Dr Vytantas Pavlanis, chef de la virologie à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal, a annoncé que les médecins disposeraient d'un vaccin si la grippe atteignait le Canada.

Selon le Dr Pavlanis, l'Institut expérimente le vaccin depuis septembre et n'en a distribué que de petites quantités.

Jusqu'à présent, a précisé le virologue, l'infection n'a eu que des effets bénins et a causé peu de décès, même en Orient où elle a été décelée pour la première fois.

Un porte-parole du ministère de la Santé de Saskatchewan a déclaré que la grippe se manifestait surtout en février, mars et avril. En Nouvelle-Ecosse, où on signale quelques cas de grippe, les autorités n'ont pas relevé une recrudescence de la maladie cette année.

Le Dr A. Roger Foley, directeur du service d'épidémiologie au ministère de la Santé

Une mère et ses trois enfants perdent la vie dans un incendie

EDMUNDSTON, N.-B. (P.C.) —

Une mère et trois de ses enfants ont péri hier dans un incendie qui a ravagé leur maison à Iroquois, à deux milles environ au sud d'Edmundston.

Les victimes sont Mme Rita Couturier, âgée de 25 ans, ses fils Mario, 5 ans, et Richard, 3 ans, et sa fille Suzanne, âgée de 2 ans.

Des témoins oculaires de la tragédie ont déclaré que Mme Couturier avait jeté par la fenêtre du deuxième étage de la maison son fils Marco, âgé de sept mois. Il a été hospitalisé à Edmundston où son état a été qualifié de satisfaisant.

M. Donald Couturier, père de la

famille sinistrée a également été hospitalisé souffrant de choc nerveux. On a dû "user de force", selon les rapports, pour l'empêcher d'entrer dans la maison en flammes. Il était au travail et est arrivé sur les lieux au plus fort de l'incendie.

La seule autre personne à s'échapper vivante des flammes fut le père de Mme Couturier, M. Urban Dufour. Il est sorti de la maison en courant, vêtu seulement de ses sous-vêtements.

Mme Dufour vivait également dans la maison mais elle était au travail au moment du sinistre.

Une fournaise défectueuse aurait été à l'origine de l'incendie

La commission BB

On discutera du rapport

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré mardi aux Communes que même, si le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme traitait de l'éducation, ne figure pas à l'ordre du jour de la prochaine conférence constitutionnelle, il sera sans doute discuté par les premiers ministres.

Le premier ministre a noté que la conférence, qui doit avoir lieu à Ottawa du 16 au 18 décembre, doit être saisie d'un rapport d'un sous-comité de la conférence constitutionnelle de février dernier sur les langues officielles et que, dans l'examen de ce rapport, les diverses délégations voudront vraisemblablement formuler des commentaires sur les recommandations de la commission BB sur l'éducation.

Ces recommandations de la commission d'enquête, publiées lundi, portent que le gouvernement fédéral devrait subventionner l'enseignement de la deuxième langue officielle dans les écoles à travers le pays et

que l'enseignement du français soit obligatoire dès la 1ère année scolaire dans les écoles anglaises, et l'enseignement de l'anglais, à la troisième année scolaire dans les écoles françaises.

Deux hommes ont été blessés dans l'accident du turbo-Train

KINGSTON, Ont. (P.C.) — Un turbo-Train du CN qui effectuait un voyage inaugural pour la presse entre Toronto et Montréal, est entré en collision avec un camion à remorque au passage à niveau de Division Road, à Kingston, et l'a sectionné. Deux hommes ont été blessés et il a fallu les transporter à l'hôpital.

Il s'agit du chargé de la signalisation, M. Frank Bordeaux, 21 ans, de Montréal, qui a été blessé par un éclat de métal ou de verre. Il se tenait à côté

d'un poteau du passage à niveau. Le chauffeur du camion, atteint de commotion cérébrale, a lui aussi été hospitalisé.

Après un bref arrêt sur les lieux de l'accident, le turbo-Train a repris sa course en direction de Montréal.

Un autre turbo-Train, qui transportait des journalistes et des représentants du CN de Montréal à Toronto, a passé sur les lieux de la collision sans incident.

A Toronto, un porte-parole du CN a déclaré que le système de pression d'air du train avait été endommagé par l'accident, le train ayant reçu un coup sur la pointe avant de sa locomotive. Il a pu poursuivre son voyage à la servante de ses compresseurs arrière, a ajouté le porte-parole.

Les turbo-Train, qui peuvent atteindre une vitesse de pointe de 120 milles à l'heure, doivent entrer en service le 12 décembre prochain.

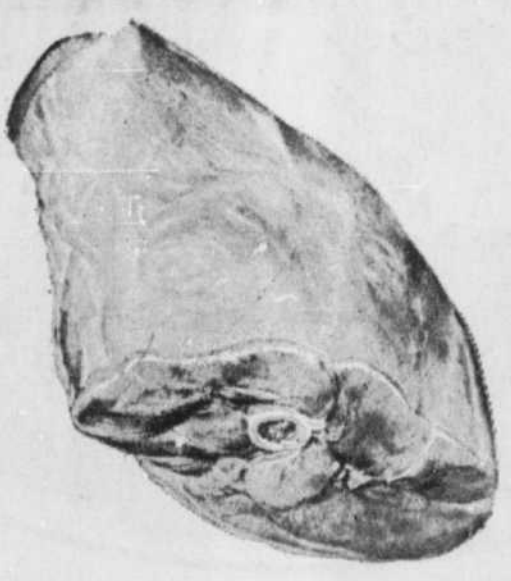
Les turbo-Train sont mus par des moteurs à turbines à gaz mis au point par United Aircraft et construits à Montréal par les ateliers de chemins de fer Montréal-Worthington Ltd.

Ils effectuent le parcours de 335 milles entre Toronto et Montréal en trois heures et 59 minutes. Ils feront tous les jours deux voyages dans chaque sens entre les deux villes.

Selon le porte-parole du CN, le turbo-Train roulait lentement au moment de l'accident, soit une vitesse de 25 milles heure, réglementaire au passage à niveau.

Le passage en question est muni de clignotants et de sonneries, dit-il.

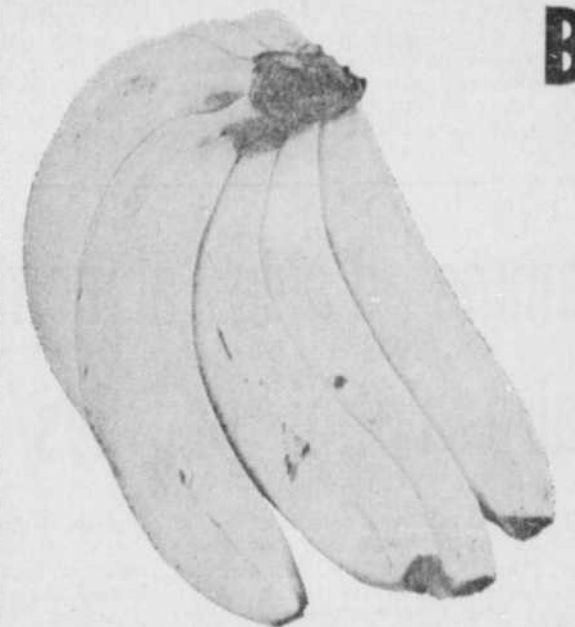
Notez bien l'excellence de nos produits et leurs bas prix !



FESSE DE VEAU DE LAIT

déossée sans perte - La lb

.89



BANANES

TROPIC PACK

NO 1

LA LB

.11

GIGOT D'AGNEAU
COMPLET OU MOITIE
LA LIVRE **.59**

ROULE DE VIANDE
ASSORTIMENT
SWIFT PREMIUM
8 OZ
CHACUN **.29**

SAUCISSON
SWIFT PREMIUM TRANCHE OU MORCEAU
LA LIVRE **.39**

POMMES DE TERRE
NO 1 DU QUEBEC
25 LBS **.59**

TANGERINES
FLORIDE GR. 210
2 DOUZ. **.59**

DETERGENT LIQUIDE VAISSELLE		
MIR	2/24 onces	.79
MOUCHOIRS		
SCOTTIES	400 feuilles	2.69
MOUTARDE		
SCHWARTZ	24 onces	.33
OLIVES FARCIES L.P. MANZ.		
GATTUSO	12 onces	.55
EAU JAVEL CONCENTREE		
MIX-O	128 onces	.69
PAPIER ALUMINIUM		
REYNOLDS	12 7/25 pieds	.37
PAPIER CIRE		
RAP-RITE	100 pieds	.35
MARGARINE Y.Q.		
BLUE BONNET	1 lb	2.79
PEANUTS BLANCHES		
PLANTERS	Cello .25	2.45
REPLISSAGE A TARTE SUCRE OU CARAMEL		
GRENACHE	24 onces	.39
SHAMPOOING		
HALO	Familial	.89
FIXATIF POUR CHEVEUX		
HALO	Rég., rebelles	.89

CEREALES	16 onces	2/
KELLOGG		.75
CORN FLAKES		.75
BREUVAGE CHOCOLAT	2 livres	
NESTLE		.79
QUIK		.79
CAFE EN GRAINS	sac 1 livre	
MAXWELL		.79
HOUSE		.79
CHOCOLAT	5 livres	
VESTA		\$2.59
LOWNEY		\$2.59

SHORTENING		
DOMESTIC	1 livre	2.85
BONBONS SPECIALITE NOEL		
VIAU	Cello	3/\$1.00
BISCUITS WHIPPET		
VIAU	24 Bisc.	.47
PATATES CHIPS PARTY PACK REG., SEL, VINAIGRE		
HOSTESS	14 onces	.79
SAUCE HOT CHICKEN		
GAZA	14 onces	2.43
CROUTE A TARTE		
MONARCH	18 onces	2.75
TOAST MELBA GRISSIN 4 OZ GRATIS		
OLD LONDON	100	.63
MELANGE A GATEAU		
DUNCAN HINES	19 onces	2.89
HUILE VEGETALE		
CRISCO	96 onces	\$2.39
EAU VICHY		
CELESTINS	32 onces	.59
BAGUETTES BRETZELS		
CHRISTIE	7 1/2 onces	2.65
CHOCOLAT CERISES MARASCHINO		
LOWNEY	1 livre	.89



Le Commission Municipale de Québec

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné, tel que prescrit par l'article 39 de la Loi de la Commission municipale (S.R.Q. 1964, chapitre 170), que la Commission municipale de Québec présentera, conformément aux dispositions de l'article 38 de ladite loi, à un juge de la Cour supérieure siégeant en division de pratique, dans et pour le district de Montréal, vendredi, le 20 décembre 1968, à 10:00 heures de l'avant-midi, une requête aux fins de faire déclarer en défaut au sens de la section V de la même loi la ville de Sainte-Genève, circonscription électorale de Robert Baldwin.

ROGER DESAULNIERS, secrétaire

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

C'est à l'Etat que revient de fixer les droits de la minorité anglophone (Le PQ)

QUÉBEC (J.D.) — Dans l'optique d'une politique linguistique globale pour la province de Québec, le Parti québécois précise que cet objectif doit être basé sur le principe suivant: c'est à l'Etat que revient de fixer les dimensions et les droits de la minorité anglophone, au lieu passivement de la laisser continuer à se définir elle-même, et par conséquent se renforcer sans cesse aux dépens de la majorité.

Dans un texte remis à la presse, hier, par le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, et qui s'intitule "Loi définissant dans les limites du "British North American Act", le statut de la langue française au Québec, ainsi que la garantie des droits scolaires pour la minorité de langue anglaise", on explique de quelle façon serait constituée cette politique.

Le premier ministre serait chargé de l'application de cette loi et aurait pour tâche particulièrement de coordonner le travail des ministères et organismes responsables des mesures spécifiques qui y sont prévues.

LE FRANÇAIS: LANGUE PRINCIPALE

A ce propos, un Secrétaire général de la Linguistique, rattaché au ministère du Conseil exécutif serait institué. Ce conseil nommerait un secrétaire général, ainsi que d'autres fonctionnaires et fixerait leur traitement. Le secrétaire général a le rang de sous-ministre.

La langue française serait la langue principale dans tous les secteurs, tant économique, industriel, financier, commercial, qu'au niveau des communications, de l'éducation et de l'emballage des produits et même de l'affichage public.

Ces mesures devront être complètement en vigueur au plus tard le 31 décembre 1971.

Durant la période de transition qui suivrait, une commission interministérielle serait créée, formée des représentants des ministères des Affaires culturelles, du Secrétaire et des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, des Richesses naturelles, des Terres et Forêts, des Institutions financières, et du Travail et Main-d'œuvre.

Cette commission peut créer des comités spéciaux, auxquels seront invités à prendre part les citoyens. Ils seront sous la présidence du Secrétaire général ou de son représentant.

IMMIGRATION ET CITOYENNETÉ

Au niveau de l'immigration, et de la citoyenneté, une direction générale de la citoyenneté est instituée au sein du ministère de l'Immigration, qui aura notamment pour fonction de voir à l'exécution de la loi sur la citoyenneté québécoise.

Deux articles importants: Toute personne immigrante au Québec après le 1er janvier 1969, devra subir avec succès un examen de français, dont les modalités seront prescrites par le ministre de l'Éducation, afin d'obtenir son certificat de citoyenneté.

Tout enfant d'âge scolaire immigrante au Québec après le 1er janvier 1969, devra, s'il se dirige vers l'école publique ou toute autre institution d'enseignement subventionnée, être accueilli dans le secteur français.

REGIME D'ENSEIGNEMENT POUR LA MINORITÉ ANGLOPHONE

La minorité anglophone, "on lui doit le respect, mais pas l'avenir", a précisé, hier, M. Lévesque.

Ainsi, des écoles publiques de langue anglaise seront disponibles pour cette minorité, suivant un recensement, les caractéristiques démographiques et les caractéristiques des élèves de ce secteur. Elles seront financées de la même manière que l'on financera les écoles publiques de langue française.

Tous les cinq ans, une révision sera effectuée au niveau de la population scolaire de ce secteur et tout accroissement de la demande de services d'enseignement de la langue anglaise, sera compensé par l'établissement d'écoles privées.

Quant aux subventions à être versées aux universités de langue anglaise, elles sont établies à partir de trois principes: Les ressources propres de ces institutions sont la totalité de leurs ressources, déduction faite des subventions du gouvernement du Québec et des sommes reçues au titre de la recherche commanditée;

Le budget ajusté de ces institutions est la fraction du budget total des institutions universitaires de langue française (déduction faite des sommes provenant de la recherche commanditée) égale au rapport établi annuellement entre la population scolaire inscrite dans des écoles publiques et privées de langue anglaise des niveaux inférieurs et la population scolaire inscrite dans des écoles françaises équivalentes;

Les subventions du gouvernement aux institutions universitaires de langue anglaise sont égales au montant décrit au paragraphe précédent, moins celui décrit au premier paragraphe.

EXAMENS OBLIGATOIRES

La loi spécifie d'autre part, qu'à compter du 1er janvier 1971, tout élève fréquentant d'une école secondaire ou collégiale de langue anglaise, publique ou privée, devra subir avec succès un examen de français, dont les modalités seront déterminées par le ministre de l'Éducation, afin d'obtenir son diplôme.

Le NPD entend devenir un parti provincial au Québec

par Pierre BOULET

Le Nouveau Parti Démocratique compte créer au Québec un "outil politique" qui défendra les travailleurs sur la scène provinciale au même titre que le NPD lui-même le fait sur la scène fédérale. Ce nouveau parti politique serait créé d'ici deux ou trois ans. C'est ce qu'a déclaré hier M. Roland Morin, président provincial du NPD. M. Morin s'adressait aux délégués du Conseil du Tra-

vail de Québec (FTQ - CTC), réunis en assemblée régulière.

Le président provincial du parti a précisé qu'à l'heure actuelle, le Nouveau Parti fait effectuer des études par des technocrates. Avec ces études, a-t-il ajouté, des représentants du parti iront rencontrer des groupements et des organismes de toute sorte, à partir de janvier, afin de discuter les problèmes du Québec et de créer les bases de l'outil politique en question. Des colloques et des séances d'études publiques seront aussi organisées.

SUR LA SCÈNE PROVINCIALE

M. Morin s'est dit d'avis que sur la scène provinciale, il

existe des problèmes tout aussi importants qu'au niveau fédéral. Se référant au bill qu'étudie l'Assemblée nationale à l'heure actuelle sur la syndicalisation du secteur de la construction, M. Morin a déclaré que les premiers qui auront à souffrir de cette réforme sont ceux qui ont appuyé l'Union Nationale lors des dernières élections. Le président provincial du NPD a rappelé qu'il n'est un secret pour personne que les employés du secteur de la construction ont toujours appuyé l'Union Nationale et qu'ils l'ont parfois aidée. Il a utilisé cet exemple pour démontrer qu'il est urgent de créer une force qui défendra le monde des travailleurs.

M. Morin s'est dit d'avis qu'il faudrait relever le défi que M. Daniel Johnson avait lancé aux travailleurs lors de l'adoption du bill 1 par ce que l'on appelait encore l'Assemblée législative. Ce bill obligeait les grévistes de la Commission des Transports de Montréal à réintégrer le travail. M. Johnson aurait alors dit aux grévistes: "Si vous n'êtes pas contents, les gars, renversez le pouvoir!" C'est du moins ce que soutient M. Morin.

SUR LA SCÈNE FÉDÉRALE

Abordant la question fédérale, le représentant du NPD a blâmé les travailleurs de revendiquer des pressions auprès du gouvernement de la part de leurs centrales, alors que ces mêmes travailleurs n'agissent pas en temps d'élection.

"On demande à la FTQ et au CTC de protester contre la hausse de taxe de 2%, a déclaré M. Morin, mais il est trop tard. C'est le 25 juin dernier qu'il aurait fallu agir". Le représentant politique a conclu que c'est le jour des élections qu'il faut marcher sur le parlement.

Les patrons appuient totalement le bill 290

MONTREAL (P.C.) — Les porte-parole de cinq associations patronales de l'industrie de la construction ont manifesté lundi, leur appui total au bill 290 visant à instituer un nouveau mode de relations de travail dans le secteur de l'industrie de la construction.

La Fédération de l'industrie de la construction, la Corporation des maîtres électriciens du Québec, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie, l'Association des constructeurs de routes et grands traiteurs d'habitations du Québec ont affirmé dans un communiqué conjoint que ce bill "constitue une législation ouvrière mieux adaptée à la réalité de 1968 et éliminera la majorité des désordres sociaux que nous subissons présentement dans cette industrie".

Le bill en question, actuellement devant la Chambre, éli-

mine le concept de l'accréditation syndicale au niveau de l'entreprise et à celui du chantier et stipule que l'industrie de la construction sera désormais régie exclusivement par des décrets régionaux et provinciaux.

Les associations patronales sont d'avis que l'article 5 du bill, qui reconnaît le principe de la dualité syndicale, est de nature à résoudre une foule de conflits inter-syndicaux.

Les porte-parole patronaux font remarquer que le principal avantage de ce principe est qu'il prévoit la liberté syndicale totale et que par voie de conséquence, les entrepreneurs ne se trouveront plus coincés entre les deux centrales.

Cadieux n'est pas d'accord

QUÉBEC (J.D.) — Tout en se disant d'accord quant au principe du bill 89 qui tend à uniformiser les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux au Québec, le député libéral de Beauharnois, M. Gérard Cadieux, est en désaccord avec le gouvernement quant à certains articles.

M. Cadieux a affirmé, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'approuve pas que l'on augmente considérablement les heures d'ouverture, ce qui accroît automatiquement les heures de travail, non seulement des commerçants mais aussi de leurs employés.

Il n'admet pas, non plus, que le bill 89 fasse exception pour les municipalités de 1,500 habitants ou moins.

Le député de Beauharnois considère que le gouvernement n'a pas tellement tenu compte des recommandations du rapport Rameau, puisqu'il va à l'encontre, par la loi qu'il propose, des prescriptions touchant notamment les heures d'ouverture et de fermeture.

M. Cadieux, commerçant lui-même, est d'avis que l'on devrait permettre l'ouverture "à large" des établissements commerciaux deux soirs par semaine, ceux-ci ouvrant à 9 hres du matin, au lieu de 8 hres tel que suggéré dans le bill 89. Ils pourraient fermer leurs portes à 1 hre le samedi après-midi, comme c'est le cas pour plusieurs magasins d'alimentation dans diverses villes de la province.

Les heures d'ouverture et de fermeture devraient être selon lui, comme suit: de 9 hres a.m. à 5 h.30 p.m., du lundi au mercredi inclusivement, de 9 hres a.m. à 9 h.30 p.m., les jeudi et vendredi, et de 9 hres a.m. à 1 hre p.m. le samedi.

M. Cadieux n'approuve pas que le bill 89 fasse exception pour les municipalités de 1,500 habitants ou moins, parce que c'est précisément dans les petits endroits, que les vastes centres d'achats vont s'implanter, et où les règlements municipaux sont soit inexistantes soit pas appliqués.

Pour que les assistés fassent
face à la hausse du coût de la vie

Le gouvernement devrait hausser les allocations

MONTREAL (P.C.) — La Family Service Association of Montréal est d'avis que le gou-

vernement devrait, en attendant de déposer son prochain projet de législation, augmenter les taux des allocations pour permettre aux assistés de faire face au coût de la vie.

La FSAM explique que depuis cinq ans, le gouvernement du Québec n'a pas rajusté le taux des allocations sociales et qu'à quatre reprises il a différé l'adoption de la loi-cadre promise à ce chapitre.

La loi permet actuellement un revenu maximum, qui comprend une allocation de base, un supplément, l'allocation familiale et le salaire. Ce revenu maximum, au dire de la FSAM, est nettement inférieur au maximum prévu par le Montreal Diet Dispensary.

La FSAM suggère que le gouvernement mette de l'ordre dans le fouillis de la législation sociale et qu'il adopte la loi-cadre.

"Dans les conditions actuelles, dit-elle, si un membre d'une famille assistée est en mesure de travailler, même à temps partiel, l'allocation est diminuée en conséquence, forçant ainsi cette famille à demeurer à un niveau de pauvreté extrême, mal nourrie, mal vêtue et mal logée".

L'Association ajoute que les enfants devraient pouvoir demeurer à l'école sans se sentir poussés à prendre un emploi rémunérateur aussitôt que possible.

Dans la métropole même, en novembre 1968, le Service de bien-être social avait la responsabilité de 26,433 cas d'assistance représentant entre 70,000 et 75,000 personnes, une augmentation de plus de 8,000 cas par rapport à la même période en 1967.

Les taux actuels ont été fixés par le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire par le conseil des ministres du gouvernement provincial.

La FSAM a également demandé au gouvernement d'instituer un comité lors de la présentation du projet de loi, pour recevoir les réactions, les suggestions et les recommandations des organismes intéressés.

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
et verres de contact
363, de la Couronne
Tél: 524-2413

NE RESTEZ PAS SOURDS!
Découpez ceci!

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATUITEMENT un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Bellone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustiques. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 26
451 est, boul. Charest
Québec

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue ST-JEAN — Québec — 522-2516

East Angus et Windsor

Les travailleurs de Domtar rejetent l'offre patronale

EAST ANGUS, Qué. (P.C.) — Les employés en grève de la Domtar Pulp and Paper Ltd, d'East Angus et de Windsor, ont voté mardi soir dans une proportion de 657-345 pour le rejet des dernières propositions salariales du gouvernement qui leur auraient procuré des augmentations horaires de 35 cents réparties sur trois ans.

M. Jean-Guy Morin, directeur général associé du Syndicat national des employés de la

pulpe et du papier affilié à la CSN, a déclaré que les employés de bureau s'étaient prononcés à 18 contre 13 en faveur d'un retour au travail.

"Le reste des grévistes a voté dans une proportion de 68 pour cent contre la rentrée. "Domtar devra maintenant réaliser la nécessité de négocier pour régler le conflit".

Il a ajouté que les négociations avaient été interrompues lorsque les employés avaient rejeté les offres de conciliation du gouvernement le 21 novembre. Ces offres comportaient les mêmes clauses salariales que celles d'hier.

Les propositions rejetées hier par les grévistes avaient été recommandées par M. Réal Mi-reault, sous-ministre québécois du Travail et conciliateur dans ce conflit qui fait rage depuis cinq mois.

Les négociateurs syndicaux veulent une hausse de 35 cents

l'heure répartie sur un contrat de deux ans.

Le mois dernier, les dirigeants de la Domtar avaient affirmé que la compagnie pourrait être forcée de fermer les deux usines à moins qu'un règlement hâtif n'intervienne.

M. Gérard Taylor, organisateur de grève de la CSN aux deux usines, a précisé que la décision de prendre un vote avait été prise à l'issue de rencontres tenues lundi à Sherbrooke et à East Angus.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée,
550 av. Grande-Allée, Québec.
Directement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

**OUVERT CE SOIR
ET TOUS LES SOIRS
JUSQU'AU 23 DEC.**

**GAGNEZ JUSQU'À
\$2000⁰⁰**

EN ARGENT

AU FABULEUX CONCOURS "CARTES DE VISITE"

**A GAGNER CHAQUE SEMAINE
JUSQU'À NOËL**

\$100 | \$200

Pour votre carte de visite sans condition d'achat.

Si vous avez fait un achat durant la semaine écoulée.

A GAGNER LA VEILLE DE NOËL

\$1000 | \$2000

Pour votre carte de visite sans condition d'achat.

\$1000, pour votre carte de visite et \$1000, pour 10 factures datées entre le 5 nov. et le 24 déc.

**DECOUPEZ CETTE CARTE DE
VISITE ET VENEZ LA DEPOSER
À NOTRE MAGASIN**

Chaque semaine parmi les cartes de visite accumulées, une carte sera choisie et la personne chanceuse recevra \$100 en argent, ou \$200 si elle possède une facture de la semaine écoulée. Toutes les cartes de visite sont accumulées. Et la veille de Noël, une carte de visite sera choisie et la personne chanceuse recevra \$1000 en argent. Si elle possède des factures datées entre le 6 novembre et le 24 décembre 1968, elle recevra \$100 pour chaque facture jusqu'à concurrence de \$1000. Multipliez vos chances en multipliant vos visites chez Laliberté jusqu'à Noël.



**J.B. LALIBERTE
LIMITÉE**

**CHANCE
GRATUITE**

CARTE DE VISITE

Nom

Adresse

Ville

Tél.

**NULLE SI ENVOYÉE PAR LA POSTE
VENEZ LA DEPOSER EN PERSONNE**

**CHAQUE ACHAT DONNE DROIT À UNE CARTE ADDITIONNELLE
Conservez précieusement vos factures... elles valent de l'argent!**

Nathalie Wayser au concert du "lundi"

Le dernier concert de l'OSQ en '68 revêt un caractère exceptionnel

Le dernier concert du "lundi" de l'année 1968 présenté par l'Orchestre symphonique de Québec revêtira un caractère exceptionnel puisque l'OSQ sera l'hôte d'une jeune virtuose française, Nathalie WAYSER, pianiste, qui se produira pour la première fois en Amérique du Nord. Mlle WAYSER sera la soliste dans "concerto no. 1" de Chopin.

Ce concert, présenté au Palais Montcalm le 16 décembre à 20h.30, sera sous la direction de Pierre Dervaux et comprendra égale-

ment des oeuvres de Félix Mendelssohn, Robert Schumann et Franz Liszt.

Outre le "Concerto no. 1" de Chopin, les pièces présentées seront : "Le Songe d'une Nuit d'été" (Mendelssohn), la "Symphonie no. 4 en Ré Mineur" (Schumann) ainsi que "Les Préludes" (Liszt).

Ce concert marqué au coin du romantisme présentera, selon le directeur artistique de l'OSQ, monsieur Pierre Dervaux, des éléments de féerie et de mystère mis tour à tour en lumière par les bois et les cordes.

Nathalie WAYSER

Malgré son jeune âge, la soliste du concert du lundi 16 décembre, n'en possède pas moins un éloquent palmarès.

Elle remportait, dès l'âge de 4 1/2 ans le premier prix du Concours Léopold Bellan. Après une série de récitals à la Salle Chopin-Playel en 1957-58 et 59, Nathalie WAYSER se produisit avec les principaux orchestres de Paris et elle a, depuis 1962, effectué des tournées de concerts et de récitals en Pologne, en Belgique et en Hollande.

La jeune virtuose, qui fut l'élève du célèbre Emil G-

LELS, entreprendra d'ailleurs en mars prochain, une tournée européenne qui la conduira jusqu'en Russie.

Les billets pour ce concert sont en vente dès maintenant au bureau de l'Orchestre symphonique (525-

6046) ou, la journée même, à compter de 17h.00, au guichet du Palais Montcalm (529-0786).

Shakespeare en ballade

"SHAKESPEARE WALLAH", Film indien, réalisé par James Ivory. Auteurs James Ivory et R. P. Sw. Scénario : Felicity Kendal, Shashi Kapoor, Madhur Jaffrey, Geoffrey Kendal, Laura Liddell, Utpal Dutt, Jim Tyler, Parveen Paul. Théâtre de la Cité universitaire, Ciné-Campus.

"Shakespeare Wallah" est un répertoire assez mauvais du théâtre de Shakespeare, parce que mal joué, tel que présenté par James Ivory qui en est le réalisateur. Le plus important repose sur des fragments de ses drames, interprétés par une troupe ambulante en tournée à travers les Indes. Histoire sentimentale de prime abord qui englobe en même temps des préoccupations raciales et sociales. Dans une atmosphère assez psychologique et assez dépressive.

La famille Buckingham qui forme cette troupe pour jeune interprète leur fille, Lizzie, qui n'a jamais vu l'Angleterre et qui ne s'en plaint pas. Tout en déambulant les chemins, elle rencontre Sanju, jeune homme apparemment sans travail, car tout le temps disponible, et qui est lié à une danseuse, vedette de cinéma hindou. La jeune anglaise indépendante d'abord aux avances

de Sanju s'amourache de lui-ci sans trop savoir pourquoi. Un soir la danseuse décide d'aller voir jouer la pièce, mais la troupe mauvaise et sort avant la fin de la représentation, ce qui cause un drame parmi les Intimes. Sanju insulte et rompt avec sa maîtresse et reporte tout son amour sur Lizzie qui consent, à la cachette de ses parents, car ceux-ci veulent l'envoyer en Angleterre pour faire sa vie. Un autre soir, lors d'une autre représentation d'une pièce de Shakespeare, on siffle Lizzie. Sanju en colère se bat et démantibule le jeu et met ainsi fin à la soirée. Cette crise de jalousie rapproche les deux amoureux mais Lizzie, qui s'attend à une demande en mariage, est déçue, car Sanju ne se prononce pas. Elle part pour l'Angleterre sous l'oeil heureux de ses parents, en emportant dans son coeur la tendresse et l'image de son amant.

Il y a bien sûr le côté sentimental à cette histoire romantique anglaise - hindoue mais il y a aussi la complexité de deux cultures et celle de deux civilisations qui s'affrontent ou devraient le dire : qui se sont affrontées. Pour preuve, Sanju

ne peut se lier à Lizzie, si différente de lui par son train de vie et son idéal de vivre. Mais James Ivory ne se prononce pas vraiment sur le point de vue anglais ni à l'inverse. L'attention qu'il apporte au conflit semble divisée, instable, malgré ce Shakespeare constamment représenté par ces multiples pièces jouées et sur ce dont le film devrait à vrai dire être basé. Ici on nous épargne la pauvreté Inde, on appuie plus sur les relations de deux groupes qui cherchent à s'entendre tant bien que mal à régler un conflit qui les dépasse.

Au point de vue technique, le noir est plus présent que le blanc et déplaît, les bruits sont fréquents et mal à propos, les mêmes images reviennent comme nous fixer dans un cadre, donc plutôt uniformes. Une certaine idée poétique donnée par la danse de la vedette de cinéma dans un grand bois appelle les fées. La belle dentelle de l'Inde est absente, la pensée toute anglaise, ce qui nous fait dire que cette histoire médiocre aurait pu se passer n'importe où ailleurs. Deux longues heures presque sans intérêt.

Sabine Poulin

Cinéma

La vertu ou la guigne

"LA PETITE VERTU". Film français en couleurs, mettant en vedette Dany Carrel et Jacques Perrin, avec la participation de Pierre Brasseur et Robert Hossein. Au Capitole.

"Les mésaventures de la petite Une Telle", un titre qui conviendrait beaucoup mieux à Dany Carrel (Claire) jeune et jolie jeune femme qui tient le rôle d'une aventurière, paraît-il de petite vertu. Titre sans doute donné pour apporter de l'ampleur à l'érotisme absent et faire briller l'oeil sur le sexe qui n'a aucunement le premier rôle. Le destin ou l'ignorance place l'héroïne candide sur le sentier abrupt d'une vie difficile qu'elle doit continuer de vivre. Elle semble être la rose au milieu des chardons tant elle nous attendrit, et tant par sa fragilité féminine, elle réussit à nous faire prendre pour ordinaire sa vie écue au milieu de scélérats qui l'exploitent. Et l'on serait porté à dire ici, "il est des amours malheureux"...

Une mutine créature en plein matin de son âge, volitive, butine et surtout "fait les poches" des passants afin de faire vivre un homme qui l'accapare et qui la rosse quand le matin qu'elle apporte est mince. Il semble qu'elle fait ce jeu depuis longtemps avec dextérité et joie. Pour couvrir ses agissements qu'elle n'aime pas, elle se dit modèle pour photographes. Ceci l'amène à rencontrer Jacques Perrin (Fred), photographe amateur à un moment précis où elle subtilise le porte-monnaie d'un vieux monsieur. Fred est accusé mais elle lui avoue son délit et lui dit qu'elle va le remettre à la victime. Brady, Robert Hossein l'homme qui la martyrise, jaloux fait assommer Fred par des durs pour

l'empêcher de découvrir quelque chose. Claire vient le voir chez lui et sympathise au point qu'il commence à l'aimer. Il la demande en mariage et cela se fait à l'atelier de Fred tenu par "le patron" Pierre Brasseur, être assez sordide mais bon. La police, cependant mise au courant de ces vols accuse Fred, mais Claire le sauve en se dénonçant elle-même. Elle fait un an de prison. Quand elle en sort, son amoureux est là pour l'accueillir. Elle l'aime davantage et ils reprennent la vie en commun. Elle se remet au travail, chanteuse dans un cabaret. Ils sont cependant assez malheureux car ils ne se voient presque pas, elle travaillant la nuit. Brady arrive pour la faire chanter et l'intimider en voulant avouer à son mari qu'elle lui a déjà appartenu. Elle vole encore pour payer la somme mais décidée de se sauver quand Brady la retrouve chez-elle pour la rudoier. Elle l'abat. Fred entre et trouve sa femme prostrée et l'homme étendu sur le parquet. Elle lui avoue que c'était pour lui cacher tout, la vérité, et Fred constate ce drame inutile. Deux beaux visages fixés par l'instant.

Quand on a une bonne distribution de talents comme ceux de Pierre Brasseur, Robert Hossein, Dany Carrel et Jacques Perrin, un scénario ordinaire prend de l'ampleur. C'est ce qui arrive ici, le métier consommé de ces acteurs apporte la force qui manquait d'abord, et leur merveilleuse doigté nous apporte la réjouissance. Les petits mystères de l'histoire prennent de l'importance. La mise en scène sobre cadre bien aussi avec la simplicité de leur jeu. Toutes réserves faites, ce film demeure assez bon.

Sabine Poulin

Création d'une Commission touristique et récréative

La Commission touristique et récréative de la Côte-du-Sud verra-t-elle le jour le 16 décembre prochain ? C'est bien le désir du Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud qui croit qu'il appartient aux gens de la Côte-du-Sud, de "veiller à ce que le développement touristique de la région s'opère harmonieusement et dans l'intérêt de toute la population". A cet effet, le CAE a convoqué toutes les personnes et tous les organismes de la région, qui sont directement ou indirectement intéressés au tourisme et à la récréation, à une réunion qui aura lieu au Club Le Bûcheron, lundi prochain.

Par exemple : unités touristiques de Port-Joli, les Aulnaies et de Montmagny; inventaire des vieilles maisons; mise en valeur de la Rivière au Saumon à Rivière-Ouelle; rénovation de l'affichage; calendriers des événements; sondage auprès des touristes; information du personnel; etc.

M. Maurice Rousseau, chargé par le CAE d'encourager la création de cette Commission, a déclaré : "La réussite ou l'échec de ce projet dépend de la réponse que nous aurons des associations de la région et des initiatives personnelles. L'ampleur de la tâche est au-dessus des possibilités de quelques personnes. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés." M. Rousseau s'adresse à tous ceux que le développement de notre région intéresse et les invite à être au Bûcheron, à 8 heures, le 16 décembre.

A Québec Aujourd'hui

Convocations

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

— à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, à 20h. 30, conférence par Me Charles-Edouard Leclerc sur la Belgique. Diapositives et montage sonore.

CLUB D'ADMINISTRATION INDUSTRIELLE DU CANADA

— souper à 18h. 30 au restaurant Le Marquis de Montcalm, chemin Ste-Foy. Conférencier invité M. Raymond Dufour, du ministère de l'Industrie et du Commerce. Sujet : "Bill 23".

Pas de faux possible pour les oeuvres de F.-H. Varley

TORONTO (PC) — Avant même de devenir célèbre, Fred Varley fit en sorte d'éviter qu'on n'imité ses tableaux. A côté de sa signature, il apposa la marque de son pouce, non pas sur tous ses tableaux, mais sur ceux dont il était le plus fier.

Il n'était guère soigneux de sa signature, qui pouvait être "F.H. Varley" ou simplement "Varley", et parfois "F. Horman Varley". De plus, la toile ou l'esquisse peut être signée au coin inférieure gauche, au coin supérieur droit ou au coin inférieur droit.

Comme Alexander Young Jackson, Frederick Horman Varley fut l'un des rebelles de l'art canadien qui formèrent le Groupe des sept, il y a un demi-siècle. Varley vit aujourd'hui dans une retraite tranquille à Unionville, au nord de Toronto.

Mais on ne l'a pas oublié. La Galerie nationale du Canada s'intéresse à lui, de même que le Conseil des arts du Canada, au point qu'on a établi un "inventaire Varley" pour retrouver ses oeuvres.

L'inventaire, dirigé par le fils de l'artiste, Peter Varley, au 97-A de la rue Bloor ouest, à Toronto, est sur la piste des oeuvres de Fred Varley; illustrations commerciales de sa première période, paysages, humains et d'affaires, photographies et autres documents.

Les renseignements seront compilés et placés aux archives de la Galerie nationale à la disposition des chercheurs.

Né à Sheffield, en Angleterre en 1881, Fred Varley immigrera au Canada en 1912. Il était dessinateur commercial de son métier mais ses intérêts, comme ceux de Jackson, Arthur Lismer et Lawren Harris qui devaient former le célèbre Groupe des sept en 1920, allaient à la vie rugueuse de la nature canadienne, qu'il voulait confier à la toile, ce que fit tout le Groupe des sept, en dépit

des critiques qui considéraient que l'art canadien ne pouvait être de l'art.

Par ses voyages à travers le pays qu'il en vint à aimer comme le sien, à Vancouver, Winnipeg, Ottawa, Montréal, dans l'Arctique, Varley peignit, dessina des dizaines d'oeuvres qui ne se vendirent guère à l'époque. La plupart furent achetées par des collectionneurs privés et on a oublié où elles se trouvent.

ART CANADIEN

Varley aimait peindre en grand; ces oeuvres sont aujourd'hui les mieux connues. On croit que son plus grand tableau est "Some Day the People Will Return" d'une superficie de 72 pouces sur 90, propriété de la Galerie nationale. La galerie possède aussi "German Prisoners", oeuvre de 50 pouces sur 72, peinte en 1918.

Comme son vieil ami Jackson, il aimait les paysages et, de cette catégorie, l'un des tableaux les mieux connus est "Stormy Weather, Georgian Bay", mesurant 52 pouces sur 64 et exécuté vers 1920.

Un sens de l'esthétique — bien sûr — nous étions tout ouïe tout esprit. La "Sarabande variée" de Haendel, les trois petites pièces de Bach et la "Fantaisie et Presto" de Weiss apparentées par le style, émergent empreintes de l'élégance et de l'équilibre baroque. Au

l'exécution —

La guitare classique, instrument d'apparence modeste, effacée même; entre les doigts d'Alexander Lagoya s'impose, grandit, étale toutes ses couleurs... nous laisse enfin voir toute la difficulté mais aussi toute la raison d'être de ce musicien raffiné.

Marcel Bélanger

Un sens de l'esthétique

Récital Alexander Lagoya présenté hier soir à l'Institut Canadien dans le cadre du troisième concert de la saison J.M.C. à Québec.

Alexandre Lagoya, guitariste.

PROGRAMME

Sarabande G. F. Haendel
Menuet, Musette, J. S. Bach
Fantaisie et Presto L. S. Weiss
Fantaisie op. 15 F. Sor
Deux études I. Prelli
Nocturne M. Torroba
Sevilla, Asturias I. Albeniz

Une des grandes lacunes des manifestations musicales réside dans le manque de contact immédiat entre l'assistance et l'interprète. Si la musique elle-même est échange, communion, amour... encore ne faut-il pas en oublier les préliminaires de l'acte.

La formule du concert commenté, telle qu'utilisée par les J. M. C. (accidentellement d'ailleurs) au récital d'hier soir, répond presque à l'idéal que je m'en fais.

Le guitariste Alexander Lagoya qui était l'invité du troisième concert de la saison régulière des Jeunes Musicales à l'Institut Canadien aurait normalement dû être accompagné d'un commentateur sur la scène. Ce dernier ne pouvant cependant y être, le soliste nous livra lui-même — et avec une simplicité attachante — quel-

ques propos sur le programme. De faire parler l'artiste simplement, intimement... sur l'instrument, l'oeuvre, le compositeur... c'est faire oeuvre d'humanité; la parole, le geste rapprochent et concrétisent les parties en présence; détent, démythifient et préparent l'oreille.



Arts

GALERIE CHAMPAGNE — exposition des oeuvres de Gilles Dionne, céramiste et de Guy Robert, sculpteur.

L'ATELIER RENÉE LE SIEUR — exposition de céramiques.

SALLE BELVEDERE LA LAURENTIENNE — exposition des oeuvres de Françoise Gaudet-Smet et de son mari Samuel Brissson.

ECOLE CARDINAL ROY — exposition de peintures d'Irène Lemieux, M. Paimpe, Pierre Bourassa et plusieurs autres, de 19h. à 21h.

MUSEE DU QUEBEC — exposition Napoléon Bourassa.

La jeune virtuose, qui fut l'élève du célèbre Emil G-

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS
"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentarément, sous forme abrégée.

EXPLICATIONS
CONVENANCE POUR LES JEUNES : E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE : (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine : Films à venir à 7.00, 9.00. Sujets courts à 7.05, 9.05. Manon 7.05 à 7.15, 9.15. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : Manon 7.05 à 7.15, 9.15. Films à venir à 3.10, 5.05, 7.02, 9.00. Sujets courts à 3.15, 5.09, 7.05, 9.03. Fin à 11.00 hres.

CANADIENNE. — La route de Corinthe à 12.45, 4.10 et 7.45 hres. Fantomas contre Scotland Yard à 2.35, 6.05 et 9.35 hres. Programme continué de 12.45 à 11.45 hres. (2e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. La petite vertu (4) à 1.25, 3.25, 5.30, 7.30, 9.35. Courts métrages à 1.00, 2.35, 4.35, 6.35, 9.00 hres. (2e semaine).

CARTIER. — Sur semaine : Nouvelles à 7.10. Chaque chose en son temps (—) à 7.20. Meurtres (—) à 9.25. Fin à 11.10. Samedi et dimanche : Nouvelles à 1.30, 7.10. Chantage au meurtre à 1.40, 5.30, 9.25. Chaque chose en son temps à 3.35 et 7.20 hres. Fin à 11.10 hres.

EMPIRE. — Les aventuriers (A-3) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Lady L (3) à 1.00, 5.30, 9.30. Il faut marier papa (3) à 3.10, 7.30. Fin à 11.30 hres.

LAURET. — Sur semaine : Chaque chose en son temps (—) à 7.05. Chantage au meurtre à 9.15. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : Chantage au meurtre à 1.30, 5.30, 9.30. Chaque chose en son temps à 3.20, 7.15. Fin à 11.00 hres.

LE RIJOU. — Blind Devotion (5) à 6.30, 9.30. Bande à part (3) à 7.50. Fin à 11.10 hres.

LEVIS. — Quelques dollars pour Django (A-8) à 7.30. Hôtel meuble (4) à 9.00 hres.

LIDO. — Les éperons noirs (—) à 7.30. Ligne rouge 7000 (3) à 9.00 hres.

4e SEMAINE
14 ANS
AUTANT EN EMPOURTE LE VENT
CLARK GABLE
VIVIAN LEIGH
LESUE HOWARD - OLIVA D'AMVILLAND
Matinée : 2 h., 11.30
Soirée : 8 h., 11.30
Laissez-passer et carte de l'âge d'or non valable.
CHAMPAGNE
2300, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

LOUIS de FUNÈS
POUR TOUS
FANTOMAS 3
contre SCOTLAND YARD
JEAN MARAIS • MYLENE DEMONGEOT
COMPLÈMENT DE SCOTLAND YARD
LA ROUTE DE CORINTHE EN COULEURS
STATIONNEMENT GRATUIT
CANADIENNE
Centre d'Achats Canadienne
Tél. : 661-8575

MOT-CACHÉ

167 Utilisés pour le béton

La procédure

- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercées (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

A	adj	chaleur	eau	gypse	moules	S
adjuvent	chaleur	chaleur	humide	humide	nids	0 d'abeilles
affaiblissement	ciment	clinker	hydratation	oxydes	seiche	ségrégation
age	clinker	cohésion	flexion	liants	pâte	température
air	cote	flexion	fluage	liants	pâte	texture
armature	cristallisation	fluage	gâchage	grain	porosité	types
autoclave	dilatation	granulométrie	gravier	mélange	prise	vibrateur
B	dilatation	dosage			retardateurs	vrac
béton						
bétonnière						
blocs						

Le mot-caché du problème No 164 : R. STANFIELD

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	G	A	H	C	A	G	S	E	L	L	I	E	B	A	D	S	D	I	N
2	E	X	P	A	N	S	I	O	N	T	E	M	P	E	R	A	T	U	R	E
3	E	C	L	I	A	N	T	S	N	O	I	T	A	T	A	R	D	Y	H	D
4	F	U	I	S	E	G	R	E	G	A	T	I	O	N	E	O	O	U	E	E
5	D	L	Q	M	P	I	L	O	N	N	A	G	E	S	S	X	M	S	N	R
6	A	E	U	I	E	P	A	U	V	R	E	G	I	A	Y	I	I	T	U	A
7	G	S	L	A	H	N	I	E	U	P	I	R	G	D	D	N	R	E	R	N
8	R	P	T	A	G	P	T	G	A	A	P	E	E	E	T	A	X	M	S	O
9	A	Y	E	A	I	E	A	A	E	T	R	S	B	E	I	A	A	B	E	I
10	N	G	R	A	I	R	N	R	F	E	E	E	G	N	L	T	N	L	G	T
11	U	T	E	T	R	A	C	E	G	F	T	R	E	A	U	M	O	O	N	A
12	L	N	I	T	R	E	E	A	R	O	A	U	M	R	A	E	I	C	A	S
13	O	E	N	U	E	R	R	U	N	T	R	I	E	S	N	S	S	S	L	I
14	M	V	N	N	I	U	E	T	I	S	D	T	S	A	B	L	E	S	E	L
15	F	U	O	I	V	T	K	O	K	E	A	E	E	S	E	C	H	E	M	A
16	T	J	T	A	A	X	N	C	E	L	T	T	Y	P	E	S	O	L	S	T
17	R	D	E	R	R	E	I	L	L	U	E	R	E	L	E	M	C	I	I	S
18	I	A	B	G	G	T	L	A	L	O	U	U	A	Y	U	T	E	P	M	I
19	E	I	X	U	A	H	C	V	Y	M	R	F	L	E	X	I	O	N	A	R
20	V	R	A	C	P	O	R	E	U	X	S	R	U	E	L	A	H	C	T	C

Impressions de visiteurs canadiens en URSS

Le système scolaire de la Russie aurait 25 ans de retard sur celui de l'Amérique

Par PETER BUCKLEY

MOSCOU — (P.C.) — Elèves dociles, sévères manuels scolaires, et mauvais édifices et équipement désuet : telles sont quelques-unes des impressions sur le système scolaire soviétique exprimées par des pédagogues canadiens après une brève visite en URSS. Quinze Canadiens, tous de l'Ontario sauf un, la plupart surintendants d'écoles, et une centaine de leurs collègues américains ont effectué un séjour privé d'étude des méthodes d'éducation en Norvège, au Danemark, en Union soviétique et en Hongrie.

Après une semaine passée en URSS, la plupart des visiteurs canadiens ont considéré qu'à plusieurs points de vue, l'éducation soviétique est de 25 ans en arrière par rapport à l'éducation nord-américaine. Le groupe a visité à peu près tous les niveaux d'éducation depuis le jardin et la garderie de jour jusqu'à l'université d'Etat de Moscou. La tournée se limitait à Moscou et à la ville de Novosibirsk, en Sibirie de l'ouest.

Plusieurs Canadiens ont trouvé cependant que le système soviétique de garderies de jour était plus répandu et mieux organisé qu'au Canada. Mais dans la plupart des autres secteurs, ils ont semblé trouver peu qui méritait d'être rapporté au Canada.

Les élèves semblaient entassés dans des salles mal éclairées et l'équipement technique, même dans les écoles supérieures, était souvent du type qu'on a déjà oublié au Canada.

Dans plusieurs classes, on trouvait une planche de bois peint au lieu d'un tableau d'ardoise. La télévision en circuit fermé est encore rare. L'équipement de laboratoire est souvent simple et légèrement archaïque.

A Novosibirsk, en particulier, des immeubles scolaires relativement neufs montrent déjà des signes de détérioration.

Le Palais des pionniers, à Moscou, semblait faire exception à la règle. Là, des enfants de 10 à 14 ans reçoivent un mélange de formation idéologique, de travaux avec de l'équipement technique spécialisé, de sports et de récréation. L'école a un personnel de 700 pédagogues pour 13,000 enfants qui assistent deux fois la semaine à des cours de deux heures.

Donald Sturgeon, surintendant des écoles dans le comté de Grey, en Ontario, a déclaré en interview que les comparaisons directes entre les résultats de l'éducation soviétique et ceux du Canada ne sont "guère valides" à cause de la différence idéologique entre les deux pays.

"Ils ont ici des édifices qu'ils appellent écoles et des gens appelés professeurs et des salles appelées classes. Mais les buts et méthodes diffèrent totalement des nôtres".

COMPARAISONS

M. Sturgeon a révélé avoir fait des études comparatives en pédagogie avant la tournée. Il considère qu'au Canada, plusieurs développements philosophiques et techniques sont d'avant-hier, tandis qu'en URSS, ils sont introduits dans les écoles de façon à ce que la structure éducative en vienne à refléter la société canadienne.

En Union soviétique, cependant, le processus se fait à l'inverse : les changements sont introduits par l'Etat et le parti communiste dans le système scolaire qui devient ensuite guide de la société.

Avion abattu

TEL-AVIV (AFP) — Un Mig 17 égyptien a été abattu et deux autres ont été touchés au cours d'un bref combat aérien qui a eu lieu aujourd'hui, à 13 h. 45 heure locale au sud de Sharm El Sheikh, dans le sud du Sinaï, annonce un porte-parole israélien.

Il a ajouté que tous les appareils israéliens avaient regagné leurs bases.

Par conséquent, selon M. Sturgeon, les écoles soviétiques demeurent en avance sur la société soviétique dans son ensemble.

Les élèves dociles des écoles soviétiques deviendront donc probablement des adultes satisfaits, comme leurs parents l'ont été. Mais les écoles assurent que leur formation soit conçue

dans le but de développer ce que les autorités soviétiques considèrent comme "une société socialiste".

De plus, les nouvelles mathématiques et autres innovations

pédagogiques d'Amérique du Nord ne sont pas tellement importantes, malgré l'accent mis sur la science et la technologie dans les programmes scolaires d'U.R.S.S.

Maladie héréditaire et incurable qui frappe au cerveau et aux yeux

Par Howard COLLINS

WINDSOR, N.-E. (PC) — Bruce, deux ans, est le quatrième enfant de la famille States atteint du mal "T-Sachs", rare maladie héréditaire et toujours incurable qui cause la dégénérescence du cerveau et des yeux. Les trois autres petits States atteints du mal sont morts à l'âge de trois ans.

Mme Joan States, Noire de 30 ans, a révélé en interview qu'elle avait été surprise par la mort de son premier enfant du mal T-Sachs, il y a neuf ans. Elle ne connaît la cause du décès qu'à la mort d'un deuxième enfant, il y a cinq ans. La dernière victime est morte, en septembre, à l'hôpital pour enfants de Halifax, à une quarantaine de milles de Windsor.

Sa mort a attiré l'attention nationale lorsqu'un cimetière de Ste-Croix, on a refusé d'inhumer l'enfant à cause d'un règlement de 1907 interdisant l'inhumation de Noirs, Indiens et gens de couleur. Le règlement fut par la suite rescindé par la direction du cimetière.

Mme States a révélé que

sept de ses enfants n'ont jamais manifesté de symptômes du mal.

"Pour Bruce, cela a commencé dans le temps de Noël l'an dernier. Il a soudain cessé de dire Maman et Papa et de marcher. Il a perdu l'appétit. Maintenant, il ne fait que sourire."

LANGUE ET YEUX

Mme States, assise derrière une planche à repasser dans la cuisine de son foyer, chassa les mouches qui couraient sur le visage de son jeune fils malade. Dehors, son mari, Ralph, posait des bardeaux à la maison. Près de la porte, gisaient des poubelles et un lit rouillé.

La mère avait pris Bruce dans son berceau après une sieste. Les yeux de l'enfant bougeaient continuellement. "Les médecins m'ont dit que cela venait du dommage causé au cerveau."

"Janet ressemblait à une petite vieille à sa mort. Elle était desséchée. Il en a été autrement pour Jennifer : elle était très belle."

Elle nourrit Bruce de pom-

mes de terre en purée et d'aliments pour bébés. "Il ne peut manger de la nourriture dure. Il risque de s'étouffer."

On a mené Bruce dans une clinique de Halifax l'hiver dernier pour un examen. En janvier prochain, on le portera à l'hôpital pour enfants. Il y restera.

Le Dr J.R. Tibbles, neurologue de l'hôpital où ont été soignés les enfants States, a affirmé n'avoir eu connaissance que de trois ou quatre cas du mal T-Sachs en Nouvelle-Ecosse, et n'avoir trouvé que de rares cas de Noirs atteints de la maladie dans toute la littérature médicale.

MAL INCURABLE

L'enfant peut être normal à sa naissance pour devenir peu à peu apathique, a dit le Dr Tibbles. Il ne pourra pas s'asseoir normalement, et éventuellement sa vue commencera à baisser.

"On ne connaît toujours pas de remède à ce mal, mais on en sait plus long là-dessus qu'il y a cinq ou dix ans."

Mme States a révélé que ni son mari, ni elle ne se souvenaient que quelqu'un de leurs parents ait été atteint du mal T-Sachs.

Le Dr Tibbles a expliqué qu'il arrivait que les parents soient porteurs du mal sans en être eux-mêmes atteints, mais qu'il fallait que père et mère soient porteurs du mal pour le léguer à leurs enfants.

Mme States ne croit pas que les dépenses médicales posent un problème à la famille, qui vit grâce au salaire de Ralph comme ouvrier à Falmouth. Le service de bien-être a payé le coût des soins des autres enfants.

Il est parfois difficile à son mari de trouver un emploi parce qu'il est noir, a-t-elle dit, mais il travaille à Falmouth depuis juin.

"Il y a beaucoup de discrimination ici, surtout à Windsor. Les adolescents tentent en vain de trouver du travail."

"Ralph a chômé durant près d'un an, et pourtant, il est soudeur expérimenté. Il a fait l'école de métiers à Halifax en 1959."

Un téléphone anonyme qui sauve des vies à Toronto

TORONTO, (P.C.) — Un téléphone à Toronto a sonné 6.200 fois ces 12 derniers mois et chaque appel était une question de vie ou de mort.

Quelque 70 téléphonistes bénévoles répondent aux appels reçus par le Distress Centre — Centre de détresse — que dirige Gordon Winch, ministre de l'Eglise unie, ancien directeur du Centre l'information sur l'alcoolisme.

Les téléphonistes se relaient la nuit et dorment au Centre en attendant les appels. Ils sont là pour entendre les problèmes de gens songeant au suicide, mais ils ne donnent ni conseils ni traitement.

"Les gens qui sont déprimés ont besoin de quelqu'un à qui parler, a dit M. Winch en interview. Devant une crise, beaucoup d'individus sont incapables d'en parler à leurs amis ou de s'adresser à un bureau d'aide.

Ils peuvent cependant se fier à une voix anonyme."

Il en coûte quelque \$25,000 par an au Centre pour payer le loyer de la maison, le téléphone et deux employés. L'argent provient des Eglises anglicane et unie, de la ville de Toronto et de la fondation de recherche sur l'alcoolisme et la drogue.

Les bénévoles sont pour la plupart des ménagères, étudiants, infirmières, hommes d'affaires et quelques citoyens retraités.

Selon un bénévole, environ 25 pour cent des gens qui appellent croient vraiment que le suicide est la seule réponse à leurs problèmes. Les autres, seuls et déprimés, n'ont pas encore songé au suicide mais sont sur le point de le faire.

Sous le mètre Moins de 50 pour cent des

désespérés appellent le Centre plus d'une fois, mais d'autres le font très souvent.

Une jeune fille téléphona un jour pour dire qu'elle allait se jeter sous les roues d'une rame de métro. Le téléphoniste pouvait même entendre le bruit du métro.

Le volontaire conseilla à la jeune fille de sauter dans une voiture-taxi et de se rendre au Centre. Elle arriva avec une lame de rasoir dans sa poche, mais accepta de se confier à une clinique psychiatrique.

Elle appelle souvent le Centre lorsqu'elle se sent déprimée.

"L'idée de suicide est temporaire, dit M. Winch. Parfois, tout ce qu'on peut faire est d'encourager les gens à parler, pour tenter de leur faire oublier leur problème et leur prouver que quelqu'un se préoccupe vraiment d'eux".

Joyeuses Fêtes à Tous

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT CLASSIFIES NO 1

PAMPLEMOUSSES

Blancs, extra juteux
De la Floride
Les meilleurs de variété
"Indian River"
Gr 48s

10 pr **69¢**

De même qualité à chair Rose 6 pr .49
Caisse de 48s, blancs \$3.25

MANDARINES

FRAICHES ET SUCREES, DU "JARDIN"
REGULIER 2.69 — EPARGNEZ 40 LA CAISSE

Caisse 9 lbs env. **2.49**

RADIS

FRAICHES ET CROQUANTES, DE LA FLOREE
REGULIER 2.29 — EPARGNEZ 30

2 cello 6 oz **19¢**

CHOUX-FLEURS

TRES GROS ET BLANCS, DE CALIFORNIE
REGULIER 39 CH — EPARGNEZ 10 CH

Gr 12 s **49¢**

FEVES GERMEES

FRAICHES ET BLANCHES — RECUES TOUTES LES JOURS
REGULIER 23 CH — EPARGNEZ 24 CH

Sac 1 lb **19¢**

FESSE DE JAMBON

Cuite, prête à manger
Découennée,
dégraissée
Jarret enlevé
Entière ou demie

Billet ou centre .89 lb
Le quart de l'esse .69 lb

63¢ LB

CRETONS BILOPAGE

FRAIS, DE PREMIERE QUALITE
REGULIER 49 CH — EPARGNEZ 14 CH

Cent. 8 oz **45¢**

TETE FROMAGEE

FRAICHE, DES CUISINES "BILOPAGE"
REGULIER 33 CH — EPARGNEZ 12 CH

10 oz **43¢**

GROSSE TOURTIERE

FRAICHE ET DECROUEE DE "BELLE FEMME"
REGULIER 49 CH — EPARGNEZ 34 CH

Gr 9" **63¢**

FOIE GRAS

SAISONNEE, NOUVEAUX DE "TALLIER"
REGULIER 34 CH — EPARGNEZ 12 CH

8 oz **43¢**

JUS DE LEGUMES

"ATLANTIC PLUS 10" — MELANGE PARFAIT
REGULIER 5.43 — EPARGNEZ 30

5 btes 19 oz **88¢**

POIS VERTS "IDEAL"

NOUVEAUX, ASSORTIS, DE FANTAISIE
REGULIER 5.33 — EPARGNEZ 30

4 btes 19 oz **88¢**

HARICOTS DEL MONTE

ASSORTIS, SAUTES OU VERTS, FANTAISIE
REGULIER 5.33 — EPARGNEZ 30

4 btes 14 oz **77¢**

GATEAUX VAILLANCOURT

REGULIER AU CHOCOLAT A LA CREME OU AUX CONFITURES
REGULIER 39 CH — EPARGNEZ 27

3 btes 10 oz **88¢**

OLIVES FARCIES

"CORONATION" MANDELINA, CHOISIES
CERISES MARASCHINO, 13 OZ 49

jarre 15 oz **63¢**

BETTERAVES MARINEES

"ATHENS" SUCREES ET CROQUANTES
REGULIER 33 CH — EPARGNEZ 30 CH

jarre 24 oz **29¢**

MOUTARDE PREPAREE

"SCHWARTZ" SENSIBLES LES MIELS
REGULIER 24 CH — EPARGNEZ 30 CH

jarre 16 oz **23¢**

FARINE FIVE ROSES

PRELAVEE, A TOUT USAGE
REGULIER 1.37 — EPARGNEZ 34 CH

Sac 10 livres **99¢**

ARACHIDES ROTIES

"KRAFT" SEULES, "TALES" ET FRAICHES
REGULIER 49 CH — EPARGNEZ 30 CH

celle 12 oz **39¢**

FROMAGE GRUYERE

"SWISS KNIGHT" — PORTIONS INDIVIDUELLES
REGULIER 49 CH — EPARGNEZ 30 CH

pot 8 oz **39¢**

EAU MINERALE

"MONTICLARE" AVEC LA DIGESTION
REGULIER 33 CH — EPARGNEZ 30 CH

boute 30 oz **29¢**

PATE A DENTS

"COGNAT" AU CARAMEL
REGULIER 73 CH — EPARGNEZ 16

format géant **55¢**

AMPOULES G.E.

ETILABRASE SUPERIEUR, 33 A 100W, AU CHOIX
REGULIER 2.59 — EPARGNEZ 30

2 ampoules au paquet **39¢**

POLI A MEUBLES

"PRESTIGE" — CANETTE AEROSOL PRACTIQUE
REGULIER 1.39 CH — EPARGNEZ 40 CH

format 12 oz **99¢**

KLEENEX BOUTIQUE

"NOUVEAUX" MOUCHOIRS DE COULEURS VIVES
REGULIER 37 CH — EPARGNEZ 30 CH

bte 26oz **29¢**

PAPIER DE TOILETTE

"DELUXE" BLANC OU DE COULEUR
REGULIER 2.35 — EPARGNEZ 30

roule au pot **29¢**

NESCAFE

Instantané, à l'arôme de café frais

jarre 10 oz **1.39**

REGULIER 1.99 CH — EPARGNEZ 60 CH

WHIPPET

Biscuits au chocolat pur du "Viau"

bte 24 bisc. **37¢**

REGULIER 33 CH — EPARGNEZ 16 CH

COQUETEL DE FRUITS

"Libby" dessert de fantaisie

bte 28 oz **45¢**

REGULIER 61 CH — EPARGNEZ 16 CH

GATEAUX AUX FRUITS

"Jato" de luxe, saturés de fruits de choix

couronne 2 lbs **1.49**

CARRE 1 LB 49 CH — CARRE 2 LBS 1.39 CH

ROCHESTER A LA QUEUE

Les As les défoncent une deuxième fois

(Par Jean POULIOT)

Pour la première fois de la saison, les As de Québec ont remporté trois victoires consécutives, et le triomphe de 9-2 décroché sur les Américains de Rochester hier leur permet de se détacher au troisième rang de la division ouest de la ligue Américaine tout en s'approchant à quatre points des Barons de Cleveland. La dernière fois où les As ont remporté trois victoires d'affilée, ce fut le printemps dernier, alors qu'ils gagnèrent la 5e partie de leur quart-de-finale contre Buffalo et les deux premières de leur semi-finale contre Providence.

Ce fut une victoire d'équipe et treize joueurs participèrent au pointage. Claude (2-1) et Terry Ball eurent chacun deux buts, les autres allant à René Drolet (1-3), Guy Dufour (1-1), Bob Rivard (1-1), Serge Bernier et Larry McKillop. Don Cherry et Les Duff marquèrent pour les perdants qui écoperent de 9 des 12 mineures: il y eut aussi des majeures à Red Armstrong et Serge Bernier. Lynn Zimmerman repoussa 29 rondelles sur 38 et Gilles Banville 28 sur 30. Les As se rendent à Cleveland pour une seule joute samedi et reviennent devant leurs partisans dimanche soir pour la première d'une série de deux parties.

PRATIQUES PAYANTES

Même s'il a admis que Rochester ne représentait pas la crème de la ligue, Vic Stasiuk était satisfait de cette explosion de 16 buts en deux rencontres. Au début de la saison, il avait fallu huit parties aux As pour atteindre cette production.

"Ce sont les pratiques de passes qui paient enfin, d'affirmer l'instructeur des As. Au moment où nous avons fait ces exercices, ils ont pu ressembler à des pratiques pour des midgets, mais c'est la seule façon de regagner la coordination."

Il a eu un bon mot pour Bobby Taylor, même si ce genre de joute ne prouve pas grand-chose. Il a également continué à louer le travail de Gilles Banville, qui n'a pas connu une seule mauvaise partie depuis qu'il lui a cédé le poste numéro un.

PREMIERE PERIODE

Il ne fallut que 19 secondes officiellement, 25 au tableau soutenaient plusieurs témoins, pour que les As ouvrent le pointage. Serge Bernier accepta une passe d'Edstrand à la sortie de la zone des As et il effectua une poussée par l'aile gauche bouleversant tout sur son passage pour couper au but et forcer l'entrée du disque derrière Zimmerman.

Les As se limitèrent à un poteau durant une mineure à Gerry Sellers. A mi-chemin dans la période, Zimmerman sortit pour couper l'angle à Lew Morrison et il se surpasa devant Laforgue échappé.

pendant une mineure à Bobby Taylor. Ce fut au tour de Jim McKenny à frapper le poteau, puis à inscrire son nom au sommaire avec... une punition.

Gilles Banville exécuta son meilleur arrêt à bout portant contre Dick Gamble après une passe du coin par Ron Ward.

DEUXIEME PERIODE

Les trois victoires des As ont une chose en commun: la deuxième période y fut la plus prolifique.

Don Cherry put prendre tout son temps avant d'exécuter un lancer de 20 pieds qui égalisa le compte. Zimmerman vola un autre but à Laforgue échappé, puis Bernier se retrouva dépassé le but, après avoir contourné le cerbère des visiteurs.

Le vétéran ailier gauche, Claude Laforgue, déjà privé de deux buts par Zimmerman, changea de tactique durant une mineure à Chipchase et c'est avec un lancer frappé de 45 pieds qu'il donna l'avance aux As. Lew Morrison frappa le poteau à la 7e minute, puis Rivard glissa la rondelle sous le cerbère, mais à l'extérieur du poteau.

Deux minutes à Champagne, qui cingla Dufour et fit trébucher Banville en route vers le banc des As, firent causer une échauffourée entre les deux bancs. Après 1:58 d'un avantage de deux hommes, Larry McKillop marqua ce qui devait s'avérer le but vainqueur, après que son trio eut fouillé sans relâche dans la zone du cerbère. Deux autres buts devaient suivre en moins d'une minute pour régler l'issue du match. Bob Rivard obtint le premier et Ball le second, pendant que Chipchase était plus intéressé par Boutin que par la rondelle. Banville sauva contre McCarthy, puis Bernier et Armstrong furent punis pour avoir laissé tomber leurs gants.

Les Duff ramassa une rondelle échappée devant les buts de Banville pour le deuxième but des visiteurs, mais Drolet remit ce but 23 secondes plus tard, sur un jeu à deux contre une avec Laforgue, enlevant toute idée de ralliement aux Américains.

Armstrong et Bernier se reprirent, cette fois pour des majeures, dès leur sorti du pénitencier et Bobby Taylor eut une punition douteuse au sifflet final.

TROISIEME PERIODE

Menant déjà 6-2, les As ajoutèrent trois buts en période finale. Heiskala manqua un fillet désert pendant une mineure à Mosdell, mais il se reprit avec une passe superbe sur le deuxième but de Terry Ball, juste soulevé dans la partie supérieure du fillet.

Mosdell écopa d'une autre punition plus ou moins méritée, mais les As attendirent son retour avant de compter. Guy Dufour obtint le 8e but avec un lancer frappé de 25 pieds sur une rondelle debout. Banville eut son meilleur arrêt contre Jim McKenny, permettant à sa moyenne de se maintenir à 2,80, la plus basse dans l'histoire des As. C'est finalement Claude Laforgue qui décida d'aller porter le dernier but, rendant à Zimmerman les deux filets qu'il lui avait volés au début du match.

André Belisle a décerné les étoiles à René Drolet, Claude Laforgue et Darryl Edstrand. Drolet s'est hissé au deuxième rang des compteurs de la ligue à un seul point du meneur Michel Harvey.

LES ALIGNEMENTS

ROCHESTER — BUTS: Zimmerman; DÉFENSES: Cherry, McKenny, Chipchase, Godfrey, Labrosse, Mosdell; AVANTS: Kilrea, McCarthy, Armstrong, Ward, Gamble, Sellers, Watson, Champagne, Duff, Horvath.

QUÉBEC — BUTS: Banville; DÉFENSES: Pelletier, Lapointe, Ball, Edstrand, MacSweyn, Cates; AVANTS: Bernier, Heiskala, Morrison, Rivard, Dufour, Boutin, Drolet, Laforgue, McKillop, Taylor.

Arbitre: Yves Tessier; Juges de lignes: Florent Roy, Robert Fargues.

SOMMAIRE

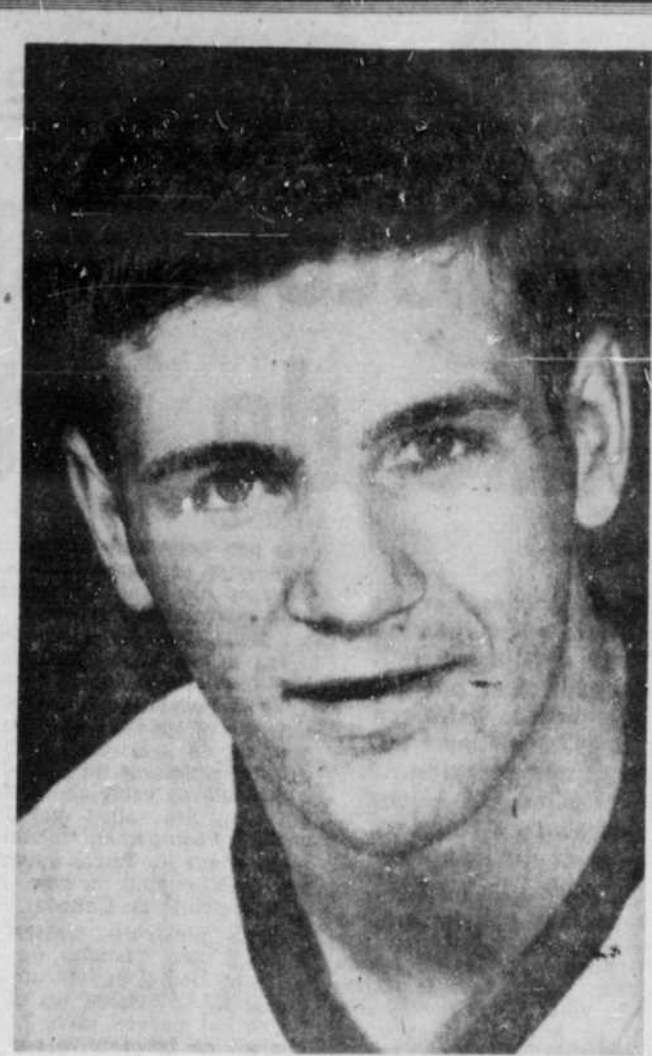
Première période:
1—Québec, Bernier (Edstrand, Heiskala) 0:19
PUNITIONS: Sellers 4:10, Taylor 11:03, McKenny 12:24.

Deuxième période:
2—Rochester, Cherry (Kilrea, Armstrong) 0:36
3—Québec, Laforgue (Lapointe, Drolet) 6:57
4—Québec, McKillop (Drolet, Edstrand) 13:43
5—Québec, Rivard (Dufour, Boutin) 14:03
6—Québec, Ball (Boutin, Rivard) 14:36
7—Tessier, Duff 18:54
8—Québec, Drolet (Laforgue) 19:17
PUNITIONS: Chipchase 5:20, Champagne double mineure 11:01, Chipchase 11:44, Armstrong, Bernier 17:31, Armstrong, Bernier majeures, 19:50, Taylor 19:59.

Troisième période:
9—Heiskala, Morrison) 5:07
10—Québec, Dufour (Drolet, MacSweyn) 9:20
11—Québec, Laforgue (Morrison, Drolet) 14:56
PUNITIONS: Mosdell 2:46, 5:54.

Lancers:
Rochester 8 7 15-30
Québec 9 17 12-38

GARDIENS: Lou Zimmerman, Rochester; Gilles Banville, Québec. Assistance: 2,881.



RÉNALD LECLERC DANS LA L.N.H.

Un quatrième joueur de la région de Québec fera ses débuts dans la ligue Nationale. Rénald Leclerc, de Ville-Vanier, a en effet été rappelé du Fort Worth, de la ligue Centrale, par les Red Wings de Detroit et il s'alignera pour le club de Bill Gadsby à Los Angeles ce soir et à Oakland demain. Les trois autres joueurs de la région de Québec qui évoluent dans la ligue Nationale sont Camille Henry, avec St-Louis, Gilles Tremblay, avec le Canadien, et André Lacroix, avec Philadelphie. Tout comme Brad Park, qui a récemment été rappelé par les Rangers, Rénald est un ancien participant du tournoi international de hockey pee-wee.

Le 4e de la région québécoise

Les As Juniors ONT GAGNE

TROIS-RIVIERES (Spéciale) — Les As Juniors ont mis fin à une série de six défaites d'affilée alors qu'ils ont vaincu hier soir les Maple Leafs de Trois-Rivières par le compte de 5-4, en période supplémentaire.

Les hommes de Martin Madden ont joué une excellente rencontre, et c'est le deuxième but de Guy Lafleur, à 6:09 de la période supplémentaire qui a donné la victoire tant attendue aux siens.

Lafleur a ainsi enregistré ses 23èmes et 24èmes buts de la saison, en 23 parties. Les autres compteurs furent Luc Des-

sureault, qui a également deux filets, et Jacques Turmel, un but. Pour les Leafs, Claude Lemieux y est allé de deux buts, les autres allant à Richard LeDuc et Jean-Guy Gratton.

Les Québécois ont terminé la première période avec une avance de 1-0; ils menaient 4-2 à la fin de la deuxième; mais le compte était égal 4-4 au dernier engagement. Finalement Lafleur leur a donné le gain.

STATISTIQUES

Le prolifique joueur de centre Michel Bérubé des Bruins de Shawinigan s'éloigne de ses rivaux dans la course au championnat des compteurs pour la possession du trophée Jean Béliveau — Brière a pris la première place dans la parade des

compteurs dès la première des activités du circuit Frank Dillo et au fur et à mesure que la saison progresse il semble vouloir distancer ses adversaires.

Chez les gardiens de buts, pour l'obtention du trophée Jacques Plante, Michel Belhumeur des Rangers de Drummondville domine dans deux secteurs. Il est en tête d'affiche pour le plus grand nombre de blanchissages et possède la meilleure moyenne de buts alloués contre lui.

Pierre Farmer a pris la place du joueur de défense André Dupont comme étant le joueur le plus puni du circuit. Dupont joue maintenant pour le Canadien Junior de la Ligue Junior "A" de l'Ontario.

Roy Edwards rappelé à Detroit

DETROIT (PA) — Le gardien Roy Edwards a été rappelé de la filiale de Fort Worth par Detroit hier afin de seconder Roger Crozier à la place du jeune Gerry Grey. Celui-ci avait d'abord été appelé à remplacer Terry Sawchuk, victime d'une fracture à la main gauche. Edwards a affiché une moyenne de 3.99 buts

alloués en neuf matches avec Fort Worth cette saison.

NEW YORK (PA) — Le centre Orland Kurtenbach, des Rangers de New York, a subi une opération au dos hier et devra être au repos pendant une période de six mois, mais devrait effectuer un retour au jeu la saison prochaine.

Les meilleurs compteurs se font rarement punir

Par la PRESSE CANADIENNE

La plupart des instructeurs dans les ligues mineures de hockey s'abstiennent de critiquer un joueur qui écote de punitions à moins qu'il ne tente délibérément de blesser un rival, car ils craignent que le coupable devienne gêné et arrête de lutter dans les coins.

Il n'en reste pas moins que, dans les majeures, les meilleurs compteurs sont ordinairement les gars qui s'accumulent pas les punitions. Ainsi, le meneur dans la LNH, Bobby Hull, n'a passé que 19 minutes au cachot, Gordie Howe, 24 minutes et Jean Béliveau, 24 minutes, soit tous moins d'une minute par match depuis le début de la saison.

Les quatre suivants, Red Berenson, du St-Louis, Phil Esposito, du Boston, Stan Mikita, du Chicago, et Bob Nevin, du New York, ont purgé 43 minutes dans l'ensemble en 100 matches.

Ces sept premiers compteurs évolueront ce soir lorsque les Canadiens de Montréal visiteront les Leafs à Toronto. Boston sera à New York, Detroit se rendra à Los Angeles, Chicago recevra St-Louis et Minnesota sera l'hôte du Pittsburgh.

Jeudi soir, St-Louis visitera Montréal, Toronto se rendra à Philadelphie et Oakland recevra Detroit.

Théorie

La plupart des instructeurs classent les punitions en trois catégories. Il y a la punition non méritée que l'instructeur dispute auprès de l'arbitre. Puis il y a la punition imposée parce que le joueur tente de se venger d'un premier assaut.

Il y a enfin la "bonne" punition, que plusieurs instructeurs encouragent et que le directeur-gérant Emile Francis, des Rangers, qualifie "le baromètre du succès d'un club". Francis soutient qu'un club de hockey "ne peut se permettre d'être malmené, car une équipe qui n'écote pas de punitions est un club sans cran".

Ted Lindsay, ex-Wing de Detroit, résumait cette pensée ainsi: "Vous ne devez pas laisser l'impression à quiconque qu'il a eu le meilleur sur vous, vous devez riposter. Vous devez parfois attendre pendant plusieurs parties et même de saisons, mais vous prenez toujours votre revanche."

Mikita ne partageait pas cette théorie après avoir été un

Un titre "fumant"

Bobby Hull, la "Comète blonde" de la Ligue Nationale de Hockey, vient d'être nommé Le Fumeur de Cigares le plus en vue au Canada, pour 1968.

On lui a décerné une plaque gravée et un humidificateur accompagné d'une provision d'un an de cigares offerts gracieusement par l'Institut canadien du Cigare.

Le sondage a été effectué à l'échelle nationale sous les auspices de l'Institut, auprès de plus de 700 journalistes et réalisateurs à la radio et à la télévision.

Parmi ceux qui ont récolté le plus de votes, on remarque M.M. Philippe de Gaspé Beau-bien, Toe Blake et Gordon Sinclair. Ont également fait belle figure M. Marshall McLuhan et le Ministre de la Justice, M. John Turner.



LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE			
Rochester 2, Québec 9			
Ligue Junior A du Québec			
Québec 5, Trois-Rivières 4			
Ligue Provinciale			
Victorville 7, Granby 2			
Chicoutimi 6, Sherbrooke 8			
Coupe du Québec			
Loyola 4, McGill 1			

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine	
Providence à Hershey	
Ligue Nationale	
Montréal à Toronto	
Boston à New York	
St-Louis à Chicago	
Pittsburgh à Minnesota	
Detroit à Los Angeles	

LIGUE AMERICAINE

Division EST										
Équipe	P	G	N	P	P	PP	PC	Pts	Diff.	Ratio
Hershey	25	15	6	4	84	60	34			
Providence	23	12	8	2	90	89	26			
Baltimore	23	9	11	3	77	75	21			
Springfield	25	6	14	5	80	100	17			

LIGUE AMERICAINE

Division OUEST										
Équipe	P	G	N	P	P	PP	PC	Pts	Diff.	Ratio
Buffalo	22	14	3	5	93	44	33			
Cleveland	24	11	6	7	102	87	25			
Québec	26	8	13	5	73	82	21			
Rochester	24	8	13	3	73	103	19			

LIGUE NATIONALE

Division EST										
Équipe	P	G	N	P	P	PP	PC	Pts	Diff.	Ratio
Montréal	25	15	6	4	84	60	34			
Boston	23	14	7	4	85	60	32			
New York	26	16	10	0	77	67	32			
Oakland	24	7	14	3	59	85	19			
Detroit	24	11	9	4	59	77	26			
Chicago	25	12	11	2	94	80	26			

LIGUE NATIONALE

Division OUEST										
Équipe	P	G	N	P	P	PP	PC	Pts	Diff.	Ratio
St. Louis	25	11	6	8	75	61	30			
Los Angeles	23	9	12	2	51	70	20			
Calgary	22	12	10	1	106	80	25			
Minnesota	25	7	14	4	59	78	18			
Pittsburgh	25	6	15	4	47	77	16			
Pittsburgh	25	5	14	6	47	88	16			

LIGUE JUNIOR "A" DU QUÉBEC

Équipe	P	G	N	P	P	PP	PC	Pts
Shawin.	24	17	7	0	130	95	34	
Torvald	22	12	10	1	106	80	25	
Thetford	23	11	11	1	103	94	23	
Drummond	21	11	10	0	83	78	22	
Québec	23	9	1	0	34	110	18	
T.-Riv.	25	8	17	0	83	149	16	

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Équipe	P	G	N	P	P	PP	PC	Pts
Level	4	4	0	0	30	12	8	
Montréal	5	4	1	0	36	18	8	
Queen's	4	2	2	0	21	24	4	
Carleton	6	2	4	0	23	32	4	
McGill	6	2	4	0	23	32	4	
Ottawa	5	0	5	0	17	44	0	

LIGUE JUNIOR B QUÉBEC-DISTRICT

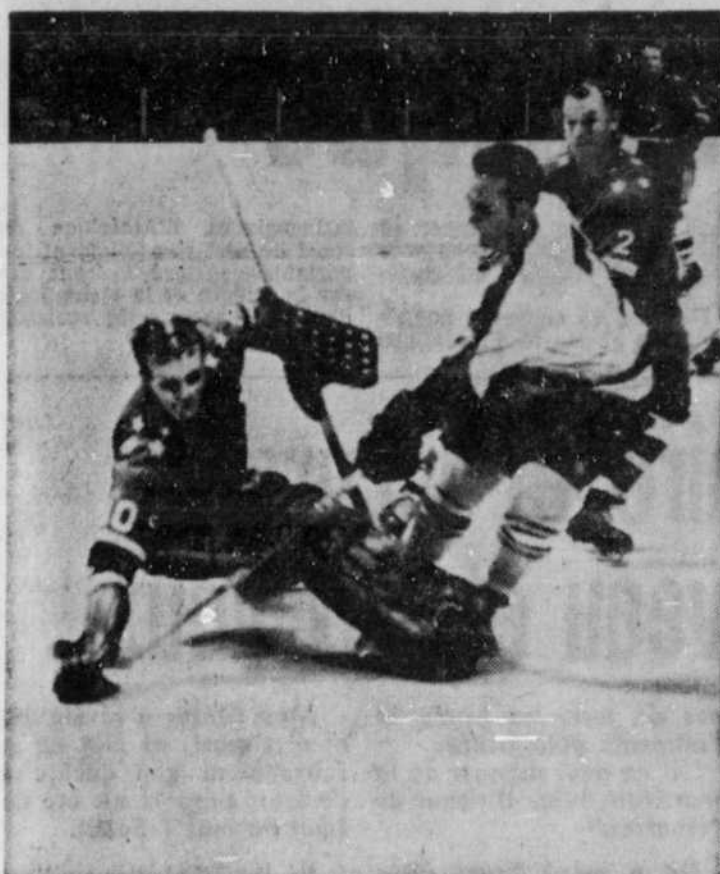
Équipe	P	G	N	P	P	PP	PC	Pts
All.-Séc.	15	13	2	0	73	46	26	
C.T.R.	15	5	8	2	56	45	12	
Patro R-A	15	9	5	1	33	64	11	
Sillery	15	5	9	1	43	71	11	

LIGUE PROGRESSION

Équipe	P	G	N	P	P	PP	PC	Pts
Buildings	9	4	1	1	23	15	7	
Loup	5	1	3	1	15	27	3	
Castors	5	1	3	1	15	27	3	
Aigles	5	1	4	0	18	25	2	

LES COMPTES

Équipe	B.	A.	Pts
B. Hull, Chi	19	25	44
Howe, Det	14	24	38
Béliveau, Mtl	14	21	35
Berenson, St-L	16	16	33
Esposito, Bos	16	16	32
Mikita, Chi	10	21	31
Nevin, N.Y.	16	14	30
Pappin, Chi	14	14	28
Cournoyer, Mtl	15	12	27
Delvecchio, Det	12	15	27
Rousseau, Mtl	12	15	27
Gilbert, N.Y.	9	18	27
Cullen, Minn	7	20	27



Il y avait à peine 20 secondes que deux Américains étaient revenus du cachot pour placer les deux clubs à égalité numérique, quand Bob RIVARD (7) porta le pointage 4 à 1. C'était le deuxième de trois buts en 53 secondes qui amorcèrent la dégelée de 9-2. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforgue)

Dans l'orbite de la joute

André Champagne, qui avait déjà deux punitions indiquées contre lui, n'a pas fait preuve de grande intelligence en cherchant Guy Dufour sur le banc des As. "Il semblait croire que la saison finissait demain et qu'il ne reverrait plus Dufour de la saison", de commenter Vic Stasiuk, qui n'en croyait pas ses yeux.

René Drolet a obtenu quelque chose d'assez rare : un assist sur le banc, et le marqueur avait raison. En quittant la glace, René remit la rondelle à Jean Lapointe. Celui-ci passa à Claude Laforgue qui avança jusqu'à la ligne bleue du Rochester et décrocha un lancer frappé derrière Zimmerman. Drolet était assis sur le banc des As au moment où la rondelle pénétra dans le filet.

Ken Mosdell a bien fait de ne pas se déranger pour le match. Son fils a commencé à jouer qu'à la 3e période et il a passé plus de temps au pénitencier que sur la glace.

Nous avons demandé à Bill Putnam s'il n'était pas étourdi de voir tant de buts, après la deuxième période. "Tu semble oublier que j'en ai vu six par le même joueur dans la même joute", de répliquer le président des Flyers, qui a assisté au Spectrum à l'exploit de Red Berenson.

Scotty Morrison a spécifié que si deux joueurs du même club purgent des mineures quand un but se compte, c'est le premier entré qui voit sa punition prendre fin. C'est pourquoi Champagne qui avait eu deux mineures est sorti avant Chipchase, qui n'avait plus que deux secondes à faire.

Bob Sneddon a vu son départ de Portland retardé par la grippe et il ne s'est mis en route que vendredi dernier. Il devrait arriver aujourd'hui, car on compte habituellement cinq jours pour ce trajet en automobile.

Yves Tessier a manqué quand il a puni Bernier et Armstrong deux minutes chacun. Le rouquin a donné un coup, puis les deux joueurs ont laissé tomber leurs gants, sans se toucher. La seule punition plausible aurait été pour avoir retardé la joute, sûrement pas pour rudesse.

Bobby Taylor n'a pas tardé à faire sentir sa présence et il a fait son inscription au sommaire avec deux mineures.

Tessier a figé sur une passe de la main de Chipchase à Gamble et les Américains ont failli compter sur ce jeu.



René Drolet en deuxième place



L'addition du cerbère LYNN ZIMMERMAN et du défenseur WARREN GODFREY (7) n'a pas empêché les Américains de Rochester de subir une autre défaite aux mains des As. Treize joueurs des As ont participé au sommaire, dont Lew Morrison (9) qui récolta deux aides. (Photo L'Action, par Marcel Laforgue)



SKI

VAL D'ISÈRE (AFP) — C'est la Française Ingrid Lafforgue qui donnera aujourd'hui à Val d'Isère le coup d'envoi de la saison de ski en Europe. En effet, la jeune Pyrénéenne a reçu le dossard numéro un du slalom géant féminin du criterium de la première neige, première épreuve de la saison, qui compte également pour la coupe du Monde de ski alpin.

Ce slalom géant féminin long de 1,500 mètres pour une dénivellation de 380 mètres et comprenant 50 portes, tracé par Philippe Mathis aura lieu comme les deux slaloms géants masculins de jeudi, à la Daille ou, malgré la persistance d'un léger redoux, l'enneigement était encore satisfaisant.

Si la Canadienne Nancy Greene, championne olympique de la spécialité et Marielle Goitschel se sont retirées, tandis que les Américaines et Canadiennes se sont abstenues, il y aura cependant la quasi totalité des meilleures skieuses du monde. Parmi elles, la Française Annie Famosse, médaille d'argent du géant de Chamrousse et la Suisse Ferraude Schmid-Bochat, médaille de bronze. Mais aussi les Françaises Ingrid et Britt Lafforgue, Isabelle Mir, Florence Steurer, Michèle Jacot et Françoise Machi, les Allemandes Rosi Mittermaier et Burgi Faehlinger, les Britanniques Gina Hathorn Divina Galica, les Autrichiennes Berni Rauter, Wiltrud Drexel et Gertrud Gabl, les Suissesses Annerosi Zryd et Vreni Inabin ainsi que les Italiennes Giustina Demetz et Gloria Cipolla.

Douze nations seront représentées dans ce slalom géant féminin : France, Autriche, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Suisse, Italie, Norvège, Tchécoslovaquie, Liechtenstein, Australie, Yougoslavie et Hollande.

TENNIS

L'équipe des États-Unis de coupe Davis, qui disputera face au tenant, l'Australie, le challenge round les 26, 27 et 28 décembre à Adelaide, a fait de mauvais débuts dans les championnats internationaux de tennis du Queensland, aujourd'hui à Brisbane.

En effet, Clark Graebner, probable joueur de simple du challenge round, a été battu 9-11, 9-7, 6-3 par le junior italien de 18 ans, Adriano Panatta, et le joueur no 1 américain, Arthur Ashe, a été mis en difficulté par un joueur australien inconnu, Bob Giltinan, qu'il n'a battu que par 3-6, 6-3, 6-4.

En double, Ashe — Osborne ont également été battus par les Australiens Bob Giltinan — Sid Ball qui l'ont emporté par 9-7, 6-2.

Dick Crealy, présélectionné Australien pour le challenge round, a éprouvé beaucoup de mal à se qualifier en simple devant son compatriote John Byrne par 6-8, 6-3, 12-10.

SPORTS UNIVERSITAIRES

Le Comité National du Sport Universitaire (C.N.S.U.) regrette la décision prise par le ministère de l'Éducation nationale de renoncer à l'organisation de l'Universiade 1969 à Lisbonne.

Le comité, dans une résolution adoptée à l'unanimité, demande la révision de cette décision, qui est, selon le texte susceptible non seulement de porter atteinte au moral des jeunes sportifs mais aussi d'entraîner des préjudices matériels à la commission qui représente les trois universités portugaises, celle-ci ayant déjà pris certains engagements en vue de la réalisation des Olympiades universitaires.

SKI

MASERU (Afrique du Sud) (AFP) — On skiera l'année prochaine au Lesotho, au sud de l'Afrique australe, sur la "neige" écossoise.

Un architecte de Johannesburg, M. M. de La Harpe et le directeur d'une agence de voyages de Maseru, M. S. Chaplin, viennent de recevoir livraison d'une machine "à fabriquer la neige", commandée en Écosse.

La machine va être transportée dans les monts Maluti, à 3,000 mètres d'altitude, où une piste spéciale sera construite et recouverte de neige synthétique.

Les deux promoteurs espèrent ainsi attirer les Sud-Africains amateurs de sports d'hiver qui d'habitude vont chercher la neige en Europe.

AUTOMOBILE

ADELAIDE (AFP) — Tandis que les équipages du marathon automobile Londres — Sydney se reposent et vérifient l'état des voitures, les Australiens qui connaissent l'état des routes dans le désert de Fremantle, pensent que les concurrents ne savent pas ce qui les attend, et qu'ils auront beaucoup de chance s'ils arrivent à Sydney, terme de l'épreuve. D'autres automobilistes australiens et les équipes de surveillance de l'Automobile Club Royal sont d'accord pour reconnaître que la section de Flinders Range, dans le nord d'Australie du Sud, sera la plus pénible.

Des Australiens qui connaissent bien le pays, roulent à une vitesse de 32 à 48 km/h sur certaines routes que les "marathoniens" devront emprunter à une vitesse de 80 km/h.

On rappelle que les organisateurs de Londres — Sydney ont choisi délibérément un parcours australien qu'aucun équipage ne pourra réaliser sans pénalisation. Par ce moyen, ils espèrent qu'à l'arrivée à Sydney, le vainqueur sera incontesté.

Toutes les chambres des hôtels des Flinders Range sont déjà retenues par des spectateurs qui tiennent à voir les concurrents traverser les passages les plus dangereux, mais M. MacKenzie ne croit pas que ces fanatiques verront passer un grand nombre des véhicules.

Frazier en 15 Liston à la 2e

PHILADELPHIE (AFP) — L'Américain Joe Frazier, après avoir bousculé et ouvert les deux arcanes sourcilieuses de l'Argentin Oscar Bonavena, a été fort justement déclaré vainqueur aux points à l'issue de quinze rounds éreintés disputés mardi soir, devant plus de 10,000 spectateurs au "Spectrum" de Philadelphie, et a ainsi conservé sa position de titre mondial des poids lourds.

C'est à l'unanimité des deux juges et de l'arbitre que le noir philadelpheinois a triomphé de son deuxième challenger, ayant bâti son succès dans les deux premiers tiers du combat tandis que l'Argentin qui blessa le champion à la poitrine au sixième round, fit preuve d'une belle vitalité et d'une résistance peu commune lesquelles lui permirent de terminer en beauté, obligeant Frazier qui, pour la première fois boxait durant quinze rounds, de se protéger au maximum pour éviter de justesse d'aller à terre dans les dernières secondes sous ses charges puissantes et désespérées.

Frazier, qui fut champion olympique à Tokyo, et qui demeure ainsi invaincu en 22 combats professionnels reçut 74 points contre 64 et 72 contre 64 par les deux juges, Nate Lopinson et Dave Beloff, et 70 à 67 par l'arbitre Joe Sweeney.

L'Argentin qui était le quatrième latino-américain à combattre pour le titre toutes catégories, boxa la plupart du temps le dos aux cordes, garde haute, essayant sans succès la grêle de coups que lui décochait Frazier, surmontant au corps et recherchant visiblement le coup décisif qui lui aurait permis de mettre le champion hors de combat. Mais, maladroît au possible, le robuste et résistant Argentin, malgré tous ses efforts, ne fut jamais en mesure d'utiliser efficacement son punch, se faisant par contre rappeler à l'ordre pour coups bas au cours de quatre reprises.

La supériorité technique du noir Américain de 24 ans qui a brillamment confirmé son succès aux points en dix rounds

il y a deux ans sur l'Argentin, fut manifesté bien qu'il accusât près de deux kilos de moins sur la bascule (92,07 contre 93,890). Cassius Clay, le champion déchû, était parmi les spectateurs et déclarait qu'aucun des deux boxeurs n'aurait eu la moindre chance contre lui au sommet de sa forme. "Ils ne sont ni l'un, ni l'autre, à la hauteur pour disputer le titre "mondial", dit-il notamment.

Bonavena (26 ans), qui fondit en larmes à sa descente du ring, enregistra sa cinquième défaite, ayant remporté 36 combats dont 27 avant la limite. Frazier mit 19 adversaires K.O. En 22 matches mais c'est la troisième fois, dont deux fois face au même adversaire, qu'il est obligé d'aller à la limite d'un combat professionnel.

Le combat fut télévisé dans tous les États-Unis après celui dans lequel Sonny Liston, l'ancien champion du monde, mit K.O. en deux rounds Amos Lincoln à Baltimore.

Invaincu depuis sa défaite face à Cassius Clay, laquelle lui coûta la couronne mondiale, Sonny Liston, ancien champion du monde des poids lourds, a remporté, d'une façon impressionnante, sa onzième victoire consécutive avant la limite, mardi soir à Baltimore, en battant le K.O. Amos Lincoln par K.O. au deuxième round d'un combat prévu en dix reprises.

Surpris par la résistance de son adversaire qui lui donna une belle réplique dans le premier round, Liston se déchaina dans le deuxième et, frappant puissamment sous tous les angles, envoya Lincoln au tapis pour huit secondes. Ignorant le jet de l'éponge du manager du Californien, l'arbitre ordonna la reprise du combat et Lincoln, à demi-inconscient, fut réexpédié à terre pour le compte d'un magistral crochet gauche à la tête. La reprise dura 246.

Lincoln, les membres enchevêtrés dans les cordes, fut délogé et, devant son état comateux, l'un de ses soigneurs lui pratiqua une séance de bouche à bouche. Quelques minutes plus tard, Lincoln était de nouveau sur pieds.

La foule de 6,000 amateurs à longuement hui parce que le combat n'avait pas été arrêté. Selon les règlements de la WBA, seul, l'arbitre peut arrêter un match à mi-chemin d'un round.

Liston pesait 209 1/2 livres et Lincoln, 213 3/4.

La Norvège est aussi sur la carte du ski

Deux fois plus de Canadiens se rendront cette année en Norvège dans le but de s'attaquer aux pentes de ski norvégiennes, estime M. Per Prag, directeur du Bureau national norvégien du tourisme.

"Voiss et Geilo ont rapidement acquis la réputation d'être les meilleurs centres de ski de la Scandinavie, a dit M. Prag, et de plus en plus de Canadiens sont heureux de constater que SAS a des vols sans escale jusqu'en Norvège, en partant soit de la côte est ou de la côte ouest, que les facilités de logement sont variées, et que la loque saison de ski débute avant Noël pour se prolonger jusqu'à la fin d'avril".

En prenant l'avion jusqu'à Bergen, l'amateur de ski n'est qu'à 90 minutes de Voss par le pittoresque chemin de fer de Bergen. Voss, un magnifique village de montagnes, a rapidement grandi grâce à la construction de nouveaux hôtels et de tout un réseau de pentes modernes. On peut y louer soit dans des hôtels de première classe, soit dans des pensions de famille, ou encore

dans des auberges de jeunesse. Geilo, situé à mi-chemin entre Bergen et Oslo sur la ligne de chemin de fer de Bergen, possède la plus grande école de ski de Scandinavie. En plus de son festival d'hiver des deux dernières semaines de janvier, Geilo offre un grand choix d'hôtels ou de chalets en bois rond pour ceux qui vont skier en famille ou en groupe.

Bien que la Norvège soit maintenant reconnue comme un magnifique pays pour les vacances d'hiver, le prix des hôtels est demeuré raisonnable. Un hôtel de première classe comme le Park Liland, à Voss, ou le Holms, à Geilo, ne coûte que \$13 par jour pour une chambre simple avec trois repas. Les hôtels plus petits et les pensions chargent encore moins cher; quant aux modernes auberges de jeunesse, elles ne chargent que \$5 par jour, repas compris.

On peut se procurer des déplaçants sur les vacances d'hiver en Norvège dans les bureaux des ventes de la société Scandinavian Airlines des principales villes canadiennes et dans tous les bureaux des agences de voyages.

La C.A.H.A. pousse le Fédéral au pied du mur

OTTAWA (PC) — Earl Dawson, président de la CAHA, a déclaré hier que son association devra abandonner l'équipe nationale à moins que le gouvernement fédéral assure immédiatement son support financier.

Une rencontre avec le ministre de la Santé John Munro aujourd'hui déterminera probablement si l'équipe pourra poursuivre ses activités.

L'aide fédérale à la CAHA pour l'équipe nationale s'est élevée à environ \$100,000 en

1968, mais l'octroi de 1969 a été retenu.

Dawson, qui a déjà mis le ministre au courant de la situation, a l'intention de lui demander ce qui n'allait pas.

La CAHA tente depuis deux ans de créer une corporation sans but lucratif afin d'administrer l'équipe nationale, mais attend encore une réponse à ce sujet.

Il a ajouté que, si l'équipe continuait d'évoluer, elle recevra peut-être l'aide d'instructeurs russes.

Anatoly Tarasov, pilote de l'équipe soviétique nationale, a récemment offert son concours pour l'entraînement et la mise en condition physique de l'équipe canadienne.

"C'est une offre intrigante, a dit Dawson, et la CAHA va certainement l'étudier si elle continue d'administrer l'équipe nationale".

L'équipe canadienne, composée de joueurs de Winnipeg et Ottawa, n'a remporté aucune victoire lors d'un tournoi à Moscou la semaine dernière, subissant la défaite devant les équipes A et B de l'URSS et annulant avec celle de la Finlande.

"Il est certes quelque chose à nous démontrer", a ajouté Dawson, car certains Canadiens présents à Moscou ont qualifié le club soviétique comme le meilleur jamais vu à l'oeuvre.

Historique

L'équipe nationale du Canada a été formée en 1963-64, mais n'a pu regagner le titre mondial et olympique depuis ce temps.

Les Smoke Eaters de Trail ont été le dernier club canadien à remporter le championnat mondial en 1961.

La Suède l'a remporté en 1962 et les Russes dominent depuis 1963.

Dawson espère que "tout va bien marcher" lors de sa rencontre avec le ministre qui s'occupe des sports amateurs par l'entremise du conseil consultatif de la Santé physique et des Sports amateurs.

Le gouvernement fédéral a aussi créé un comité spécial pour étudier la situation générale des sports amateurs et trouver la solution en vue d'améliorer la tenue canadienne dans les compétitions internationales.

Les membres de ce comité, le président Harold Rea, Nancy Greene et le Dr Paul Desruisseaux, de Québec, assisteront à la rencontre Munro-Dawson.



• Vingt-deuxième victoire de JOE FRAZIER

PLAINTES D'UN INSTRUCTEUR

TORONTO (PC) — Selon Paul Poca, de Toronto, instructeur d'athlétisme, au moins quatre représentants canadiens aux Jeux olympiques 1968 ne peuvent s'entraîner convenablement à l'intérieur cet hiver en raison du coût élevé de location exigé par les arsenaux de la défense nationale.

Poca, président d'un comité créé par l'Association centrale d'athlétisme de l'Ontario dans le but d'étudier les pro-

blèmes de l'entraînement intérieur, va demander au ministre de la Santé John Munro d'intervenir.

Poca était l'instructeur canadien d'athlétisme aux Jeux de l'Empire en 1966 et instructeur adjoint aux Jeux panaméricains en 1967.

"Tandis que le premier ministre crée un comité d'enquête sur les sports, le ministère de la défense nationale empêche virtuellement les sportifs d'utiliser des locaux très importants", a dit Poca.

La crise est survenue à la veille de la saison de l'athlétisme intérieur, qui débute à Boston le 11 janvier. Au moins quatre compétiteurs olympiques, Abby Hoffman, Bob Finley, Dave Bailey et Peter Buniak, participent régulièrement à ces compétitions.

Les clubs d'athlétisme de Toronto ont utilisé le Coliseum de l'Exposition nationale et divers arsenaux de la cité pour l'entraînement au cours des huit dernières années. On accuse une forte demande de la part d'autres groupes pour le Coliseum cette année et les athlètes ne peuvent se payer le luxe de payer les \$281 par soir exigés par les arsenaux, a ajouté Poca.

"Nous avions l'habitude de débours \$5 ou \$10 par soir pour les services de conciergerie dans les arsenaux, mais on exige maintenant \$281 sur une base de pieds carrés."

Poca soutient que les meilleurs athlètes comme Hoffman doivent s'entraîner quotidiennement afin de demeurer au sommet de leur condition physique.

"Abby n'a pas manqué plus de cinq jours d'entraînement depuis le 1er juillet, y compris le repos entre ses compétitions olympiques."

Mlle Hoffman a terminé au 7e rang dans la finale des 800 mètres.

"Des gens comme Bailey, Finley et Abby ont atteint cette classe uniquement parce

qu'ils ont participé chaque année aux compétitions intérieures contre les meilleurs athlètes."

Aussi, ils peuvent afficher une bonne tenue dans les Jeux olympiques et leurs chances de succès sont meilleures", a conclu Poca.



MATANE — La finale de la région du Bas St-Laurent, menant au championnat de curling mixte O'Keefe du Québec 1969, sera disputée en fin de semaine, vendredi, samedi et dimanche, au club de curling de Matane.

Pas moins de 16 équipes sont attendues pour tenter de mériter le droit de représenter cette région à la grande finale provinciale qui se tiendra du 17 au 21 février, à Québec.

En plus de se voir décerner le précieux trophée O'Keefe "Golden Bowl", les champions du Québec représenteront ensuite la Belle Province au championnat national, du 10 au 15 mars, à Kitchener, Ontario.

Le vainqueur de la région du Bas St-Laurent, l'an dernier, était André Leroux et ses équipiers, Germain Tremblay, Jean-Marc Tremblay et Liliane Leroux, du club de curling de Rimouski.

Des clubs de Chandler, Matane, Murdochville, Rimouski, Price et New Richmond étaient éligibles à participer au championnat de la région du Bas St-Laurent.

Don et Nino sont prêts

SAN REMO (AFP) — Nino Benvenuti et Don Fullmer qui se rencontreront en un match comptant pour le titre de champion du monde des poids moyens samedi, au cours de la "Soirée des Millionnaires", ont mis un point final à leur entraînement, l'Italien, tenant du titre, comme l'Américain sont satisfaits de leur forme et, d'ici à samedi, ils se boreront, grâce à de brèves séances de gymnastique, à parfaire et à entretenir leur condition physique.

Si Benvenuti a décidé de se plonger dans la méditation à Alba, où il a depuis bientôt trois semaines fixé son camp d'entraînement, en revanche l'Américain soigne sa publicite.

Il est vrai que le cadre de Sam Remo se prête à ce dessein, en particulier la salle des fêtes du Casino municipal dont les voûtes répercutent non plus les mélodies qui ont fait la célébrité de Remo, mais la chanson de San Remo, mais les coups sourds des gants au contact du sac de sable et les sautillonnements et cadences de l'Américain quand celui-ci s'entraîne à la corde.

Mardi, Fullmer a reçu les opérateurs de la télévision américaine et, en fin d'après-midi, a fait du shopping à la grande joie des reporters photographes.

Tout est bien prêt pour cet événement exceptionnel. Le théâtre Ariston, dont on empruntera la scène pour ériger le ring, a fait peau neuve. Il n'attend plus que les personnalités illustres qui ont déjà retenu des places et parmi lesquelles se trouvent l'armateur grec Aristote Onassis, le président de la société Fiat, Giovanni Agnelli, et les toujours jeunes premiers de l'écran: Frank Sinatra et Marcello Mastroianni.

Ballon sur glace

Les clubs de la ligue de ballon bala "Dow" du comté de Portneuf ont entrepris samedi dernier la deuxième moitié de leur saison et voici le résultat de ces joutes.

Le Deschambault a subi la défaite au main des Voltigeurs par le pointage de 4 à 1.

Le Voo Doo Jr. a disposé facilement du St. Marc par le pointage de 4 à 1.

Neuville qui essaie présentement de se tailler une place dans les séries éliminatoires a continué sa marche victorieuse en disposant du Cap-Santé 1 à 0.

Les Sorciers de St. Basile ont vaincu les Aigles de St. Basile par le pointage de 1 à 0.

Dans la dernière joute de la soirée ou la rudesse était plus de mise que le ballon sur la glace Les Ecureuils l'ont emporté avec un compte de 4 à 1 sur le club Mustang.

N.B.: — 5 parties au programme samedi le 14 décembre, la première débutera à 8:00 P. M.



TOKYO — Susumu Hanagata, 115, Japon, a défait aux points Terry Goh 14, Philippines, 10 rounds.

BUFFALO, N.Y. — Mert Brownfeld, 26, McKeesport, Pa., a défait aux points Tony Ventura, 208, Buffalo, 10 rounds.



SKI EN SOIRÉE...

PRATIQUEZ LE SKI MÊME LE SOIR...

Au CENTRE DE SKI LE RELAIS, les mêmes avantages que le jour vous sont offerts en soirée. Les pistes du RELAIS sont les mieux éclairées de la Province. Découvrez le charme du SKI EN SOIRÉE.

Profitez des tarifs avantageux de saison. Suivez la route qui conduit à la neige et au plaisir du SKI EN SOIRÉE.

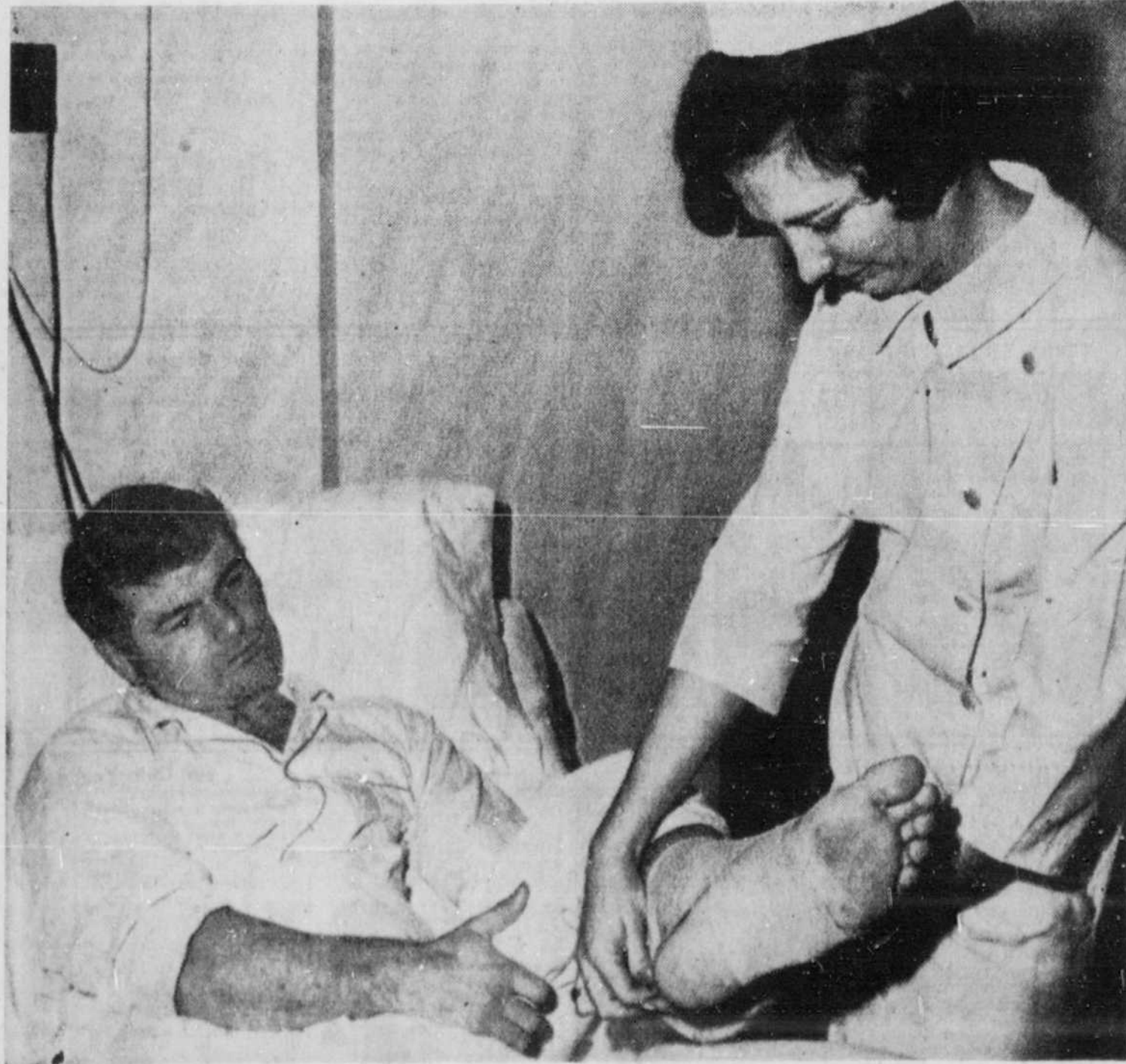
De 7 hrs à 10 hrs P.M. du lundi au vendredi.

CENTRE DE SKI

le relais



LAC BEAUPORT, TÉLÉPHONE: 849-3073



• RODRIGUE GILBERT, des Rangers de New York, est en bonne compagnie à l'hôpital St. Clare, alors qu'une jolie infirmière lui fait un pansement. Gilbert souffre de ligaments tordus à la cheville gauche et d'une légère fracture. Il sera au rancart pour une période de quatre à six semaines. (Téléphoto UPI)



SPATROS SPORT

par Gilles Dery

DEUXIEME ANNIVERSAIRE

La non-parution de notre colonne au cours des trois dernières semaines a forcément laissé passer sous silence le second anniversaire de la chronique sportive inter-patros. Cependant, la raison qui nous pousse à souligner ce fait aujourd'hui n'est pas une vanité. Loin de là. Nous voulons tout simplement profiter de l'occasion (quoique cet anniversaire avait lieu le 19 novembre dernier) pour adresser de sincères remerciements, encore une fois, à la direction du quotidien L'ACTION, pour son esprit de compréhension à l'endroit des sports inter-patros, et surtout des milliers de jeunes qui y sont rattachés de près ou de loin et qui ne désistent sûrement pas qu'un peu de publicité soit faite sur leurs activités. C'est une préoccupation qui nous semble tout à fait légitime, quand on sait le nombre impressionnant de rencontres sportives qui sont disputées dans les patros en une seule année et, par surcroît, en une période où les jeunes sont si difficiles à retenir et à intéresser à des disciplines ou activités les écartant, du moins passagèrement, de tous les dangers que comporte une liberté trop grande et que les jeunes ne tiennent pas compte de la responsabilité des disciplines ou activités qu'ils choisissent.

Si notre humble chronique peut servir à les stimuler et à mousser davantage leur intérêt pour des activités saines, et pour le corps, et pour l'esprit, nous nous en réjouissons au plus haut point. Si ce but est atteint, même partiellement, c'est toujours ça de gagné, croyons-nous.

A NOS COLLABORATEURS

Cependant, nous ne pouvons mentionner cet anniversaire sans remercier également tous ceux qui sont étudiants comme nous d'ailleurs, mais qui trouvent quand même un peu de temps pour nous faciliter la tâche en préparant des statistiques, en compilant des rapports. Nous pensons aux statisticiens, aux publicistes des circuits sportifs dont les patros font partie (hockey, baseball, soccer, etc.), aux organismes sportifs soucieux de l'importance des patros et qui nous font parvenir régulièrement de précieux renseignements sur leurs activités, et plusieurs autres dont les noms nous manquent malheureusement mais dont la collaboration nous est essentielle afin que l'humble rôle que nous nous sommes assigné ne soit pas vain. Nous sommes convaincus que les bases sont solides et les résultats parlent par eux-mêmes. L'intérêt suscité en est la preuve évidente.

LE COTE CRITIQUE

A ceux que nos propos ont pu choquer à un moment ou l'autre de l'année écoulée, nous demandons de ne pas nous en tenir rancune. Notre intention n'est toujours que d'essayer de mousser l'intérêt et de tenter d'améliorer indirectement la marche des activités sportives inter-patros. C'est la raison qui nous incite parfois à être "sec", voire même brutal envers certains. Cependant, nous sommes convaincus que notre intervention a eu des répercussions heureuses de temps à autre, sans vouloir nous en vanter honteusement. Comme tout chroniqueur sportif, nous nous sommes fait des ennemis, mais nous sommes également attirés l'amitié de la majorité, croyons-nous, principalement de ceux qui ont accepté que nous fassions d'eux l'objet d'une critique de temps à autre. Ceux-là ont compris quel était notre rôle et depuis cette prise de conscience, nous sentons qu'ils nous accordent leur entier appui, sans être toujours d'accord avec nous, comme cela doit être. C'est une bonne chose. Nous souhaitons que la situation se maintienne ainsi. Elle nous est précieuse et devient probablement la justification la plus acceptable de cette chronique. Nous disons donc merci à tous, en espérant demeurer à notre poste aussi longtemps que nos lecteurs voudront bien nous en donner l'occasion.

CHEZ LES DEMOISELLES

Dans la ligue de basketball de la Cité, section féminine, les activités fonctionnent rondement depuis un bon bout de temps et un autre rapport de statistiques nous est parvenu en fin de semaine. Dans le Junior "A", la lutte se fait vive alors que le Charlesbourg et le Centre St-François d'Assise se retrouvent nez à nez au sommet du classement, ayant accumulé chacun trois gains en quatre rencontres, subissant un échec. Le patro St-Vincent suit de près avec deux triomphes, pour 4 points, pendant que le Roc-Amador est toujours en quête de son premier gain en quatre joutes. Voici d'ailleurs le tableau de comparaison entre les clubs :

	P.J.	P.G.	P.P.	P.P.P.	P.C.	Total
CHARLESBOURG	4	3	1	111	85	6
ST-FRANCOIS	4	3	1	102	75	6
ST-VINCENT	4	2	2	102	114	4
ROC-AMADOR	4	0	4	56	102	0

Au chapitre des performances individuelles, c'est Claire Vincent qui domine avec 47 points en quatre rencontres. Elle accuse une priorité de 12 points sur sa plus sérieuse rivale, Christine Arsenault, avec 35 points. Deux participantes se partagent le troisième rang, à 26 points; ce sont Ginette Paré, de St-François d'Assise, et Yolande Renaud, de St-Vincent. Sa coéquipière Carole Bélanger suit à 22, alors que le cinquième échelon est disputé par trois jeunes filles : Cécile Binet, de Charlesbourg, Micheline Tremblay, de Roc-Amador, et Céline Poiré, de St-François d'Assise.

JUNIOR "B"

Dans la catégorie Junior "B", la lutte se fait plutôt à deux équipes. En effet, le patro Lévis est demeuré invincible après 4 joutes pour amasser le maximum de points, soit 8. Le Charlesbourg occupe le second rang, avec trois gains contre un revers, pour 6 points. Pour sa part, le Collège St-Vallier a récolté deux points grâce à un triomphe, alors que le Roc-Amador n'a pas encore réussi à décrocher une victoire après avoir disputé quatre rencontres également. Voici le tableau :

	P.J.	P.G.	P.P.	P.P.P.	P.C.	Total
LEVIS	4	4	0	96	77	8
CHARLESBOURG	4	3	1	84	67	6
COLLEGE ST-VALLIER	4	1	3	80	83	2
ROC-AMADOR	4	0	4	58	91	0

La menue dans le département des points est Carole Ouellet, de Charlesbourg, qui a marqué 39 points inscrite. Elle, également, jouit d'une avance de 12 points sur sa rivale, Robichaud, de St-Vallier, soit à 21. Monique Parent est la meilleure du Lévis dans ce domaine et occupe le troisième rang, à 25 points, devant sa coéquipière Lyne Vien, par deux points. Lucie Lizotte, de Roc-Amador, partage le quatrième échelon avec Lyne Vien, ayant aussi accumulé 23 points. Enfin, Francine Bélanger, de Charlesbourg, suit de près, à 21 points.

GENERALITES

On peut noter encore que, dans le Junior "A", le Charlesbourg mène à l'offensive avec 111 points en quatre joutes, alors que le St-François d'Assise et le St-Vincent suivent ensemble, à 102 points. Le Roc-Amador, pour sa part, a comblé 56 points depuis le début de la saison. A la défensive, c'est le St-François d'Assise qui domine, n'ayant permis que 75 points en quatre rencontres, pour l'excellente moyenne de 18,7 points alloués par joute. La moyenne du meneur à l'offensive est de 27,7.

Chez les Junior "B", la défensive est dominée par le Charlesbourg, avec une moyenne de 16,7. C'est cependant le Lévis qui mène le bal à l'attaque, avec 96 points comptés et une moyenne de 24 par joute.

CLASSEMENT COMBINE

	P.J.	P.G.	P.P.	P.P.P.	P.C.	Total
ST-FRANCOIS — LEVIS	8	7	1	198	152	14
CHARLESBOURG	8	6	2	195	162	12
ST-VALL — ST-VINC.	8	3	5	182	197	8
ROC-AMADOR	8	0	8	114	193	0

Nous nous passerons de commentaires sur cette mutation d'équipes puisqu'il ne s'agit que d'une projection sans aucune valeur en soi. Comme nous avons dit, il ne s'agit que d'une expérience vide de sens et à laquelle on ne saurait donner une interprétation valable. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter aux demoiselles autant de succès que leurs circuits respectifs n'en ont connu jusqu'à présent. Les bases sont solides et les résultats parlent par eux-mêmes. L'intérêt suscité en est la preuve évidente.

A la prochaine!
GILLES DERY

Un "reglement méchant" contre les joueurs de baseball est approuvé

Hervé Filion brise le record à B.B.

NEW YORK (PA) — Les joueurs de baseball guère heureux, qui menacent déjà de faire la grève si on ne comble pas leurs demandes au sujet du régime de retraite ont révéélé hier qu'ils avaient l'intention d'intenter des poursuites légales contre "un règlement méchant contre les joueurs" adopté lors de l'assemblée des ligues majeures à San Francisco.

Le règlement, qui pourrait priver un joueur de son salaire à la suite de maladie ou blessures subies en dehors du baseball, a été adopté conjointement par les ligues Nationale et Américaine vendredi dernier.

Marvin Miller, directeur à l'exécutif de l'Association des joueurs de baseball, a révélé que le groupe avait averti les propriéters de leur opposition avant l'adoption du règlement.

Miller a précisé que le groupe des joueurs avait alors déclaré que "comme le règlement était incompatible avec l'entente de base entre l'Association des joueurs et les clubs, nous prendrions, en cas d'adoption, des mesures légales afin d'en empêcher l'application."

"Les représentants des clubs ont alors répondu qu'un seul club avait fait cette suggestion, ce qui ne représentait pas l'opinion des autres équipes et, partant, ne devait pas nous inquiéter."

"Vendredi dernier, par l'entremise des journaux, nous avons appris que ce règlement méchant contre les joueurs avait été adopté... A moins qu'il ne soit retiré, nous allons tel que promis, aller devant une cour fédérale afin d'empêcher son application contre les joueurs."

Loi Lomborg

Ce règlement, appelé Loi Lomborg parce qu'elle a été adoptée à la suite de l'accident de ski qui a empêché le lanceur de Boston Jim Lomborg de lancer la majorité de la saison dernière, crée une liste de joueurs inactifs temporaires.

On peut inscrire le nom d'un joueur sur cette liste sans être obligé de le payer, "s'il est incapable de jouer pendant la saison à la suite d'une maladie ou blessure qui n'a rien à faire avec le baseball".

L'Association des joueurs et les propriéters sont déjà engagés dans une dispute au sujet du régime de retraite, laquelle menace d'aboutir à une grève avant l'ouverture de la saison 1969. La dernière entente au sujet des fonds de retraite a pris fin le 31 mars dernier.



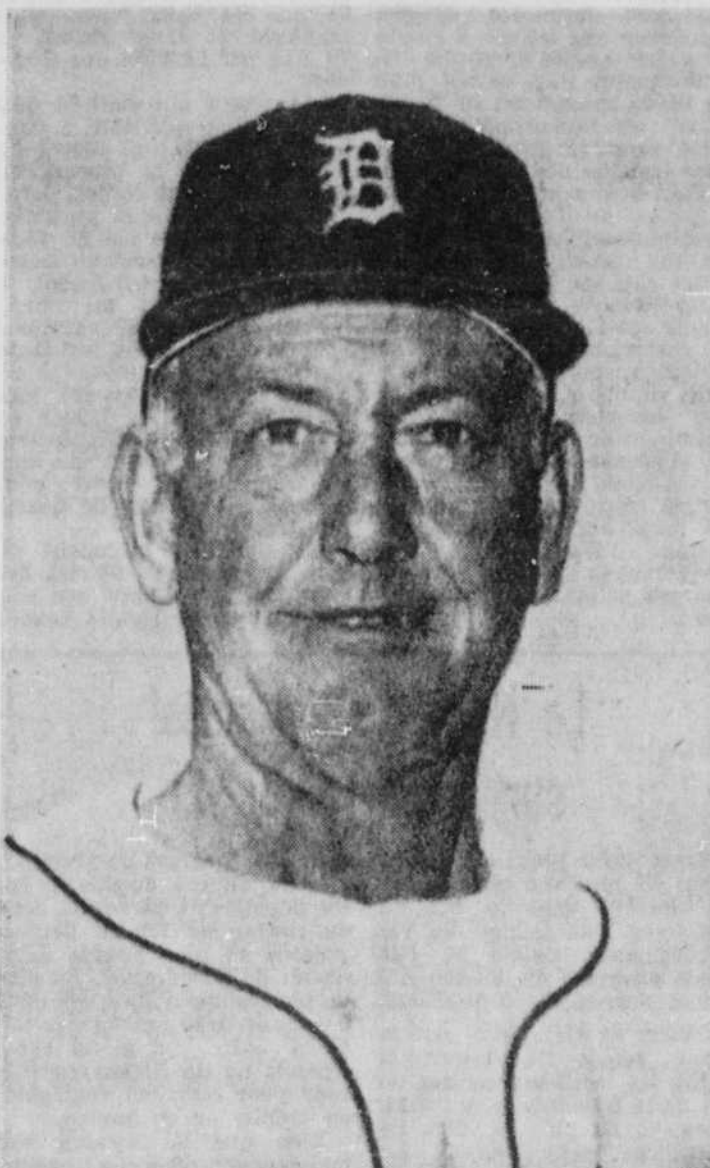
Ski de fond

Le comité de Ski de Fond a inauguré dimanche sa série de compétitions, dites pré-saison. C'est avec des conditions de neige idéales qu'on a présenté cette première course sur la piste n° 1 du club de ski "Oak Pik". Le parcours d'une distance de 6 kilomètres a été remporté par Bill Dobson, un vétéran de l'Armée qui a démontré une grande forme et une excellente technique pour vaincre son plus proche rival Denis Racine.

Voici les résultats complets de cette première course pré-saison :

HOMMES Senior, 6 kilomètres		
1 — Bill Dobson	25 min. 50 sec.	
2 — Denis Racine	30 min. 20 sec.	
3 — Richard Naud	32 min. 00 sec.	
4 — Gilles Voyer	35 min. 30 sec.	
5 — Dr Michel Jobin	13 min. 40 sec.	(2 tours sur 5)
VETERANS, 6 kilomètres		
1 — Laurent Giroux	46 min. 15 sec.	
Disqualifié : Jean Richard		
DAMES, 1 kilomètre		
1 — Louise Voyer	9 min. 00 sec.	
2 — Lise St-Hilaire	9 min. 15 sec.	
3 — Raymond Guay	10 min. 00 sec.	
4 — Liliane Guay	10 min. 40 sec.	
5 — Odine Guay	11 min. 00 sec.	
6 — Lise Cloutier	17 min. 00 sec.	
7 — Mlle C. Tremblay	27 min. 30 sec.	
PNE-WEE FILLES, 1 kilomètre		
1 — Sandra Dobson	22 min. 40 sec.	

OFFICIELS : Alain St-Pierre, Paul St-Hilaire.



● MAYO SMITH, qui a mené ses Tigers de Detroit au Championnat mondial de baseball, a été choisi par la UPI comme le pilote de l'année dans la Ligue Américaine. C'était la première fois en 23 ans que les Tigers prenaient part aux Séries Mondiales. Smith a récolté 11 voix sur un total possible de 20.

Lévis : la capitale du sport de l'auto-neige

A l'exemple de l'automobile, l'auto-neige s'est créée une place dans le monde du sport. Sur la piste ovale, la compétition s'est avérée fort intense, au cours des dernières années, et voilà qu'on ajoute maintenant à ces compétitions spectaculaires sur piste celles de rallyes, de départ et de pente, avec la formation du club le plus important de la région québécoise et l'un des plus vastes de la province: Le club au Fantôme de l'hôtel-motel Maison Hantée, sur la route No 2 à Lévis.

Le club au Fantôme est tout à fait nouveau. Comptant de nombreux membres, il en est cette saison à sa première année d'opération. Il s'étend sur des centaines de centaines d'hectares. Le pavillon du club, érigé à raison de plus de \$40,000 et situé aux limites de Lévis et St-David. C'est près de ce dernier que seront présentées les multiples compétitions du club, à compter du 22 décembre prochain.

Le pavillon du club offre tous les services. Prolongation de quinze unités qui seront à la disposition des compétiteurs de l'extérieur, venus participer aux épreuves de fin de semaine, le pavillon comprend une salle à dîner et de réception, un bar-salon et une vaste salle pour la remise des trophées. Des services de réparation, des compétiteurs de même que pour les réunions des compétiteurs. En résumé, ce pavillon est des plus complets avec tous les services et adaptés spécialement pour l'auto-neige.

Les membres profitent de nombreux avantages comme ceux de pouvoir assister aux diverses compétitions à prix modiques, de profiter des compétitions du club et inter-clubs. Ils peuvent y entreposer leurs autos-neige pour la saison, sous surveillance et s'en servir quand bon leur paraît. Un service de pièces d'auto-neige est à leur disposition. Un mécanicien est sur les lieux pour l'entretien. Un service d'essence permanent est à leur disposition. Ils peuvent, de plus, profiter du service de sécurité et de dépannage de la patrouille Sno-Jet mise sur pied par les dépositaires Benoit Bilodeau, de Lévis et Rosaire Boutet, de St-Nicolas.

LA PATROUILLE SNO-JET Cette patrouille, une innovation et un service indispensable pour un club semblable, dera audace et habileté des cours du club durant toute la saison. Trois unités prendront le relais pour assurer le service de dépannage avec tout l'attirail nécessaire, et aussi un bide d'essence. La patrouille pourra également offrir les premiers soins en cas de blessures à la suite d'un accident grâce à une trousse de pharmacie. COMPETITIONS Enfin, l'épine dorsale du club : les compétitions. Chaque dimanche, des compétitions seront présentées sur piste à compter du 22 décembre. Une piste ovale, avec obstacles,

spécialement aménagée, demandera audace et habileté des conducteurs. La vitesse ne sera pas exclue de la compétition, puisque le tracé offrira une distance appréciable pour que les compétiteurs puissent ouvrir leurs bolides au maximum. Quatre classes sont déjà établies : 0 à 400 cc; 400 à 500 cc; 500 à 600 cc et les Modifiés. Pour chacune des classes, deux courses seront ouvertes chaque dimanche après-midi.

9 COURSES EN PISTE Ainsi, huit courses de dix tours et une épreuve ouverte prendront le départ, chaque dimanche après-midi. La première de chaque classe sera une course de classification pour la seconde, dont la bourse sera en jeu. Pour la première épreuve, des plaquettes Dow de écussons de courses sur piste et un trophée emblématique seront remis aux compétiteurs. Enfin, chaque semaine, une épreuve de vingt tours sera ouverte à tous les catégories pour clore le programme. Cette course ouverte sera accessible à toutes les catégories. Une bourse, le trophée de la semaine, des plaquettes seront les bénéfices des coureurs.

RALLYES Une nouvelle formule de rallyes sur neige a été mise au point et ce genre de compétition est certainement appelé à connaître beaucoup de succès au cours de la saison qui débute. Les adeptes de cette compétition dite rallye seront aussi nombreux, à la fin de l'hiver, que ceux du rallye sur route. Ce genre de compétition venant tout juste d'être ouvert, déjà un nombre considérable de groupes et d'adresses de l'auto-neige ont présenté des demandes pour participer à une compétition de formule rallye.

AUTRES EPREUVES D'autres compétitions prendront certainement l'affiche du club. Ces dernières seront des épreuves inter-membres et inter-clubs. De plus, une piste spéciale est aménagée sur une distance d'un quart de mille pour permettre la tenue d'épreuves de départ. On présentera également des épreuves de pente. Des détails seront fournis d'ici peu, concernant ces autres compétitions. Notons que les courses de départ et les épreuves de pente seront ouvertes à tous. Les amateurs n'auront qu'à inscrire leur nom au bureau d'inscription et de compétitions du club.

CHAMPIONNATS A la fin de la saison régulière, une journée spéciale sera offerte par le club au Fantôme, pour le championnat de la saison dans chaque discipline. Ainsi, seront réunis en piste, les vainqueurs de chacune des épreuves de la saison. Cette même formule sera mise en application pour désigner le ou les champions de l'année dans les courses de rallye, de pente et de départ. PRIX MODIQUES Les amateurs de courses pourront assister aux diverses compétitions sur piste, le dimanche, pour peu. Les membres profiteront d'une réduction

tion du prix d'entrée de 33 1/3% alors que le prix régulier d'entrée sera de \$1,50 par personne. Aucune charge d'entrée ne sera appliquée pour les enfants pour assister aux compétitions. Pour les courses de départ et les essais sur piste qui s'effectueront le samedi précédant la journée de compétition sur piste, les amateurs seront admis, mais devront respecter les normes habituelles de sécurité.

La nouvelle administration de l'hôtel-motel Maison Hantée, MM. Eudore Roy et Albert Lambert, se sont dit décidés à faire de la région de Lévis la capitale de l'auto-neige et c'est la raison pour laquelle ils ont érigé un pavillon de plus de \$40,000 à la suite des quinze unités. Les nouveaux propriétaires se sont dit prêts à offrir toutes les disponibilités du club pour réaliser les meilleures compétitions sportives d'auto-neige au club au Fantôme.

Aux épreuves sur piste déjà prévues, d'autres compétitions de rallye, de départ et de pente viendront se greffer durant la saison. On en informera le public au fur et à mesure qu'elles seront programmées.

VOICI LE CALENDRIER DES EPREUVES 22 décembre : Semaine d'ouverture du club au Fantôme 2 janvier : Journée spéciale Edgar Blouin, épreuves sur piste, de départ et rallye. 12 janvier : Journée Benoit Bilodeau 19 janvier : Journée Lévis Automobiles 26 janvier : Journée Pharmacie Samson. 2 février : Journée Lévis Machinerie 9 février : Journée des journalistes Courses sur piste, de départ et rallye.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

16 février : Journée spéciale Dow, Courses sur piste, de départ et rallye. 23 février : Journée Lachance Automobiles 2 mars : Journée de fermeture des compétitions, championnats de chaque catégorie.

ARQUILLES à l'Action

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.G.	Tem.	Tot.	Pts.
1 — André Parent	24	1894-0	2307	32
2 — M. Lapointe	24	1762-1	2358	32
3 — J.-M. Côté	22	1877-1	2407	30
4 — J. Martineau	22	1773-3	2517	29
5 — R. Robitaille	20	1833-1	2516	28
6 — G. Pelletier	21	1857-3	2301	27
7 — G. Norveau	18	1835-4	2442	23
8 — J.-L. Giroux	15	1594-3	2393	23

CLASSEMENT INDIVIDUEL

HOMMES			
	Pts	Total	Moy.
2 — Jean-Marie Côté	500	7162	170.22
2 — Marcel Lapointe	467	7153	169.35
3 — Ray. Robitaille	320	320	136.13
4 — Gilles Pelletier	432	3655	132.27
5 — J.-C. Martineau	331	6285	132.11
6 — Michel Lee	408	6183	147.9
7 — Michel St-Hilaire	360	6062	144.14
8 — Gaston Norveau	466	6945	143.39
9 — Michel Giroux	340	3917	140.37
10 — Maurice Leclerc	5470	140.10	

FEMMES

	Pts	Total	Moy.
1 — Marguerite Caron	371	3323	113.26
2 — Marie-Lapointe	337	4548	108.12
3 — Lisette Dussault	296	2128	104.4
4 — Marie-Claire Côté	294	4346	101.4

RECORDS DE LA SEMAINE

Plus haut triple d'équipe	
Equipe Gaétan Norveau	1585
Plus haut simple d'équipe	
Equipe Gaétan Norveau	682
Plus haut triple masculin	
Jacques Martineau	531
Plus haut triple féminin	
Marguerite Caron	371
Plus haut simple masculin	
Jacques Martineau	297
Plus haut simple féminin	
Marguerite Caron	140

RECORDS DE SAISON

Plus haut triple d'équipe	
Equipe André Parent	2067
Plus haut simple d'équipe	
Equipe André Parent	761
Plus haut triple masculin	
Jean-Marie Côté	607
Plus haut triple féminin	
Marie-Lapointe	407
Plus haut simple masculin	
Michel St-Hilaire	250
Plus haut simple féminin	
Marie-Lapointe	177

13e PROGRAMME — 16 DECEMBRE

Salle St-Roch — 7h30 p.m.
André Parent vs Jacques Martineau
Jean-Marie Côté vs Gilles Pelletier
Equipe Gaétan Norveau vs Ray. Robitaille vs Marcel Lapointe



LES AIGLES DE TROIS-RIVIERES, CLUB-FERME DES ALOUETTES DE SHERBROOKE?

Jeudi soir dernier, le 21 novembre, se déroulait à Trois-Rivières une séance de repêchage spéciale dans le but d'aligner le nouveau club de la ligue Provinciale de baseball, les Aigles de Trois-Rivières.

Fait assez curieux, une moitié d'équipe est changée de mains; c'est-à-dire que cinq joueurs des Aigles de Sherbrooke, y compris l'instructeur Nick Testa porteront maintenant les couleurs des Aigles. Cette "transaction" (?) laisse les fervents partisans de cette ligue de baseball dans la plus grande surprise et il est certainement à se demander si les dirigeants du circuit ne se sont pas moqués du public une fois de plus. Qu'on se souvienne du fameux plafonnement des salaires (qui a enfin été aboli, mettant ainsi fin à plusieurs tactiques déloyales), de l'ineptie de certains joueurs... de la suspension et du réengagement immédiat d'un arbitre de cette ligue vers la fin de la dernière saison... et de quelques autres scandales qui ont éclaté dans la "Provinciale" l'an dernier. Les dirigeants de ce circuit cherchent les "gros titres", mais, cette fois-ci, avec ce supposé "repêchage" ils sont allés trop loin. Veulent-ils abolir le baseball dans la province? Non, car eux-mêmes seraient les premiers à y perdre. Cependant, leurs agissements sont curieux, voire dégoûtants pour les spectateurs assidus.

Messieurs, laissez tomber les "nouvelles" fantastiques et soyez un peu plus honnêtes envers ceux qui vous font vivre!

TERRY ET LES PIRATES



LA FAMILLE TEBEBE



par George Wunder



par Chic Young



par George Wunder



par Chic Young





● Cette chenille de caoutchouc, conçue pour auto-neige, est inspectée au sortir de son moule à l'usine de Goodyear-Canada à Bowmanville en Ontario. Elle est l'un des articles d'une commande de chenilles et de pièces de caoutchouc d'une valeur de plus d'un million de dollars placée chez Goodyear par la compagnie Featherweight de Montréal, fabricant de l'auto-neige Alouette.

Informations financières

Le Bouvillon champion rapporte
\$3.25 la livre à la Royale d'hiver

Le Bouvillon a été vendu aux magasins Dominion à raison de \$3.25 la livre. Le bouvillon, un Angus pesant 1,000 livres, présenté par Keith Hall, Agr. Ontario fut le bouvillon Angus champion à toutes les expositions de bouvillons.

La Cie Dea's B.C. de Guelph, Ontario a acheté le bouvillon Reserve Grand Champion, un Hereford de 1,000 livres présenté par Justamere Farms Ltd Lloydminster, Saskatchewan, au prix de .68 la livre. On en a ensuite fait don à Father Brennan's Home of Orphans, de Hamilton, Ontario.

Le prix moyen des 276 bouvillons vendus (à l'exception des Champions) fut de 31½¢ la lb

Le Champion de Guinée de la Reine vendu à Dominion

Le Bouvillon Grand Champion de la classe Guinée de la Reine (Queen's Guineas) a été vendu aux magasins Dominion au prix de \$2.00 la livre. L'exposant du bouvillon gagnant, un Angus de 930 lb, fut le jeune John Curtis, 16 ans, de Belwood, Ontario, concurrent pour la 1ère fois dans cette classe au nom du Club 4-H d'Ontario pour les vœux de boucherie

Le Grand Champion Réserve de la classe Guinée, un Short-horn de 920 livres présenté par Dorothy Parker, Watford, Ontario fut acheté par Canada Packers Limited au prix de 80¢ la livre. Le prix moyen des bouvillons "Queen's Guineas" (à l'exception des champions) fut de 30.8¢ la livre.

Concours d'appréciation des exposants à la F.R. D'H.

Ce concours depuis quelques années est commandité en partie par le Conseil des Salaisons du Canada. Dans ce concours, on demande aux concurrents d'établir le rang de bouvillons vivants et de classer les porcs de marché d'après ce qu'ils croient du classement de l'animal après l'abattage.

Cinquante-trois concurrents ont participé cette année aux deux concours. Les deux premiers concurrents dans le concours du bœuf ont été Bob Geaves, Arva, Ontario et Ron Crawford, Glencoe, Ontario. Les deux premières places dans le concours d'appréciation des porcs ont été prises par J. E.

Hull, Balcarres, Saskatchewan, et Gordon Peter, Rothsay, Ontario.

Consommation domestique
augmentée de 4%

On a évalué la consommation domestique des quatre viandes rouges au cours des 10 premiers mois de 1968 à 4% supérieure à la même période de 1967. Au cours d'octobre dernier la consommation de bœuf fut de 25.7 millions de livres et celle du porc 4.3 millions de livres plus élevée qu'au cours du même mois en 1967.

Augmentation des importations
américaines de bœuf et de viande

Les E.U. ont importé plus de bœuf et de viandes à cette date que l'an dernier. Les importations totales de viande rouge au cours des premiers 9 mois de 1968 furent de 1,178 millions de livres, une augmentation de 1,002 millions de lb. comparativement à la même période en 1967. Les importations des E.U. de jambon en conserve et d'épaules furent de 20 millions de livres environ supérieures à celles de la période janvier-septembre 1967. Les importations de bœuf et de veau au cours des 9 mois, jan-sept. 1967, furent de 848 millions de lb soit 137 millions de lb de plus que celles de la même période en 1968. Au cours de la période jan-sept. 1968 les importations de bœuf se sont élevées à environ 625-000 têtes, une augmentation sensible lorsque comparées aux 420,000 têtes importées en 1967.

Nouveau système de classement des porcs

Une description du nouveau système de classement des porcs au Canada est donnée dans le feuillet ci-joint. On peut obtenir des copies supplémentaires en s'adressant à la Fédération des Propriétaires de Porcs du Québec, 515 ave. Viger, Montréal, Québec.

AVIS

Canada Steamship Lines — La Bourse de Montréal vient d'être avisée par la compagnie qu'elle a vendu le Manoir Richelleu, situé à la Malbaie, à Warnock Hersey International Limited, dont les bureaux sont situés à Montréal.

Fort Reliance Minerals Ltd.

mité — L'entreprise a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle vient d'acquiescer un intérêt de 50% dans deux concessions, embrassant 500 mille acres carrés, situés dans la région d'uranium du lac Volla-ton, dans le district de Saskatchewan. Ces propriétés sont adjacentes aux terrains, propriétés de la Gulf Oil Company et de la New Continental Oil of Canada. Le solde de l'intérêt de 50% des deux concessions précitées est la propriété d'Ensign Oil Limited de Calgary.

ETAT POUR LES DOSSIERS

Northwest Canals Nickel Mines Limited — La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne l'état suivant pour ses dossiers. Il y est divulgué ce qui suit:

1) Ava Securities Limited, de Toronto, Ontario, et Richfield Securities Limited, aussi de Toronto, chacune pour 50% ont offert d'acheter 428,100 actions libérées de 250,000 actions entières des capital-actions de Northwest pour la somme de \$38,092.00.

2) La vente d'actions libres provient de l'achat de Nickel Rim Mines Limited de 256,844 actions; de Brevin & White Limited, de 71,256 actions; de Deebank Limited 50-000 actions; de Dickenson Mines Limited, 38,000 actions; de Craibie-Fletcher Gold Mines, 12,000 actions; des actions entières, soit 137,500 de Mid-North Engineering Service et de Kem-Kotla Mines Limited, 112,500 actions.

3) Les nouveaux hauts fonctionnaires et administrateurs seront MM. C.C. Rollins, président et administrateur, de Toronto, Ontario; J. D. Hylton, vice-président et administrateur, de Toronto, Ontario; A.B. Whitelaw C.R. secrétaire-trésorier et administrateur, de Toronto, Ontario; James Geddes, secrétaire-trésorier adjoint et administrateur de Clarkson, Ontario et W.A. Edmory, administrateur d'Aurora, Ontario.

RAYEES DE LA LISTE

Silver Regent Mines Limited — Les actions de la compagnie seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture des affaires sur cette dernière, vendredi le 13 décembre 1968, vu l'accord de fusion, daté du 7 octobre 1968, conclu entre l'entreprise et Consolidated Skeena Mines Ltd. et approuvé par les actionnaires des deux compagnies en vertu duquel Silver a vendu tous ses biens à Skeena pour 2,112,503 actions de cette dernière en reprise.

Les lettres de transmission ont été expédiées par la poste aux détenteurs d'actions de Silver Regent le 9 décembre 1968.

Les Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture —

Beurre: arrivages courants, 92.64; 93.65. Prix de vente du Bureau de la production agricole: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois, blanc et gros 46½, coloré, 46½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rou-leau, No 1 en sacs: 18 à 19; autres catégories pour nourris-sage: 14 à 14½.

Poudre de lait de beurre pour nourris-sage: 13½ à 14, poudre de lait: 5½ à 6 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, \$1 à \$1.10 les 50 livres: 27 à 28 les 10 lbs; I.P.E. \$1.85 à \$1.90 les 75 lbs; \$1.25 à \$1.35 les 50 lbs; 34 à 35 les 10 lbs; N-B. \$1.05 à \$1.10 les 50 lbs; 28 à 30 les 10 lbs.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros, 65.3; A-gros 63.0; A-moyens 67.4; A-petits 46.3.

La SCHL veut attirer plus de fonds dans l'investissement domiciliaire

OTTAWA (PC) — La Société centrale d'hypothèques et de logement se prépare à introduire, peut-être dès le mois prochain, dans ses rouages, des méthodes visant à attirer plus de fonds dans l'investissement domiciliaire.

L'agence fédérale a suivi de près les travaux de la commission d'enquête sur l'habitation, dirigée par le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, en sa qualité de responsable des politiques de logement.

Selon des membres de la SCHL, l'organisme serait prêt à soumettre ses nouveaux plans dès que le rapport Hellyer serait publié, c'est-à-dire avant la mi-janvier. La commission a terminé ses audiences la semaine dernière à Ottawa, et M. Hellyer a donné aux six autres

membres du groupe 30 jours pour terminer leur travail.

Depuis quelques mois, la construction domiciliaire a suivi une évolution marquée. Les banques à charte se sont lancées dans les prêts hypothécaires avec la garantie de la loi nationale sur l'habitation et, en octobre, la SCHL prélevait des fonds prévus antérieurement à des habitations publiques pour les consacrer à des maisons unifamiliales.

Selon des chiffres préliminaires, 18,961 maisons et appartements, dont la construction a commencé en novembre, seront terminés au printemps.

Objectif Il est improbable que ce rythme fébrile se maintienne. Si c'était le cas, 240,200 nouvelles unités de logement se-

raient construites en un an, et l'objectif n'est que de 200,000 pour 1970.

La semaine dernière, le président de la SCHL, M. H. W. Hignett, déclarait qu'il faudrait construire 200,000 unités de logement par an pendant deux ans. M. Hignett ajoutait que ce taux pourrait grimper jusqu'à justifier la construction de 1,000,000 logements d'ici à 1973.

Cet objectif nécessiterait du capital de première hypothèque s'élevant à \$13,000,000,000 en cinq ans. Les prêteurs hypothécaires privés devraient fournir près de \$9,000,000,000.

L'agence fédérale a déjà amorcé une campagne pour amener les administrateurs de fonds de pension à investir davantage dans les prêts hypothécaires.

Il faut stabiliser les prix

ALTONA, Man. (P.C.) — Ray W. Siemens, président de la Co-op Vegetable Oil Ltd., s'inquiète de l'avenir de l'industrie si des mesures ne sont prises pour stabiliser les prix.

"Les fermiers canadiens et l'industrie de l'huile végétale ont un besoin urgent de soutien des prix s'ils veulent contraindre les pressions exercées par le marché mondial", a-t-il déclaré devant l'assemblée annuelle de la compagnie.

Il a expliqué le déclin des prix mondiaux par la grande productivité des pays du bloc soviétique.

Dans son rapport annuel M. Siemens rapporte des ventes totalisant \$5,376,000 pour l'exercice financier terminé le 31 juillet, comparative ment à 5,549,000 l'année précédente.

La compagnie centre ses opérations sur l'extraction de l'huile dans le tournesol, le colza et la fève soya dans le sud du Manitoba.

Co-op, établi depuis 1943, fabrique plusieurs autres dérivés des huiles et opère une fabrique de mise en conserve.

M. Siemens a expliqué que les problèmes actuels se résument à trois points principaux: l'équité vis-à-vis des détes, la tendance à une baisse des prix et les taux élevés de transport.

Il a ajouté qu'en plus d'une baisse des prix, les fermiers et sa compagnie devaient faire face cette année à une baisse des récoltes à cause du mauvais temps.

UN SIÈCLE
DE SERVICE
1863-1963

banque provinciale

Pour combattre l'inflation, réduire le rythme de croissance des dépenses publiques

Points saillants de l'allocation du Président de la Banque Provinciale, M. Léo Lavoie, à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue à Montréal, le 10 décembre 1968.

Que nous réserve l'année 1969? Les exportations ne constitueront probablement pas un facteur d'expansion aussi puissant qu'en 1968, étant donné que, cette année, des circonstances d'une nature particulière (telles les grèves aux Etats-Unis) en ont favorisé l'augmentation. Les derniers sondages effectués par Ottawa indiquent que les immobilisations industrielles en 1969 manifesteront une croissance plus forte qu'en 1968, surtout dans les domaines des manufactures et de l'énergie électrique.

Quant aux dépenses des consommateurs, on peut s'attendre à un rythme d'augmentation légèrement plus faible que le taux normal, si la politique anti-inflationniste du gouvernement fédéral réussit. En ce qui concerne la construction domiciliaire, le même gouvernement est en mesure de l'influencer par sa politique fiscale et monétaire. Il s'est dit conscient des problèmes dans ce domaine et il semble donc que le nombre de logements mis en chantier en 1969 excédera le niveau atteint en 1968.

La résultante de toutes ces forces économiques sera probablement une croissance en termes réels qui équivalra à celle de 1968, accompagnée d'un léger affaiblissement des poussées inflationnistes.

La politique monétaire ne peut supporter à elle seule le poids de la lutte contre l'inflation. Elle deviendrait trop restrictive et risquerait d'imposer un poids exagéré à certaines catégories d'emprunteurs.

Le total des dépenses gouvernementales (achats, emploi et transferts) atteindra près de 35 p.c. du produit national brut en 1968, comparativement à 31 p.c. il y a trois ans.

Des déficits gouvernementaux de l'ordre de ceux que nous avons connus dans les dernières années, en plus de créer des pressions sur les marchés financiers, contribuent à attiser le feu de l'inflation et sont contraires aux impératifs d'une saine politique fiscale.

Tous nos gouvernements — fédéral, provinciaux et municipaux — ont demandé un effort accru aux contribuables canadiens. Serait-il sage d'exiger davantage? N'y aurait-il pas danger d'enlever l'effort et l'initiative de la population active et des entreprises et de risquer de nuire ainsi à l'expansion de notre économie?

Les gouvernements sont les mandataires du public. Par eux-mêmes, ils n'ont pas d'argent. C'est le public qui le leur fournit en versant des impôts ou en souscrivant aux emprunts. La population doit payer les services qu'elle réclame de ses dirigeants.

Une année de progrès et d'innovations à la Banque

Extraits de l'allocation prononcée par le Directeur Général M. Raymond Primeau.

Les résultats du 68ème exercice financier de la Banque se traduisent par des augmentations importantes de nos actifs qui ont augmenté de 18% et de nos passifs de 15%. Les taux d'intérêt qui ont été influencés par les taux d'intérêt qui ont prévalu tout au cours de cet exercice.

Les revenus de prêts de la Banque se sont accrus de 29.5% en regard de l'an dernier et totalisent \$32,199,507; ceux des valeurs ont augmenté de 25.6% pour atteindre \$9,501,670, tandis que les autres revenus se sont élevés à \$7,397,211 ont progressé de 9.6%. Le total de ces revenus à \$49,098,388 représente une augmentation globale de 25.3% sur ceux de l'exercice précédent.

Les dépenses d'intérêt se chiffrent par \$19,319,020 soit 38.5% de plus que l'an passé. Il faut rapprocher cet accroissement à celui des revenus de prêts qui, tous deux, témoignent de la situation qui a prévalu au cours de 1968 dans la structure des taux d'intérêt. Les dépenses de salaires et traitements se sont accrues de 14.4% et s'établissent à \$12,994,667, alors que les frais des établissements au montant de \$3,912,782 et les autres frais d'exploitation de \$4,735,159 représentent respectivement une augmentation de 13.5% et de 16.4%. Le total de nos dépenses s'élève à \$40,961,628, soit 24.8% de plus que l'an dernier.

Le solde des revenus sur les dépenses est de \$8,136,760, soit un accroissement de 28% sur l'exercice précédent. De ce montant, nous approprions \$2,600,000 dans nos réserves pour éventualités ce qui laisse, après les impôts sur le revenu, un montant de \$2,696,760, soit un gain de 60¢ par action. Ce profit représente une augmentation de 13% en regard du dernier exercice. Une somme totale de \$1,890,000 a été payée en dividendes à nos actionnaires au cours de l'année, ce qui équivaut à 42¢ par action en comparaison de 37¢ l'an passé. Le solde des bénéfices nets de \$931,426 a été ajouté à l'avoir des actionnaires dans le fonds de réserve et les bénéfices non répartis.

L'ensemble des nos dépôts s'élève, au 31 octobre 1968 à \$712,437,332 comparativement à \$609,832,344 à la même date l'an dernier, soit une augmentation de 18.6%. Il est intéressant de noter que les dépôts de la banque ont presque triplé au cours de la dernière décennie. En fin d'exercice, les dépôts d'épargne des particuliers s'élevaient à \$347,522,148, soit 48.8% du total, alors que les autres dépôts y compris ceux des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que ceux des autres banques, totalisaient \$364,915,184.

Le total de nos prêts se chiffre par \$485,974,737 en date du 31 octobre 1968, comparativement à \$388,160,176 à la fin de l'exercice précédent. Il s'agit

Les membres de la population active, ceux qui s'efforcent de mettre leur travail, leurs connaissances chèrement acquises ou leurs capitaux à la disposition de la société dans une occupation productive, deviennent les piliers de la collectivité. Ils supportent de plus en plus les chômeurs, les malades, les enfants, les étudiants et les vieillards. La population active a donc le droit de demander à ses gouvernements le maximum de services pour chaque dollar versé en impôts.

Les piliers
de la collectivité

Comment diminuer le rythme de croissance des dépenses publiques?

Les gouvernements doivent prévoir les besoins et prendre, en temps opportun, les moyens pour y faire face. Cela implique des prévisions financières à moyen et à long terme. Trop souvent, on établit un nouveau programme en parlant de millions de dollars et on le complète en versant des milliards. Par exemple, en grande partie en raison de la mise en vigueur de l'assurance-hospitalisation, les subventions aux hôpitaux qui s'élevaient à quelque 500 millions de dollars en 1960, ont atteint presque un milliard et demi en 1967. Point n'est besoin d'être grand prophète pour prévoir qu'un pareil développement se produira fatalement dans le cas de l'assurance-maladie si les gouvernements ne réagissent pas contre ces tendances.

Il faut établir des priorités: Il est évident que le secteur public ne peut pas s'engager simultanément et de toutes ses forces dans les domaines de la santé, du bien-être social et de l'éducation.

Il faut aussi établir des priorités à l'intérieur de ces trois grands champs d'activité. En ce qui concerne l'éducation, il me paraît important de souligner que les dépenses publiques, pour l'ensemble du pays, sont passées de 2.9 milliards de dollars en 1965 à 3.7 milliards en 1966 et à 4.3 milliards en 1967; elles atteindront 5.3 milliards de dollars en 1968.

Cela représente un rythme annuel de croissance de 22 p.c. en moyenne, comparativement à 9 p.c. pour le produit national brut.

Trop souvent, les gouvernements ont dressé des programmes et dépensé beaucoup d'énergie pour en arriver à l'accord de toutes les parties en cause tout en négligeant la considération des fonds nécessaires à leur réalisation. Tout planificateur qui ne vise pas simultanément les objectifs et les moyens pour les atteindre, s'aventure dans un pays de chimères. Les époques de changements profonds dans les structures sociales et économiques sont toujours des périodes de bouleversement, d'inquiétude et de prise de conscience. D'autre part, elles créent des ouvertures inattendues pour un progrès rapide dans de nouvelles directions. Elles sont avantagées pour ceux qui savent saisir les circonstances, s'y adapter, les exploiter. En somme, il ne s'agit pas de s'opposer au changement. Au contraire, il faut le prévoir et même le déceler. Mais, sous peine de le regretter amèrement, il ne faut s'engager dans les voies nouvelles qu'après en avoir étudié soigneusement toutes les implications. C'est la leçon que nous enseigne la conduite des entreprises. C'est ce même principe qui doit guider la bonne marche de la chose publique.

Les prêts
\$486 millions
25.2% d'augmentation

Les activités

Le Président, M. Léo Lavoie, a dévoilé le nouveau symbole de la Banque le 25 septembre dernier. Le nouveau sigle que nous avons adopté traduit l'esprit de renouveau et d'agressivité qui nous anime. Ce nouveau symbole a suscité des commentaires élogieux dans le public et il fut accueilli avec enthousiasme par notre personnel.

Le nouveau symbole
de la Banque

Le principal service offert cette année à nos clients fut Bancardchek. Ce système réunit les avantages d'un chèque de voyage garanti mais que l'on n'acquiesce qu'au fur et à mesure de ses besoins, et d'une carte de crédit, le bénéficiaire jouissant d'un crédit automatique et rotatif chaque fois qu'il éprouve le solde de son compte en banque. L'administration est simple et le coût raisonnable tandis que les commerçants peuvent y adhérer sans rien débours.

Bancardchek:
Crédit automatique et rotatif

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, nous avons ouvert 5 nouvelles succursales. Nous avons également converti en succursale 1 agence. Notre réseau comprend donc actuellement 211 succursales.

Le réseau
de nos succursales
6 nouvelles succursales

Nous avons jeté cette année les bases d'un Service de Recherches économiques. L'économiste est en mesure de rendre de multiples services aussi bien à la Direction qu'aux clients de la Banque. Dans ce dernier ordre d'idées, nous avons commencé la publication d'un bulletin interne intitulé "Coup d'oeil sur l'économie", portant sur l'interprétation des principaux événements économiques.

Le service
de recherches
économiques
sa publication:
"Coup d'oeil sur l'économie"

Dans quelques-unes de nos succursales, plus sujettes aux vols, nous avons installé des caisses de sécurité conçues spécialement pour nos besoins. Nous avons mis à la disposition des autres banques et caisses provinciales ce concept développé par la Banque Provinciale.

Nos caisses de sécurité
une innovation

Les résultats atteints cette année sont en grande partie dus à l'effort soutenu de tous les membres de notre personnel et je tiens à les remercier et leur féliciter chaleureusement. Nos politiques de personnel font l'objet de constantes révisions, ce qui est dans le domaine de la rémunération et des avantages sociaux ou dans celui de la formation et des relations humaines.

Le personnel
Loyauté et compétence

Nous ne saurions terminer ce rapport sans offrir l'expression de notre plus vive gratitude aux actionnaires.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

Agents demandés

\$14,000, n'est pas trop, pour homme dans les 40 ans, avec automobile, Courts voyages dans la région de Québec. Doit être bilingue. Applications par poste aérienne à: S.A. Dickerson, Pres. SOUTH WESTERN PETROLEUM Corp., Ft. Worth, Texas 76101 - U.S.A.

9412 10/12 (6 fs) 6

Agences matrimoniales

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls? Consultez Mme Adrienne Langlois, 390, 25e Rue. Téléphone 323-7456.

25-11 (1 ms) A.M.

Argent à prêter

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en l'ère et 2e hypothèque, par tranches de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriétés. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps: 626-4198.

9091 21-11 (1 ms) 15

Pour vous servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale, André Lapage, courtier, 40, rue Desjardins, Québec 4; Tél.: 525-6042.

9087 19-11 (1 ms) 15 j.a.o.

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentielle ou commerciale sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargeon, Carrier & LeFevre, notaires, 38, Desjardins, Québec, Tél.: 525-4537.

9322 5/12 (1 ms) 15

Toutes vos dettes en un seul paiement

EQUILIBRONS votre budget. Aucune demande refusée, jusqu'à \$5,000. Sécurité, Budget Ent., 665, rue St-Joseph, Québec 4; Tél.: 525-5929.

8988 18-11 (1 ms) 15

Assurances

ASSURANCE Ski-doo, couverture immédiate. A.F. BELLEAU INC., (N. Harvey, adjoint), 475, chemin Ste-Foy, Québec 6; Tél.: 623-9638.

9245 27/11 (1 ms) 20

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS: à partir de \$49.50; aussi coffres-forts muraux. Filiales isolées contre le feu. Plus grand assortiment. Monarch Safe, Tél.: 522-3306.

9325 5/12 (1 ms) 21

POLYON polypropylène, laine Phentex (en gros) S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue, Tél.: 623-9638.

9191 26/11 (1 ms) 21 j.a.o.

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entresol, neuf cause, rupture, pour entresol. Pour informations, M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.

9293 5/12 (1 ms) 21

VENTE de machine à coudre Singer et autres marques, à partir de \$19.95. C. Singer du Canada, 324, St-Joseph est, Québec, Tél.: 522-8128.

8962 16-11 (1 ms) 21

CROTEAU LIMITEE CENTRE D'ECONOMIE 175, ST-JOSEPH EST 525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centre des finances, acheteurs vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, finances au taux bancaire.

8965 16-11 (1 ms) 21

Broderie

7249

Avec de simples accessoires vous pouvez relever vos jolis motifs. Demandez le patron 7249, 2 larges et 4 petits motifs.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

A vendre — Divers

ENCHERES MARCEAU ENR. VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles, neufs et usagés, à bas prix. 110, rue St-Paul, Tél.: 692-0317.

8963 16-11 (1 ms) 21

FUTURS MARIES

CONTINUEZ les termes, \$21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entresolés, 21 morceaux, 215-Valley ouest, Québec. Ouvert tous les soirs; Tél.: 523-3760.

9327 7/12 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE VENTE AVANT NOEL

RABAIUS jusqu'à 40 p.c. sur meubles, appareils ménagers neufs, choix mobilier de chambre, chaises, divan-lit, cuisine, dinette, fauteuils de repos, réfrigérateur, compresseur, laveuse, sècheuse, radio, stéréo, téléviseur, fournaise, etc. Facilité paiement, jusqu'à 36 mois par payer. Ouvert tous les soirs, (excepté le samedi soir). Henri Turcotte Ltee, 330, de la Couronne, Québec; Tél.: 523-3661.

9354 6/12 (6 fs) 21

A VENDRE, set de chambre en noyer, tris propres, 1 lit et 1 lit 1/2 en d'usage. Cause départ. Pour informations: MONSIEUR LOUIS LAGUEUX, Tél.: 527-1528.

9369 7/12 (6 fs) 21

A VENDRE, manteau de Castor, grandeur 18-20, en parfaite condition, la moitié du prix. Pour informations: Tél.: 653-4591.

9-12 (6 fs) 21

CHAUSSURES

BOTTES Labrador, aussi aviateur cuir doublées mouton, 1 et 2 fermoirs, couvre-chaussures en caoutchouc, rainurés hommes et femmes. Prix du gros. S'adresser à: 443, Ste-Agnès, près Avenue Bissonnette, Québec 8, P.Q.; Tél.: 523-5112 (6 fs) 21

9353 5/12 (6 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P., pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kenmac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.

9059 21-11 (1 ms) 35-A

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, avec pension si désiré. Pour informations: Tél.: 522-6244.

9314 30/11 (1 ms) 46

Clavigraphes

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham, Québec — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.

9324 5/12 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT, 529-9244. Location \$7.50 par mois ou \$18.00 pour 3 mois. Réparations, vendeurs machines de toutes marques, rubans, carbones, fournitures.

9096 23-11 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER, \$7.50 par mois

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER, \$7.50 par mois ou \$18.00 pour 3 mois. Réparations, vendeurs machines de toutes marques, rubans, carbones, fournitures.

9324 5/12 (1 ms) 60

Commerces à vendre

MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants, épicerie, ou tout autre commerce, aussi commerces de détail. Consultez COURTAGE IMMOBILIER Yves GEMAIN, Ltee, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.

9095 23-11 (1 ms) 66

MAISON 12 pièces, près Château Frontenac, \$21,000.00 net. Motels Route 130,000.00. Salon bar, comptant \$30,000.00. Landmark \$10,000.00. Plusieurs autres subsides. LUCIEN FORTIN, "courtier"; Tél.: 653-9945.

9398 10/12 (2 fs) 66

Ecoles

COURS d'orgue, piano, guitare, aussi location d'instruments musicaux. Marcel Côté Musique, 460, 3e Avenue; Tél.: 522-6478.

9157 25-11 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commercial et scientifique. (Examen du ministère de l'Éducation). Conversion anglaise, comptabilité supérieure, steno-dactylo, préparation à l'École Supérieure, etc. Tél.: 529-3751.

8964 16-11 (1 ms) 81

Hommes, femmes dem.

HOMMES, femmes demandées pour vendre à domicile, pour produits utiles tous les jours. Commission jusqu'à 50%. Il n'est pas nécessaire de vendre beaucoup. Locaire un revenu appréciable. District exclusif disponible. Aucun capital requis. Ecrire ou Tél.: 522-1556. V. LACROIX Ltee, 351, rue Julien, Québec 3, P.Q.

9207 28/11 (1 ms) 106

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage Immobilier Yves GEMAIN; Tél.: 529-8121.

9374 11/12 (1 ms) 111

Instruments de musique

ORGUE FAFISA \$599

ST-CYR & FRERE INC.

754, St-Joseph-Est, Québec Tél.: 522-1233 — 522-1234 9291 2-12 (l. mer. s. au 28/12) 115

Maisons à vendre

ST-PASCAL, maison seule de 4 ans, possibilité de 7 pièces, près église et Canadière, \$19,500, comprenant cuisine-planchers et tentures. Pour informations, Tél.: 661-4245.

7/12 (6 fs) 27

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue Gagné-Muir, 7 pièces, chauffé, plan poutre, grand terrain. Comptant \$2,000. RAYMOND BELAN, G. NOTARIÉ, Tél.: 523-5351.

9330 9-12 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC. 3083, des Quatre-Bougeoies; Tél.: 9323 6/12 (1 ms) 127

L'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSÉES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand succès, nesses de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion la formule ordinaire et chaque mot supplémentaire, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous le rubric approprié en page féminine. Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenus, 50 cents.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSÉE Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot supplémentaire — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En outre, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractères plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et n'apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne égale et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agée;

6 insertions consécutives 10 cents la ligne agée;

25 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agée.

Les annonces n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et arrivant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funéraires de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS!

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

J'aurais fait mieux d'acheter un coq! Aussi si j'avais consulté les annonces classées dans L'Action

ANNONCES CLASSÉES DE "L'ACTION" — 522-4771

Maisons à revenus

STE-FOY, maison 6 logements, Chamblé Scott, pierres et briques. Camille Germain, Courtage Immobilier Yves GEMAIN, Ltee; Tél.: 529-8121.

9491 11/12 (1 ms) 127-B

CHARLESBOURG, 24 logements, modernes, tous loyers, revenu intéressant. Camille Germain, Courtage Immobilier Yves GEMAIN, Ltee; Tél.: 529-8121.

9490 11/12 (1 ms) 127-B

ST-JEAN-BAPTISTE, 7 revenus, rapportant 12%, avec \$10,000 de comptant. Camille Germain, Courtage Immobilier Yves GEMAIN, Ltee; Tél.: 529-8121.

9489 11/12 (1 ms) 127-B

Matériaux construction

MATÉRIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'usine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Village Belair, Sillery; Tél.: 9331 9-12 (1 ms) 137

CENTRE de rénovation INC., 200, rue de l'Eglise, St-Romuald, bois, matériaux de construction, pièces gratuites avec cat. peinture Pittsburgh; Tél.: 529-8813.

8915 14-11 (1 ms) 137

50,000 PIEDS de planche, 7-8, 1 à 1-4 pouces, 2 portes de garage 8' x 9', 9' x 9', 50 fluorescentes 2 et 3 tubes, \$5 chacun pour le lot, lot de fournitures à eau chaude, radiateurs, eau chaude, tris bon état. S'adresser: Lucien Fortin, 235, rue Léonard, Québec; Tél.: 529-9609.

9340 4/12 (1 ms) 1137

Médecins

DR. CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures; Tél.: 524-4061.

9192 26/11 (1 ms) 140

Réparations diverses

PIECES ET RÉPARATIONS REFRIGÉRATEURS ET POÊLES DE TOUTES MARQUES

QUÉBEC SERVICE DE LAVERIE INC.

213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479

8774 4-11 (l. mer. v. au 31-12) 190

L'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907. L'ACTION est membre de la Presse Canadienne et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A «L'ACTION»

Livraison par porteurs aux 4 droits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champligny, Charlesbourg, Charny, Courville, Du Berger, Giffard, Gros-Pin, Lac Ste-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou \$17.00 par année \$9.00, 6 mois; \$4.50, 3 mois pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35¢ par semaine ou \$13.00 par année \$8.00, 6 mois; \$4.25, 3 mois.

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION!

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier. Pantalons, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratuits. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec 8; Tél.: 529-8121.

9375 11/12 (1 ms) Mdses sèches

On demande à acheter

JE SUIS acheteur de trains-jouets, manufacturés avant 1947. Communiquer avec Monsieur, Louis-D. Laqueux, 2210, rue Dickson, Sillery; Tél.: 527-1528.

8978 12-11 (1 ms) 155

Réparations de laveuses

RÉPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVERIES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.

9193 26/11 (1 ms) 188-A

Téléviseurs à vendre

LOT de téléviseurs, garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Acheteurs, vendeurs, échangeons. Locations de téléviseurs \$12.00 par mois. R.M. ELECTRO, 529-3522, ST-VALLEIR ouest. Tél.: 529-3522.

8966 16-11 (1 ms) 2098

Terres demandées

PARTICULIER. — Je suis acheteur d'une terre près de Québec, avec bâtisse, possibilité de V.P. donner l'endroit, la grandeur et le prix. Ecrire Casier 273, L'Action, 3, Place Jean Talon, Québec; Tél.: 529-8121.

8981 12-11 (1 ms) 213

AUTOMOBILES AUTOS A VENDRE ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN

1966 Simca; 1966 Autobus Volkswagen, 8 passagers, moteur garanti, 6,000 milles; 1960 Vauxhall très propre, 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis; Tél.: 833-2133.

9360 9/12 (1 ms) A.V.

TUMEL AUTOMOBILES

1968 Volvo 144-S, démonstrateur, bas millage; 1967 Chevrolet, V-8, automatique; 1967 Ford L.T.D., hard top; 1966 Ford, automatique; 1966 Rambler Ambassador, convertible; 1963 Pontiac, Parisienne hard top; 1962 Pontiac, automatique, TURMEL AUTO, 1385, Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2795.

9319 4/12 (1 ms) A.V.

PEUGEOT ALQUETTE AUTOMOBILES INC. Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec; Tél.: 683-2967.

9320 4/12 (1 ms) A.V.

PONTIAC Laurentien 1963, 8 cylindres, automatique, Renault R-10, 1967 automatique, 5,000 milles; Pontiac Laurentien 1962, 6 cylindres, automatique; Buick 1956, automatique, \$75.00, s'adresser à 105, Marie de L'Incarnation, Québec.

9352 6/12 (6 fs) A.V.

Autos neige

DEPOSITAIRE autos-neige. Boe-Ski, Garage André Bélanger, 3367, boul. Hamel Ouest, Les Saules; 527-0749. Vente, réparations, neufs et usagés.

9198 29/11 (1 ms) Autos-neige

DISTRIBUTEUR autorisé Sno-Jet, 14-30 forces, neufs, usagés. Les Embellissements Cantin Inc., 2380, Pontiac Laurentien 1962, 6 cylindres, automatique; Buick 1956, automatique, \$75.00, s'adresser à 105, Marie de L'Incarnation, Québec.

9358 5/12 (1 ms) A.N.

AUTOS-NEIGE

SKIROULE 1969, aussi autos-neige usagés, de marques différentes, prix avantageux. Aucun comptant si désiré. AUCLAIR AUTOMOBILES INC., 200, boul. Hamel, Ville Vanier; Tél.: 681-8022.

9292 4/12 (1 ms) A.N.

Accessoires d'autos et de camions

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'autos, usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue; Tél.: 524-7791.

9098 25-11 (1 ms) A.A. & C.

PARTIES D'AUTOMOBILES neufs et usagés de toutes marques. Aubel WINSH (Grués) USAGÉS. Acheteurs chers usagés, accidentés et escarpés. LUCICA AUTO, 522-2556 ou 603-9998, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.

9376 11/12 (1 ms) A.A.

Autos demandés

HUDON AUTOS ACHETONS COMPTANT, Hudson Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Esplanade; Tél.: 525-4769.

9194 26/11 (1 ms) A.D.

Débosselage-peinture

BEAULIEU & FILION Ltee. Débosselage, peinture, vitrage, 1600, Dorchester-Nord — 9328 7/12 (1 ms) D.P.

9328 7/12 (1 ms) D.P.

Garage - service

AUSTIN

La Grande-Bretagne se penche sur la biosphère

ANGELA CROOME

"Pour la première fois l'homme est confronté avec un monde qu'il doit conserver et non pas conquérir. Il s'est enfin rendu compte qu'il ne pouvait plus continuer à vivre au-dessus de ses moyens, épuisant en quelques siècles les ressources naturelles que la Terre avait créées en des millions d'années. "Il ne peut pas continuer à déverser ses débris s'il ne veut pas être étouffé à cause de la pollution ou empoisonné par le milieu ambiant. Il ne lui reste pas beaucoup de temps s'il veut sauver l'héritage de la nature avant de se trouver submergé sous un véritable flot démographique. En d'autres termes il doit apprendre à vivre en harmonie avec la nature, dans un équilibre dynamique qui lui permettra de survivre sur ce que certains appellent "le vaisseau spatial Terre".

Ces deux paragraphes servent de préambule à la conférence sur la biosphère de l'UNESCO, qui s'est tenue à Paris, du 4 au 13 septembre. Le titre complet de cette réunion s'énonce comme suit: Conférence sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère. Cette conférence a réuni quelque 300 scientifiques d'une cinquantaine de pays, la plupart ajoutant à leur rôle de spécialiste celui de représentant de leur gouvernement. La conférence a recherché deux objectifs principaux: montrer comment la science moderne peut aider à choisir et à mettre au point des méthodes d'utilisation et de conservation des ressources de la biosphère et adopter des recommandations spécifiques pour l'action nationale et internationale.

La biosphère est définie comme suit: "partie de la sphère terrestre où se manifeste la vie". Pour la conférence de l'UNESCO, on l'a limitée à la vie sur les parties émergées, autrement dit le domaine de la conférence est limité par la ligne de marée haute. La raison de cette délimitation, c'est qu'un autre organisme des Nations-Unies assure la responsabilité internationale pour les mers et les océans.

Les Britanniques pensent que cette conférence sera principalement éducative et destinée à permettre un premier contact avec les problèmes. Sir William Slater, chef de la délégation britannique, espère qu'elle permettra "un échange approfondi d'idées". Il fait remarquer que la plus grande partie des connaissances en écologie intéressent les pays tempérés et qu'elles ne peuvent pas s'appliquer telles quelles aux pays tropicaux, qui ne sont pas encore exploités intensivement. Les principes d'une bonne utilisation des ressources demeurent les mêmes mais leur application varie selon les cas. Chaque pays participant présentera un rapport sur ses propres expériences, problèmes et

projets. Le rapport britannique fait ressortir que le pays jouit d'une excellente et longue expérience, car étant donné sa forte densité de population les ressources de l'île ont dû être exploitées à plein tout en les conservant.

Le rapport traite spécialement des techniques agricoles. Depuis les temps les plus reculés l'agriculture britannique a été intensive plutôt qu'extensive, et de nos jours cette tendance s'accroît encore. Cependant des siècles et XVIIIe siècles, des mesures étaient prises pour maintenir la productivité des terres pour les générations à venir et des efforts furent tentés dès cette époque pour améliorer les rendements du point de vue agricole comme du point de vue élevage. Ces faits sont étayés par la mise en service de bonne heure de la culture alternée, qui permet d'utiliser continuellement les terres sans pour autant les épuiser. Ainsi cette méthode de culture est appliquée en Grande-Bretagne depuis de nombreuses années, évitant les problèmes les plus importants de l'appauvrissement des terres, ainsi que les maladies et les plantes nuisibles. "L'agriculture britannique s'est ainsi développée sur une base rationnelle, ce qui nous permet d'avoir encore des terres aussi fertiles qu'elles l'ont toujours été".

Le pays comporte une grande variété de types de terrains et les méthodes de culture ont été adaptées aux terres auxquelles elles s'appliquent. Pour rester au niveau des changements, et même les devancer, il existe un service national des sols qui produit des cartes des terrains avec des annotations, permettant de prendre des décisions rationnelles sur les changements d'utilisation des terres. De plus, on prépare une carte nationale à grande échelle pour la classification des terrains agricoles. Cette carte classe les sols en 5 catégories suivant le degré auquel les caractéristiques physiques — type de sol, écoulement des eaux, climat topographique, et — imposent des restrictions à long terme au type de culture pour lesquelles ils peuvent être utilisés de manière profitable. A une extrémité de l'échelle on trouve les terres riches et bien arrosées des plaines, qui conviennent parfaitement aux cultures et à l'élevage; à l'autre bout de l'échelle on trouve les terres humides, les terres hautes et les vallées très en pente qui ne conviennent qu'aux pâturages pauvres.

Le second sujet important est constitué par l'exploitation des ressources en eau. Sur ce point le rapport précise que la position de la Grande-Bretagne est moins satisfaisante. Les chutes de pluie saisonnières bien réparties géographiquement avaient jusqu'à dernièrement fait mésestimer les problèmes de l'alimentation en eau. Ces problèmes réapparaissent main-

tenant dans toute leur acuité. A cause de la demande considérablement accrue au cours des vingt dernières années (principalement en raison de la consommation domestique et industrielle), les zones où la densité de population est la plus élevée sont sur le point de manquer d'eau.

Il devient nécessaire de prélever l'eau épuisée des terres basses pour satisfaire aux nouvelles demandes, mais on doit alors faire face au problème de la surabondance des produits chimiques. Les eaux de certaines rivières (celles de la Tamise par exemple) sont déjà utilisées jusqu'à cinq fois, ce qui rend le problème encore plus ardu. Il y a deux composants principaux: l'azote en provenance des engrais épanchés dans les champs et le phosphate provenant des eaux d'égouts. "Au moment où la pollution des rivières par les déchets industriels est en voie de réduction, il semble paradoxal d'avoir à faire face à un nouveau type de pollution dont les effets, loin de causer une diminution de l'activité biologique en eau douce (comme c'était le cas auparavant), provoquent une suractivité gênante". Pour la première fois on signale que les algues commencent à envahir certains lacs de Grande-Bretagne. Des recherches sur ces questions doivent être effectuées d'urgence et deux projets — l'un en Ecosse, l'autre en Irlande du Nord — sont en cours pour mesurer les effets de quantités déterminées d'engrais déversés dans des eaux sélectionnées.

Sur la conservation dans son sens usuel, c'est-à-dire la préservation de la nature pour son bien propre, le rapport indique une prise de position d'une nouveauté fort satisfaisante. Il fait tout d'abord ressortir qu'il faut il y a bien peu de "nature" en Grande-Bretagne qu'il soit vraiment naturelle. Il note ensuite que l'influence de l'homme sur la nature, comme l'indiquent les paysages de Grande-Bretagne, n'est pas une mauvaise chose. "Elle fournit la preuve des facultés de la nature à assimiler l'influence de l'homme et à reconstituer une condition stable différente de sa condition originale. L'homme devrait être reconnu comme faisant partie de la nature... et ses effets sur le milieu aujourd'hui ne sont pas nécessairement aussi nocifs ou destructeurs qu'ils peuvent l'avoir été à d'autres époques".

Le rapport décrit le rôle du service de conservation de la nature en ce qui concerne la sauvegarde et l'étude des exemples présentant un intérêt scientifique des systèmes écologiques naturels et semi-naturels. Le rapport aborde aussi l'idée des "parcs naturels" comme moyen d'offrir au "citadin" un "but" lorsqu'il se promène à la campagne pour se détendre.

Combien d'éléments contenus dans le rapport peuvent être utiles aux autres pays? Le rapport ne le dit pas. C'est l'affaire de la conférence. Cependant l'équipe de 8 hommes qui se rend à Paris comprend un des membres supérieurs du service des terres de la Direction de la cartographie outre-mer. Ce spécialiste dispose d'une très grande expérience de la planification rationnelle des ressources et de l'exploitation outre-mer, particulièrement dans les pays tropicaux. Le service des terres se consacre essentiellement à l'étude intégrée des milieux, à la demande des pays d'outre-mer, pour déterminer les manières d'utiliser au mieux les ressources des terres. Les 10 programmes en cours concernant le Botswana, la Gambie, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Nigeria, le Honduras britanniques, les îles Caïmans, les îles Fidji, les îles Falkland, les îles Salomon britanniques, l'île Christmas et les Nouvelles-Hébrides.

Un des thèmes fondamentaux du rapport britannique est la valeur de la progressivité dans l'exploitation intelligente des nouvelles terres pour des changements irréversibles. Des études bien faites et une planification de l'utilisation des terres en sont les éléments importants.

Un autre point implicite du rapport britannique c'est que l'homme n'est pas, après tout, un animal type et qu'il est plus capable que certains le prétendent. Ce point de vue semble aller à l'encontre d'une idée directrice de la conférence, celle que les autres espèces savent mieux que l'homme exploiter les conditions naturelles. "Notre point de vue est différent", a remarqué le secrétaire de la délégation, M. Gordon Heath, du conseil de la recherche sur la nature.

A L'UNION COMMERCIALE

2 décembre

1/2 MM. P. Boucher et G.-H. Dubois ex-aequo avec MM. R. Fortin et P. Maheu; 3) M. L. Arsenault et M. P. Savard.

Club St-Dominique

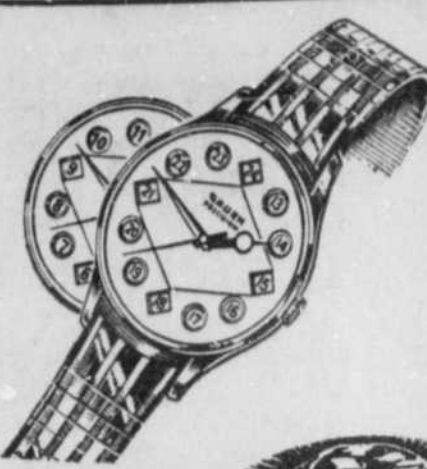
1) Mmes M. Lafleur et P. Vincent; 2) Mme L.-G. Plouffe et Mlle T. Grenier; 3) Mmes G.-H. Dubois et J. Robitaille; 4) Mmes E.-B. Banville et J. Gendron et P. Towner.

Club Jacques-Cartier

1) Mmes L. Arsenault et J. Gendron; 2) Mme E. Caron et M.-G. Turcotte; 3) Mmes G.-H. Dubois et S. Dombrowski; 4) Mmes G.-H. Bergeron et A. Racette; 5) Mmes E.-B. Banville et A. Gagné.

Louise-F. Paradis

SERVICES SPÉCIAUX



LA MONTRE MODERNE

les chiffres sautent automatiquement

DE 1 à 12 A 13 à 24

Prix régulier: \$89.00
Prix d'introduction

\$59.00

BIJOUTIER DIAMANTAIRE

HORLOGER IMPORTATEUR

Omer Rousseau

802 EST RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Coin Mgr-Gauvreau

Tél.: 524-1372

14-19-22-26-28/11 2-5-7-11/12 5-5.

Et sonne le téléphone...

OTTAWA (P.C.) — Tony Hanebeck, jeune Anglais de 21 ans, établi depuis quelque temps à Ottawa, connaît tous les jours les aventures les plus extraordinaires... au téléphone. C'est tantôt, le président-élu des Etats-Unis, M. Richard Nixon en personne qui l'appelle, et tantôt Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, ou M. W.A.C. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique.

Parfois, ce sont des femmes, beaucoup de femmes et à toute heure du jour ou de la nuit. Son téléphone sonne sans arrêt. C'est que le Bell téléphone lui a installé un numéro qui figure encore dans l'annuaire comme étant celui de la résidence du premier ministre. "Un homme lui a récemment téléphoné pour lui dire, "J'aurai ta peau". Il a signalé la chose à la gendarmerie qui lui a demandé de revenir si cet homme rappelait. Pour faire son bonheur, Tony n'attend plus que deux appels, qu'il n'a pas encore reçus. — "Pierre, chéri, je suis à l'aéroport. Viens me chercher". "Ici le premier ministre. Avez-vous reçu des messages pour moi?". Tony, les attend, mais les recevra-t-il? Nous vous en informerons le cas échéant...

La forêt exploitée sans aucun contrôle

MONTMAGNY — "Les peuplements forestiers de la région de la Côte-du-Sud, ont été exploités sans aucun contrôle. Pour la plupart, en état de reconstruction à la suite de coupes dévastatrices, les peuplements d'une grande partie du territoire des comtés de l'Islet, de Kamouraska et d'une partie de Rivière-du-Loup constituent un stock ligneux anormalement bas, que l'exploitation actuelle continue à dégrader (ARDA No 101, 1966). Doit-on recommencer à connaître implicitement que la situation est analogue pour le comté de Montmagny? Il y a lieu de croire que le tableau est similaire dans le comté de Bellechasse".

Voilà dans quel état se trouve une des plus importantes industries de notre région, d'après le rapport de la firme Gauthier, Poulin, Thériault et Associés. On se rappelle que ce rapport avait été préparé par ARDA à la suite d'une demande du Conseil d'aménagement et d'expansion de la Côte-du-Sud.

Après ces constatations, le rapport fait ressortir la nécessité d'un réaménagement des ressources en vue de les mettre en pleine valeur et d'assurer leur rendement soutenu. L'étude de rappel comment s'est faite l'exploitation forestière et quels facteurs il faudrait corriger pour ramener l'équilibre dans le plus court délai.

ROLE DE L'ETAT

Les auteurs du rapport se demandent s'il faudrait laisser à l'Etat l'entière responsabilité de l'action? Selon eux, une telle éventualité est à éviter, car "cela signifierait une perte de l'actif des droits particuliers, des auteurs du rapport".

Il n'y a pas d'âge pour fréquenter le Club de l'âge d'or

Il n'y a pas d'âge pour fréquenter le Club de l'âge d'or, puisque ce club compte environ 80 membres et qu'il invite les autres personnes d'âge mûr à s'unir à eux.

Les activités se continuent du lundi au vendredi, l'après-midi de 1:30 à 4:30 p.m. Les cartes sont toujours très en vogue: bridge, euche, cinq cents, etc. Cette année, le club ajoute à ses activités, les quilles le jeudi après-midi.

Demeurent toujours au programme aussi: la gaité, l'entraide et la franche camaraderie, assaisonnées de rires francs et d'aimables taquineries. Les goûters de 4 heures et les prix de présence du vendredi montrent le dévouement des responsables.

Vous êtes cordialement invités à faire partie du Club de l'âge d'or au Centre Mgr-Marcoux, en téléphonant au responsable, M. Alphonse Chamberland, à 661-7766.

langoureux, une dame de la Saskatchewan qui téléphonait à 3 heures du matin. Tony eut beau lui expliquer qu'elle se trompait de numéro, elle le rappela une heure plus tard pour lui demander s'il pouvait lui communiquer le "bon" numéro. A sa réponse négative, la dame lui dit: "Eh, bon, quand vous le verrez, dites-lui que nous l'aimons toutes".

A un journaliste qui l'interrogeait, Tony a dit: "Ce n'est pas l'envie qui me manque, c'est leur faire croire que je suis le premier ministre. Je me demande souvent ce qu'elles peuvent bien vouloir lui dire. "Si Harold Wilson appelle, j'en profiterai pour lui dire ce que je pense de son gouvernement travailliste".

Un homme lui a récemment téléphoné pour lui dire, "J'aurai ta peau". Il a signalé la chose à la gendarmerie qui lui a demandé de revenir si cet homme rappelait.

Pour faire son bonheur, Tony n'attend plus que deux appels, qu'il n'a pas encore reçus. — "Pierre, chéri, je suis à l'aéroport. Viens me chercher". "Ici le premier ministre. Avez-vous reçu des messages pour moi?".

Tony, les attend, mais les recevra-t-il? Nous vous en informerons le cas échéant...

Les Israéliens prêts à une rencontre

NICOSIE (AFP) — Les Israéliens sont prêts à rencontrer des leaders arabes à Chypre sous les auspices de M. Gunnar Jarring, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU au Moyen-Orient, indiquent des sources diplomatiques à Chypre.

Cette proposition, ajoutent-ils de même source, a été faite à M. Jarring à la suite des rencontres qu'il a eues à Nicosie, la dernière, avec M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, et, avant-hier, avec une haute personnalité de ce ministère.

Entretemps, M. Jarring a quitté hier Nicosie pour rejoindre son poste d'ambassadeur à Moscou. Il doit regagner Chypre après Noël pour une nouvelle série de conversations avec des leaders israéliens et arabes.

Deux quotidiens canadiens sont au nombre des quarante "grands journaux du monde"

NEW YORK (P.C.) — Les quotidiens "Globe and Mail" de Toronto et "Free Press" de Winnipeg sont parmi les 40 "grands journaux du monde" dont traite un nouveau volume publié à New York.

John C. Merrill, professeur de journalisme à l'université du Missouri, à Columbia, au Missouri, présente l'histoire et une évaluation de 40 quotidiens, parmi 100 journaux qu'il considère comme importants dans l'opinion mondiale et pour l'amélioration du journalisme mondial.

Le volume de 330 pages, "The Elite Press: Great Newspapers of the World", La Presse de l'élite, grands journaux du monde contient également des photographies des premières pages des 40 quotidiens.

Merrill, spécialiste de la presse comparée et des communications internationales, mentionne plusieurs journaux de sociétés qu'il qualifie de "fermes": "Pravda" et les "Izvestias", en Union soviétique et ABS en Espagne.

Parmi les autres journaux relevés, mentionnés le "New York Times", le "Los Angeles Times", le "Sun" de Baltimore, et le "Post-Dispatch" de St-Louis, aux Etats-Unis; le "Times", le "Guardian", le "Yorkshire Post" et le " Scotsman" en Grande-Bretagne; "Le Monde" et "Le Figaro" en France.

"The Elite Press" est publié par Pitman Publishing Corp., de New York.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière) \$1.50
mots additionnels, chacun 0.02

SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière) \$1.50
(avec photo 1 col.) \$10.00

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière) \$1.50
mots additionnels, chacun 0.02

NOUVELLES DE DECES (Nécrologie) \$10.00
(Nécrologie et photo) \$15.00

COMPTE RENDU DE FUNERAILLES Minimum \$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

avis de décès

BEAULIEU. — A Québec, le 8 décembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Elise Beaulieu, épouse de M. Charles Beaulieu, demeurant à 464, Christophe-Colomb ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier Ouest, à 10 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

DARVEAU. — A Québec, le 10 décembre 1968, à l'âge de 50 ans, est décédée Mlle Béatrice Darveau, fille de feu M. Charles Darveau et de dame Marie-Louise Bourget. Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Antonio Falardeau & Fils, 303, rue St-Joseph, à 1 heure 30, pour l'église de St-Gérard-Magella et de là au cimetière paroissial. 11-12 (2 fs)

BEDARD. — A Québec, le 9 décembre 1968, est décédée Mlle Anna-Marie Bédard, employée de la Fabrique de Notre-Dame de Québec, fille de feu M. Misaël Bédard et de feu dame Mathilde Jobin, épouse de M. Lucien (St-Misaël, S.C.I.M.). Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOULIN. — A Québec, le 8 décembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Siméon Boulain, ex-employé au C.N.R., époux de dame Bertha Garant, demeurant à 576, St-Sauveur. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 9 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Boucher, époux de dame Léa Robitaille, père de Diane. Il demeurait sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 2

Un milliard de plus pour les dépenses militaires en URSS

Les dépenses militaires soviétiques devaient augmenter d'un milliard de roubles (soit 1.100 millions de dollars) en 1969, d'après les prévisions budgétaires présentées mardi, devant les deux Chambres du Soviet suprême, siégeant en session commune. Malgré cette augmentation, les dépenses militaires, dont le total devrait atteindre ainsi 17.700 millions de roubles, représenteraient seulement 13,2 pour cent du budget contre 13,5 en 1968.

En annonçant ces prévisions, M. Vassili Garbouzov, ministre des Finances, a déclaré que la situation actuelle imposait à l'Union Soviétique une augmentation de ses dépenses militaires. Mais a-t-il ajouté, le gouvernement soviétique sou-

haite encourager une politique de détente internationale et propose d'entretenir des relations de bon voisinage avec tous les pays disposés à l'accepter. Par ailleurs, M. Nikolai, président de la Commission de

Planification de l'Etat, avait annoncé que la production de biens de consommation ne serait pas aussi prioritaire en 1969 qu'en 1968.

Les estimations budgétaires prévoient un revenu de cent trente quatre milliards de roubles et des dépenses s'élevant à 133-800 millions de roubles. Les principaux chapitres du budget sont l'éducation (58.300 millions de roubles), les Affaires culturelles et sociales (51 milliards de roubles), l'Administration et la Défense.

M. Baibakov, qui est aussi vice-président, a déclaré que la production de l'industrie légère augmenterait de 7,5% et celle de l'industrie lourde de 7,2%.

En 1968, le taux de croissance prévu de la production de biens de consommation était de 8,6% et celui de l'industrie

lourde de 7,9%.

M. Baibakov a déclaré que la production agricole avait atteint en 1968, le niveau le plus élevé dans toute l'histoire du pays, notamment en ce qui concerne les céréales.

Il a également précisé que les salaires moyens des ouvriers et employés avaient augmenté de 7,6% en 1968, et ceux des ouvriers des fermes collectives de 6,5%. Le salaire moyen l'année prochaine, s'élèvera à 116,4 roubles (soit 128,98 dollars) par mois.

Le président de la commission a estimé que le taux de croissance actuel de la production "ne correspondait pas aux besoins de développement du pays" et il a déclaré qu'il devait être augmenté.

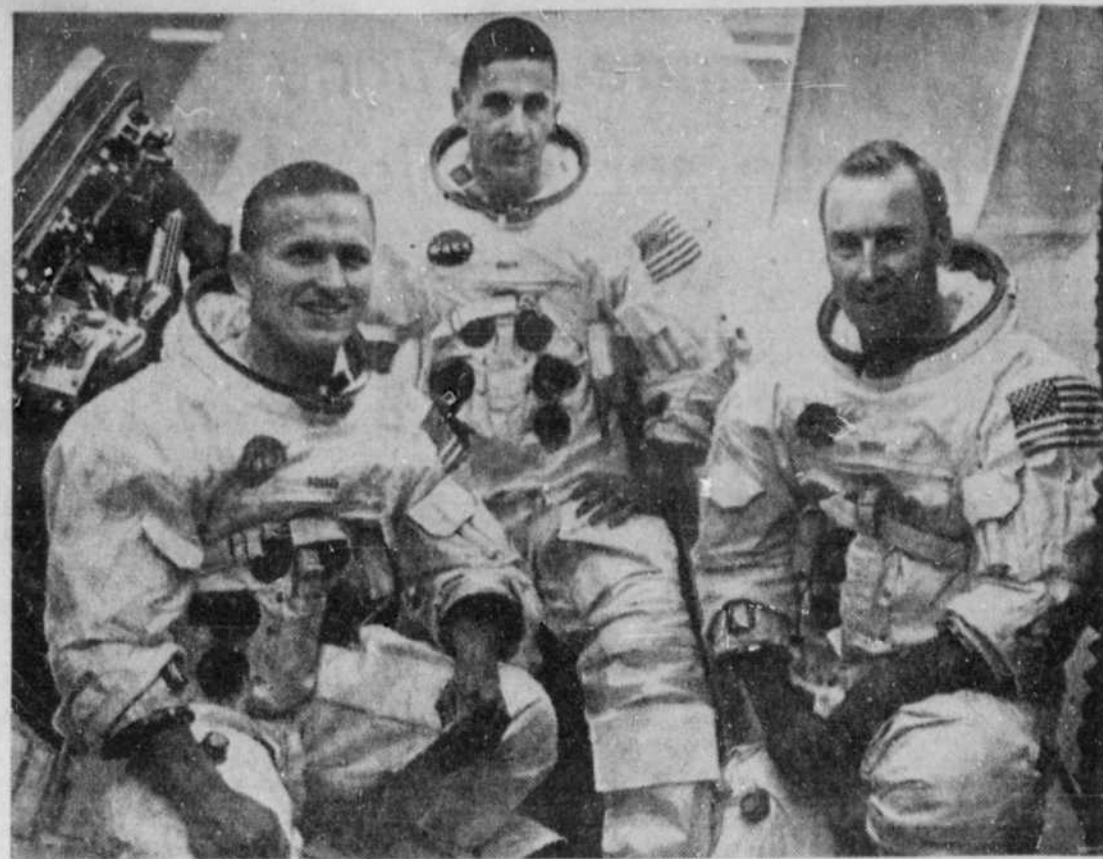
M. Baibakov a d'autre part annoncé que les relations commerciales avec les pays en voie de développement seraient intensifiées ainsi d'ailleurs que celles avec les pays capitalis-

tes dont le taux de croissance envisagé, est de 5,7%.

Le budget agricole soviétique pour l'année 1969 a été augmenté d'un milliard 200 millions de roubles par rapport à celui de 1968, et s'élèvera à 17,2 milliards de roubles, dont 9,2 seront prélevés sur le budget de l'Etat et 8 milliards seront tirés sur les bénéfices rapportés par l'agriculture, a déclaré M. Vassili Garbouzov, dans son rapport.

Le ministre soviétique des Finances a indiqué d'autre part que 3 milliards de roubles seront investis dans l'irrigation et la bonification des terres, soit 470 millions de plus qu'en 1968.

Soulignant le rôle des sovkhozes dans l'agriculture soviétique, M. Garbouzov a déclaré qu'en 1969, 7,9 milliards de roubles seront attribués aux sovkhozes pour le développement de la technique agricole, dont 3,2 milliards seront tirés au budget de l'Etat.



● CAP KENNEDY. — Le trio de cosmonautes américains qui doivent s'envoler en direction de la Lune, le 21 décembre, sont photographiés devant l'habitat dans lequel ils effectueront leur voyage orbital à l'entour du satellite naturel de la Terre. La NASA vient d'annoncer qu'elle ne voit aucun obstacle physique à ce vol. (Téléphoto UPD)

Avance américaine dans la course pour la Lune

PARIS (A.F.P.) — Les Soviétiques n'ayant pas profité de la "fenêtre lunaire", c'est à dire du moment favorable pour eux de lancer un équipage humain vers la lune, il semble maintenant que se seront les Américains qui, les premiers, approcheront, si tout va bien, le satellite naturel de la terre.

Cependant, un problème demeure: celui de la sécurité des cosmonautes. Tant les Etats-Unis que l'URSS y ont consacré de nombreuses études mais celles-ci ne sont pas encore sorties du cadre de la théorie. Un projet américain, le plan "Sarra", a d'ailleurs été longuement décrit en octobre dernier au premier symposium de sauvetage

dans l'espace qui s'est tenu à New York. Il lançait l'idée d'un sac d'accostage et d'une trappe de libération construits selon des normes internationales et qui équiperaient tous les satellites habités. Cette "standardisation" des moyens d'évacuation des cosmonautes en détresse est fondamentale puisque la convention des Nations unies pour le sauvetage des cosmonautes stipule, entre autres points, que les opérations de sauvetage se feront à l'échelle internationale, c'est à dire par tous ceux qui en auront les moyens.

D'autre part, il semble que les Soviétiques cherchaient à mettre au point ne serait-ce qu'un embryon de moyen de sauve-

tage avant d'envoyer un équipage vers la lune.

Selon certains spécialistes, ils poursuivraient parallèlement deux programmes, l'un consistant à mettre au point la technique des vols vers la lune (c'est la mission des "ZOND"), l'autre à perfectionner les vols humains autour de la terre avec mission de créer des stations orbitales à partir desquelles un équipage en difficulté dans l'espace pourrait être secouru. Si ce raisonnement est exact, on peut donc s'attendre, dans un avenir plus ou moins proche, à des vols circumterrestres de cosmonautes soviétiques qui auront pour mission d'édifier ces futurs "postes de secours de l'espace".

CALENDRIER

MERCREDI, 11 décembre 1968

S. Damase
Les marées de mercredi le 11
Basses: 5.25 a.m. — 5.15 p.m.
Hautes: 10.30 a.m. — 10.40 p.m.
Demain:

St. Constance
SOLEIL: Lever: 7.38
Coucher: 4.18
Les marées de jeudi le 12 déc.
Basses: 6.10 a.m. — 6.15 p.m.
Hautes: 11.20 a.m. — 11.35 p.m.

PHASES de la LUNE en décembre
Pleine lune le 4, à 6 h. 07 p.m.
Dernier quartier le 12, à 7 h. 49 p.m.
Nouvelle lune le 19, à 1 h. 19 p.m.
Premier quartier le 26, à 9 h. 14 a.m.
N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

AVIS

L'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Ste-Monique des Saules aura lieu le 16 décembre, à 20 heures, au sous-sol de la Caisse, 1290, boul. Masson.

M. A. SAVARD
Secrétaire.

Verres de Contact

Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

FUTURES MARIEES

l'Action

vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES DE RETOUR
CARTES DE
REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.

Signalez :
522-4771
demandez le
local 36



Aucun employé des postes ne sera mis à pied

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a donné l'assurance mardi aux Communes, qu'aucun employé du ministère ne sera mis à pied résultant de la suppression du 1er février prochain de la livraison du courrier, le samedi, dans les milieux urbains.

M. Kierans, qui répondait à des questions de M. David Orlikow, NPD - Winnipeg-nord, a déclaré que tout livreur de courrier supplémentaire résultant de l'abandon de la livraison du courrier, le samedi, sera absorbé par l'expansion normale des services du ministère.

"Personne ne sera mis à pied", a-t-il dit, précisant toutefois que des mises à la retraite normales, pour motif d'âge, resteront sans suite quant à l'emploi de nouveaux livreurs de courrier.

M. Martial Asselin PC — Charlevoix a demandé si les maîtres de postes des bureaux de postes ruraux qui doivent

Conférence sur le milieu éducatif

TORONTO (PC) — L'Institut Vanier pour la famille organisera conjointement une conférence sur le milieu éducatif, du 12 au 14 février. Cette conférence devrait attirer une centaine de jeunes et 200 adultes.

Parmi les conférenciers, l'Institut a invité le ministre de l'Éducation de l'Ontario, M. William Davis et M. Lloyd Dennis, co-président du comité ontarien sur les buts et objectifs de l'éducation.

L'Institut a organisé cette conférence en collaboration avec le Comité ontarien pour les Enfants.

Il s'agira de la première de cinq conférences régionales qui seront données cette année au Canada. Une conférence nationale sur les influences du milieu sur l'enfant, la jeunesse et la famille aura lieu à Winnipeg à l'automne 1970.

Les fermés seront eux-mêmes assurés d'un nouvel emploi au ministère des Postes. M. Kierans a répliqué que, généralement, ces maîtres de postes ont déjà un autre emploi, celui par exemple de commerçant dans leur milieu.

Pressions de la G.-B. pour un règlement du conflit biafrais

LONDRES, (A.F.P.) — La Grande-Bretagne a pris mardi soir une nouvelle initiative visant à un règlement pacifique du conflit Nigero-Biafrais. Le premier ministre, M. Harold Wilson, a envoyé un émissaire spécial à Addis-Abera porteur d'un message à l'empereur Haile Selassie et chargé de consulter l'organisation de l'unité africaine qui à son siège dans la capitale éthiopienne. Il s'agit de M. Maurice Foley, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, responsable des problèmes d'Afrique.

Le secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith, qui avait servi d'intermédiaire entre le Nigeria et le Biafra avant les pourparlers de Kampala et d'Addis-Abera, est tenu au courant de ces initiatives britanniques, déclare-t-on à Whitehall.

Les nouvelles initiatives de paix de M. Wilson ont été provoquées, estiment les observateurs, par les facteurs suivants:

1) La campagne croissante de l'opinion publique contre les livraisons d'armes britanniques au Nigeria et en faveur d'un arrêt des hostilités qui menacent la population Biafraise et les réfugiés de famine et de maladies.

2) L'impasse à laquelle ont abouti les efforts du gouvernement fédéral Nigérien de conquérir le réduit Biafrais et l'échec de sa campagne appuyée implicitement par la Grande-Bretagne, de donner "un coup de grâce rapide" aux "forces rebelles".

3) L'inquiétude que suscite, à Whitehall, l'accroissement des livraisons d'armes soviétiques au Nigeria et, par conséquent, de l'influence de l'Union Soviétique dans ce grand pays membre du Commonwealth.

4) Sur le plan politique intérieur, l'envoi des deux émissaires à Lagos et à Addis-Abera a sans doute pour objet de désamorcer les critiques acerbes que des députés travaillistes et conservateurs du rang se préparent à formuler jeudi prochain aux Communes, à l'occasion d'un grand débat de politique étrangère.



● DES EQUIPES DE SAUVETAGE ont réussi à ramener à la surface 80 mineurs à la suite d'une violente explosion qui a provoqué l'effondrement d'une section d'une mine de lignite, sur l'île d'Eubée, au large de la côte orientale de la Grèce centrale. Selon la police, il y a eu sept morts et 21 blessés dans l'effondrement du mur de soutènement d'un secteur de la mine, à 390 pieds sous le sol. C'est probablement à la suite d'une fausse manœuvre qu'une charge de 450 livres de dynamite a explosé dans un abri souterrain situé à proximité des lieux. L'homme qui a commis cette erreur serait mort sur place. L'explosion a eu lieu lundi soir, vers 9h.30, peu de temps après que l'équipe de nuit eut pris la relève. A l'aube, les équipes de sauvetage avaient déjà réussi à sortir tous les hommes qui se trouvaient dans la partie endommagée de la mine. Personne d'autre, dit la police, n'a été pris à l'intérieur. Sous une pluie battante, les ambulances ont transporté les blessés vers des hôpitaux avoisinants. Les émanations de gaz toxiques qui se sont produites dans les quelques minutes qui ont suivi l'explosion, ont été la cause de la plupart des décès. Cette mine de lignite fournit le carburant à la station d'énergie électrique qui dessert la plus grande partie de la Grèce orientale. (PC et UPI)

CARRIERES et PROFESSIONS

SECRETAIRE

POUR BUREAU DE COURTIER D'ASSURANCES

Qualifications requises :

- 1— Bilingue
- 2— Minimum de 5 ans d'expérience dans assurances générales
- 3— Bonne apparence et distinction.

Avantages :

\$100. et plus, selon qualifications. Assurance-groupe.

Ecrire : CASIER POSTAL No 130 - Québec 6

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

COMMIS DE BUREAU (FEMININ) DEMANDEE

pour la bibliothèque de l'école St-Joseph

EXIGENCES :

- 11ème année, de préférence une 12e.
- Habilité et rapidité en dactylographie.
- Très bonne connaissance du français.
- Disponibilité pour suivre quelques cours en bibliothéconomie en dehors des heures de travail.

La préférence sera accordée à la personne demeurant à l'intérieur du territoire de la Régionale Chauveau. Les offres de services seront reçues jusqu'au 20 décembre 1968 à l'adresse suivante :

La Commission Scolaire Régionale Chauveau
c/s M. Maurice Morin
C.P. 99 — Loretteville



● CONTESTATION A COUPS DE ROCHES. — Manquant sans doute d'arguments, des étudiants de l'école d'Etat de San Francisco ont reçu à coups de pierres les policiers qui les surveillaient au cours d'une manifestation. Les forces de l'ordre les ont chargés, en blessant quelques-uns et mettant les autres en déroute. (Téléphoto UPD)